QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12232 – 4 F

VENDREDI 25 MAI 1984

DEVANT L'ASSEMBLÉE DE STRASBOURG

M. Mitterrand suggère la création d'une chaîne européenne de télévision



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

« Le Monde des livres »

Pages 15 à 25

- *Le journal d'Ernst Jünger*
- *Autobiographies de Salomon Maïmon et Rafael Alberti.*

Le yen monnaie de réserve

L'accord de principe sur l'internationalisation du yen, conclu mercredi 23 mai au matin, à Rome, après une nuit d'âpres discussions entre les négociateurs américains et japonais, représente un succès pour les Etats-Unis.

Depuis deux ans, Washington exerçait une très forte pression sur le Japon pour obtenir cette internationalisation, et la question avait déjà été évoquée au sommet de Versailles, en juin 1982, puis à Williamsburg, en mai 1983. En mars dernier, irrité par les atermoiements et les lenteurs des Japonais, M. Donald Regan, secrétaire au Trésor, les avait qualifiés d'« intolérables », les attribuant moins à l'« inflexibilité » qu'à une « incapacité de passer à l'action ».

En gros, les Etats-Unis attendaient de l'Empire du Soleil-Levant qu'il supprime les contrôles et les barrières dont il entoure son marché financier et qui empêchent son ouverture aux capitaux étrangers. M. Regan attribuait une importance « critique » à trois mesures : la création d'un marché de l'euro-yen qui soit libre, à l'imitation de celui de l'eurodollar, de l'euromark et de l'eurolivre, conjugué avec l'amélioration de l'accès des emprunteurs étrangers sur le marché japonais ; la dérégulation du système financier, très réglementé et très cloisonné ; la levée des obstacles aux investissements internationaux dans les entreprises japonaises.

Il en résulterait une augmentation sensible des achats de yens, et, donc, une hausse de cette monnaie sur le marché des changes. Aux yeux des industriels américains et de la Maison Blanche, les cours actuels du yen ne reflètent pas la solidité fondamentale de l'économie nippone, et leur faiblesse contribue largement au déséquilibre des échanges commerciaux entre les deux pays en favorisant artificiellement l'invasion des Etats-Unis par les produits « made in Japan » (automobiles, téléviseurs, etc.). Une revalorisation du yen rendrait moins compétitives les exportations japonaises, au grand soulagement des fabricants américains, et aussi européens, il ne faut pas l'oublier.

Tel est le raisonnement qui prévaut outre-Atlantique et qui a fini par y prendre un véritable caractère magique, d'autant que tout succès acquis sur ce dossier revêtait une importance extrême en période électorale. En attendant des précisions sur l'accord, il est probable que le Japon a cédé sur plusieurs points, ce qui a eu pour effet immédiat de faire remonter les cours du yen par rapport au dollar.

On peut se demander, toutefois, si cet accord n'est pas une victoire à la Pyrrhus. A l'heure actuelle, les Japonais, qui doivent importer massivement leurs matières premières payables en dollars, notamment le pétrole, peuvent trouver avantage à voir monter le yen, et leurs exportations peuvent n'en être guère affectées, grâce à leur haute productivité.

De plus, en internationalisant le yen, qui deviendra ainsi monnaie de réserve, on accroît encore les risques d'instabilité des marchés des changes en augmentant les masses en circulation. C'est un pari bien dangereux.

Les défis de M. Craxi

Le président du conseil italien tente d'imposer un nouveau style de gouvernement

De notre correspondant

M. Bettino Craxi est reçu, vendredi 25 mai, à l'Elysée par M. Mitterrand en même temps que onze autres dirigeants de l'Union des partis socialistes européens, qui viennent débattre *« de la situation et des perspectives de l'Europe »*. Le président du conseil italien, qui a réussi mercredi à faire approuver par la Chambre des députés une loi, vivement combattue par les communistes, modifiant le système d'échelle mobile des salaires, tente d'imposer un nouveau style de gouvernement.

Rome. – Aux prochaines élections européennes, il est en Italie un candidat-ombre, qui ne se présente pas mais n'en entend pas moins faire de cette consultation un test de sa popularité : c'est M. Craxi. Il est à la présidence du conseil depuis dix mois et affirme vouloir y rester pour trois ans. L'idée est insupportable à ses adversaires comme à ses alliés dans un pays où la longévité gouvernementale ne dépasse guère un an. Elle suppose qu'il fasse preuve de son efficacité et qu'il consolide le rôle de pendule de la vie politique dont le PSI tire actuellement sa force en jouant sur les faiblesses de ses partenaires.

Pourtant habile politicien, M. Craxi a réussi dans les dernières semaines à s'attirer les foudres de l'opposition communiste qui pratique au Parlement un obstructionnisme de principe le contraignant à gouverner à coup de votes de confiance à répétition et à irriter sa majorité qui n'attend que le résultat des élections du 17 juin pour régler ses comptes.

Au congrès du PSI à Vérone, M. Craxi offense M. Berlinguer en le laissant siffler abondamment par l'Assemblée. Il se fait « plébisciter » par son parti, sans passer par la procédure normale du vote. Il ironise sur les lenteurs du Parlement qui, selon lui, n'est capable que de légiférer sur la maturation des jambons, la conservation des mollusque et les écoles de guitare. Après avoir refusé la démission de son ministre du budget, M. Longo, impliqué dans le scandale de la loge P 2 par le pré-rapport de la commission parlementaire d'enquête.

Deux camouflets au Parlement qui ont provoqué des mises au point du président de la République. M. Pertini a cherché à se démarquer de ces propos. Un éditorial de *la Repubblica* parle d'*« un anti-parlementarisme bon pour les meetings mais non pour les assises d'un parti de gouvernement »*.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 3.)

La SNCF face à la grève

Les revendications sur les 35 heures se heurtent aux difficultés financières de la société nationale

Le mouvement de grève lancé par les principaux syndicats de cheminots pour appuyer leurs revendications sur la réduction du temps de travail et les salaires était très largement suivi ce jeudi 24 mai. Les perturbations importantes – un train sur quatre circule sur les grandes lignes – qui en résultent devaient se prolonger jusqu'au vendredi 25 en fin d'après-midi.

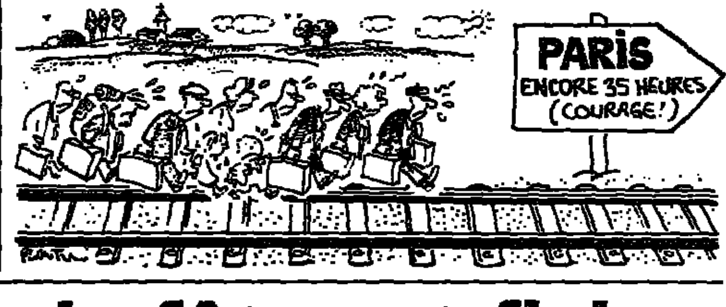
La « vieille dame » – puisqu'elle fut créée en 1938 – que les usagers prennent en grippe aujourd'hui mérite qu'on se penche, au-delà de l'agitation sociale, sur son état de santé, donc sur ses comptes et sur sa capacité à s'adapter aux exigences de l'époque.

Avec 251 500 agents, la SNCF, qui fait partie depuis 1983 de la catégorie des établissements publics à caractère industriel et commercial, est la plus importante entreprise nationale du pays. Chaque année, elle transporte quelque 700 millions de voyageurs, et, en général, sait renforcer ses moyens et ses effectifs en période de pointe pour faire face à un surcroît de la demande considéré comme tout à fait naturel par les usagers devenus vacanciers.

Cette demande, pour parler en termes économiques, progresse d'ailleurs à un rythme soutenu de l'ordre de 2 % à 3 % par an pour le secteur des voyageurs. En 1983, sur les seules grandes lignes, l'entreprise a gagné 4,5 millions de voyageurs. Quant au développement des transports régionaux, dans le Nord-Pas-de-Calais, les Pays de Loire et en Midi-Pyrénées notamment, il démontre que le train, sur des distances de 40 à 60 kilomètres, à côté de l'autocar et de la voiture individuelle, n'a pas dit son dernier mot.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 35.)



PRESSE ET AUDIOVISUEL

Le grand air de la liberté

Le Sénat commence l'examen, jeudi 24 mai, du projet de loi sur la presse, au lendemain de l'adoption par le conseil des ministres d'un autre texte autorisant la publicité sur les radios locales privées. Le débat sur la communication bat son plein.

Presse, radio, télévision, nouveaux médias : la communication, enjeu de pouvoir, devient une préoccupation majeure de la majorité comme de l'opposition. Le président de la République est monté lui-même en première ligne et paraît de plus en plus décidé à s'occuper personnellement des différents dossiers. Coup sur coup, les giscardiens du Conseil pour l'avenir de la France et M. Chirac ont avancé leurs propres solutions, en particulier pour les chaînes de radio-télévision.

La majorité peut déjà présenter un bilan plus qu'honorable : la libéralisation des ondes pour les radios locales privées, la loi du 29 juillet 1982 sur la « communication audiovisuelle » instituant la Haute Autorité et ouvrant la brèche dans le monopole d'État, le plan câble, une quatrième chaîne nationale, la loi « anti-trust » sur la presse... viennent s'ajouter aux programmes déjà engagés sous le septennat précédent, notamment pour la télématique et les satellites de télédiffusion et de télécommunication.

Ce bilan, les partis de l'opposition le récusent en bloc et dénoncent ce qu'ils appellent la « mainmise politique » des « socialo-communistes » sur l'ensemble des médias, la loi sur la presse étant l'instrument, à leurs yeux, d'une tutelle sur les journaux, encore épargnés par un étatisme tentaculaire. Ce qu'il faut, c'est tout « libérer ». Le lendemain de la reconquête du pouvoir, ce sera chose faite.

Voire. Outre que, sur ces sujets, le grand air de la liberté outragée n'est convaincant que si on a la mémoire courte, la mise à l'encan de la quasi-totalité des chaînes publiques de radio et de télévision paraît peu probable, quel que soit le gouvernement. La France n'est pas l'Amérique de Reagan. Les structures de l'économie, les comportements, le poids traditionnel du secteur public, ne peuvent être négligés.

YVES AGNÈS.

(Lire la suite page 2 et nos informations page 30.)

LES SUITES DE L'AFFAIRE LUCET

Treize personnes sont écrouées aux Baumettes

15 millions de francs détournés au détriment de la Sécurité sociale

LIRE PAGE 38

Au Brésil, la fête est finie...

Le « bunker » militaire s'efforce de prolonger au maximum la survie du régime né en 1964

De notre envoyé spécial CHARLES VANHECKE

Rio-de-Janeiro. – La fête est finie. Depuis le rejet des élections présidentielles « directes » par le Congrès, la politique a déserté la rue. On ne parle plus que de conciliabules, de négociations de couloirs ou de cabinet, de formules à trouver pour que le régime militaire finisse en douceur sans être mis sur le banc des accusés. La fête est finie, mais un certain bonheur continue d'étourdir le pays. Impossible d'oublier ce grand monôme qui a fait frissonner, pendant des mois, cent trente millions de Brésiliens, ce vaste mouvement « civique » qui a chanté l'air de la Carmagnole sur des musiques de carnaval, et dont l'opposition compare aujourd'hui le caractère pacifique avec le « bellicisme » des dirigeants, qui ont mis la capitale sous séquestre pendant les débats du Parlement. Des millions de gens ont manifesté, *« en faveur non d'un homme, mais d'un principe, d'une idée »*, explique M. Renato Archer, du PMDB, la principale formation d'opposition. C'est à des mutations de ce genre – l'idéal démocratique substitué au charisme d'un *caudillo* – qu'hommes politiques et journalistes mesurent que le Brésil a changé, et qu'il est mûr pour l'exercice des libertés.

Mais si l'on insiste tellement, aujourd'hui, sur la conciliation nécessaire, c'est que les risques d'affrontement se sont accrus. Jamais la situation brésilienne ne s'est prêtée si peu au clair obsur.

Face à une population qui, dans sa quasi-unanimité, veut le rétablissement immédiat du suffrage universel pour l'élection du président, une poignée de militaires et de technocrates s'efforcent de retarder les échéances : ils admettent que le changement se fasse, puisqu'ils ne peuvent pas l'éviter, mais à leur heure et à leurs conditions.

Or, à la base, la revendication des « directes » est toujours aussi forte. Dans les jours qui ont suivi le rejet de l'amendement, les étudiants de Brasilia ont continué à manifester devant le Congrès, en criant : *« Négociation, trahison ! »* Même cri chez les syndicalistes et les militants de gauche rassemblés le jour du 1er mai. M. Ulisses Guimaraes, le président du PMDB, leur a fait écho en disant qu'il ne pouvait négocier ce qui ne lui appartenait pas, c'est-à-dire le droit des Brésiliens de choisir leur président.

(Lire la suite en page 5.)

AU JOUR LE JOUR

Credo

M. Mauroy est un homme de foi. Il l'a prouvé lors du débat sur l'enseignement privé. Nous serons encore au pouvoir dans onze ans, a-t-il lancé à un député de l'opposition qui ricanait sur ses projets à long terme.

Dans onze ans ! A l'aune d'une vie humaine c'est vite passé, mais chacun sait que l'unité de mesure du temps, en politique, est plus réduite que cela : qui tient six mois peut s'estimer heureux, qui tient trois ans a fait une belle et longue carrière !

M. Mauroy croit à la vie éternelle. Il va se mettre les vrais laïques à dos.

BRUNO FRAPPAT.

« Andreï Sakharov est en train de mourir pour que nous restions libres »

nous déclare Mstislav Rostropovitch

Mme Tatiana Bonner, la fille de l'épouse de M. Andreï Sakharov, devait être reçue ce jeudi 24 mai, en fin d'après-midi, par le président Mitterrand. Entre deux tournées aux Etats-Unis, le violoncelliste et chef d'orchestre Mstislav Rostropovitch était de passage à Paris, où *il nous a fait part de ses craintes pour la vie du prix Nobel de la paix.* Mstislav Rostropovitch, qui a lui-même été déchu de sa nationalité soviétique en 1978 en même temps que sa femme, la cantatrice Galina Vichnevskaïa, lance un appel en faveur de son ami Andreï Sakharov : *« Nous souffrons avec lui. Nous le voyons comme s'il était ici, et nous ressentons toutes ses souffrances. Le destin est en train de mettre à l'épreuve la force morale des hommes libres en Occident. Pouvons-nous par notre force morale sauver la vie d'un homme qui meurt pour nous pour que nous conservions notre liberté ? »*

« Vous approuvez sa grève de la faim ?

– Oui, je suis d'accord parce qu'il n'y a pas d'autres moyens. Il arrive un moment où l'homme est placé devant un choix : la mort ou la liberté. De son côté, Sakharov a tout tenté, sauf une seule chose qui aurait pu le sauver et à laquelle il s'est courageusement refusé : le mensonge et le repentir.

– Que peut-on faire en Occident pour l'aider ?

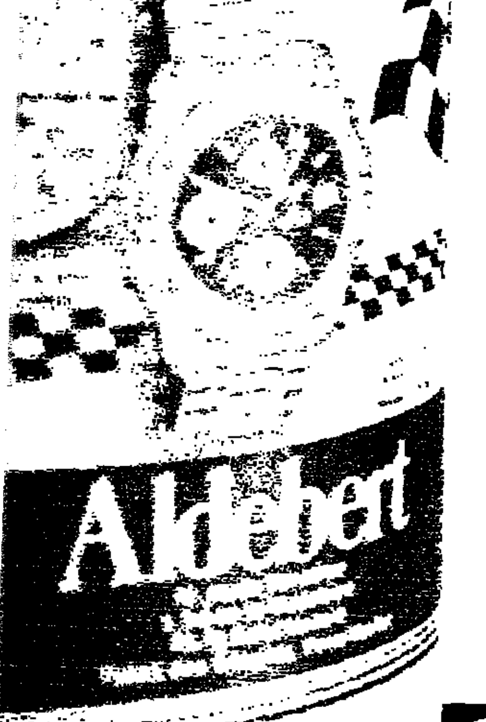
– C'est très difficile à dire. Il faut pourtant tout faire tant qu'il n'est pas trop tard. En politique, on choisit parfois des avantages immédiats dans les relations entre Etats. Je le comprends, pour obtenir un baril de pétrole 2 % moins cher... ».

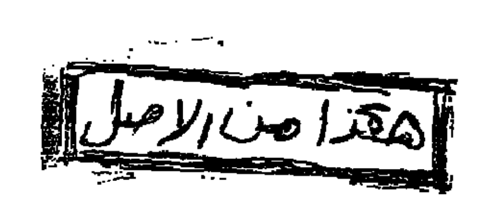
Propos recueillis par DANIEL VERNET

(Lire la suite page 3.)

L'Académie française a reçu M. Jacques Soustelle

LIRE PAGES 17 A 20
LES DISCOURS DU RÉCIPIENDAIRE ET DE M. JEAN DUTOURD





idées

Communication

Le débat sur la communication, tant écrite qu'audiovisuelle, le cède à peine en vivacité à la querelle scolaire. Yves Agnès montre la force du ménage à trois que constituent dans ce domaine l'Etat, les collectivités locales et le secteur privé. André Astoux est convaincu de la nécessité du maintien d'un secteur public réaménagé. Jean-Marie Rausch exprime ses réserves envers les projets gouvernementaux concernant la TV par câble. Enfin, Ginette Guitard-Auviste rend compte d'une histoire de la poste, qui est une histoire de la communication mais aussi du dévouement.

Le service public : seul garant de l'intérêt commun

par ANDRÉ ASTOUX (*)

PARLER de la fin du monopole de la radio et de la télévision, c'est enfoncer une porte largement ouverte. Le monopole de diffusion *de la radio n'existe plus* depuis longtemps et celui de la télévision est largement entamé. Vingt départements français reçoivent les émissions des pays limitrophes. La mise sur orbite de satellites de télévision directe s'accompagnera très *prochainement d'inévitables débordements* des frontières.

Les radios locales ont ouvert le champ des *télévisions locales*, car on ne voit pas au nom de quels principes on pourrait longtemps emprisonner les signaux de l'image lorsque ceux du son ont droit de vagabondage. Le progrès *technique* et le droit à la communication commandent l'initiative politique. Le monopole de production n'existe pas.

Le service public demeure pourtant le seul garant de l'intérêt commun, instrument d'information et de culture non asservi à *la facilité* et à l'argent. Qu'il faille chaque jour le libérer davantage de la tutelle politique est une évidence. Le résultat n'est pas encore satisfaisant, mais la *grande majorité des collaborateurs* de radio et de télévision continuent d'accomplir leur travail d'une façon parfaitement louable dans des conditions souvent difficiles.

Dans le marché de la culture, seul un service public, non monopolistique mais puissant, peut être inspiré par d'autres ambitions *que les intérêts* « marchands » et faire bon usage du budget de l'Etat pour développer la création.

Une production audiovisuelle de qualité coûte cher. Pour l'amortir, les Etats-Unis disposent d'un marché de 230 millions d'habitants et d'un monde anglophone aux territoires nombreux et riches. La France ne dispose que de 53 millions d'habitants et d'un monde francophone plus faible et plus pauvre.

Nous n'avons par conséquent pas la capacité d'amortir des investissements aussi importants. Ce qui *réduit notre faculté d'exportation et* nous met en concurrence redoutable sur notre propre territoire. C'est la raison essentielle de l'envahissement des écrans petits et grands par les *films américains*.

Un grand scénario est une œuvre fondamentalement collective. Les Américains réservent au « script » 15% à 20% du budget de leur film. Ainsi les scripts américains — ou anglais — *sont-ils écrits par trois* coauteurs, puis repris par une seconde équipe, parfois par une troisième.

Les Français ne peuvent y consacrer que 2% à 3% d'un budget *moindre. Les scénaristes* français travaillent seuls, sans possibilité de confrontation, d'amélioration et de réécriture. La matière cinématographique est donc souvent « mince », *insuffisamment travaillée*.

Le remède est une exigence accrue dans la qualité de l'écriture représentant une masse de travail et donc de moyens financiers. Les « auteurs », ces artisans de la germination d'un *film, ne devraient plus* être les parents pauvres de la communication qui leur doit tout.

A *partir de là s'ajoutent les frais* de réalisation. On ne fait pas *les Dents de la mer* ou *Apocalypse Now* avec des bouchées de pain.

Le développement des coproductions européennes peut être une solution, mais celles-ci ne doivent pas se substituer aux expressions *nationales*.

La « privatisation » entraînerait inéluctablement une baisse de la *qualité des émissions en parcellisant* davantage le marché et ouvrirait plus encore les écrans aux émissions étrangères.

Il est certes regrettable que l'on ait démantelé l'ORTF de telle sorte que les charges communes ont été multipliées au détriment des programmes. Aujourd'hui, il serait plus grave encore de réduire la redevance, d'un montant *plus faible que* celui d'un abonnement au téléphone ou à EDF.

Un abonnement à un seul journal coûte le double du montant de la redevance. Là n'est donc pas la solution.

Le « bouleversement du paysage audiovisuel » que les technocrates de *la politique annoncent* à grands coups de trompe risque de faire perdre à la France son art sans que son industrie y retrouve son compte.

Un service public, réaménagé, mais puissant, fonctionnant comme aujourd'hui en régime d'« économie mixte », avec la participation du *marché et une contribution* importante de l'Etat, au même titre que l'éducation ou la défense, dont elle est un des éléments, peut seul assurer cette vocation nationale.

(*) Ancien chargé de mission du général de Gaulle, directeur général adjoint de l'ORTF de 1964 à 1969.

Quels choix pour le câble ?

par JEAN-MARIE RAUSCH (*)

ALORS qu'une centaine de villes françaises avaient exprimé le désir de se voir dotées d'un réseau de télévision par câble, il a fallu attendre près de deux ans après la promulgation de la loi Fillioud pour que le gouvernement fasse connaître ses choix et ses prio*rités à ce sujet*. Ces choix, qui constituent autant de paris, laissent perplexes bon *nombre de maires et* de gestionnaires municipaux, tant il est vrai que la maîtrise, la tutelle et la gestion des réseaux câblés seront, dans une très large mesure, sous le contrôle de l'Etat.

Trois aspects sont, à cet égard, fondamentaux :

1) Si la *décision* de câbler, ou non, revient aux collectivités locales, la maîtrise du *réseau*, une fois la décision prise, relèvera des PTT, qui demeureront propriétaires de l'intégralité du réseau ;

2) La gestion des réseaux locaux sera confiée à une *société* d'économie mixte, certes présidée par un élu, mais où les élus ne seront pas majoritaires ;

3) L'obligation de production et de diffusion d'actualités locales devra représenter au moins 15% de l'ensemble des programmes, mais l'Etat demeurera le gestionnaire essentiel de la programmation, puisque libre à lui d'accepter ou de refuser tout programme extra-local. *L'aspect* « *contrôle* » *sera* renforcé par la limitation à 30% du déport des *télévisions périphériques*, et par la nécessité de l'accord préalable de l'Etat pour la diffusion des programmes réalisés par des groupes privés.

D'autres faits, plus importants encore, car ils engagent l'avenir : si, pour la plupart des villes françaises ne disposant pour l'heure que des chaînes diffusées par réseau hertzien *(TF1, A2, FR3), ce projet* semble constituer un réel progrès, il est néanmoins nécessaire de considérer les propositions gouvernementales face aux possibilités technologiques liées au câble, aux choix techniques effectués, et bien évidemment aux dépenses à supporter par les collectivités locales.

A l'analyse des décisions gouvernementales, l'expérience menée depuis plusieurs années à Metz nous semble *révélatrice*.

Les choix qui l'ont rendue possible s'opposent aux orientations gouvernementales sur trois aspects fondamentaux :

1) En optant pour la fibre optique, de *préférence* au système coaxial, l'Etat limite considérable*ment la possibilité de choix du* consommateur final. Alors que la ville de Metz, dotée d'un réseau par câble coaxial, autorise, d'ores et déjà, la distribution simultanée de dix programmes de télévision et de quinze programmes FM, la transmission analogique *par fibre optique* restreint, pour l'instant, cette possi*bilité à un seul programme à la fois.*

Or on pourra à l'avenir recevoir simultanément jusqu'à quarante *programmes T et un nombre quasi* illimité de programmes FM en technique coaxiale, alors que la fibre optique n'offre qu'un seul programme à la fois.

Est-il souhaitable, alors que l'on abandonne le monopole de la programmation, d'obliger l'utilisateur, pour obtenir le programme désiré, à interroger un centre serveur dans le seul but de résoudre le problème technique né du projet de câblage arbre optique analogique imposé par les PTT ? Ne va-t-on pas ainsi obérer les *possibilités technologiques* de notre industrie, puisque chacun d'entre nous pressent, déjà, que l'enjeu final du câble n'est autre que la mise en œuvre à terme d'un système bidirectionnel digital, que le coaxial autorise avec autant de fiabilité que la fibre optique, et à un coût nettement inférieur ?

2) Le problème du coût ne peut en effet être occulté. Importants, les écarts entre le système coaxial et la *fibre optique n'autorisent* aucune certitude — même à terme — pour les industriels. C'est ainsi que la charge de l'investissement en technique coaxiale est de *moins* de 1 000 F par prise à Paris, et qu'elle se situe aux environs de 1 500 F par prise en moyenne à Metz. En *technique* fibre optique, l'investissement dépasse 10000 F à 15000 F par prise en mode analogique. On annonce, il est vrai, une diminution à terme des coûts, *mais devant l'inévitable* passage au mode digital d'utilisation des fibres optiques, cette réduction promise n'est-elle pas, d'ores et déjà, factice ?

3) Les orientations arrêtées par le gouvernement s'apparentent à un véritable pari financier pour les collectivités locales. Celles-ci devront payer aux PTT 50 F/mois et par *prise de redevance* : soit plus que le montant total de l'abonnement pour une ville telle que Metz.

De plus, après avoir avancé 15 000 F par prise, avance certes remboursable, mais après la cinquième année et sans intérêt, les collectivités locales, pour couvrir leurs besoins de trésorerie, c'est-à-dire les avances aux PTT et la non-couverture des charges d'exploitation par les recettes dans les premières années, devront emprunter *les fonds nécessaires à l'Etat*, avec intérêts financiers. Dans le schéma proposé par le gouvernement, ces besoins financiers seront couverts, estime-t-on, par l'abonnement au câble (120 F/mois) et par un nombre d'utilisateurs atteignant 15% des logements la première année et 50% au bout de cinq ans.

A Metz, *après cinq ans d'exploitation* de câble, 22% des foyers sont abonnés pour un montant d'abonnement de 50 à 60 F par mois : les prévisions gouvernementales sont, on le voit, fort optimistes. Forte de son expérience, la municipalité de Metz observe que, avec un nombre d'abonnés réduit de moitié, le plan financier *imposé* par les PTT est illusoire. Avec un prix de l'abonnement deux *fois inférieur*, à Metz, à celui proposé par l'Etat, le nombre d'abonnés est tout juste équivalant à 50% des prévisions hautes des PTT. Les recettes sont donc quatre fois moindres en volume.

La société concessionnaire exploitant le câble équilibrera son budget. Pareille situation n'est possible qu'avec un montant modéré de l'investissement initial et une gestion rigoureuse des frais d'exploitation. Est-on bien sûr qu'une société d'économie mixte saurait faire mieux *avec les restrictions précédemment* évoquées ?

(*) Sénateur, maire de Metz, président de l'Association nationale nouveaux médias.

Le grand air de la liberté

(Suite de la première page.)

Le service public de l'audiovisuel assure d'autre part des tâches d'intérêt national, analogues à celles de l'éducation : une production de qualité, les archives visuelles et sonores d'un peuple, une information qui n'est pas soumise aux intérêts financiers et qui n'est plus, depuis 1982, *quoi qu'on en dise, téléguidée par le* pouvoir politique...

Enfin, il faudra compter, comme *hier* et comme aujourd'hui, avec les personnels de ce secteur et leurs *organisations syndicales*.

Lignes de fracture

En axant le débat politique sur le thème de la liberté, l'opposition force *certes à une réflexion accrue sur le* fond : pourquoi serait-il absurde que *le pouvoir contrôle la presse écrite* (qu'il subventionne), par exemple, pour limiter les effets pervers des concentrations, sans qu'il soit anormal qu'il le fasse pour l'information audiovisuelle ? Le point est délicat, et, malgré les progrès accomplis (Haute Autorité), on peut sans doute en imaginer d'autres pour l'avenir.

Mais l'opposition cherche-t-elle l'amélioration du système d'information, et des moyens d'assurer le pluralisme ? Elle part du principe qu'en livrant l'ensemble des moyens d'information aux intérêts privés elle sert *ipso facto* ce pluralisme.

C'est faire peu de cas de toute l'évolution de la presse écrite depuis *quarante ans*, et *plus généralement* des mécanismes réducteurs pour l'information qu'induisent les lois de la consommation. C'est là, assurément, la première ligne de fracture entre la gauche et la droite.

L'une est davantage intéressée par la liberté de l'expression et la *« communication sociale », au risque* d'avoir une presse globalement hostile et une radiotélévision qui est loin d'être « aux ordres » ; l'autre fait de la liberté du marché son alpha et son oméga.

La seconde ligne de fracture, c'est la place de l'Etat dans le dispositif médiatique, qui ne peut se réduire à l'information, la production de pro*grammes et de services des plus* variés étant la raison d'être des *chaînes, des réseaux câblés*, des serveurs télématiques, etc.

Les précédents gouvernements, depuis la guerre, pratiquaient le tout-Etat dans l'audiovisuel ; l'actuel préconise l'économie mixte (*le Monde* du 1er janvier) en ce domaine comme pour le reste ; l'opposition propose *de réduire la part de l'Etat à la portion congrue.*

En revanche, gouvernement et opposition *sont bien d'accord sur un* point : le service public de l'audiovisuel — ou ce qu'il en resterait — a *besoin d'améliorer sa gestion et ses* performances. Il doit éliminer la graisse superflue et se préparer à la concurrence avec le privé.

Le débat est largement lancé : le *milieu tout entier vibre et résonne*, de Pierre Desgraupes à Claude Santelli, de Georges Fillioud à Michèle Cotta. Et les mêmes imprécations refleurissent, comme en 1974, comme en 1982 : *« On va tuer la création ! », « on démantèle le service public ! »... Il faudra pourtant avancer vite.* Au besoin, les événements y contraindront : *les mutations technologiques* sont telles que des adaptations multiples sont nécessaires.

Ménage à trois

Presse écrite et *audiovisuel* vont se retrouver dans la même barque : *ce qu'on voit poindre ici et là*, ce sont de véritables entreprises de communication, le « multimédia ». Informer et distraire, comme hier, non plus avec un seul « support » — *papier, écran de télévision, micro*-ordinateur... — mais avec une série *de médias, complémentaires plus* que concurrents.

Dans cette optique, le tout-Etat est *déjà condamné*. La seule loi du marché — le « libéralisme sau*vage » que dénoncent les socia*listes — peut fonctionner, après une période douloureuse. Mais le privé manque de vigueur, d'esprit de risque.

L'économie mixte chère au président de la République paraît, *a priori*, disposer de meilleurs atouts. Car une partie de la bataille se déroule sur le *terrain, qu'il s'agisse de la radio, de* la télématique, du câble, de la presse écrite (notamment régionale).

Et, sur le terrain, le réalisme des maires et des élus régionaux vient tempérer la rudesse du débat idéologique. Même si les collectivités locales connaissent des difficultés *financières réelles*.

Au récent colloque Télécâble 84, on a noté des convergences entre l'approche de la Ville de Paris et celle de municipalités socialistes comme Reims ou la ville nouvelle d'Evry...

Ce ménage à trois — Etat, collectivités locales, secteur privé — bien caractéristique de notre société *durera-t-il, dans ce domaine, plus* que le temps d'une aventure ? On peut le penser, tant sont fortes les chaînes qui unissent les partenaires : personne ne peut faire grand-chose sans les deux autres. La force de M. Mitterrand et de son gouvernement est *de s'appuyer sur cette réalité*. La faiblesse de l'opposition est de feindre de l'ignorer.

YVES AGNÈS.

LU

« L'AVENTURE DE LA POSTE » de Dimitri Kandaouroff-Déka

Une histoire du dévouement

UNE *histoire de la poste*, c'est une histoire de la civilisation et du monde, la transmission des messages étant toujours liés à l'évolution des techniques. Des tablettes d'argile en caractères cunéiformes, témoins de l'activité des postes assyriennes deux millénaires avant *Jésus-Christ, à nos* relais par satellites, du coureur de Marathon à nos facteurs motorisés, des communications optiques d'île à île, utilisées par les Grecs, aux lettres portées par dirigeable, jusqu'à nos avions supersoniques, *on suit*, dans ce livre, le progrès des méthodes, lié *à l'ingéniosité des hommes.*

On lit leur héroïsme aussi, discret. *L'Aventure de la poste à travers le temps, c'est une* histoire du dévouement. Parfois *forcé, quand il s'agissait d'es*claves ou de prisonniers chargés de missions dangereuses — tels ces messagers de l'Antiquité auxquels on rasait le crâne pour y inscrire le message secret et qu'on n'expédiait qu'une fois les cheveux repoussés, avec la perspective d'une nouvelle tonte à *l'arrivée pour qu'on puisse dé*chiffrer le texte, — parfois purement dicté par l'esprit de sacrifice, durant les guerres où les coursiers arrivaient épuisés au but, ou passaient les lignes ennemies dans les conditions les plus périlleuses comme pendant le conflit de 1914-1918, ce dévouement à une tâche sans prestige est à la gloire des postiers *de toute éternité.*

Au siècle dernier, le paiement d'un envoi était à la charge du destinataire. Les premiers timbres-poste, nés en Angle*terre, ne furent vraiment effi*caces que lorsqu'ils devinrent adhésifs, vers 1840. A partir de là, une véritable industrie devait naître, que connaissent tous les philatélistes : timbres de bienfaisance, commémoratifs (le pac*tole, pour certains Etats), tim*bres de surtaxes, timbres pour *express*, sans compter les faux... Les collectionneurs, aujourd'hui, doivent se *limiter à un genre*, un pays, une époque, sauf à être Crésus en personne.

Ils trouveront ici matière à éclairer leur passion. Les profanes, eux, se contenteront d'un parcours accéléré de l'histoire, vu sous un angle spécifique. Les uns et les autres gagnants.

G. GUITARD-AUVISTE.

★ *L'Aventure de la poste à travers le temps*, 250 p. Librairie académique Perrin, 95 F.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 102 nd.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1983

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à *formuler* leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de *rédiger tous les noms propres en* capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

EUROPE

Espagne

GRAND VAINQUEUR DES ÉLECTIONS DU 29 AVRIL

M. Pujol fait l'objet de poursuites judiciaires pour son rôle dans la Banca Catalana

De notre correspondant

Madrid. – Le président de la *Généralité (gouvernement autonome catalan)*, M. Jordi Pujol, fait l'objet, depuis le mercredi 23 mai, de poursuites judiciaires pour son rôle éventuel dans la faillite, survenue en *1982*, d'une institution bancaire de Catalogne, la Banca Catalana, que sa famille avait fondée en *1958*.

M. Pujol, leader du parti nationaliste Convergencia i unio (*Convergence et union, CIU) et grand* triomphateur des élections régionales du 29 avril dernier (CIU avait remporté la majorité *absolue des* sièges au Parlement autonome de Barcelone), est accusé au même titre que vingt-quatre personnes, qui furent administrateurs de ce groupe bancaire catalan entre *1974* et *1982*, de diverses malversations financières (falsification de documents et appropriation *illégale* de biens).

Selon le ministère public, ces irrégularités ont entraîné la disparition de 20 *milliards* de *pesetas* (environ 130 millions de dollars). La faillite de la Banca Catalana, rachetée en *janvier dernier par la Banque de Biscaye*, a coûté 270 milliards de pesetas (1,8 milliard de dollars) aux *contribuables espagnols*.

L'affaire dépasse le simple cadre financier, en raison de la personna*lité de M. Pujol, qui fut, entre 1968* et 1976, conseiller et vice-président de la Banca Catalana, et a suscité *des réactions* passionnées *dans* la classe politique espagnole. L'implication dans ce scandale de M. Pujol, qui a infligé aux socialistes de M. Felipe Gonzalez la plus sévère défaite qu'ils aient subi depuis leur arrivée au pouvoir, pourrait en effet *avoir d'importantes conséquences* non seulement pour l'intéressé, mais aussi pour l'évolution politique de *l'Espagne. Avant même que* l'ouverture de ces poursuites soit officiellement rendue publique, M. Miguel Roca, *porte-parole de* CIU au Congrès des députés et homme de confiance de M. Pujol, a très violemment attaqué le gouvernement socialiste, accusant nommément M. Gonzalez d'être derrière cette procédure judiciaire afin de discréditer la Généralité. Cette opi*nion est largement partagée dans* les rangs de l'opposition conservatrice, qui dénonce l'existence d'un coup bas.

Mais les accusations lancées mardi par M. Roca étaient sans *doute motivées par la crainte que* cette affaire ne compromette l'ambitieux projet centriste (baptisé *« Parti réformiste »*) *qu'il est sur* le point de lancer dans la perspective des prochaines élections générales, *prévues* pour l'automne 1986.

Ce scandale survient, par ailleurs, à un moment particulièrement délicat *du processus* des *autonomies*, puisque l'autre nationalité « historique » de l'Etat espagnol, le Pays basque, *souffre* de la crise interne du Parti nationaliste basque (PNV, parti au pouvoir au Pays basque). Le « Lendakari » (*président* du gouvernement autonome basque), M. Carlos Garaikoetxea, qui a rencontré mercredi, à Madrid, le président Felipe Gonzalez, est en butte à l'opposition de son propre parti.

(Interim.)

Italie

Les défis de M. Craxi

(Suite de la première page.)

Il reste que, loin de chercher à apparaître comme l'homme de la conciliation et de la médiation, M. Craxi semble vouloir lancer des défis à droite comme à gauche, épaulé par l'organe de son parti, l'*Avanti*, qui tonne et menace les communistes au cas où ceux-ci rompraient la coalition de gauche dans les administrations locales. Bref, M. Craxi, que *la Repubblica*, a surnommé la *« Panthère rose »* pour son impétuosité et son réformisme bon ton, égratigne tous azimuts.

L'homme est trop habile politicien pour se laisser emporter par un caractère dont témoigne son penchant pour les mots « virils » – un répertoire de petites phrases a été établi récemment par un hebdomadaire – à l'encontre de ceux qui ne sont pas de son avis. M. Craxi entend se présenter comme l'homme résolu, *qui veut instaurer en Italie* une *« démocratie gouvernante »* et non paralysée. Avec 11 % des voix et *une position d'arbitre de la majorité* à cinq, il n'a pas le choix : foncer, affirmer son personnage et son style pour élargir la base électorale de son parti. Selon les sondages, sa popularité représente en pourcentage le double du poids parlementaire de son parti : il a donc tout intérêt à persévérer *dans son style* « à la hussarde ». De son succès dépend le sort de cette première expérience so*cialiste à la tête du gouvernement*.

On aurait sans doute tort de ne voir qu'autoritarisme au petit pied dans les sorties de M. Craxi. *Il est* loin d'avoir tort sur tout. Il a d'abord réussi à galvaniser son parti, à lui rendre une relative confiance face au PCI et à l'unifier.

Lorsque M. Craxi vitupère contre *les lenteurs parlementaires*, il ne fait que redire ce que beaucoup avant lui ont dénoncé à juste raison. Les règlements du Parlement, bridant l'exécutif, conduisent bien souvent à la paralysie de la vie politique. La presse s'est lancée à ce propos dans un grand débat sur le « décisionnisme » contre la *médiation*.

Stratégies

Sans doute ne faut-il pas exagérer le risque « craxien » que pourrait courir la démocratie italienne. Ce qui est *clair*, pour l'*instant*, c'est avec la quasi-paralysie de la démocratie chrétienne, l'affrontement de deux *stratégies* : celle du PSI, qui entend faire de la question de l'inertie parlementaire le levier de sa progression dans la société en augmentant son poids électoral mais aussi en occupant des postes sur le thème *« Suffit les bavardages, des actes ! »*, et celle du PCI qui voit rompue la règle non écrite selon laquelle il avait toujours son mot à dire sur les questions institutionnelles et sociales. Cette fois, sur la question de l'échelle mobile des salaires, M. Craxi a passé outre, et, à vrai dire, n'a pas vraiment cherché l'accord du PCI. Certes, il peut paraître dérisoire sinon « irresponsable », *comme disent les socialistes*, de bloquer la vie parlementaire depuis plusieurs semaines pour trois *points de l'échelle mobile. Mais*, pour les communistes, cette affaire, avec ses implications sociales et le mécontentement de la base, est symptomatique d'une manière de gouverner qui le rejette.

M. Craxi ne manque pas d'atouts. Il a réussi à faire passer la loi de finances dans les temps (un fait anodin ailleurs, mais extraordinaire en Italie). Il a signé le concordat et profite d'une conjoncture qui le sert même s'il n'y est pour rien : *l'Italie* a joué son rôle au Liban, la reprise économique se dessine. Enfin, pour *la bourgeoisie industrielle du Nord*, M. Craxi représente la force qui tient tête aux communistes, ce qui n'est pas rien. A l'extérieur, il a pour certains la *« trempe d'un homme d'Etat »* : il est, par exemple, bien vu à Washington malgré une récente sortie électoraliste sur les missiles.

Reste le ton. Son outrance verbale lui fait parfois commettre des erreurs. Comme le directeur de *la Repubblica* le rappelait récemment, *l'extrême complication* des règlements du Parlement a aussi profité au PSI (n'est-ce pas ce parti qui, *plus que tout autre*, a mis des bâtons dans les roues à M. Spadolini lorsqu'il était à la tête du gouvernement ?). En outre, souligne encore *la Repubblica*, la paralysie du Parlement paraît particulièrement manifeste depuis l'arrivée au pouvoir de M. Craxi. En douze mois, sous le *gouvernement précédent*, le Parlement avait voté deux cent quatre-vingt-quatre lois, dont certaines de première importance, montrant ainsi que les députés peuvent aussi « produire ».

Certes, on ne demande pas à un politicien d'avoir la finesse d'un Talleyrand ou, plus proches de nous, *l'art des nuances d'un Andreotti ou* la culture et le sens de la convivialité d'un Spadolini. Chacun son style. M. Craxi ne finasse pas. C'est son droit. Qu'il soit un peu trop offensif, voire offensant, dans ses propos peut cependant constituer une erreur politique. Sans doute les Italiens désirent-ils une *plus grande* efficacité dans la gestion des affaires de l'Etat. Peut-être désirent-ils être gouvernés. Reste à savoir s'ils veulent l'être à la manière de M. Craxi. Une question de forme qui peut un jour devenir une question de fond.

PHILIPPE PONS.

Grande-Bretagne

LA GRÈVE DES MINEURS

La première rencontre entre les syndicats et la direction des charbonnages a tourné court

De notre correspondant

Londres. – *« Un fiasco... »*, a déclaré M. Arthur Scargill, président de l'Union nationale des mineurs (NUM), après la rencontre qui a eu *lieu, le mercredi 23 mai, à la direc*tion des charbonnages (NCB).

M. Scargill a affirmé que M. Ian *Mac Gregor, le président du NCB*, avait eu une attitude *« absolument méprisante »* au cours de l'entretien – le premier depuis le début du conflit dans les houillères. La réunion n'a duré qu'une heure. M. Scargill a de nouveau présenté sa position en soulignant que de véritables *négociations ne pourraient commencer* que si le NCB retirait son plan prévoyant, en un an, la fermeture d'une vingtaine de puits (sur cent soixante-quinze) et la suppression de vingt mille emplois (sur cent quatre-vingt mille). A la fin de cet exposé, M. Mac Gregor s'est *contenté de déclarer : « No comment... »* et s'est levé. Plus tard, le président du NCB a expliqué qu'il *ne pouvait accepter des « conditions préalables »* et que le comportement *« agressif »* de M. Scargill était inadmissible.

L'échec de cette rencontre n'a guère surpris ; les attaques personnelles qui ont été échangées reflètent assez bien le climat de ce conflit où s'affrontent de fortes personnalités, M. Scargill et Mac Gregor.

Mme Thatcher a accusé les adhérents de la NUM de se livrer à une campagne d'*« intimidation brutale »* à l'égard des non-grévistes.

De nouveau contacts paraissent improbables dans l'immédiat, et *M. Scargill n'a pas caché son intention* de durcir encore la grève qui dure déjà depuis près de trois mois. Mais la porte des négociations n'est pas complètement fermée. Tant du côté du syndicat que de celui de la direction des charbonnages, on laisse entendre que d'autres contacts *pourraient avoir lieu « dans quelque temps »* et cette fois hors la présence de MM. Scargill et Mac Gregor. Dans l'*opposition travailliste*, de plus en plus embarrassée par le « jusqu'au-boutisme » de M. Scargill, comme au sein du gouvernement, certains – qui ont été à l'origine de cette première rencontre – continuent de souhaiter la modération des positions de chacun. A ce sujet, M. Mac Gregor a indiqué, malgré sa colère, qu'il pouvait envisager des concessions à propos de sa *décision de réduire de 4 millions de* tonnes la production de charbon l'an prochain.

FRANCIS CORNU.

République d'Irlande

La situation en Ulster divise le principal parti de l'opposition

Une nouvelle crise a éclaté au sein du premier parti irlandais, le Fianna Fail de M. Charles Haughey, principale formation de l'opposition. Un autre dirigeant, de surcroît l'un de *ses membres les plus jeunes et les* plus dynamiques, M. Desmond O'Malley, vient d'être expulsé du groupe parlementaire et plusieurs de ses partisans menacent de quitter le parti, *nous indique* notre correspondant à Dublin.

La question d'Irlande du Nord est à *l'origine de ce conflit*, le *troisième* en deux ans. M. Haughey, lors de la publication du rapport du « Forum pour une Irlande nouvelle » (tribune de réflexion qui a rassemblé pendant plus d'un an les représentants des différents partis nationalistes irlandais), avait donné une interprétation *très personnelle du document final*, estimant en particulier que la réunification de l'île représentait la seule solution au problème de l'Ulster. M. O'Malley, d'un nationalisme beaucoup plus modéré, avait publiquement rejeté cette interprétation, pour son manque de réalisme, et *s'était prononcé en faveur d'une so*lution fédérale.

Cependant, à Belfast, le principal parti protestant d'Irlande du Nord, *le Parti* unioniste officiel, a annoncé mercredi son intention de réintégrer l'Assemblée régionale de la province.

Le leader du parti, M. James Molyneaux, a déclaré qu'il estimait de son devoir de remplir *« le vide du pouvoir » laissé en Ulster après* la déclaration de M. James Prior, secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, qui pourrait quitter rapidement ses fonctions. Le Parti unioniste officiel s'était retiré de l'Assemblée régionale consultative en novembre dernier à la suite de l'attentat dans une église pentecôtiste de Darkley (sud de l'Ulster) qui avait fait trois morts et sept blessés.

Le retrait des unionistes officiels, qui disposent de 26 sièges sur 78, avait paralysé le fonctionnement de l'Assemblée.L'assemblée est boycot*tée par les 14 élus catholiques mo*dérés du Parti travailliste social-démocrate et par les cinq du Sinn Fein, branche *politique* de l'IRA provisoire.

Les déclarations de M. Rostropovitch

(Suite de la première page.)

» Ce peut être le souci que les dirigeants ont des intérêts de leurs compatriotes. Mais il existe aussi des *obligations morales. Je pense que* tous les chefs d'Etat du monde libre devraient réunir leur force pour sauver cet *homme. Je suis sûr que* le fait de lui sauver la vie est plus important pour nous tous que quelques avantages financiers ou quelques profits politiques temporaires.

– *Pensez-vous que le président Mitterrand doive aller à Moscou dans les circonstances actuelles ?*

– Le voyage en lui-même n'est pas un problème. Tout dépend de ce *dont il va parler et comment il va* parler avec les dirigeants soviétiques.

– *Avez-vous des informations sur la situation exacte de M. Sakharov ?*

– Malheureusement aucune.

– *Quel souvenir gardez-vous de lui ?*

– Quand j'étais encore à Moscou, *nous étions très proches*. Ses yeux sont ceux d'un saint homme. Je ne connais personne au monde qui *ait un regard comme lui. Je l'ai connu* à une époque où il commençait à perdre tous ses privilèges (d'académicien). Il a choisi ce chemin de croix en sachant parfaitement ce qui l'attendait. Il a *d'abord été changé* en un homme normal qui faisait la queue pour les pommes de terre. Comme *moi. Nous étions voisins à la datcha*. Maintenant, sa situation est plus mauvaise que la normale. Et toutes ses *souffrances sont pour nous*. C'est pourquoi je considère que nous sommes tous responsables de sa vie.

Propos recueillis par
DANIEL VERNET.

● *La belle-fille de Sakharov reçue par le pape.* – Jean-Paul II *« nous a promis son appui »*, a dit Mme Tatiana Bonner, qui a rencontré le souverain pontife mercredi 23 mai avant l'audience générale. *« C'est une rencontre qui nous a beaucoup émus*, a-t-elle déclaré. *Nous avons été touchés par la cordialité de Jean-Paul II. Il a manifesté beaucoup d'intérêt pour mes parents. Il semble très bien informé de ce qui se passe. »* Le Saint-Père, a-t-elle ajouté, *« a dit que les souffrances de mes parents ont une signification que l'ont peut qualifier de symbolique »*.

Mme Bonner, qui avait été reçue samedi par le président de la République, M. Sandro Pertini, et *mardi* par le chef du gouvernement, M. Bettino Craxi, s'est déclarée *« convaincue qu'ils profiteront de toutes les possibilités »* pour agir en faveur d'Andrei Sakharov et d'Elena Bonner. – *(AFP.)*

● *Le voyage de M. Mitterrand en URSS : une « décision difficile », selon M. Poperen.* – M. Jean Poperen, secrétaire national du Parti socialiste, a estimé, jeudi, que le voyage du *président* de la République en URSS est une *« décision difficile à prendre »*. Ce qui se passe *« à l'égard du ménage Sakharov pose un problème »* au président, a déclaré M. Poperen à France-Inter. *« C'est bien pourquoi, à l'heure actuelle, une décision définitive n'est pas prise. »* En réponse à une question sur les garanties que M. Mitterrand pourrait obtenir sur le sort des Sakharov, M. Poperen a répondu que les *« dernières évolutions de cette affaire ne permettent pas vraiment d'espérer de telles garanties »*.

PROCHE-ORIENT

Israël

Vingt-cinq membres du « réseau terroriste juif » sont inculpés par un tribunal de Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. – Le tribunal de district de *Jérusalem* a *inculpé* mercredi 23 mai pour *« appartenance à une organisation hostile »* vingt-*cinq membres du réseau terroriste* juif mis au jour à la fin d'avril. Six d'entre eux sont accusés de meurtre avec préméditation et risquent la détention à perpétuité. Ils avaient pris part en juillet 1983 à la fusillade contre le collège islamique de Hébron qui fit trois morts et trente-*trois blessés*.

Les autres chefs d'accusation portés contre les membres du réseau sont les suivants : tentative de meurtre, *actes de sabotage*, vols d'armes, détention illégale d'explosifs. Quinze inculpés se voient reprocher leur participation à la série d'attentats ayant grièvement blessé, en juin 1980, deux maires de Cisjordanie : MM. Karim Khalaf et Bassam Chakaa. Ces élus appartenaient à l'époque au *« comité d'orientation nationale »*, organisme dissous par la suite parce que les autorités *voyaient en lui une « couverture »* légale pour les activités de l'OLP en Cisjordanie.

Il s'avère que le réseau clandestin avait à *l'origine projeté d'attaquer* six notables du comité. Pour diverses raisons, la moitié des atten*tats n'ont pu être perpétrés*. Certains des inculpés avaient attaqué une école et deux mosquées. D'autres en*fin sont tenus* pour responsables de la tentative d'attentat, en janvier, contre l'esplanade des mosquées à Jérusalem, troisième lieu saint de l'Islam, et du sabotage de six autobus arabes le 27 avril, affaire qui précipita le démantèlement du réseau.

Les noms des inculpés n'ont toujours pas été rendus publics. Selon l'acte d'accusation, ceux-ci opéraient par groupes de trois. Le parquet a l'intention, lors du procès, de faire connaître plus de soixante-dix témoins à charge. Fondateur du *Goush Emounim* (Bloc de la Foi), arrêté depuis dix jours, le rabbin Moshe Levinger ne figure pas, pour l'*instant, parmi les prévenus*. Le tribunal a indiqué cependant qu'il procéderait, jeudi, à deux nouvelles inculpations. « *Nous avons avoué* – a déclaré l'un des membres du réseau – *parce que nous sommes fiers de ce que nous avons fait. Nous transformerons notre procès en procès politique* ».

Les inculpés jouissent, en tout cas, d'un certain soutien, parmi les colons de Cisjordanie. Une pétition en faveur de la candidature de membres du réseau aux *prochaines* élections législatives a même recueilli les deux mille-cinq cents signatures *exigées par* la loi. La commission électorale a délivré à leurs avocats les formulaires d'inscription adéquats.

Compromis entre le Herout et le Parti libéral

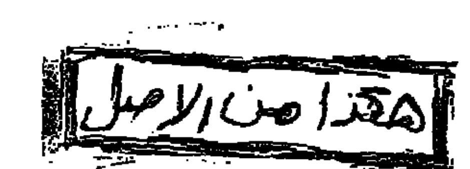
Sur le plan politique, la bataille électorale bat son plein. Après avoir rué dans les brancards (*le Monde* du 23 mai), le Parti libéral est finalement rentré dans le rang. Le partenaire du Herout au sein du Likoud, coalition au pouvoir depuis 1977, a *choisi de ne pas faire cavalier seul* lors des prochaines élections législatives, et les deux formations présen*teront donc une liste commune*.

La crise avait été *provoquée* par le Herout. Celui-ci exigeait que le nombre de mandats alloués aux *libéraux* fût sensiblement réduit. Il préconisait en outre la fusion totale des deux *formations avant le scrutin*. Refusant ces demandes, le chef du Parti libéral, M. Itzhak Modai, avait menacé de rompre l'alliance. Après de multiples tractations et marchandages, la brouille s'est dissipée. Le *comité central du Parti libéral* s'est prononcé, mercredi 23 mai, pour le maintien de l'alliance. Le Herout avait, *il est vrai*, lâché du lest en renonçant notamment à son exigence d'une fusion immédiate. Il a seulement obtenu que la représentation libérale sur la liste commune soit très légèrement rognée.

Aucune des deux composantes du Likoud n'avait intérêt à la rupture. En se présentant seul devant l'électeur, *le Parti libéral eût sans doute* été réduit, dans la prochaine Knesset, à la portion congrue. Le parti de M. Shamir *ne pouvait*, pour sa part, prendre le risque de priver la coalition de quelques mandats cruciaux avant la bataille qui s'annonce déjà fort difficile. De plus, les deux partenaires avaient conscience en étalant leurs divisions, de faire le jeu du Parti travailliste qui a su, lui, ressouder son unité.

La crise qui agite le Likoud depuis des semaines n'aura été au bout du compte que l'une de ces parties de poker menteur qu'affectionnent les hommes politiques israéliens.

J.-P. LANGELLIER.



PROCHE-ORIENT

LE CONFLIT DU GOLFE

Le président Saddam Hussein menace de « détruire » l'île de Kharg

Tandis que le vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam, arrivait mercredi 23 mai à Téhéran, pour y marquer la volonté de Damas d'œuvrer *« pour prévenir une extension de la guerre du Golfe »*, le président Saddam Hussein relançait la tension en annonçant que *« l'Irak sera prochainement en possession d'armes susceptibles de détruire l'île de Kharg »*, principal terminal pétrolier iranien. M. Hussein a ajouté que la *« nouvelle arme »* lui permettra de *« détruire l'économie de l'Iran en mer et sur terre »*.

FORTE BAISSE DES EXPORTATIONS IRANIENNES

Le marché pétrolier était calme le 23 mai et les prix spots étaient pratiquement retombés à leur niveau antérieur aux dernières attaques de navires par les Irakiens et le Iraniens, malgré l'inquiétude exprimée par le premier ministre japonais M. Nakasone et son intention de faire d'une gestion commune des stocks des pays industrialisés le sujet essentiel du sommet des Sept qui doit se tenir à Londres dans quinze jours.

Selon les milieux pétroliers, le blocus des ports iraniens par l'Irak commencerait à faire son effet. Les exportations de pétrole par l'Iran seraient en effet tombées à 800 000 barils par jour contre 1,8 million au début du mois d'avril. Ce phénomène pourrait être accentué par l'appel du syndicat des marins britanniques à refuser de se rendre au port de Kharg. Les rotations vers ce terminal pétrolier sont d'ailleurs « extrêmement confidentielles » *et les superpétroliers offerts pour cette destination le sont à des coûts doubles ou triples d'il y a deux semaines. Il reste à savoir si la réussite de la stratégie irakienne ne va pas entraîner* « une logique du pire », *comme on le craint à Paris. Les marchés pétroliers eux, apparemment, ne le pensent pas.*

Le chef de l'Etat irakien a réaffirmé que son pays était décidé à resserrer le blocus du terminal de Kharg et à attaquer tout pétrolier qui s'approcherait de la zone d'exclusion maritime décrétée par l'Irak en août 1982. *« Nous avons*, a-t-il ajouté, *donné à tous, y compris aux institutions internationales, le temps nécessaire pour agir et mettre un terme au conflit irako-iranien. »*

Interrogé sur l'éventuelle intervention des Etats-Unis dans la région, il a affirmé que *« les pays arabes du Golfe étaient capables de s'opposer à toute agression »*, précisant que *« l'aviation irakienne et celle des pays arabes du Golfe sont à même de détruire l'Iran au cas où Téhéran poursuivrait son agression dans la région »*.

Dès son arrivée à Téhéran, M. Khaddam a tenu à écarter certaines spéculations sur l'objet de sa visite en affirmant que la Syrie était toujours *« aux côtés de l'Iran »* dans la guerre avec l'Irak et *« le restera »*. Accompagné du chef de la diplomatie syrienne, M. Farouk El Chareh, il a remis un message du président Hafez El Assad au président Ali Khamenei. *« L'impérialisme a l'intention d'intervenir dans la région et d'étendre la guerre. A ce sujet, nous avons apporté un message de notre président au chef de l'Etat iranien. La situation dans la région est trop troublée, il était nécessaire que nous consultions les autorités de la république islamique d'Iran »*.

Il n'empêche que Damas s'était refusé jusqu'à présent à entreprendre auprès de Téhéran une quelconque initiative pouvant prévenir l'effondrement de l'Irak, son ennemi. Le quotidien gouvernemental syrien *Tichrine* avait cependant laissé entrevoir un certain assouplissement de la position de Damas en affirmant que le rôle de la Syrie était désormais d'empêcher que d'autres Etats riverains du Golfe *« ne s'enlisent dans cette guerre folle »* et que Damas entendait éviter des *« répercussions négatives »* sur les *« frères arabes »*, les *« amis iraniens »* et *« repousser toute tentative américaine de dominer la région du Golfe »*. La veille, le même *Tichrine* avait souligné que la Syrie n'était *« pas du tout alignée sur une partie contre l'autre »*.

L'infléchissement de la politique de Damas à l'égard du conflit du Golfe semble être le résultat d'une double pression, de la part de l'Arabie Saoudite, dont un émissaire a été reçu mardi dans la capitale syrienne, et de Moscou, qui redoute que l'extension du conflit ne serve *« les intérêts de l'impérialisme américain »*. La démarche syrienne répond d'ailleurs aux préoccupations de Téhéran qui souhaite résoudre par la négociation le problème de la libre circulation du pétrole dans le Golfe.

Pour mener à bien sa mission, la Syrie dispose d'atouts indéniables. En fermant, en 1982, l'oléoduc permettant à l'Irak d'exporter son pétrole via son territoire, elle a apporté à Téhéran une aide considérable dans sa politique d'asphyxie de l'économie irakienne. En contrepartie, l'Iran signait un accord pour la fourniture de pétrole à Damas à des conditions privilégiées. Cet accord, qui vient d'être renouvelé et élargi dimanche lors de la visite à Téhéran du ministre syrien de l'économie, prévoit d'étaler la dette syrienne, de 993 millions de dollars pour les livraisons de 1982-1983, sur cinq ans, à partir de 1985, et de livrer cette année cinq nouveaux millions de tonnes, dont deux avec un rabais de 2,5 dollars par baril, et un million gratuitement *« pour l'effort de guerre contre Israël »*.

L'obstacle majeur que doivent affronter les émissaires syriens reste la détermination des dirigeants iraniens à poursuivre *« jusqu'à la victoire finale »* la guerre avec le régime irakien, aucune concession n'étant à attendre sur ce point. — *(AFP, Reuter.)*

WASHINGTON SUSPEND SON PROJET DE CRÉATION D'UNE FORCE JORDANIENNE D'INTERVENTION RAPIDE

Washington *(AFP)*. — Le gouvernement américain a demandé au Congrès de repousser à une date ultérieure toute décision sur le projet controversé de création d'une force jordanienne d'intervention rapide, a annoncé mercredi 23 mai le département d'Etat.

Ce projet, qui prévoit le financement et l'entraînement par les Etats-Unis d'une force jordanienne susceptible d'intervenir rapidement en cas de crise grave dans le Golfe, a simplement été différé et n'a pas été annulé, a souligné le porte-parole du département d'Etat, M. John Hugues. Les gouvernements américain et jordanien ont décidé de procéder *« à un réexamen du projet et de son coût »*, a précisé le porte-parole.

Il a ajouté que en fonction des résultats de ce réexamen, le président Reagan pourrait demander de nouveau au Congrès d'approuver des crédits de 220 millions de dollars pour la constitution de cette force.

Le projet s'était heurté au cours des derniers mois à une vive opposition, tant en Israël que parmi les défenseurs de l'Etat hébreu au Congrès. En mars, le président Reagan avait renoncé à la vente de mille six cent treize missiles antiaériens Stinger à la Jordanie, dans l'espoir de sauver le projet de création d'une force d'intervention jordanienne.

DIPLOMATIE

M. Tchernenko a exprimé son soutien aux projets diplomatiques du maréchal Kim Il Sung

De notre correspondant

Moscou. — Dans la biographie de M. Kim Il Sung, agrémentée d'une photo, qui ornait, mercredi 23 mai, la première page de la *Pravda* pour son arrivée à Moscou, on pouvait lire que le dirigeant nord-coréen *« avait visité à maintes reprises l'URSS »*. Le précédent voyage de M. Kim Il Sung dans la capitale soviétique remonte pourtant... à 1961. Le « grand leader », pour reprendre la terminologie officielle, a la mémoire longue et n'aurait pas apprécié le sermon contre le culte de la personnalité que lui avait infligé, en 1956 à Pyong-Yang, Leonid Brejnev, alors chef de la délégation soviétique au troisième congrès du parti du travail nord-coréen.

Les susceptibilités personnelles ne suffisent pas cependant à expliquer une aussi longue absence. Pratiquant un superbe isolement, M. Kim Il Sung s'est tenu pendant des années à l'écart des rivalités entre les deux grands du monde communiste, tout en fréquentant davantage son « voisin » chinois. Les ouvertures de la Chine en direction de la Corée du Sud et l'essor économique remarquable de cette dernière l'obligent à rééquilibrer sa position et à se rapprocher de l'URSS, seule capable, apparemment, de lui fournir l'aide technique, financière et militaire dont il a besoin.

L'arrivée à Moscou de M. Kim Il Sung pour cette visite de recentrage ne manquait pas d'originalité puisque, malgré la distance, le dirigeant nord-coréen avait choisi le train comme moyen de transport. Depuis son départ de Pyongyang, le 18 mai, il a été salué à chaque étape de son voyage par des officiels soviétiques et a su rendre cette politesse en s'arrêtant quelques heures à Krasnoïarsk, la ville natale de M. Tchernenko, en Sibérie.

M. Kim Il Sung ne reste que quarante-huit heures à Moscou et poursuit ensuite son voyage, toujours par le train, dans plusieurs pays d'Europe de l'Est. Seule l'étape polonaise a déjà été annoncée. Le dirigeant nord-coréen devrait ensuite reprendre le chemin de Pyongyang en faisant à nouveau escale à Moscou.

M. Kim Il Sung a été fort bien accueilli et ne devrait pas craindre cette fois — de la part de M. Tchernenko en tout cas — de remarques sur le culte de la personnalité. Dans le toast prononcé en son honneur, mercredi soir, lors du banquet offert au Kremlin, le dirigeant soviétique a longuement évoqué la *« fraternité d'armes »* entre la Corée du Nord et l'URSS.

L'« hégémonisme » chinois

M. Tchernenko a souhaité l'extension de la coopération entre les deux pays *« non seulement dans le domaine économique, mais (...) dans la sphère de l'activité internationale »*. Le chef du Kremlin a ajouté que l' *« l'URSS intervenait avec constance pour la réunification de la Corée par la voie pacifique (...) après le retrait des troupes américaines de la Corée du Sud. »* Ces deux phrases sont à rapprocher l'une de l'autre. Moscou apporte ainsi son soutien à la position nord-coréenne dans les grandes manœuvres diplomatiques qui se dessinent en Extrême-Orient. Si Pékin envisageait, contre le vœu de Pyongyang, de participer à des conversations entre les Etats-Unis et les deux Corées, l'URSS serait évidemment, dans cette affaire, du côté des Coréens du Nord.

M. Tchernenko, confirmant la fraîcheur actuelle des relations soviéto-chinoises, a d'ailleurs évoqué les dangers que font, selon lui, courir à l'Asie du Sud-Est *« l'impérialisme et l'hégémonisme »* ; cette dernière expression est en URSS le mot de code désignant la Chine. *« Nous sommes favorables à l'assainissement et à l'amélioration de nos relations avec la Chine mais pas au détriment de pays tiers »*, a précisé M. Tchernenko. Il a rappelé à son hôte la proposition soviétique émise lors du vingt-sixième congrès en 1981 de *« négociations avec tous les pays intéressés sur les mesures de confiance en Extrême-Orient »*.

Au fond, Pyongyang a le même intérêt que Moscou à ne rien précipiter, et M. Tchernenko allait certainement dans le sens souhaité par son visiteur en affirmant qu'on ne peut pas régler les problèmes asiatiques *« en un bref délai au moyen d'une seule conférence et d'un seul accord »*.

Dans sa réponse, M. Kim Il Sung a eu les mots qui convenaient pour exprimer son soutien à Moscou face à la *« politique aventuriste fondée sur la recherche d'une position de force menée par les impérialistes »*. Il a rappelé sa proposition de *« pourparlers tripartites entre la Corée du Nord, les Etats-Unis et la Corée du Sud, pour relâcher la tension, écarter le risque de guerre sur la péninsule de Corée et assurer les conditions préalables à une réunification pacifique du pays »*. La Chine n'est donc toujours pas invitée à ces « pourparlers », ce qui ne peut que plaire à Moscou.

DOMINIQUE DHOMBRES.

M. HENRI RÉTHORÉ EST NOMMÉ AMBASSADEUR EN GUINÉE

Le conseil des ministres a nommé, mercredi 23 mai, M. Henri Réthoré au poste d'ambassadeur en Guinée, en remplacement de M. Omnès.

[Né en 1928, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Réthoré a été intégré en 1958 dans le corps des conseillers et secrétaires des affaires étrangères. Il a été notamment en poste à Alger de 1964 à 1971, délégué dans les fonctions de sous-directeur de la coopération technique au Quai d'Orsay de 1971 à 1977, puis premier conseiller à Abidjan. Depuis novembre 1979, il était consul général à Québec.]

Des Israéliens vont aider Sri-Lanka à la lutte antiguérilla

Colombo *(Reuter)*. — Sri-Lanka, qui avait rompu ses relations diplomatiques avec Israël, il y a quatorze ans, est sur le point d'autoriser *« une présence israélienne limitée »* à Colombo de telle sorte que des experts israéliens puissent entraîner les forces gouvernementales antiguérilla, a-t-on appris le mercredi 23 mai de source diplomatique. Les deux pays sont convenus d'ouvrir dans la capitale un « service » qui traitera des questions bilatérales, sous la protection de l'ambassade des Etats-Unis, conformément à la convention de Vienne. Un porte-parole de l'ambassade américaine a déclaré que ce service serait indépendant de l'ambassade et animé par des fonctionnaires israéliens.

Des Tamouls combattent pour la formation d'un Etat séparé dans le nord et l'est du pays.

AMÉRIQUES

El Salvador

LES ASSASSINS DE QUATRE AMÉRICAINES SONT TRADUITS DEVANT UN TRIBUNAL

San-Salvador *(AFP, AP)*. — Le procès de cinq anciens gardes nationaux accusés de l'assassinat de trois religieuses et d'une auxiliaire américaines a commencé, le mercredi 23 mai, à Zacatecoluca, à environ 60 kilomètres à l'est de la capitale.

Seulement cinq des dix jurés prévus étaient présents. Les autres ont été récusés par les avocats de la défense ou ils se sont fait excuser.

Ce procès ne devrait pas durer plus de deux jours. Il a fallu trois ans et demi de pressions des gouvernements Carter et Reagan pour qu'il ait lieu.

Les cinq accusés — un sergent et quatre gardes — avaient enlevé, le 2 décembre 1980, sur la route de l'aéroport international, les quatre Américaines, qui étaient considérées comme ayant des opinions de gauche. Ils les avaient torturées, violées, puis assassinées. Les trois religieuses avaient entre quarante et quarante-huit ans. Leur auxiliaire était âgée de vingt-sept ans. Les accusés ont été arrêtés le 29 avril 1981, inculpés et emprisonnés en février 1982. Un seul d'entre eux est passé aux aveux.

Pour l'opinion américaine, la sentence qui sera rendue est un premier test des dispositions affichées par M. José Napoleon Duarte, le président élu du Salvador, au cours de son récent voyage à Washington. M. Duarte a promis, en effet, de lutter contre les Escadrons de la mort. De retour à San-Salvador, mercredi, il a annoncé qu'il avait appelé à d'autres fonctions l'un des directeurs de la police, le colonel Nicolas Carranza, impliqué dans les activités des Escadrons.

● *Une vague d'attentats anti-américains* a eu lieu dans la nuit du mardi 22 au mercredi 23 mai à Bogota et dans d'autres villes de Colombie.

La plupart des locaux visés sont américains, et l'on estime que les auteurs des attentats entendaient dénoncer la politique de M. Reagan en Amérique centrale. L'ambassade du Honduras a été également visée. Un groupe dissident des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, procommuniste) a revendiqué certains des attentats. Un cessez-le-feu, qui a été négocié par le gouvernement de M. Belisario Betancur et les FARC, doit, en principe, entrer en vigueur le 28 mai.

AMÉRIQUES

Au Brésil, la fête est finie...

(Suite de la première page.)

Alors que le cardinal-primat du Brésil, Mgr Avelar Brandao, ne cesse de mettre en garde contre la possibilité d'un *« affrontement »*, certains journaux utilisent le vocabulaire de 1789 pour décrire ce qui vient de se passer. A les lire, c'est une armée de *« sans-culottes »* qui s'est levée, ici, sous les tropiques, pour faire tomber les dernières *« bastilles »* d'un régime qui n'en finit pas de finir.

Les mots les plus solennels ont été publiés, et ils n'ont pas fait sourire, dans ce pays où tant de gens, hier encore, ignoraient leur « citoyenneté ». Des salves de colère et d'ironie froide ont salué les députés gouvernementaux qui ont dit « non » à l'amendement à la Constitution en faveur des « directes » ou qui ont déserté la Chambre au moment du vote. Ils ont été traités de « lâches », brûlés, piétinés ou enterrés en effigie, accusés d'avoir trahi leur mandat en violant la volonté populaire. Ils sont devenus les « troglodytes » du système – ceux qui croient encore possible d'acheter des votes ou de vendre son mandat afin de maintenir les oligarchies en place.

Leur attitude s'explique aisément : le régime a ses noyaux de résistance, son « bunker », comme l'Espagne post-franquiste. Celui-ci se situe surtout, de l'avis général, dans ce qu'on appelle au Brésil la « communauté d'informations » : les services secrets des trois armes et l'organisation montée après 1964 pour contrôler la population, le SNI (Service national d'information). Le chef du SNI, le général Octavio Medeiros, est l'un des interlocuteurs quotidiens du président Figueiredo, de même que le général Danilo Venturini, secrétaire général du Conseil de sécurité nationale – deux hommes qui, par fonction, ne sont pas précisément enclins aux débats démocratiques.

Petits et grands profits

En outre, les profiteurs du système se sont multipliés en vingt ans, dans l'armée comme dans l'administration. Ils renâclent évidemment au changement. De nombreux officiers, quand ils passent à la réserve, occupent des postes lucratifs dans les organismes publics et parapublics que l'étatisation croissante de l'économie a fait proliférer. Entre eux et les technocrates du régime, des intérêts, des complicités, se sont noués. La corruption a atteint un niveau jamais égalé sous la démocratie, et les scandales financiers se succèdent : on y voit apparaître régulièrement le nom de certains ministres. Plusieurs officiers ont été impliqués dans une grave affaire de détournement de fonds. La majorité de leurs compagnons d'armes s'en indignent et souhaitent que l'armée quitte la scène politique et retourne aux casernes.

Le malaise des militaires s'est reflété dans la campagne pour l'élection, le 16 mai, du président du Club militaire, un organisme qui a joué un rôle important dans le passé. Pour la première fois depuis longtemps, un candidat se présentait au nom de l'opposition. Il s'agissait du général de réserve Antonio Carlos Serpa, un ancien de la ligne « dure », qui a obtenu environ 40 % des voix, ce qui est considéré comme un beau succès. Dans son programme, le général soutenait des positions nationalistes – notamment contre le FMI – et demandait le rétablissement des élections directes.

Le retour de M. Maluf

Le président Figueiredo semblait prêt à les accepter dès maintenant, comme le demandait l'opposition. Il s'y est *finalement refusé*. Les « durs » l'ont convaincu que la formation gouvernementale, le Parti démocratique et social (PDS), n'était pas en mesure d'emporter de telles élections et que, au cas – probable – où un opposant « radical » les gagnerait (en l'occurrence M. Lionel Brizola, gouverneur de Rio-de-Janeiro), l'esprit de revanche pourrait s'installer et le régime militaire être traîné sur le banc des accusés.

« Les militaires ne craignent pas de poursuites pour des faits liés à la répression, dit l'un des éditorialistes les plus connus de Brasilia. *En amnistiant les exilés, ils se sont aussi amnistiés eux-mêmes. Ce qu'ils redoutent, c'est que des enquêtes soient ouvertes sur les affaires de corruption. Ils ne veulent à la présidence ni d'un Brizola, capable d'ordonner de telles enquêtes, ni d'opposants plus modérés, qui pourraient en laisser prendre l'initiative. »*

L'échéance a donc été reculée de quatre ans – le délai minimum aux yeux des chefs militaires pour que l'armée organise sa retraite. Dans le projet d'amendement à la Constitution qu'il a présenté avant le vote du 25 avril afin de faire échec à celui de l'opposition, le président Figueiredo propose le rétablissement du suffrage universel pour l'élection du président de la République en 1988, en même temps qu'une série de changements substantiels, comme le choix par la population des maires des capitales de province, actuellement nommés par les gouverneurs. *« Je suis allé aussi loin que je pouvais aller »*, a-t-il dit à propos de la date choisie pour les « directes » : une façon assez claire de dire que sa liberté de mouvement était limitée. Pour le reste, a-t-il ajouté, la négociation est ouverte.

L'est-elle vraiment ? *« J'ai des doutes »*, dit un des leaders civils du régime. La conciliation est possible, en effet, si est choisie pour succéder au général Figueiredo une personnalité qui convient à la fois au PDS et à l'opposition, ainsi qu'aux militaires. Or, selon notre interlocuteur, qui utilise le vocabulaire officiel, *« la révolution ne peut se terminer qu'avec un président sorti de ses rangs »*. Cela exclut d'avance que la dernière présidence « indirecte » soit confiée à un modéré de l'opposition, comme M. Tancredo Neves, le gouverneur du Minas-Gerais, le mieux placé pour occuper cette fonction. Et cela restreint d'autant les possibilités de négociation.

La situation se complique du fait que le parti gouvernemental est profondément divisé. Cinquante-cinq de ses députés ont voté, le 25 avril, avec l'opposition en faveur des « directes ». D'autres sont favorables au *statu quo*, c'est-à-dire à l'élection du prochain chef de l'Etat par un collège restreint pour un mandat de six ans : ce sont les partisans des deux « présidentiables » du PDS ostensiblement en piste, M. Paulo Maluf, ancien gouverneur de Sao-Paulo, et Mario Andreazza, ministre de l'intérieur. Des deux, M. Maluf est celui qui compte le plus d'appuis. Homme d'affaires d'origine syro-libanaise, il bénéficierait, selon la presse, de l'aide financière de plusieurs pays arabes, qui seraient prêts à investir au Brésil si « leur » homme était élu. Opportuniste, habile à acheter les consciences, il a engrangé des soutiens dans le parti comme au-dehors. Il a reçu l'appui du stratège de l'« ouverture politique », le général Golbery, numéro deux de la présidence de 1974 à 1981, et celui, parfaitement contradictoire, de l'ancien président Medici, dont le nom est associé à la période de la pire répression.

Le 5 mai dernier, le général Medici a fait des déclarations qui ont soulevé un coin du voile sur la tactique suivie par M. Maluf. Les deux hommes venaient de se rencontrer lorsque l'ancien président a été abordé par les journalistes. Pour la première fois depuis qu'il a quitté le pouvoir il y a dix ans, il a accepté de leur répondre. Il leur a dit que la « révolution » avait été un succès jusqu'en 1974, et depuis... il laissait aux journalistes le soin de tirer leurs conclusions en comparant les taux de croissance et d'inflation des deux périodes. *« La révolution est finie »*, a-t-il conclu.

Négocier ou pas ?

De tels propos ont révélé les divisions qui règnent au sein du clan militaire, et alerté l'opposition, qui voyait déjà dans M. Maluf ce que le « système » pouvait produire de pire. Selon M. Valdir Pires, de la direction nationale du PMDB (opposition), le risque existe d'une alliance entre l'ancien gouverneur de Sao-Paulo et les secteurs les plus réactionnaires du régime, *« au nom de l'efficacité et de la compétence économiques »* prétendument incarnées par le gouvernement du général Medici. L'opposition perçoit un autre risque : qu'avec M. Maluf la politique entre au palais du Planalto sous sa forme la plus dénaturée, celle des combinaisons de couloirs, de la manipulation de l'opinion et de la répression voilée.

Aussi les partisans de la négociation gagnent-ils du terrain au sein du PMDB : ils savent, comme dit M. Valdir Pires, qu'*« il ne faut pas trop tirer sur la corde »* et qu'un coup de barre à droite, s'il est improbable, est toujours possible. M. Ulisses Guimaraes, qui a mené la bataille pour les « directes » et qui incarne la capacité de mobilisation de son parti, est tombé d'accord avec M. Tancredo Neves – l'homme du dialogue avec le régime – pour laisser à la convention nationale du PMDB, en août, le soin de dire s'il faut négocier ou pas.

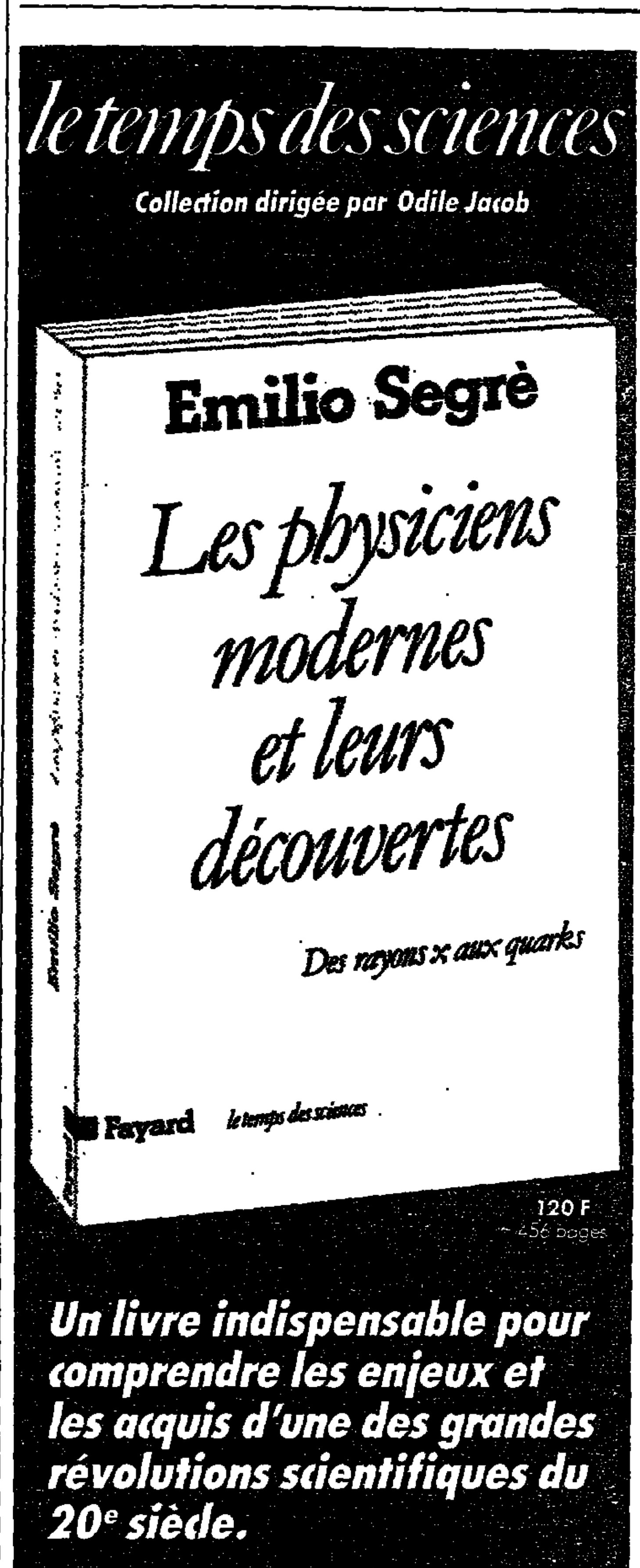
Entre-temps, l'amendement du général Figueiredo raccourcissant le prochain mandat présidentiel indirect aura été débattu au Congrès. Pour être adopté, il faudra qu'il réunisse les deux tiers des voix, ce qui paraît difficile étant donné la confusion qui règne au Parlement.

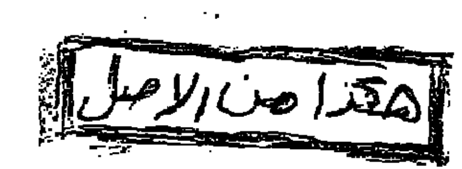
A Brasilia, la majorité des hommes politiques affirment que les règles du jeu actuelles ne sont plus viables : elles sont rejetées par le pays et elles ne se prêtent pas à une situation hérissée d'embûches comme celle d'aujourd'hui. *« Le collège électoral a été fabriqué pour entériner les choix des militaires*, disent-ils. *C'est un cadavre qui ne peut plus servir... »*

A moins... à moins que, par peur de l'impasse, surgisse un nom – ou deux – qui mette d'accord le gouvernement et l'opposition. Ce pourrait être celui d'un homme du PDS, ou bien d'une personnalité libérale, choisie hors de l'opposition (on parle beaucoup de M. Olavio Setubal, banquier de Sao-Paulo). Ce candidat de conciliation pourrait négocier avec l'opposition un programme de gouvernement, voire choisir en son sein certains ministres. Auquel cas le mode d'élection perdrait de son importance. Tel est l'un des scénarios qui circulent en ce moment à Brasilia. Il y en aura d'autres...

CHARLES VANHECKE.







هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

Etats-Unis

LE RAPPORT DU CONGRÈS SUR LE « DEBATEGATE »

Le directeur de la CIA a-t-il commis un « crime fédéral » ?

Washington *(AFP)*. — L'affaire du « Debategate » a été relancée, mercredi 23 mai, cinq mois avant l'élection présidentielle, par la publication d'un rapport du Congrès affirmant que M. William Casey, actuel directeur de la CIA, avait procuré en 1980, aux responsables de la campagne présidentielle de M. Ronald Reagan, un document de travail destiné au président Jimmy Carter.

Dans un rapport de deux mille quatre cents pages publié à l'issue d'un an d'enquête, une sous-commission de la Chambre des représentants ajoute n'avoir trouvé « *aucune preuve* » d'une implication de M. Reagan lui-même dans cette affaire, mais estime que l'utilisation de documents destinés à M. Carter constitue un « crime fédéral » et recommande la nomination d'un procureur spécial.

L'affaire du « Debategate », ainsi baptisée par analogie avec le scandale du Watergate, qui avait abouti à la démission du président Richard Nixon en 1973, a éclaté en juin 1983. La presse américaine avait alors révélé que des dossiers, spécialement destinés à préparer M. Jimmy Carter au seul débat télévisé qui devait l'opposer, à Cleveland, le 28 octobre 1980, à son adversaire républicain, étaient parvenus entre les mains des stratèges de M. Reagan.

Les responsables de la Maison Blanche avaient reconnu ce fait, mais sans expliquer comment ce document leur était parvenu. Seul M. James Baker, secrétaire général de la Maison Blanche, se souvenait qu'il lui avait été remis par M. Casey, à l'époque de la campagne de M. Reagan, ce que ce dernier démentait.

La sous-commission du Congrès, dominée par l'opposition démocrate, a donné raison mercredi à M. Baker et conclut que « *les documents préparant au débat M. Carter sont parvenus à la campagne Reagan-Bush 1980 par l'intermédiare de M. Casey* ». Mais les représentants n'identifient pas la « taupe » présente dans le camp Carter.

Le rapport du Congrès s'affirme en désaccord avec le département de la justice, qui, après avoir mené sa propre enquête, avait estimé qu'il n'existait pas de « *preuve crédible et précise d'un crime fédéral* ». « *L'utilisation de ces documents par la campagne Reagan-Bush constitue la preuve qu'un délit a été commis* », ajoute le rapport, soulignant que, selon les enquêteurs, ces dossiers « *ont été retirés des bureaux du conseil national de sécurité* ».

« *Des personnes au sein de la campagne Reagan-Bush étaient engagées dans un effort organisé pour obtenir au sein du gouvernement Carter et de la campagne Carter-Mondale des informations et des documents qui n'étaient pas publics* », ajoute le rapport.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, s'est refusé à tout commentaire avant d'avoir pris connaissance du rapport de la sous-commission de la Chambre. M. Speakes a affirmé que le président Reagan avait « *une totale confiance* » en M. Casey : « *C'est la dernière fois que nous le répétons. Nous n'allons pas jouer ce jeu* », a ajouté le porte-parole.

[Le débat télévisé de Cleveland avait constitué un tournant important dans la campagne électorale de 1980 : à une semaine du scrutin, il avait, estiment la plupart des observateurs, assuré un avantage décisif à M. Reagan sur un président Carter mis en mauvaise posture par l'échec de ses efforts pour faire libérer les otages américains de Téhéran.

Le rebondissement du « Debategate » survient à un moment délicat pour M. Reagan, qui n'a toujours pas obtenu du Sénat la confirmation au poste de ministre de la justice de l'un de ses conseillers les plus proches, M. Edward Meese, compromis dans des affaires de trafic d'influence. — N. B.

LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS S'EST PRONONCÉE CONTRE LA POURSUITE DES ESSAIS DE L'ARME ANTI-SATELLITE ASAT

Washington *(AFP, AP)*. — La Chambre des représentants a approuvé, mercredi, la poursuite du déploiement des missiles nucléaires Pershing-2 en Europe et l'accélération de la production du bombardier B-1, mais s'est prononcée contre la poursuite des essais d'une arme antisatellite.

Les représentants ont estimé qu'il n'y avait pas lieu de procéder à ces essais aussi longtemps que les Soviétiques continueraient de respecter le moratoire volontaire qu'ils se sont imposés dans ce domaine. Les représentants ont infligé ce sévère revers au président Reagan par 238 voix contre 181, à l'initiative du démocrate George Brown (Californie) et du républicain Lawrence Coughlin (Pennsylvanie). M. Reagan avait indiqué, le 2 avril dernier au Congrès, que les Etats-Unis poursuivraient leurs essais d'armes « *tueuses de satellites* ». Les problèmes posés par la vérification de l'arrêt des essais rendent pratiquement impossible un accord complet avec les Soviétiques sur le contrôle des armements, avait-il expliqué.

L'arme antisatellite, dont les représentants ont vôté l'arrêt des essais, est une fusée baptisée Asat, lancée à partir d'un chasseur F-15. L'armée américaine a déjà commencé cette année à procéder à des essais de l'Asat. En novembre prochain, les premiers tirs de l'Asat doivent être entrepris contre un ballon de la taille d'un satellite, au large des îles Wallops, en Virginie.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

La nouvelle Constitution entrera en vigueur le 3 septembre

De notre correspondant

Johannesburg. — La nouvelle Constitution adoptée le 2 novembre dernier par les deux tiers des électeurs blancs entrera en vigueur le 3 septembre prochain, a annoncé le 23 mai le ministre du développement constitutionnel, M. Chris Heunis. Ce texte prévoit d'associer partiellement à l'exercice du pouvoir les communautés métisse et indienne — soit respectivement 2,6 millions et 850 000 personnes — au sein d'un Parlement qui sera composé de trois Chambres : une pour les 178 députés blancs, une pour les 85 « *représentants métis* » et une pour les 45 « *délégués indiens* ». Les 25 millions de Noirs restent toujours exclus des institutions politiques. Les Métis et les Indiens éliront respectivement les 22 et 28 août prochain les futurs membres des deux nouvelles Chambres. Toutes trois légiféreront séparément pour les affaires concernant leur propre communauté et voteront chacune à leur tour sur des textes relevant des affaires dites « *générales* ».

Le nouveau président de la République — qui, désormais, cumulera les fonctions de chef de l'Etat et de chef du gouvernement — aura pour tâche de décider, au coup par coup, quelles affaires seront d'ordre communautaire ou général. Il sera désigné le 5 septembre par un collège de 88 grands électeurs, et la nouvelle Assemblée tricamérale sera officiellement inaugurée le 18 septembre. C'est également à cette date que sera mis en place le « *Conseil du président* », organisme de 60 membres. L'instauration de cette nouvelle Assemblée soulève, d'ores et déjà, de nombreux problèmes pratiques. Il a fallu construire des bâtiments séparés pour les nouveaux députés de couleur, et ceux-ci ne pourront ni voyager ni prendre leurs repas avec leur collègues blancs. L'intégration politique même minime s'arrête toujours aux frontières de l'apartheid.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *Le MRAP appelle à une manifestation contre la visite de M. Botha.* — Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples dénonce la présence de M. Pieter Botha, premier ministre sud-africain, aux côtés du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, M. Jean Laurain, lors d'une cérémonie, le 7 juin prochain (*le Monde* du 19 mai), qui doit commémorer le quarantième anniversaire du débarquement des troupes alliées en France. Le MRAP appelle à manifester contre « *un personnage dont les amis applaudirent Hitler* ».

Haute-Volta

Le gouvernement serait gravement divisé

Pour la première fois depuis le coup d'Etat du 4 août dernier et l'arrivée au pouvoir du Conseil national de la révolution (CNR), que préside le chef de l'Etat, le capitaine Thomas Sankara, la presse voltaïque a fait état, mercredi 23 mai, de graves dissensions au sein du gouvernement. Elle a également mis en cause l'activité de l'une des principales composantes du CNR, la Ligue patriotique pour le développement (LIPAD — d'inspiration marxiste-léniniste). Lundi, le capitaine Sankara avait démis de ses fonctions le ministre de la jeunesse et des sports, M. Ibrahima Kone, ainsi que deux officiers supérieurs, les commandants Adama Ouedraogo et Appolinaire Kambou Sie, qui avaient été rayés des cadres de l'armée de terre après avoir été reconnus coupables de corruption par un « *tribunal révolutionnaire populaire* ». Revenant sur l'éviction de M. Kone, le quotidien gouvernemental *Sidwaya* écrit que l'ancien ministre « *chargé d'organiser la « journée anti-impérialiste » de la jeunesse en Haute-Volta* », le 20 mai dernier, aurait cherché à en faire « *une démonstration de puissance et à consolider une organisation* », la LIPAD, dont il es membre (et qui détient au moins huit portefeuilles dans le gouvernement).

Enfin, le 20 mai, une explosion a détruit un dépôt de munitions à Po, la deuxième ville du pays, située à 120 kilomètres au sud de Ouagadougou, où se trouve le centre national d'entraînement commando (CNEC), que commande le « numéro deux » du régime voltaïque, le capitaine Blaise Compaoré. Cette explosion aurait fait plusieurs blessés. Ce sont les troupes du CNEC, dirigées par le capitaine Compaoré, qui avaient permis au capitaine Sankara de prendre le pouvoir le 4 août 1983. — *(AFP, Reuter.)*

ASIE

Afghanistan

Défection d'un diplomate de haut rang

Islamabad *(AP, AFP)*. — L'ancien chargé d'affaires afghan à Moscou, M. Abdul Majid Mangal, s'est réfugié avec sa famille au Pakistan et a dénoncé la politique de « destruction » de son pays entreprise, selon lui, par les Soviétiques. Diplomate de carrière, M. Mangal avait fait partie de la délégation qui avait conclu, le 5 décembre 1978, l'accord que les Soviétiques devaient invoquer pour justifier l'invasion de l'Afghanistan, en décembre 1979. Il avait été, pendant trois ans, chargé d'affaires à Moscou, avant de regagner Kaboul il y a six mois, pour y prendre la responsabilité des relations avec l'ONU.

« *J'ai dû abandonner mon poste au ministère des affaires étrangères à Kaboul*, déclare M. Mangal dans un texte remis à la presse, *en signe de protestation contre l'occupation de l'Afghanistan par les Soviétiques, la destruction de mon pays par les forces d'occupation et le génocide de mes concitoyens par les troupes soviétiques. La politique étrangère de mon pays est totalement inféodée à la volonté de Moscou et tous les pouvoirs sont totalement entre les mains des Soviétiques.* » M. Mangal a précisé que les ressortissants soviétiques pénètrent désormais en Afghanistan sans visa et que l'ambassade afgane à Moscou « *n'a pratiquement pas d'autre fonction que d'accueillir des invités et de se livrer à des taches protocolaires* ».

D'autre part, le parti de la résistance Hezbi Islami (groupe Khales) a affirmé, le 23 mai, à Peshawar, avoir mis des hélicoptères et des chasseurs-bombardiers hors de combat au cours d'une attaque nocturne, dans le courant du mois, contre la base aérienne soviétique de Bagram, au nord de Kaboul.

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

● LE GOUVERNEMENT GONZALEZ SE RALLIE A UNE PROPOSITION DE SIX PAYS EN FAVEUR DU DÉSARMEMENT. — L'Espagne s'est officiellement ralliée le mercredi 23 mai à la proposition faite par l'Argentine, la Grèce, l'Inde, la Suède, le Mexique et la Tanzanie en faveur du désarmement et qui demande aux grandes puissances de reprendre le dialogue afin de réduire la tension dans le monde. — *(AFP.)*

Kenya

● L'AFFAIRE DU CARGO GREC « GARYFALLIA ». — Les onze Kényans jetés à la mer par l'équipage du cargo grec, le 17 mars dernier (*le Monde* des 16 et 17 mai), « *étaient employés à bord du cargo et non passagers clandestins* », a affirmé, mercredi 23 mai, à Athènes, le chef d'une mission kenyane venue en Grèce enquêter sur les faits. « *Quelque chose a mal tourné* » entre les onze Kényans et le capitaine « *et c'est pourquoi ils ont été jetés par-dessus bord* », a ajouté M. Teddy Aswami, procureur général-adjoint de la République. Selon M. Aswami, il est impossible que onze adolescents aient pu monter clandestinement à bord, comme l'affirment quatre marins du bateau, étant donné que le cargo était au mouillage en rade du port de Mombasa et non à quai. Le capitaine du *Garyfallia*, son second et huit membres de l'équipage attendent en prison leur procès, dont la date n'a pas encore été fixée. — *(AFP.)*

RFA

● ÉLECTION DE M. VON WEIZSAECKER A LA PRÉSIDENCE DE LA RFA. — M. Richard von Weizsaecker, ancien bourgmestre de Berlin-Ouest, a été élu le mercredi 23 mai président de la République fédérale d'Allemagne par 832 voix, soit 80 % des délégués à l'Assemblée fédérale. Toutes les formations politiques, à l'exclusion des Verts, lui avaient apporté leur soutien (nos dernières éditions datées 24 mai).

Tchécoslovaquie

● CONDAMNATION. — M. Ladislav Lis, l'un des principaux dissidents tchécoslovaques, a été condamné, mercredi 23 mai, à trois mois de prison pour infraction au régime de liberté surveillée qui lui avait été imposé pour trois ans depuis le 4 mars dernier. Il avait quitté Prague sans demander l'autorisation de la police mais en la prévenant simplement. M. Lis, l'un des premiers signataires de la Charte 77, a purgé une peine de quatorze mois de prison pour « *incitation à la rébellion* ». — *(AFP.)*

La Guinée en convalescence

II. – « Tout est foutu »

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE POMONTI

Depuis la mort du président Sekou Touré et le coup d'Etat qui a mis fin au régime civil, la Guinée fait l'inventaire de son passé. Cette brusque libération de la parole révèle à jour les atrocités qui ont été commises dans ce pays pendant un quart de siècle. Mais les anciens dirigeants, aujourd'hui emprisonnés, vont vraisemblablement passer en jugement et leurs « confessions » risquent de remuer beaucoup de boue... (*le Monde* du 24 mai).

Conakry. – Désolation, vétusté, manque de médicaments et absence d'équipement. *« Plutôt des pénitenciers que des hôpitaux »*, selon *Horoya*, publication *du ministère de l'information.* En visitant, voici quelques jours, les centres hospitaliers d'Ignace-Deen, de Donka et de la Cité de solidarité, le nouveau chef de l'Etat, le colonel Conté, a pu constater la misère des pensionnaires et, plus généralement, l'absence d'infrastructure sanitaire dont souffre la Guinée.

La grande gare de la capitale, aux hangars rouillés et aux bâtiments délabrés, semble avoir été à moitié abandonnée à la suite d'un bombardement. Conakry croule sous la poussière. La plupart des bâtiments publics n'ont pas été repeints depuis des années. Çà et là, les carreaux manquent aux fenêtres, des toitures s'effondrent, des égouts sont bouchés. A quelques exceptions près, le parc automobile du pays ressemble à une incroyable collection de voitures d'occasion rafistolées avec les moyens du bord et qui, pourtant, continuent de rouler.

« Tout est foutu », a dit le premier ministre, le colonel Diarra Traoré, lors de sa première conférence de presse. *« On vivait mieux avant »*, entend-on souvent à Conakry. Les caisses de l'Etat sont vides. La dette extérieure est évaluée à 1,6 milliard de dollars, *dont un bon tiers à l'égard de* l'Union soviétique. Le syli, la monnaie locale, a repris du poids depuis le coup d'Etat militaire du 3 avril, sans doute parce que la confiance est en partie revenue, notamment dans les milieux commerciaux libanais. Mais, sur le marché parallèle, il ne vaut toujours que le cinquième de son cours officiel. De toute façon, les quatre cinquièmes des transactions se font en devises.

Ces dernières années surtout, Sekou Touré donnait l'impression de ne garder qu'un œil sur la Guinée pour s'assurer seulement que son arrière-cour était tranquille. Sur le plan économique, la politique d'ouverture – le rapprochement avec les pays occidentaux et arabes – n'avait pas eu de grands effets. *Il ne paraissait guère s'en* préoccuper. Il consacrait une bonne partie de son temps à tenter de se donner sur la scène internationale une nouvelle image de « sage africain ». Il essayait de sauver « son » sommet de l'OUA – organisation qu'il avait cessé de bouder en 1978 – afin d'accéder, cette année, à la présidence annuelle de l'organisation panafricaine. Il briguait également la présidence du mouvement des non-alignés, espérant devenir par ce beau doublé « président de l'Afrique » et porte-parole du *tiers-monde*.

Entre-temps, la Guinée plongeait lentement mais sûrement dans un univers surréaliste. Depuis la révolte des femmes, en 1977, Sekou Touré avait été contraint de libéraliser le petit commerce. Mais les réformes en étaient restées là. En établissant l'inventaire de ce qui leur a été légué, les militaires sont sévères. *« L'économie a été sabotée »*, estime le président du CMRN (Comité militaire de redressement national), le colonel Conté, un homme discret mais qui suit de très près les affaires de l'Etat.

Prébendes et bakchichs

Fournissant 97 % des recettes à l'exportation, la bauxite rapporte à l'Etat environ 200 millions de dollars par an car l'un des gisements, celui de Kindia-Debele, mis en exploitation par les Soviétiques en 1974, sert à rembourser les investissements soviétiques sur place ainsi que des dettes contractées par Conakry à l'égard de Moscou. L'exploitation des gisements de diamant et d'or est l'objet d'une fraude généralisée. Les exportations de produits agricoles sont inexistantes alors que la Guinée exportait en 1960 cent vingt mille tonnes de bananes. Dans ces conditions, le fait que la balance commerciale soit à peu près équilibrée démontre surtout que la Guinée a été privée de tout, à commencer du matériel indispensable à une marche satisfaisante de l'économie.

Entêtement ou réflexe ? Sekou Touré aura tenu jusqu'à la fin, mais plutôt comme un rite qui faisait somnoler ses auditoires, un discours de plus en plus creux – et insupportable – sur la création de l'*« homme nouveau »*. Les nouveau-nés devaient être, sur-le-champ, inscrits par leurs pères au parti-Etat (PDG, Parti démocratique de Guinée), la cotisation s'évanouissant le plus souvent dans les poches des cadres du parti. Les paysans devaient, de leur côté, payer en nature une partie de leurs impôts, et la révolte avait grondé, à plusieurs reprises *ces derniers mois, en* brousse. Tout le système était contrôlé par des milliers d'indicateurs à la solde de la famille de Sekou Touré, lequel agençait jusqu'aux mariages de ses proches collaborateurs pour renforcer l'oligarchie au pouvoir. *« Il dressait le fils contre le père et l'élève contre le maître »*, nous dit un étudiant, dont le grand-père a passé plusieurs années au camp Boiro.

Le système du parti-Etat avait généralisé la confusion. On ignore aujourd'hui le nombre des fonctionnaires ainsi que celui des employés de près d'une centaine de sociétés d'Etat, qui sont presque toutes déficitaires. Théoriquement, tout le monde devrait avoir droit à des rations de riz et quelques autres produits de base. Mais une bonne partie de ces marchandises sont détournées dès leur arrivée dans le port de Conakry, où le service des douanes aurait besoin d'être entièrement réorganisé. L'initiative étant découragée et les salaires insuffisants, les administrations sont vides, chacun se consacrant bien avant la fermeture officielle des bureaux, à quinze heures, à son deuxième métier. Les petits fonctionnaires s'étaient transformés en chauffeurs de taxi et les miliciens passaient le plus clair de leur temps à établir des barrages sur les routes pour taxer voyageurs et convoyeurs de marchandises. On comptait jusqu'à cinquante de ces « péages » sur le tronçon routier – 150 kilomètres – qui relie Conakry à Kindia.

La Guinée *« révolutionnaire et populaire »* de Sekou Touré était devenue le pays de la prébende et du bakchich. Pour quitter le pays, le visiteur de passage, quelle que soit la durée de son séjour, doit encore obtenir un certificat d'hébergement visé par le ministère de l'intérieur, un visa de sortie et le tampon, sur son billet de transport, du service de la régulation des douanes. Toutes ces formalités ne se font rapidement que moyennant pourboires. Ces pratiques sont passées dans les mœurs et les supprimer entamera sérieusement les revenus de milliers, sinon de dizaines de milliers de parasites. Les militaires au pouvoir se retrouvent ainsi en partie prisonniers de l'héritage qui contribue à paralyser le pays.

Une passivité générale

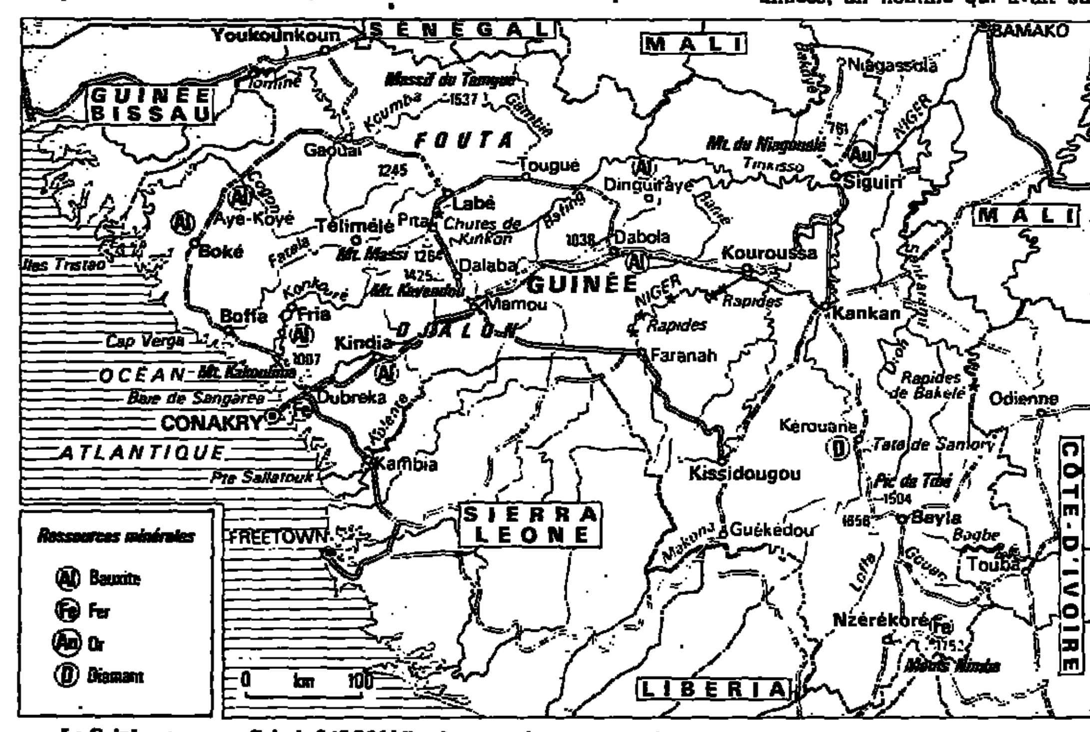
Autre handicap, la démobilisation des esprits – les gens ne croient plus à rien, ayant pris seulement l'habitude d'être *« prêts pour la révolution »*, le grand slogan de l'ancien régime, c'est-à-dire prêts à plier l'échine devant les typhons déclenchés par le guide suprême. Chez les ministres, parmi les cadres responsables et dans les rangs des experts étrangers, c'est un leitmotiv : *« Non seulement*, entend-on, *il sera très dur de remettre les gens au travail, mais ils sont devenus passifs et ont perdu tout réflexe critique. »* Le pouvoir militaire s'appuie sur le seul instrument dont il dispose : une fonction publique pléthorique qui a servi jusqu'au bout Sekou Touré. *« Ceux qui ont refusé de le faire sont morts ou exilés »*, nous a dit un Guinéen qui a longtemps fréquenté Sekou Touré, en ajoutant : *« Nous devons accepter ce fait. »*

Dresser l'état des lieux, c'est aussi constater qu'après vingt-six années de « révolution » la Guinée compte plus de 80 % d'analphabètes, que l'expérience, mal conçue et sans moyens, de réhabilitation des six principales langues *nationales – sur les dix-sept parlées du pays* – s'est soldée par un échec et qu'il faut, aujourd'hui, repenser entièrement un enseignement de très piètre qualité. Le taux réel de scolarisation est inférieur à 30 % et, dans le secondaire comme dans le primaire, une classe regroupe généralement plus de cent élèves, le plus souvent sans manuels, et qui reçoivent les leçons d'enseignants de niveaux très inégaux.

L'armée, c'était un « foutoir » disent aujourd'hui les militaires. *Pas d'armée, pas de coup d'Etat*, pensait sans doute Sekou Touré. Il avait complètement marginalisé des militaires sans équipements ni armes, huit mille hommes dont les chefs ont vieilli sans prendre de galons. Les conseillers militaires soviétiques, partis depuis quelque temps déjà, ne leur avaient donné aucun entraînement. Ils ont laissé derrière eux quelques chars, trois hélicoptères, deux Mig et de rares canons. Tout cela a rouillé sous les tropiques. Certains officiers ont disparu dans les geôles du régime. Les casernes sont dans un état pitoyable. Les quelques blindés qui roulent encore ont été placés à des points stratégiques de Conakry mais leur apparition, le jour du coup d'Etat, a surtout donné la preuve que le pouvoir avait réellement changé de mains.

Actuel ministre de l'information, le capitaine Mohamed Traoré a été, plusieurs années durant, détaché comme conseiller auprès d'Amilcar Cabral à l'époque de la résistance de Guinée-Bissau contre l'armée portugaise. Il a ensuite été interné pendant trois ans au camp Boiro. Il représente son pays au sein du comité de libération de l'OUA, dont le siège est à Dar-Es-Salaam. Il n'a rien d'un jeune officier turbulent et écervelé, comme on en voit souvent dans d'autres pays africains au lendemain de coups d'Etat. La cinquantaine passée, les tempes grisonnantes et l'allure austère, il est tout le contraire d'un putschiste. Comme bon nombre de ses *collègues du CRMN – dont on* pourrait presque tracer un portrait identique, – il mesure la tâche qui attend leur groupe d'officiers vieillis sans honneurs et qui *commençaient, avant la mort de* Sekou Touré, à se réunir, car ils s'attendaient, depuis le début de l'année, à une répression dans leurs rangs.

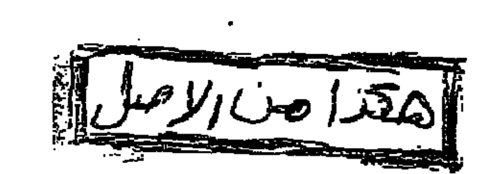
L'ancien chef de l'Etat a fait beaucoup de victimes. *« Il a dévertébré ce pays »*, nous dit un Guinéen revenu de France après vingt ans d'exil. Il a également humilié un grand nombre de ses compatriotes, épreuve commune qui pourrait aujourd'hui constituer un ciment. Il est vrai qu'en mettant au piquet, pendant des années, un homme qui avait su, dans les années 50, faire l'unanime fierté des Guinéens, la France et certains de ses alliés africains ont sans doute contribué à l'enfermer dans sa paranoïa. En tout état de cause, la Guinée va désormais subir les effets de vingt-six ans de « non-développement ». L'euphorie déclenchée par la prise du pouvoir par les militaires ne doit pas faire *trop illusion. Le pays*, exsangue, entre en convalescence et, pendant un certain temps, devra s'accommoder, au mieux, de progrès modestes avant de renouer avec le développement que les richesses de son sol et de son sous-sol permettent d'envisager.



La Guinée a une superficie de 245 856 kilomètres carrés et sa population est estimée à six millions d'habitants. Jusqu'à la mort du président Sekou Touré, la diaspora guinéenne, vivant notamment en Côte-d'Ivoire et au Sénégal, était forte de près de deux millions de personnes. La population est islamisée à 75 %. Les ressources économiques de la Guinée sont essentiellement constituées par l'exploitation de la bauxite (premier exportateur mondial) et la culture des bananes, du café et des ananas (en forte régression). Les ressources potentielles de la Guinée sont très importantes dans le domaine minier (or, diamants, voire uranium et pétrole), ce qui n'empêche pas ce pays de figurer parmi les vingt-cinq pays dont le revenu par tête d'habitant est le plus bas du monde. La France assure près de 45 % des importations guinéennes.

Prochain article :

UN BRIN D'ESPOIR.



هكذا من الأصل

Le Monde

politique

LE DÉBAT SUR L'ENSEIGNEMENT

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

« La gauche tient un nouveau langage » affirme M. Pierre Mauroy

« Lorsque, en application du troisième alinéa de l'article 49 de la Constitution, le premier ministre engage la responsabilité du gouvernement sur le vote d'un texte, le débat est immédiatement suspendu pendant vingt-quatre heures. » ordonne l'article 155 du règlement de l'Assemblée nationale. L'opposition a tourné cette disposition en poursuivant son débat avec le gouvernement sur l'avenir de l'enseignement privé, le mercredi après-midi 23 mai, à l'occasion de la séance hebdomadaire réservée aux questions d'actualité. L'UDF a consacré à ce sujet l'intégralité du temps de parole qui lui était imparti.

M. Philippe Mestre, député (UDF) de Vendée et ancien préfet, s'est étonné que les forces de police aient tenté d'intercepter la manifestation des parents d'élèves de Loire-Atlantique qui ont construit, sur la place Montparnasse, à Paris, une école privée provisoire. M. Gaston Defferre lui a répondu que les motards de la préfecture de police avaient, en fait, escorté le convoi des cars des manifestants *« comme de vrais chefs d'Etat »*.

Le ministre de l'intérieur a ajouté que c'est en accord avec le premier ministre et le président de la République qu'il avait décidé de laisser *« le chalet construit sans permis de construire en place »* mais que, si *« cette pratique »* se généralisait, il serait *« contraint de prendre d'autres mesures »*.

M. Francisque Perrut, député UDF du Rhône, est, lui, revenu sur les conditions d'organisation du débat : *« Tant de précautions prises pour limiter le droit d'expression du Parlement témoignent assez de votre embarras, peut-être de votre mauvaise conscience, en tout cas du manque de confiance dans votre majorité »*, a-t-il lancé au premier ministre.

En lui répondant, M. Pierre Mauroy a tout à la fois repris les arguments qu'il avait développés la veille et préparé l'intervention qu'il devait faire dans le débat de censure jeudi après-midi. Sous les cris de l'opposition, il a parlé de *« trêve scolaire »*, de *« liberté des parents »*, de *« loi de concorde et de réconciliation »*. Mais il a aussi souligné : *« Ayant la majorité, nous aurions pu retirer purement et simplement les subventions aux écoles privées. (...) La gauche tient un nouveau langage. Si vous n'en faites pas autant, prenez garde qu'elle ne retourne à son langage ancien. »*

Quelques heures auparavant, à l'Elysée, en marge des délibérations du conseil des ministres, M. Mauroy avait justifié ses ultimes concessions aux laïques dont l'annonce avait paru surprendre non seulement le ministre de l'éducation mais certains proches collaborateurs du président de la République, bien que le chef du gouvernement les ait arrêtées avant même l'ouverture du débat, ainsi qu'il l'avait d'ailleurs souligné, au cours d'un entretien privé avec plusieurs journalistes, le lundi 21 mai en fin de matinée.

D'autre part, Mme Hélène Missoffe (RPR, Paris) et M. Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire), animateurs de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, ont vivement critiqué, au cours d'une conférence de presse, le même jour, les amendements déposés ou acceptés par le gouvernement : *« Il s'agit d'une grande aggravation du projet initial. Le premier ministre s'est laissé entraîner et s'est aligné sur la base la plus dure de son camp. »*

Au cours du débat de censure, les orateurs du RPR et de l'UDF, M. Jacques Chirac et M. Jean-Claude Gaudin, se proposaient de reprendre un tel langage, tant il est plus facile à l'opposition de s'insurger contre le projet gouvernement, que de proposer son propre programme, car, en la matière ses divisions éclateraient alors au grand jour.

Th. B.

● *M. Jospin : vociférations.* – M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a lancé un avertissement aux défenseurs de l'école libre en disant, le mercredi 23 mai : *« Il serait bon que ceux qui vocifèrent retrouvent le sens des réalités. Il est évident qu'ils ne mobiliseront pas leurs troupes sans que nous mobilisions les nôtres. »*

● *M. Chirac : calme et sérénité.* – M. Jacques Chirac a déclaré le mercredi 23 mai que la municipalité parisienne se mettra à la disposition des associations de parents d'élèves de l'école libre pour *« organiser un rassemblement à Paris dans de bonnes conditions »*. Il a rappelé à ceux qui y participeront – et qu'il souhaite nombreux – qu'un grand rassemblement de ce type à Paris *« doit être fait dans l'ordre, dans le calme et la sérénité si l'on veut qu'il ait un véritable impact politique »*.

Guerre sociale au Salon de la paix

Mercredi 23 mai, 15 h 30, au *Palais-Bourbon*, députés et ministres, aux prises pendant la séance hebdomadaire des questions d'actualité, semblent ignorer que la guerre sociale frappe à la porte dans la salle voisine, dite des pas perdus, de son vrai nom Salon de la paix. Salon fort mal nommé pour cette circonstance, où il a été choisi par une cinquantaine d'assistants parlementaires de députés socialistes pour organiser un *sit-in* revendicatif.

Après menaces et palabres, tout se termine dans un bureau de l'Assemblée par une réunion au cours de laquelle les manifestants obtiennent l'assurance d'être reçus et écoutés dans les jours à venir, comme dans un conflit du travail presque classique.

D'un côté, les députés socialistes ; de l'autre, l'intersyndicale (CGT, CFDT, FO) des assistants parlementaires, salariés d'un genre particulier puisqu'ils sont, par définition, militants dans le même parti que leur employeur, auquel les lie, au surplus, une relation particulière de confiance. Les assistants ont passé individuellement avec leur député-patron un contrat de droit privé. Ils ne revendiquent pas la fonctionnarisation, mais, au moins, une convention collective.

Les députés socialistes, qui ont chargé il y a plusieurs mois une demi-douzaine des leurs d'étudier le dossier, estiment qu'une telle convention est juridiquement impossible à établir. Le bureau du groupe a simplement accordé de diffuser une circulaire interne établissant une sorte de « code moral », que devraient respecter les parlementaires dans leurs rapports avec leurs assistants et leurs secrétaires.

Première conférence de presse, promesse de rencontre avec les instances officielles de l'Assemblée nationale, lettre de M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, convocation d'une assemblée générale : le cheminement est classique. Arrive le 23 mai, date de l'assemblée générale, dont le déroulement donne lieu à deux versions. Celle des députés socialistes : *« La base a débordé les responsables syndicaux. »* Celle des assistants : *« Cette action a été votée à une très large majorité, face à une offensive concertée des députés et de la présidence de l'Assemblée pour désarmorcer le mouvement. »*

La forme choisie pour cette action a profondément choqué la présidence de l'Assemblée et les députés socialistes. M. Michel Sapin, député de l'Indre, vice-président de l'Assemblée, responsable du dossier au groupe socialiste, estime que cette manifestation est *« en soi inadmissible »*, contraire aux usages et aux règles républicaines, qui veulent que, pour préserver la sérénité des débats, il n'y ait jamais d'intrusion de l'extérieur dans l'enceinte de l'Assemblée.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

L'âge de la retraite dans la haute fonction publique

LES GRANDS CORPS DE L'ÉTAT EN APPELLENT AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Sept associations ou syndicats (1) représentant les principaux grands corps de l'Etat viennent d'adresser une lettre au président de la République pour protester contre les projets de loi tendant à abaisser de soixante-huit à soixante-cinq ans la limite d'âge de la retraite pour certains magistrats et fonctionnaires.

« Une concertation reste d'autant plus utile, soulignent les signataires, *que l'on est en droit de s'interroger sur la teneur et la portée, ainsi que sur les conditions de mise en œuvre des dispositions adoptées par le gouvernement. Celles-ci entraîneraient dans un très bref délai la mise à la retraite d'un grand nombre d'hommes et de femmes de savoir et d'expérience, qui ne pourraient être immédiatement remplacés ; elles introduiraient des discriminations injustifiées entre les corps, ou même à l'intérieur des juridictions ; elles supprimeraient les garanties de compétence pour l'accès à certaines fonctions d'inspection et de contrôle. »*

Ces organisations concluent en demandant à M. François Mitterrand que *« les préoccupations »* qu'elles expriment soient *« prises en compte et la réflexion poursuivie avant le dépôt des projets auprès des assemblées parlementaires »*. L'Assemblée nationale doit, en principe, examiner le 5 juin ces projets de loi.

(1) Association des membres et anciens membres du Conseil d'Etat, Association des magistrats et anciens magistrats de la Cour des comptes, Syndicat des ingénieurs du corps national des mines, Syndicat des ingénieurs du génie rural, des eaux et des forêts, Association des magistrats et anciens magistrats de la Cour de cassation, Association des membres de l'inspection générale des finances, Association nationale des ingénieurs des ponts et chaussées.

LES AMENDEMENTS AU PROJET SAVARY

Comment le gouvernement a pris en compte les propositions des députés socialistes

Le gouvernement a finalement présenté ou retenu trente-trois amendements désormais inclus dans son projet de loi. Il a ainsi pris en compte les principales propositions des députés socialistes. Toutefois la concession qui leur est faite à travers les nouvelles modalités de financement des écoles primaires privées par les communes est de portée plus limitée qu'il n'y paraît.

La titularisation des enseignants est inscrite dans la loi

La titularisation des enseignants, qui est l'un des points sensibles du débat, et dont l'application fera l'objet d'un décret soumis à concertation, est désormais inscrite dans la loi alors que le projet ne la faisait figurer que dans l'exposé des motifs : *« A l'issue d'un délai de six années à compter de la date de promulgation de la présente loi, les maîtres liés à l'Etat par un contrat de droit public auront la possibilité d'opter librement pour une titularisation dans les corps correspondants de l'enseignement public, s'ils répondent aux conditions fixées par l'article 5 du statut général des fonctionnaires de l'Etat et des collectivités territoriales. »* Cet amendement introduit dans la loi une disposition à propos de laquelle le gouvernement n'a jamais caché ses intentions. Le conseil d'Etat a, de son côté, fait valoir qu'elle ne saurait découler d'un décret, même combiné à la loi de finances.

L'Etat assurera l'essentiel des dépenses

Les passions s'étaient cristallisées ces dernières semaines autour de la volonté du groupe socialiste de lier titularisation des enseignants et financement des écoles primaires privées sous contrat. Du moins en ce qui concerne la participation des communes. L'Etat en effet continuera à supporter dans tous les cas l'essentiel des dépenses de fonctionnement, à savoir les salaires des enseignants sous contrat. Pour les autres dépenses de fonctionnement, et notamment les salaires des personnels non enseignants, il convient de distinguer la situation de l'enseignement primaire et secondaire.

● LES LYCÉES ET LES COLLÈGES sont déjà tous sous contrat d'association, et l'Etat y assurera, comme dans l'enseignement public, la totalité des dépenses de fonctionnement. En application de la loi de décentralisation, les charges, mais aussi les sommes correspondantes, seront transférées pour les collèges aux départements, pour les lycées aux régions.

● POUR LES ECOLES PRIMAIRES, la situation est loin d'être aussi simple. Elle met en jeu le rôle des communes autour duquel s'est joué l'affrontement entre le gouvernement et les élus socialistes. Dans l'enseignement public, l'Etat paie les enseignants mais n'intervient pas sur les autres dépenses de fonctionnement. Dans l'enseignement privé, deux types de contrats existent actuellement : le contrat simple, qui n'implique pas de participation automatique de la commune, et le contrat d'association, plus contraignant pour l'école, et qui s'accompagne du versement par la *« collectivité publique »* d'une subvention supplémentaire. Or l'ambiguïté plane sur la nature de cette collectivité depuis la loi Guermeur de 1977. En outre, le projet Savary pévoit la transformation de tous les contrats simples en contrats d'association. Tandis que la loi de décentralisation confirme le rôle des communes dans le fonctionnement des écoles primaires publiques. La logique du texte initial étendait la règle aux écoles privées. C'est ce qui a provoqué la colère des députés socialistes les plus laïques, alors même que certains d'entre eux sont, en tant que maires, en litige avec des écoles privées. Au total, sur trente-six mille communes, seules soixante-dix sont en situation « conflictuelle ».

● CONDITIONS ET LIMITES. – Le compromis auquel le gouvernement est en définitive arrivé avec le groupe socialiste ne remet pas en question le financement public de l'enseignement privé sous contrat, mais fixe des bornes à travers plusieurs articles amendés.

Les articles 23, fixant les conditions du passage obligatoire du contrat simple au contrat d'association, et 24, liant désormais participation communale et titularisation des enseignants, sont les plus profondément amendés. L'obligation prévue dans le projet initial de faire payer progressivement les communes auxquelles l'Etat aura à se substituer durant six années est désormais remplacée par le texte suivant : *« Pendant une période de huit années à compter de la date de promulgation de la présente loi, lorsque, au moment de la conclusion d'un contrat d'association, et chaque année au 1er janvier, une commune fait connaître au représentant de l'Etat son intention de ne pas verser sa contribution financière, l'Etat verse le montant correspondant... »*

● AU BOUT DE HUIT ANS. – L'article 24 précise ce qu'il peut advenir au terme de cette période de huit années. Cet article est ainsi rédigé : *« Les établissements d'intérêt public ne pourront être constitués que pendant une période de neuf ans à compter de la promulgation de la présente loi. Les conventions en cours à l'expiration de cette période produiront leurs effets jusqu'à leur terme. Lorsque, à l'expiration de la période de huit années mentionnée au troisième alinéa de l'article 23, les enseignements dispensés dans les classes d'un établissement sous contrat d'association ne sont pas assurés par une majorité de maîtres titulaires dans un corps de l'enseignement public, la commune peut faire connaître au représentant de l'Etat son intention de ne pas verser sa contribution financière à l'établissement concerné. Dans ce cas, l'Etat verse le montant correspondant jusqu'à l'expiration de la convention en cours. Avant l'expiration de la période prévue au premier alinéa, le gouvernement présentera un rapport sur l'application du régime de l'établissement d'intérêt public, sur les conditions de mise en œuvre des dispositions prévues à l'article 20 relatives à la titularisation des maîtres de l'enseignement privé et sur les conditions de financement des classes sous contrat par les communes. Il saisira le Parlement de propositions nouvelles destinées à prolonger ce régime et ces dispositions, à les modifier ou à les remplacer.*

● DEUX HYPOTHÈSES. – Si les communes demeurent libres de payer ou non – ce qui ne remet pas en cause la participation de l'Etat, – le financement des dépenses correspondantes est assuré aux écoles au moins pour onze ans. La durée des conventions signées lors de la passation des contrats est en effet fixée, par introduction d'un amendement, à trois ans. Entre-temps, c'est-à-dire dans neuf ans, le gouvernement fera le bilan de l'application de la loi. Sur ce point précis, deux cas sont envisageables : si le quota de 50 % des maîtres titulaires est atteint, l'obligation de financement communal s'impose à tous, sinon chaque municipalité restera, comme c'est le cas aujourd'hui dans la pratique, libre de payer. Or les cas de refus sont très minoritaires, y compris dans les municipalités de gauche. C'est un pari sur l'avenir qui est étroitement lié à l'astuce dont devraient faire preuve les juristes pour faire en sorte que cette mesure, même limitée au regard de tout le projet, soit applicable dans les faits.

Une restriction pour les maternelles

Au-delà des modifications de forme ou de détail, les amendements visent à préciser les conditions dans lesquelles les établissements privés concourent au service public et sont assurés, à ce titre, d'une aide de l'Etat. La seule restriction à ce double principe concerne les écoles maternelles qui, il est vrai, ne font pas partie de la scolarité obligatoire. Il est ainsi affirmé : *« Des emplois ne pourront être affectés à de nouvelles classes pré-élémentaires privées que dans la mesure où, dans la même commune, fonctionne déjà au moins une classe pré-élémentaire publique. »*

Les parents choisiront librement

Le *« respect du droit du travail »* pour les personnels et de *« l'égalité de traitement des associations de parents d'élèves »* sont introduits. En ce qui concerne ces derniers, le projet de loi indique clairement dans son article 6 : *« Les parents d'élèves exercent librement leur choix à l'égard des établissements d'enseignement privé en fonction notamment de leur projet éducatif »* qui devra être remis à *« tout parent qui souhaite inscrire un élève dans un établissement privé sous contrat »*.

CATHERINE ARDITTI.

● *Impôts locaux.* – L'Assemblée nationale, a adopté, mercredi 23 mai, une proposition de loi de M. Paul Girod, sénateur (Gauche démocratique) de l'Aisne, votée par le Sénat le 25 avril et visant à harmoniser les dispositions de l'article *1639-A* du Code général des impôts avec la loi sur les droits et libertés des collectivités locales, en matière de délai pour la fixation, par les communes, les départements et les régions, des taux des impôts locaux.

Le Front indépendantiste de Nouvelle-Calédonie demande l'organisation d'un référendum avant 1986

Au nom du Front indépendantiste de Nouvelle-Calédonie, dont une délégation séjourne actuellement à Paris, M. Roch Pidjot, député apparenté socialiste, a adressé, le 18 mai, à ses collègues de l'Assemblée nationale une lettre dans laquelle il critique très vivement le projet de loi proposant de modifier le statut de la Nouvelle-Calédonie (*le Monde* des 13 et 14 avril) dont le texte doit venir en discussion, en première lecture, le 28 mai au Palais-Bourbon. M. Pidjot écrit notamment : *« Le statut proposé par le gouvernement prépare une autodétermination qui conduira inévitablement à une indépendance néo-coloniale ou à la « rhodésienne. »*

Le Front indépendantiste refuse le calendrier retenu par le gouvernement qui prévoit l'organisation d'un référendum sur l'avenir politique du territoire au terme d'un délai de cinq ans après l'entrée ne vigueur du nouveau statut d'autonomie interne, c'est-à-dire une consultation en 1989. M. Pidjot défendra un amendement préconisant que le nouveau statut soit explicitement présenté comme *« une période transitoire »* avant *« l'accession à l'indépendance »* et que cette *« transition »* prenne fin *« le 24 septembre 1985 »*.

Les indépendantistes veulent, en effet, que le référendum prévu soit organisé avant 1986. Mais ils continuent de réclamer aussi une modification de la loi électorale applicable dans le territoire afin que soient exclus du corps électoral tous les habitants de Nouvelle-Calédonie dont le père ou la mère ne sont pas nés sur place. Le Front indépendantiste souligne que cette réforme devrait entrer en vigueur dès les prochaines élections territoriales, prévues avant la fin de l'année.

En cas de réponse négative du gouvernement sur ces deux points, les délégués indépendantistes affirment que la communauté mélanésienne sera appelée à boycotter non seulement ces élections territoriales mais aussi les novelles institutions. Ils n'envisagent pas, toutefois, de rompre le dialogue avec le gouvernement.

A. R.

T SUR L ENSEIGNEMENT
ment a pris en com
députés socialistes

PRIVÉ

Manifestations dans toute la France

L'« opération alerte » lancée par le chanoine Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique (*le Monde* du 19 mai) a donné lieu, mercredi 23 mai en fin d'après-midi, à des manifestations dans un grand nombre de villes. Dans chaque académie, un comité, constitué à partir des composantes de l'enseignement catholique, a choisi la formule de la manifestation.

Des cortèges et des rassemblements ont été organisés à Bordeaux, Lille, Marseille, Nantes, Rouen, Le Mans notamment. Ailleurs, des opérations « escargots » avaient pour but de freiner la circulation et de permettre la distribution de tracts. Ce fut le cas à Marseille – où un milliers de véhicules s'étaient joints aux quelque trois mille manifestants à pied à Aix-en-Provence, Clermont-Ferrand, Nice, Orléans, Reims. A Amiens, Grenoble, Limoges, il s'agissait de bloquer le standard téléphonique des administrations.

Dans l'académie de Versailles, une opération tintamarre – bruits de casseroles et de klaxons – a eu lieu. A Tarbes, Troyes, Bordeaux, des ballons ont été lâchés, et à Brest des « barrages filtrants » mis en place aux entrées de la ville. A Dijon, une soixantaine de personnes ont pénétré dans les studios de FR 3-Bourgogne, empêchant la diffusion du journal télévisé.

A Paris, l'opération alerte correspondait à l'arrivée de militants bretons de « Vent d'Ouest » (*le Monde* du 15 mai) porteurs des cent trente mille signatures qu'ils ont recueillies, depuis le 15 mai, contre la loi Savary et que M. Pierre Daniel, président de l'UNAPEL, devait remettre au président de la République, qui le reçoit vendredi 25 mai, à 10 heures. M. Paul Meurou, président académique des APEL de Rennes, a demandé aux instances nationales de son mouvement de choisir *« le vendredi 16 juin, veille des élections européennes »* pour une *« grande manifestation à Paris »*, de préférence au 23 ou au 24 juin.

Plusieurs milliers de Parisiens et le cardinal Lustiger se sont rendus devant l'église de la Trinité (neuvième arrondissement) et ont déposé des fleurs dans le bassin du square. Cinq mille d'entre eux n'ont pas suivi le mot d'ordre de dispersion et se sont dirigés en cortège vers Montparnasse.

Paris : se défendre avec des fleurs

Ils sont arrivés par grappes, dès 19 heures, portant chacun une poignée de fleurs pour cette cérémonie qui n'était ni vraiment funèbre, ni vraiment joyeuse. La foule, massée sur la place d'Estienne-d'Orves pour accéder au square de la Trinité, lève bien haut ses centaines de petits bouquets. Un parterre multicolore se forme au rythme des incitations de la « sono ». Un petit groupe d'extrémistes massé sur les grilles nargue les porteurs de fleurs : *« Mourez donc avec dignité ! »* Les roses provoquent irritation ou injures. On critique l'absence des prêtres : *« Parisiens, où sont vos curés ? »* Le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, viendra pourtant saluer ce rassemblement pacifique.

Arrivés enfin devant la fontaine déjà jonchée de centaines de fleurs, les marcheurs de l'école catholique remettent leur offrande à des militants qui, pataugeant dans le bassin, vont les disposer sur les balustrades et autour des statues. Lilas, dahlias et fleurs des champs, iris, orchidées et tulipes, la Vierge et les anges de la Trinité n'ont jamais contemplé un tel déferlement floral. Juste au-dessous des statues, une banderole rappelle le thème de la manifestation : *« L'école libre veut vivre. Oui à la liberté de l'enseignement. »* Un parent d'élève, pestant contre cette *« manif-enterrement »*, veut faire preuve d'originalité : il dépose son petit cactus en fleur au beau milieu de la pelouse du square *« parce qu'il faut se défendre et que je déteste les odeurs de sacristie actuelles »*.

Avec lui, des jeunes tentent de convaincre leurs aînés que ce geste ne suffit pas. Ils essaient de couvrir la voix des organisateurs qui appellent à la dispersion. Des groupes se forment. Ici, on critique la position *« timorée »* de l'UNAPEL. Là on se moque des *« évêques compromis avec le pouvoir socialo-communiste »*. Plus loin, à l'angle de la rue de la Chaussée-d'Antin, des militants de l'Union nationale interuniversitaire (UNI) commencent à scander : *« Allende, on t'a eu ! Mitterrand, on t'aura ! »*. Puis brusquement quelques adolescents plus hardis se forment en cortège. Aux cris de *« A Montparnasse ! »*, ils empruntent la rue de la Chaussée-d'Antin. Il est 19 h 15. la foule ne suit pas, mais s'interroge. *« Il faut faire quelque chose, leur montrer notre force »*, explique un couple de parents. La première manifestation, peu nombreuse et mal organisée, ne dépasse pas la place de l'Opéra.

« Totalitarisme »

Une nouvelle vague de porteurs de fleurs décide de se mettre en route vers Montparnasse. Sur la place de l'Opéra, devant les hommes en smoking et les femmes en robe longue qui attendent le début d'*Iphigénie en Tauride*, la jonction s'effectue. Le public de l'Opéra applaudit les manifestant qui crient *« Mitterrand, démission ! »*.

Lentement quatre à cinq mille personnes envahissent l'avenue de l'Opéra. Des drapeaux tricolores sont arrachés aux façades des édifices publics et brandis par des manifestants. Dans les rangs, parents et jeunes chantent ensemble *la Marseillaise* en levant le bras, évoquent les rassemblements passés ou à venir, dénoncent *« le totalitarisme »*. En tête de ce cortège sans banderole, caracolent des groupes d'extrême-droite, des amis de M. Le Pen, jusqu'aux adhérents de l'Action française. Ces derniers tentent d'entraîner les manifestants vers l'Assemblée nationale, *« comme en 34 »*. Sans succès.

Vers 22 heures, le cortège arrive à la gare Montparnasse et les manifestants se joignent aux militants bretons de l'opération « Vent d'Ouest » dont les chants paisibles se mêlent un temps aux appels à marcher sur l'Assemblée. Quelques dizaines de jeunes empruntent en courant le boulevard du Montparnasse. Ils s'arrêtent cependant devant un cordon de CRS et après quelques injures rebroussent chemin. Pendant plus d'une heure, les forces de police stationneront dans le quartier face à des porteurs de badges *« Ecole libre »*, scandant sporadiquement *« Savary, démission ! »*.

PHILIPPE BERNARD et SERGE BOLLOCH.

Les organisations de l'enseignement catholique dénoncent un « chantage à la titularisation »

Les modifications apportées, dans la nuit de mardi à mercredi, par le gouvernement, au projet de loi sur l'enseignement privé provoquent l'indignation des responsables de l'enseignement catholique.

« La majorité des amendements sont non seulement inadmissibles mais honteux », a déclaré M. Pierre Daniel, président de l'Union nationales des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL) dans un entretien à *la Croix*. Selon lui les amendements constituent un *« chantage éhonté »* à la titularisation des maîtres de l'enseignement privé. *« Le gouvernement vient de prendre la responsabilité d'une nouvelle guerre scolaire très grave par les conséquences qu'elle aura sur notre pays »*, explique M. Daniel, en ajoutant que l'UNAPEL *« prendra samedi avec tous ses présidents académiques les décisions qui s'imposent devant cette agression. »*

M. Jean-Pierre Gardy, président du Syndicat national des chefs d'établissement de l'enseignement libre (SNCEEL), estime que *« les amendements de dernière minute proposés par le gouvernement constituent une véritable provocation, contraire aux engagements donnés par M. Pierre Mauroy lors de sa dernière rencontre avec les responsables de l'enseignement catholique »*.

Les dirigeants du Syndicat professionnel de l'enseignement libre catholique (SPELC) considèrent que, *« contrairement aux déclarations et engagements les plus solennels, en cédant aux pressions et aux passions et en aggravant au dernier moment son propre projet, le gouvernement prend la lourde responsabilité de rendre impossible la conclusion d'une trêve dans une querelle aujourd'hui dépassée »*. Le SPELC estime que le chantage à la titularisation des personnels enseignants, *« désormais les artisans du maintien ou non de l'aide publique aux établissements d'enseignement privés »*, s'inscrit en contradiction avec la liberté individuelle et le respect de conscience maintes fois affirmés. Le SPELC a mandaté son secrétaire général pour donner son accord, au sein de la commission permanente du CNEC, à toute manifestation nationale que l'enseignement catholique pourrait organiser, dans l'unité, pour traduire l'opposition des Français au projet actuel.

Le Syndicat national de l'enseignement chrétien (SNEC-CFTC) évoque la *« précipitation gouvernementale »*. *« Dans la guerre qu'il a ouverte par volonté fanatique de régenter l'enseignement, le Comité national d'action laïque a gagné une bataille »*, estime le secrétaire de ce syndicat. Selon lui, les amendements des *« ultra-laïcistes »* rendent la signification de la loi Mauroy-Savary *« encore plus inacceptable »*. Pour le SNEC, il est *« plus que temps de passer tous ensemble à l'action la plus adaptée »*.

Appréciation bien différente pour la Fédération de l'éducation nationale (FEN), qui considère les modifications apportées au projet de loi comme *« un important redressement réellement significatif »*. Pour la FEN, *« ce n'est pas l'unification, ce n'est pas non plus une avancée qui en créerait dès maintenant les conditions et la dynamique. Mais, tel qu'il vient d'être redressé, le projet de loi ne comporte plus la consécration effective et irréversible du dualisme scolaire. Il peut ouvrir la voie dans le bon sens »*.

● *Rectificatif.* – Une erreur de transmission a dénaturé une ligne de l'article paru sur la délégation nationale de l'UNAPEL à Limoges, dans *le Monde* du 22 mai. Ce sont : la cote personnelle de M. Pierre Daniel, président sortant, la maturité des cadres du mouvement et le *« souci d'unité »* (et non *« d'innover »*) qui expliquent la réélection du président.

Alerte en Lorraine

De notre correspondant

Nancy. – En Lorraine, l'opération « alerte » a pris des formes diverses. C'est ainsi qu'elle s'est traduite par le dépôt d'un texte à la préfecture de Bar-le-Duc. Dans les Vosges, c'est le standard de la préfecture d'Epinal qui a été bloqué, durant deux heures, par les appels massifs des « anti-savaristes ». En Moselle, l'alerte a eu pour cible les médias (communiqués transmis aux journaux et messages aux radios libres avec prière de lire à l'antenne).

Enfin, à Nancy, l'opération « auto-sandwich » a finalement tourné à l'opération escargot. Vers 17 h 30, les écoles privées de la ville ont distribué à leurs sympathisants des affichettes à coller sur les portières de leurs voitures : *« Trop, c'est trop. L'école libre veut vivre. 71 % de Français le veulent. Non à la loi Savary ! »*, pouvait-on lire ainsi sur un nombre important de véhicules qui ont finalement bloqué, sans incident notable, le centre de la ville pendant plus d'une heure, avant de se réunir dans un ultime concert de klaxons place Stanislas.

« Pas de discours ni de tracts, nous voulons être surtout remarqués », avait précisé dans la matinée le chanoine Pierre, directeur de l'enseignement catholique interdiocésain de Nancy-Epinal, membre du Comité national de l'enseignement catholique. *« Maintenant que la loi Savary va passer, nous allons essayer de vivre avec... mais le moins possible. »*

Une déclaration d'intention appuyée par M. André Milot, directeur régional des APEL, dont les troupes avaient perturbé, mardi soir, le meeting de M. Lionel Jospin à Nancy : *« Le gouvernement doit s'attendre désormais à nous trouver de plus en plus sur sa route. »*

JEAN-LOUIS BÉMER.

● *Le prix Simon-Wiesenthal pour M. Mitterrand.* – M. François Mitterrand a reçu, mercredi 23 mai à l'Elysée, le Prix humanitaire Simon-Wiesenthal. Ce prix, qui porte le nom du *« Chasseur de criminels nazis »* lui a été décerné par le centre Wiesenthal, dont le siège est à Los Angeles et qui se consacre à l'étude et au souvenir de l'Holocauste. La délégation reçue à l'Elysée avait à sa tête M. Samuel Belzberg, directeur du conseil d'administration et le rabbin Marwin Hier, doyen du centre.

Le président de la République a été distingué, ont-ils expliqué, en raison de *« son soutien à l'Etat d'Israël »* et de sa *« visite historique à Jérusalem »*. Les dirigeants du centre se sont félicités des poursuites engagées, en France, contre Klaus Barbie et de l'action de M. Mitterrand en faveur des droits de l'homme. Le président de la République a souligné qu'à ses yeux ceux-ci étaient *« les mêmes partout »* et qu'il les défendrait *« partout »*.





UBLIE PAS



POLITIQUE

LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

AU SÉNAT

La constitution du groupe Rassemblement démocratique apparaît comme un «dangereux précédent» à M. Poher

Le Sénat comptait au nombre de ses particularités l'existence d'un groupe où siégeaient élus de l'opposition et élus de la majorité. Il la perd avec la constitution d'un nouveau groupe, Rassemblement démocratique, annoncée mercredi 23 mai (le Monde du 24 mai), qui laisse celui – originel – de la Gauche démocratique composé uniquement d'élus favorables à l'opposition, majoritaire à la Haute Assemblée.

Les sénateurs radicaux de gauche qui auraient pu se constituer en groupe autonome en 1977 avaient alors préféré la formule les rassemblant dans une «formation rattachée administrativement» au groupe de la Gauche démocratique. Les tentatives faites par la suite pour qu'ils s'apparentent au groupe socialiste, comme c'est le cas pour les députés radicaux de gauche, avaient échoué. La tradition et la valeur symbolique qui s'étaient attachées à la reconnaissance «institutionnelle» d'un groupe qui transgressait le clivage droite-gauche avaient été les plus fortes.

Cette fois-ci, elles n'auront pas suffi. Usant des arguments qui justifiaient le maintien d'un «lieu» de rencontre, de dialogue, de tolérance au sein d'une assemblée parlementaire, tel que se concevait le groupe de la Gauche démocratique, ses membres appartenant au MRG estimaient que les circonstances actuelles offraient avec les élections européennes et l'entrée en lice d'une liste de rassemblement (avec MM. Doubin, MRG, Stirn, ex-UDF, et Lalonde, écologiste), une opportunité non négligeable de mettre en pratique leurs convictions. Autrement dit, le «parrainage» de la liste ERE européenne, qui permet d'accéder à la répartition du temps d'antenne à la radiotélévision réservé aux «grandes» listes (soit trente minutes au lieu de cinq affectées aux «petites» listes), prenait une allure de test.

Le renoncement de MM. Edgar Faure et Maurice Faure, tous deux membres de la Gauche démocratique, à constituer une liste au centre avait compromis l'engagement de leurs collègues dans une telle opération.

Le «profil» de la liste sans les Faure n'avait guère suscité d'enthousiasme collectif chez les sénateurs de la Gauche démocratique, fussent-ils radicaux de gauche. Ces derniers ont été convaincus dès lors que trois autres sénateurs étaient prêts à les rejoindre pour constituer un groupe. L'accord de MM. Marc Plantegenest (app. PS, Saint-Pierre-et-Miquelon), de Gilbert Baumet, président du conseil général du Gard (ratt. adm. au PS) et de M. Pierre Jeambrun (Jura), radical favorable à l'opposition, proche de M. Edgar Faure, qui, lui, était inscrit au groupe de la Gauche démocratique, a enlevé la conviction des élus MRG.

Pour M. Jean Béranger, chef de file des sénateurs MRG, la constitution d'un groupe autonome n'a qu'une «portée administrative et temporaire». Voire. Les vingt-six sénateurs restants, pour la plupart radicaux valoisiens, se sont contentés de «prendre acte» de la décision de leurs collègues. En tout état de cause, il est loin d'être acquis qu'au lendemain du scrutin du 17 juin la Gauche démocratique accepte d'accueillir de nouveau en son sein ceux qui disent s'en être séparés provisoirement. Parallèlement, pour MM. Baumet et Plantegenest, M. André Méric, président du groupe socialiste, estime que c'est à son groupe qu'il reviendra, «le moment venu, de décider».

La création du groupe du Rassemblement démocratique n'a guère été appréciée par la majorité sénatoriale, qui, selon l'expression de M. Alain Poher, y voit un «dangereux précédent». Pour s'y opposer, certains envisagent de déposer une proposition de modification du règlement du Sénat qui permettrait de retarder la constitution du nouveau groupe et d'en rendre caduc l'objet immédiat. «Magouille» pour «magouille», d'autres, comme M. Roger Romani (RPR - Paris), suggèrent que les groupes se multiplient pour parrainer la liste de Mme Laguiller, ou celle de Mme Gomez...

ANNE CHAUSSEBOURG.

A BRUXELLES

M. Giscard d'Estaing propose un traité d'union des Etats d'Europe

De notre correspondant

Bruxelles. – Deux mille personnes, dont M. Wilfried Martens, premier ministre belge, avaient pris place, mercredi 23 mai, dans la salle des concerts du Palais des sports de Bruxelles pour entendre M. Valéry Giscard d'Estaing. La manifestation, organisée par Les grandes conférences catholiques, a permis à l'ancien président de la République de lancer un appel pour l'élaboration d'un nouveau traité européen.

L'accord envisagé devrait faire l'objet d'un référendum, et comporter l'élection au suffrage universel d'un président du conseil européen. M. Giscard d'Estaing a, d'autre part, invité les Etats-membres de la CEE à engager le processus d'intégration des armées nationales dans le but de créer le «pilier européen» de l'OTAN.

Développer la construction européenne par un renforcement des institutions, idée chère au mouvement fédéraliste, est pour M. Giscard d'Estaing la solution à toutes les difficultés de l'Europe. «*Le seul enjeu immédiat*, a-t-il déclaré, *est de passer de la règle de l'unanimité à celle de la majorité qualifiée.*»

Pour lui, les blocages actuels de la Communauté sont dus au recours systématique à l'unanimité. L'ancien chef de l'Etat s'est dit persuadé qu'aucun gouvernement ne prendrait le risque de quitter la Communauté parce que sa position ne l'aurait pas emporté à l'issue d'un vote au sein du conseil des ministres des Dix. Aussi a-t-il demandé «*aux partis et aux candidats*» de se prononcer clairement sur ce point, avant le scrutin du 17 juin. L'ancien chef de l'Etat a pris toutefois la précaution d'envisager une «*clause de sauvegarde*» dans les cas extrêmes, permettant de justifier le refus d'un vote à la majorité.

Le «compromis du Luxembourg» de janvier 1966 prévoit ce genre de disposition, en laissant la liberté à un Etat d'invoquer son «*intérêt vital*». Depuis, dès que l'occasion s'en présente, le débat, toujours inachevé, s'ouvre, pour savoir où commence et où finit l'«*intérêt vital*» d'un pays.

Constatant que «*les objectifs du traité de Rome ont été complètement réalisés*», appréciation qui n'est pas partagée par les responsables communautaires, M. Giscard d'Estaing a demandé la signature en 1987 à Bruxelles, d'un second contrat européen créant «*l'Union des Etats de l'Europe*». Formulant l'espoir qu'il recueillera l'approbation «*de deux Européens sur trois*», il invite les négociateurs à fixer «*des étapes et des échéances obligatoires*». Les actions à entreprendre devront s'attacher en priorité à «*l'élimination des obstacles physiques qui fragmentent l'espace européen*», à l'harmonisation des taux de TVA, et à l'achèvement de l'Europe monétaire.

Avec le vote à la majorité, l'élection d'un président (et d'un vice-président) du conseil européen, est, pour M. Giscard d'Estaing, la principale réforme à envisager. Un mandat de cinq ans permettrait, a-t-il expliqué, d'éviter le «*handicap insurmontable*» que constitue une nomination limitée à six mois. Une première élection pourrait avoir lieu, selon lui, en 1989. Seuls des chefs d'Etat et de gouvernement ayant déjà siégé au conseil européen pourraient se présenter au suffrage des électeurs. Chaque année, le président devrait établir un rapport sur «*l'état de l'union*», dont la présentation «*devrait être retransmise en direct à la télévision*».

S'agissant de l'Europe de la défense, l'ancien chef de l'Etat demande que la France et la Grande-Bretagne prennent l'engagement de faire jouer également leurs forces de dissuasion si «*les intérêts vitaux de l'Europe sont menacés*».

MARCEL SCOTTO.

M. Lionel Jospin appelle l'Europe à défendre ses intérêts

«*Il semble que, dans le vie politique européenne, un aspect des plus novateurs, c'est la place faite aux préoccupations régionales*», a déclaré M. Lionel Jospin devant la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR). Ce rassemblement d'élus avait pour but d'expliquer les propositions socialistes à la veille des élections européennes.

Pour le premier secrétaire du PS, le processus d'intégration économique en Europe a accentué les différenciations et a oublié certaines régions. C'est ainsi que des préoccupations d'aménagement du territoire se sont exprimées dans la CEE et sont inscrits dans le FEDER, grâce aux interventions des élus socialistes.

M. Jospin a souligné que les jumelages (environ quatre mille dans la CEE) sont un des démentis les plus fondamentaux de «l'Europe concrète». Il a ajouté que des idées fondamentales s'imposent. Victime de la guerre économique, l'Europe doit défendre ses intérêts par le retour à une politique économique dynamique. La CEE doit s'assurer par l'arme commerciale et monétaire que le chômage ne soit pas transféré des Etats-Unis vers l'Europe.

En soulignant les derniers succès d'Ariane, M. Lionel Jospin a appelé à rassembler les efforts d'une communauté scientifique morcelée. Sur toutes ces questions, la présidence française, a-t-il dit, continuera son action avec volonté et ténacité.

La liste UTILE

Voici dans l'ordre de leur présentation les candidats de la liste UTILE (Union des travailleurs indépendants pour la liberté d'entreprendre) présentée par le CID-UNATI qu'anime M. Gérard Nicoud et l'Union de défense des commerçants et artisans (UDCA) que préside M. Pierre Poujade.

MM. Gérard Nicoud (Vendée); Jean-François Chiloux (avocat, Paris); Jean Soupa (industriel, Tarn-et-Garonne); Constantin Simakis (ingénieur conseil, Val-de-Marne); Claude Peltier (agriculteur, Aube); Bernard Manovelli (président Marseille-sécurité, Bouches-du-Rhône); René Thomas (retraité, Var); Alexandre Proust (chef d'entreprise, Bouches-du-Rhône); André Arnoux (industriel, Puy-de-Dôme); Robert Berger (restaurateur, Vienne); Jean-Pierre Gaulard (coiffeur, Hautes-Alpes); Jean-Paul Regeamortel (président Mutuelle de défense fiscale, Seine-et-Marne); Georges Binois (boucher, Ille-et-Vilaine); Mme Liliane Cunin-Robineau (président Syndicat national expropriés, Paris); Mme Monique Marquer (décoratrice, Côtes-du-Nord); MM. Gilles Legros (conseil en gestion d'entreprise, Marne); A. Frandon (pharmacien, Isère); Harris Donelian (administrateur social, Gironde); Yves Cohen (ingénieur conseil, Paris); Daniel Ducrocq (boucher, Pas-de-Calais); André Mariette (taxi, Val-de-Marne); Mme Danielle Papuga (professeur en économie, Gironde); MM. Claude Piel (artisan forain, Eure); Christian Haas (pâtissier traiteur, Manche); Mme Hélène Bourdine (poissonnerie, Loire-Atlantique); MM. Jean Le Goff (artisan armateur-pêcheur, Morbihan); Gaston Leblond (fleuriste, Nord); Mme Germaine Schell (dirigeante PME, Bas-Rhin); MM. Bernard Valette (viticulteur, Hérault); André Bordères (imprimeur, Haute-Garonne); Mme Renée Deshortiès (conseillère sociale, Seine-et-Marne); MM. Max Florentin (retraité, membre du bureau national Légitime défense, Seine-Saint-Denis); Robert Schilis (opticien, Haute-Marne); Paul Fractus (comité national aide aux personnes du troisième âge, Bouches-du-Rhône); Yves Taron (président de la Ligue contre le crime, Paris); Jacky Kaufman (cadre, Moselle); Robert Azema (coiffeur, Hérault); André Hennenbelle (vice-président chambre commerce et industrie, Seine-et-Marne); Bernard Raffin (boulanger, Rhône); Paul Sole (entrepreneur en maçonnerie, Pyrénées-Orientales); MM. Guy Bizet (commerçant, Landes); Paul Lamouche (adm. CODE, Allier); Jean Mariotti (adm. caisse maladie et vieillesse, Jura); Mme Patricia Tricoche (commerçante, Isère); M. Pierre Charreton (restaurateur, Pyrénées-Orientales); Mme Yvonne Garnier (coiffeuse, Rhône); MM. Robert Giordana (gérant de société, Gard); Jean Huybrechts (bijoutier, Côtes-du-Nord); Philippe Wambergue (pilote automobile, Yvelines); Antoine Chalençon (grossiste, Loire); Pierre Augereau (prés. Union commerçants saisonniers indépendants, Loire-Atlantique); José Anido (avocat, Paris); Roland Limier (prés. associations artisans, la Martinique); Michel Rodi (commerçant, Haute-Savoie); Albert Loisy (électricien, Côte-d'Or); Louis Vennetier (prés. synd. produc. topinambours, Nièvre); Claude Monnet (électricien, Marne); Robert Schettini (épicier, Alpes-Maritimes); Gérard Gitton (pâtissier, Loiret); André Bardol (garagiste, Alsace); François Vigouroux (boucher, Lozère); Mme Michelle Caubrière (aide-chimiste, Loiret); MM. Gustave Marchive (agriculteur, Charente); Guy Leroy (prés. union nat. synd. bâtiment CID-UNATI, Eure-et-Loir); Roger Homerville (agriculteur biologiste, Dordogne); Olivier Ermine (prés. CUMA Sœudres); François Durand (agent immobilier, Gard); Gilles Bellon (entreprise bâtiment, Paris); Mme Solange Beucher (agent de maîtrise, Alpes-Maritimes); MM. Patrick Précigout (menuisier, Paris); Robert Marlet (informaticien, Val-d'Oise); Bernard Souliers (boulanger, Val-de-Marne); Bernard Dahinden (industriel, Val-d'Oise); Francis Swiczka (cadre commercial, Paris); Edmond Guillaume (retraité, prés. mutuelle défense fiscale, Yvelines); Michel Frémondière (boulanger-pâtissier, Paris); Yves Rispal (acheteur industriel, Paris); Bernard Grandgean (boulanger, Paris); Jacques Vioux (traiteur, Val-d'Oise); Jacques Gerbault (boucher, Paris); Pierre Poujade (fondateur du mouvement poujadiste, La Bastide-l'Evêque).

LA FRANCE PROPOSE LA CRÉATION D'UN CORPS DE «CASQUES BLEUS» DES DROITS DE L'HOMME

Interrogé par M. Lucien Pignion (PS, Pas-de-Calais) mercredi 23 mai, à l'Assemblée nationale, lors de la séance consacrée aux questions d'actualité, M. Roland Dumas, ministre des affaires européennes, a indiqué que, dans le domaine des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la présidence française de la CEE «*mettra tout en œuvre pour faire progresser le travail entrepris de longue date par le conseil des ministres*» et qu'il avait demandé «*aux délégués de faire en sorte que leur gouvernement mette au point une convention européenne contre la torture et s'applique à lutter contre la drogue, en accroissant les moyens dont disposent les organes existants du conseil*».

M. Dumas a ajouté qu'il avait proposé, «*au nom de la France, la création d'un corps de «casques bleus» des droits de l'homme, destiné à constater et à sanctionner toute violation des droits fondamentaux*». «*Ce corps pourrait regrouper*, a-t-il dit, *de hautes personnalités morales indépendantes et pourrait être placé à la disposition du secrétariat général de l'ONU.*»

SELON BVA

Les listes Veil et Marchais reculent

Les intentions de vote en faveur de la liste UDF-RPR et de la liste PC pour les élections européennes diminuent, selon un sondage réalisé par BVA et publié dans l'hebdomadaire *Paris-Match*.

D'après cette enquête effectuée du 28 avril au 5 mai auprès d'un échantillon représentatif de mille soixante-quatre personnes, la liste de Mme Veil est créditée de 43,5 % des intentions de vote au lieu de 47,5 % au mois d'avril. Cette baisse profite apparemment à la liste du Front national, qui gagne deux points par rapport au mois dernier (5,5 % au lieu de 3,5 %), et à celle de Mme Gomez qui obtiendrait 1,5 % des suffrages. La liste du PC passe de 15 % à 11,5 %. Celle du PS, en revanche, progresse d'un point (25,5 % au lieu de 24,5 % le mois dernier).

Ce sondage indique aussi que 35 % des personnes interrogées (36 % précédemment) ont une bonne opinion de M. Mitterrand, contre 51 % qui en ont une mauvaise. Elles étaient 54 % dans ce cas au mois d'avril. Les personnes qui affirment avoir une mauvaise opinion de M. Mauroy sont également moins nombreuses (57 % au lieu de 61 %). Parallèlement, celles qui expriment un avis favorable sont en légère augmentation (28 % au lieu de 26 %).

SELON UN SONDAGE DE LA SOFRES

M. Le Pen «banalisé»

Plusieurs journaux de province ont publié, mercredi 23 mai, un sondage de la SOFRES sur l'image de M. Jean-Marie Le Pen et de l'extrême droite à l'approche des élections européennes. Selon cette enquête, réalisée du 5 au 10 mai auprès d'un échantillon national de mille personnes représentatif de la population française, 18 % des personnes interrogées éprouvent pour le président du Front national «beaucoup» ou «une assez grande sympathie». 65 %, en revanche, le trouvent «peu» ou «pas du tout» sympathique. Parmi les personnes qui trouvent M. Le Pen «beaucoup» ou «assez sympathique», on compte 37 % de sympathisants du RPR et 24 % de sympathisants de l'UDF. Il apparaît aussi que, pour 21 % des personnes interrogées, M. Le Pen «fait partie de l'opposition au même titre que les dirigeants du RPR et de l'UDF». Tel est le point de vue de 30 % des sympathisants du RPR et de 22 % des sympathisants de l'UDF. D'autre part, 28 % des Français, selon ce sondage, approuvent les prises de position du chef du Front national sur l'immigration. 26 % l'approuvent également pour ce qui touche à la sécurité et à la justice, 25 % pour ce qui concerne la lutte contre le communisme.

En définitive, 35 % des personnes interrogées souhaitent qu'il y ait «entre l'opposition (RPR et UDF) et le Front national une entente en vue des prochaines élections législatives», contre 43 % qui ne le souhaitent pas. Sur cent sympathisants de l'UDF, il y en a quarante-six qui souhaitent une telle entente. Sur cent sympathisants du RPR il y en a soixante-deux. Ces indications confirment que M. Le Pen apparaît de plus en plus comme un dirigeant politique «banalisé» et, surtout, que ses thèmes de campagne trouvent plus d'échos qu'auparavant dans l'opinion publique, surtout auprès des électeurs de l'opposition.

VIOLENTS INCIDENTS A LILLE

(De notre correspondant.)

Lille. – Après Besançon mardi soir, des incidents ont éclaté mercredi 23 mai à Lille en marge de la venue de M. Jean-Marie Le Pen. Une centaine de personnes hostiles à la tenue de la réunion du Front national ont pris à partie les forces de l'ordre disposées à proximité de la Foire internationale, où M. Le Pen devait prendre la parole en fin de soirée, devant environ quinze cents personnes. Les manifestants ont jeté des pierres et des cocktails Molotov sur les policiers. Cinq CRS ont été blessés. L'un d'eux a été sérieusement brûlé au cou et au visage.

En fin d'après-midi, près de deux mille personnes avaient manifesté dans les rues de la ville à l'appel de plusieurs mouvements, syndicats et organisations de gauche. Le défilé s'était achevé par un dépôt de gerbe au mémorial lillois de la Résistance.

Au cours de sa réunion, M. Le Pen s'est fait menaçant à l'égard des «*organisations étrangères*» algériennes, italiennes, turques, qui ont appelé à manifester avec les organisations politiques contre les prochains rassemblements du Front national à Metz, jeudi 24, et à Strasbourg, vendredi 25 mai. «*Les organisations étrangères qui veulent s'opposer à la tenue de réunions électorales, cela s'appelle atteinte à la souveraineté de l'Etat*, a-t-il déclaré. *Nos serions en droit de nous considérer en état de légitime défense. Je dis aux responsables de ces organisations : il pourait leur en cuire, sinon aujourd'hui du moins demain.*»

Mme Gomez : l'accès à la télévision est antidémocratique

De notre correspondant

Bordeaux. – Mme Françoise Gomez, tête de la liste Réussir l'Europe, qui présentait, mercredi 23 mai, à Bordeaux, son programme pour l'Europe, a notamment dénoncé les mesures «*antidémocratiques*» adoptées par la télévision nationale, à l'égard des «petites» listes. «*Il n'y a pas d'égalité*, a-t-elle déclaré au club de la presse de Bordeaux. *L'accès à la télévision est antidémocratique. Nous avons droit, nous, à quatre minutes d'antenne, car nous ne sommes pas cautionnés par quinze sénateurs ou trente députés. Quatre-vingt-un entrepreneurs ne valent-ils pas quinze sénateurs ou trente députés ? Pourtant*, a-t-elle ajouté, *les droits à régler sont les mêmes pour toutes les listes.*»

Mme Gomez pense pouvoir atteindre, le 17 juin, son objectif : 5 % des voix. «*Cela nous donnerait quatre à cinq députés à Strasbourg, ce qui nous permettra de faire entendre nos idées*», a-t-elle souligné. Le PDG de Waterman a dénoncé «*le recrutement des partis qui se fait dans le même monde*». Elle envisage, après le scrutin, de se lancer dans la campagne des législatives. «*J'ai envie de m'exprimer sur l'Europe; je ne vois pas pourquoi je ne m'exprimerais pas sur les problèmes nationaux. Mais chaque chose en son temps*», dit-elle.

J. L.

LE SECOND TOUR DE L'ÉLECTION MUNICIPALE DE HOUILLES

L'électorat écologiste fera la décision

Qui aura les voix des «verts» au second tour de l'élection partielle de Houilles (Yvelines) ? C'est la question que l'on se pose dans les états-majors des deux listes restant en course. Les résultats du 20 mai dernier font, en effet, clairement apparaître que les électeurs écologistes (6,04 % de suffrages) se trouveront le 27 mai en position d'arbitrer le duel entre le candidat de l'opposition, le RPR Alain Mahiet, et le maire sortant, communiste, tête de liste de l'union de la gauche, M. Eugène Seleskovitch, le premier ayant obtenu 48,24 % des voix contre 45,71 % au second.

A Houilles, ville de banlieue montée un peu trop vite en graine, on est un peu plus préoccupé de l'environnement qu'ailleurs. La propreté de l'agglomération, la circulation, la qualité de la vie d'une manière générale, sont des thèmes qui retiennent l'attention. L'épineux problème de l'aménagement de la place Michelet et du centre ville a fourni un excellent leitmotiv à la campagne des écologistes et de son chef de file, M. Yannick Giroux, soucieux de limiter la part de béton.

Impossible de l'emporter dimanche sans obtenir une part substantielle des voix de la liste Giroux. Certes, il y a les abstentionnistes. Le 20 mai, la participation a été plus faible qu'au premier tour de mars 1983 (71,65 % contre 73,50 %). Il existe des réserves, mais, outre qu'il ne faut pas en exagérer l'importance, on peut penser que les nouveaux votes se répartiront équitablement entre les deux camps.

Reste donc à séduire à tout prix les voix «vertes». Les deux listes s'y emploient ; elles reprennent à l'envi quelques-uns des thèmes sensibles aux défenseurs de l'environnement. Chacune a, aussi, proposé une fusion de listes aux écologistes. M. Seleskovitch a offert une place, M. Mahiet est allé jusqu'à deux, dont une, en cas de succès, aurait ouvert la possibilité d'une délégation du maire pour les questions d'environnement.

Les «verts» ont refusé. «*C'est vrai que nous souhaitons avoir des élus*, précise Mme Isabelle Chesneau, troisième sur la liste de M. Giroux, *mais nous les voulons indépendants.*» Les écologistes, fidèles à leur habitude et à leurs principes, ne donnent pas de consignes de vote, mais, souhaitant que leurs électeurs se déterminent en connaissance de cause, ils ont organisé, mercredi soir 23 mai, une réunion pour présenter les réponses à un questionnaire soumis aux deux listes. MM. Mahiet et Seleskovitch ont dû «plancher» pour y répondre. Le premier estime que ses propositions «*vont au-delà de ce qui est demandé*» par les «verts» ; quant au second, il demande aux écologistes de «*ne pas le juger sur ses réponses, mais sur le bilan de son action*».

Les suffrages des «verts» ne se porteront pas en masse d'un côté ou de l'autre. Et la partie risque d'être très serrée.

PATRICK DESAVIE.

AU SÉNAT

Non à la nationalisation totale de la SEITA

Le Sénat a examiné, mercredi 23 mai, trois projets de loi, dont celui *« relatif aux droits des familles dans leurs rapports avec les services chargés de la protection de la famille et de l'enfance et au statut des pupilles de l'Etat »* (*le Monde* des 12 et 13 avril et 16 mai), qu'il a adopté définitivement, estimant que les modifications votées par l'Assemblée nationale ne remettaient pas en cause le dispositif qu'il avait approuvé à l'unanimité en première lecture.

Il a aussi adopté, après l'avoir modifié – ce qui a justifié le vote contre des groupes socialiste et communiste, – le projet relatif au statut de la SEITA (*le Monde* du 26 avril). Malgré l'avis défavorable de M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, les propositions défendues par le rapporteur de la commission des finances, M. Pierre Croze (RI, Français de l'étranger) ont été adoptées. Elles visent à revenir au texte de la loi du 2 juillet 1980, dont le projet de loi prévoyait l'abrogation, quelque peu modifié. Ainsi, afin d'éviter qu'un seul groupe possède le tiers du capital de la SEITA, la participation au capital d'un seul actionnaire est limitée à 10 %. Pour M. Croze et les porte parole de la majorité sénatoriale, le dispositif proposé aboutissant à une nationalisation totale de la SEITA, *ils ne pouvaient que le rejeter.*

Le Sénat a aussi achevé, en deuxième lecture, l'examen du projet de loi modifié par l'Assemblée nationale relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, qu'il avait commencé lundi 21 mai. L'introduction, dans le texte (*le Monde* des 12 mai 1983, 12, 13, 14 et 15-16 avril 1984), par l'Assemblée nationale d'une disposition prévoyant la création d'un conseil national des activités physiques et sportives est apparue inacceptable à la majorité sénatoriale, ce qui a conduit le groupe communiste à s'abstenir sur l'ensemble du texte approuvé par l'ensemble des autres groupes.

A. Ch.

● *Un colloque sur « le sentiment d'insécurité aujourd'hui ».* – L'association Espaces 89 organise, vendredi 25 mai, à Paris, un colloque intitulé «Sécurité-sécurités», dont *« le but est d'élucider comment le sentiment d'insécurité devient à l'heure actuelle un enjeu politique ».* Réunissant des sociologues, des politologues et des spécialistes des sondages, ce colloque sera clos par une intervention de M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, qui exposera *« les réponses de la gauche ».*

L'association Espaces 89 a été créée en juin 1983 par des personnalités socialistes, parlementaires, membres de cabinets ministériels ou cadres d'entreprises. Sa coordination est assurée par M. Maurice Benassayag, conseiller socialiste de Paris.

• Le 25 mai, de 13 h 30 à 19 heures, hôtel Lutétia, 43, boulevard Raspail, 75006 Paris. (Espaces 89, 29, rue Saint-André-des-Arts, 75005 Paris. Tél. : 633-19-65).

● *Un seuil de 5 % pour l'élection de l'Assemblée de Corse.* – A la demande de plus de trente sénateurs de l'opposition, majoritaire à la Haute Assemblée, une proposition de loi de MM. Paul Girod (Gauche dém., Aisne), Charles Ornano (non inscrit, Corse-du-Sud), Jean Francou (Un. cent., Bouches-du-Rhône), Roland du Luart (RI, Sarthe) et Roger Romain (RPR, Paris), déposée le 2 mai), a été mise en *« discussion immédiate »*, mardi 22 mai.

Ce texte, qui instaure un seuil de 5 % des suffrages exprimés, en deçà duquel les textes ne pourront accéder à la répartition des sièges pour l'élection de l'Assemblée de Corse, a été adopté par 222 voix contre 0.

M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a indiqué que le gouvernement réfléchit à l'éventualité d'une dissolution de l'Assemblée de Corse et à une modification de loi électorale, tout en précisant qu'il ne s'était pas encore prononcé sur la question d'un seuil.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 23 mai, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été publié :

● **STATUT DES SOCIÉTÉS D'EXPLOITATION DES RÉSEAUX CABLÉS**

Le secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à l'exploitation des services locaux de radiotélévision mis à la disposition du public sur les réseaux câblés.

Ce projet vise à doter la radiotélévision par câble d'un régime souple adapté à la diversité des situations locales et garantissant le respect du pluralisme.

Il prévoit que l'exploitation des services locaux de radiotélévision par câble sera assurée par des sociétés d'économie mixte.

Ces sociétés seront présidées par un élu local. Les collectivités locales ne seront pas obligatoirement majoritaires dans leur capital. Il appartiendra aux commissaires de la République de veiller au respect des dispositions des cahiers des charges relatives à l'exploitation et à la programmation des réseaux.

● **RADIOS LOCALES PRIVÉES**

Le secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication a présenté au conseil des ministres un projet de loi visant à compléter la loi du 29 juillet 1982 en ce qui concerne les radios locales privées *(lire page 30)*.

● **TRANSPORTS RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX DE PERSONNES**

Le ministre des transports a présenté au conseil des ministres une communication sur les perspectives d'évolution des transports régionaux et départementaux dans le cadre législatif et réglementaire nouveau instauré par la loi d'orientation des transports intérieurs et par les différentes lois de décentralisation.

Les régions et les départements, mieux à même d'analyser les besoins de déplacement en concertation avec les représentants des usagers et des entreprises, ont désormais la responsabilité d'élaborer et de mettre en œuvre à leur niveau une politique des transports réguliers de personnes. Il leur appartiendra en particulier d'organiser les services et d'en définir les principales modalités, notammment par le biais de conventions avec les entreprises publiques et privées qui en sont chargées.

L'utilisation plus rationnelle et complémentaire des moyens des différentes entreprises et des atouts de chaque mode de transport permettra une amélioration de la qualité et de l'efficacité des services rendus aux usagers.

Conformément aux principes de la décentralisation, le transfert des compétences sera accompagné du transfert des ressources correspondantes.

En ce qui concerne les transports scolaires, dont le transfert vers les départements et les autorités organisatrices de transports urbains sera effectif le 1er septembre, les ressources transférées serons indexées sur la base d'une somme de 2,9 milliards de francs en 1984.

Pour les liaisons ferroviaires d'intérêt régional, des comptes régionaux seront mis en place; les sommes que l'Etat y consacre en 1984, soit 3,2 milliards de francs, seront indexés conformément au cahier des charges de la SNCF.

En outre, dans le cadre de l'enveloppe de près de 1 milliard de francs prévue par le programme prioritaire du IXe Plan « Réussir la décentralisation », l'Etat poursuivra son aide aux régions et aux départements au travers de contrats de développement pluriannuels. D'ores et déjà, plusieurs départements ou régions ont engagé ou programmé de telles actions.

Enfin, un dispositif d'aide à la modernisation du parc d'autocars est mis en place. En 1984, il comporte une enveloppe de 500 millions de francs de prêts à des taux privilégiés accessibles aux entreprises privées et publiques, et une aide de 35 millions de francs résultant de concours conjoints du ministère des transports et de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie. Cette aide permettra de verser une prime de 40 000 francs pour tout autocar neuf remplaçant un véhicule de plus de quinze ans.

Le Gouvernement invite les collectivités territoriales et les entreprises de transports à se saisir de cet ensemble de possibilités et de moynes institutionnels et financiers nouveaux pour promouvoir une politique dynamique.

● **MISE EN ŒUVRE DES ACCORDS COMMUNAUTAIRES SUR LA PRODUCTION LAITIÈRE**

Le ministre de l'agriculture a présenté une communication sur la mise en œuvre des accords communautaires concernant la maîtrise de la production laitière *(lire page 33)*.

● **ARIANE**

Le ministe de l'industrie et de la recherche a fait part au conseil des ministres du nouveau succès du lanceur Ariane. Ariane, en plaçant sur orbite le satellite américain de télécommunications SPACENET, vient de connaître son septième succès.

Les qualités techniques du lanceur sont pleinement confirmées. Sa présence sur le marché international des lancements est ainsi assurée. L'Europe et la France ont donc réussi leur entrée dans l'ère commerciale de l'espace.

● **PARTICIPATION DES PERSONNES HANDICAPÉES A LA VIE CULTURELLE**

Le ministre de la culture a présenté au conseil des ministres une communication sur la participation des personnes handicapées à la vie culturelle.

Il existe en France près de trois millions de personnes frappées d'un handicap moteur, mental ou sensoriel ; les activités culturelles peuvent faciliter leur insertion, mieux faire connaître leurs aptitudes et leurs spécifités et combattre les attitudes de rejet à leur égard.

A cette fin, le ministre de la culture intensifiera un programme entrepris depuis deux ans sous l'égide du Fonds d'intervention culturelle, en coordination avec le ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale et d'autres départements ministériels.

Les mesures prises visent à faciliter l'accès des personnes handicapées aux services et aux équipements culturels et à élargir leur participation aux activités culturelles. Elles concernent notamment :

– La lecture : soutien à l'édition en braille et création d'un journal d'information en braille, bibliothèques sonores ;

– Les musées : visites commentées en langue des signes, documents écrits en braille et possibilité de toucher certains objets ;

– L'accès aux formations et aux emplois culturels ;

– L'utilisation des nouvelles technologies de communication : consultation à distance des informations culturelles, *télétransmission* au domicile d'informations en braille, apprentissages facilités par l'enseignement assisté par ordinateur.

∴

Le conseil des ministres a également prononcé la dissolution des conseils municipaux des communes de La Bohalle (Maine-et-Loire) et de Plumergat (Morbihan).

● *Brevets d'invention.* – L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 23 mai, en première lecture, un projet de loi modifiant la loi du 2 janvier 1968 sur les brevets d'invention, déjà voté et amendé par le Sénat le 25 avril (*le Monde* des 6 et 27 avril 1974). Ce texte s'inscrit dans le programme arrêté par le gouvernement, le 3 août 1984, pour encourager le dépôt d'un nombre accru de brevets, notamment en permettant aux inventeurs démunis de ressources d'obtenir l'assistance gratuite d'un conseils en brevets et pour mieux protéger les idées nouvelles.

Le Monde

société

Le Touring est mort, vive le Touring !

La naissance d'un « nouveau Touring-Club de France » a été annoncée, mercredi 23 mai à Paris, en présence du secrétaire d'Etat chargé du tourisme, M. Roland Carraz. Il s'agit d'une association comprenant trois membres fondateurs : l'Union des groupes du Touring-Club de France (UGTCF) constituée après la mise en liquidation de l'ancien Touring pour maintenir la vie associative ; Villages Vacances Familles (VVF), partenaire important du tourisme social, et l'Association française des automobilistes (AFA), qui fédère la plupart des automobiles-clubs régionaux. Le nouveau TCF, soutenu par les pouvoirs publics et par la Caisse des dépôts, veut favoriser la constitution d'un grand mouvement, décentralisé et régionalisé, pour les loisirs, le plein air et le tourisme. Il entend aussi offrir les services et prestations de l'ancien Touring, en les étendant sur des bases nouvelles.

Dans le domaine de l'automobile, l'objectif est de constituer rapidement, sur l'ensemble du territoire, un réseau national d'assistance et de dépannage au profit des automobilistes français et étrangers. Dans le domaine de l'hébergement de vacances, VVF reprendra en gestion un certain nombre de terrains de camping appartenant à des collectivités locales par l'intermédiaire de sa société coopérative « les Campéoles ». Quant aux vingt-quatre groupes d'activités de plein air et de loisirs existants, ils poursuivront non seulement leurs activités actuelles (ils sont redevenus propriétaires des installations de l'ancien Touring), mais les étendront en bénéficiant des apports de sociétaires de VVF et de l'AFA.

Dans son allocution, M. Carraz a notamment estimé qu'il y avait place en France, en 1984, « *pour un grand mouvement populaire orienté autour du déplacement touristique* ». A son avis, ce mouvement devrait s'orienter autour des axes suivants :

1) Le consumérisme touristique, à travers, notamment, une presse spécialisée (on évoque le lancement d'une revue grand public) et des moyens d'information et de communication modernes ;

2) La protection de l'environnement ;

3) La promotion de ses services à l'étranger ;

4) Les missions d'intérêt général (il est question d'un protocole d'accord avec le secrétariat d'Etat), telles que la promotion de l'habitat léger de loisirs et de labellisation de chambres d'hôtes ;

5) Un rôle de laboratoire. « *Le tourisme social ne doit pas être seulement une forme sociale de tourisme, mais l'invention de modes sociaux et individuels nouveaux de pratique touristique* », a déclaré M. Carraz, avant de conclure : « *Le Touring a disparu, mais son esprit subsiste.* »

Etaient présents au côté du secrétaire d'Etat, MM. René Cardoso, président de l'UGTCF, Roger Michelot, président de l'AFA, et André Guignand, président de VVF. Ce dernier a notamment souhaité que de nouveaux partenaires rejoignent les trois membres fondateurs qui constituent aujourd'hui le comité exécutif de la nouvelle association. De nouveaux statuts définitifs sont en préparation. Quant au budget, il repose essentiellement pour le moment sur les cotisations des fondateurs (300000 francs), ainsi que sur une subvention de démarrage du même montant accordée pour 1984 par le gouvernement.

Interrogé sur le problème posé par les quatre cent trente personnes licenciées de l'ancien TCF, M. Carraz a estimé qu'il était difficile d'avoir actuellement une vue complète de la situation, tout en précisant qu'une cinquantaine d'emplois permanents auraient été sauvés.

PATRICK FRANCÈS.

(★) Nouveau Touring-Club de France, 62, boulevard du Montparnasse 75015 Paris. Tél : (1) 549-21-12.

Mgr HUBERT BARBIER EST NOMMÉ ÉVÊQUE D'ANNECY

Jean-Paul II a nommé évêque d'Annecy (Haute-Savoie), Mgr Hubert Barbier, vicaire capitulaire de ce diocèse.

[Né le 4 août 1932 à la Chaize-le-Vicomte (Vendée), Mgr Barbier, après des études à Paris et à Rome, est ordonné prêtre en 1955, pour le diocèse de Luçon. De 1959 à 1961, il est aumônier diocésain, des mouvements JEC et JECF. A partir de 1959, aumônier diocésain du Secours catholique, aumônier diocésain des milieux sanitaires et sociaux, aumônier diocésain du mouvement des cadres chrétiens. De 1959 à 1970, il est directeur du secrétariat social de Vendée : à partir de 1970, vicaire épiscopal, délégué à l'apostolat des laïcs. En 1974, il est archidiacre de la zone pastorale « haut bocage », nord Vendée », et en 1978, vicaire général de Luçon. En 1980, il est nommé évêque auxiliaire de Mgr Sauvage, évêque d'Annecy. Après le départ de Mgr Sauvage, il devient vicaire capitulaire le 29 septembre 1983. Mgr Barbier est président de la commission épiscopale du monde rural, membre du comité canonique et du groupe épiscopal pour la pastorale des réalités du tourisme et des loisirs.]

Faits divers

LE RETOUR AU JAPON DE ISSEI SAGAWA

La honte du fou

De notre correspondant

Tokyo. — L'étudiant japonais arrêté à Paris en juin 1981 pour s'être livré à un acte de cannibalisme sur le cadavre de son amie *hollandaise, Renée Hartevelt*, vingt-cinq ans, qu'il venait de tuer, a regagné Tokyo, mardi 22 mai, escorté par un policier et un psychiatre français. Isseï Sagawa, *trente-quatre ans, que la justice* française avait jugé dément, lors du crime, et qui avait été placé dans une institution psychiatrique de la région parisienne, a été immédiatement transféré dans un hôpital de Tokyo.

Il semble, en fait, qu'en France, comme au Japon, on ait souhaité ce retour de l'ex-étudiant dans son pays : *la justice française* a abandonné toute charge criminelle à son encontre et, pour des raisons thérapeutiques, un environnement japonais est préférable.

Rapatrié, Sagawa fera sans doute moins parler de lui qu'à l'étranger. On n'oublie pas, ici, *l'embarras et l'émotion suscités à* l'époque par ce crime, deux jours avant la visite officielle à Paris du premier ministre japonais, M. Suzuki, puis, par la parution au Japon d'un ouvrage sur cette affaire et, enfin, par la publication en France des photos du dépeçage parues dans la revue *Photo* en décembre 1983.

Le retour de l'ex-étudiant en littérature du centre universitaire de Censier s'est accompagné, pour le moment, d'une discrétion qui se comprend mais qui, en même temps, peut surprendre. Elle se comprend dans un pays où chacun *est censé sortir du même moule* ethno-culturel, avec des comportements, voire des émotions, similaires. Il n'est rien de pire, pour la nation japonaise, que de voir l'un *de ses fils entâcher à ce point son* nom, que la honte en rejaillit sur tout le pays, lui faisant collectivement « *perdre la face* ». *A fortiori* aux yeux de l'étranger. Les journaux rapportent fréquemment des massacres familiaux, très particuliers au Japon, mais au moins cela se passe « à la maison ».

Poisson cru

A l'étranger, les Japonais arrivent mal à se défaire de l'idée *qu'ils représentent le Japon en* toutes choses. Ce conformisme et l'intensité de cette « japonicité » ont conduit, par exemple, un professeur d'université à annuler un voyage de travail en France en 1982 « *à cause de l'affaire Sagawa* » : il avait honte et redoutait les réactions françaises. Des journalistes nippons avaient écrit qu'après le crime « *les Français* » considéraient « *les Japonais-mangeurs-de-poisson-cru* » comme *des cannibales et faisaient des plaisanteries de table sur ce thème.*

Pour le père de Sagawa, homme *d'affaires connu*, il était inconcevable, quelles que fussent ses qualités, de ne pas démissionner de sa société dans la mesure où il était le père du fils qui... La loi permet de juger, au Japon, les crimes de Japonais commis à l'étranger. Dans *tous ces cas, les Japonais ont du* mal à adopter une approche individualiste et non pas collectiviste, raciale et nationale des rapports et des comportements humains, ou *simplement à se persuader que le* geste de Sagawa est celui d'un malade mental comme il s'en trouve, hélas, dans toute société. Mais dans les relations humaines *entre Japonais, comme dans celles* du Japon avec l'étranger, les émotions l'emportent souvent sur la *raison au sens où nous l'entendons* en Occident.

Cela dit, la discrétion observée *pour le retour de Sagawa contraste* avec la prédilection des grands moyens d'information nippons pour le sensationnel, mais il arrive que des « consignes » de discrétion *soient données à la presse dans* « *l'intérêt national* ». Elle contraste, encore plus, avec le succès littéraire et le battage publicitaire qui avaient accompgné la parution, l'an dernier, d'un livre intitulé *Lettres de Sagawa* (*le Monde* du 13 mars). L'ouvrage, qui mêle la réalité à la fiction, avait même reçu le prix Akutagawa, le *Goncourt japonais.*

Ces contrastes entre la discrétion honteuse et l'attrait pour le *sang à la une ne sont ni exclusifs ni* particuliers au Japon. Mais, en dépit de son caractère d'exception, l'affaire Sagawa suggère qu'ils sont vécus, *ici*, avec plus d'intensité. Parce que l'identité collective demeure plus forte, le goût de la morbidité traditionnellement plus *prononcé et la course au sensationnel plus effrénée.*

R.-P. PARINGAUX.

EN BREF

Les réquisitions contre les pirates de la vidéo

Le « piratage » des cassettes vidéo constitue un vol particulièrement habile. Les réseaux qui se forment pour contrefaire les cassettes sont à l'image des réseaux de trafic de drogues. A la base, les fourmis (les revendeurs) ; au sommet, l'état-major. Tel a été, *en substance*, le propos du représentant du ministère public, M. Alain Blanchot, le 23 mai, lors de son réquisitoire au procès des trente-neuf pirates de la vidéo devant la trente et unième chambre correctionnelle de Paris (*le Monde* du 24 mai).

Contre les membres présumés de l'état-major — et notamment MM. Gérard Bailhus, directeur de trois vidéo-clubs, et Jean-Pierre Stauder, électronicien, — M. Blanchot a ainsi requis des peines qui ne soient pas inférieures à deux ans d'emprisonnement modulables avec le sursis et des peines d'amendes ; contre les « fourmis », des peines d'un an d'emprisonnement assorties plus ou moins partiellement du sursis ; contre les receleurs, des peines d'amendes.

Avant lui, une trentaine de parties civiles — sociétés de production et de diffusion de films et de cassettes vidéo, organisations de défense du cinéma, — étaient venues demander « *une condamnation exemplaire* ».

Les suites de l'enlèvement de M. Heineken

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a donné le 23 mai un avis favorable à l'extradition de Willem Holleeder, vingt-cinq ans, et Cornélis Hout, vingt-six ans, réclamés par le gouvernement néerlandais pour leur participation présumée à l'enlèvement, le 9 novembre 1983 à Amsterdam, de M. Alfred Heineken, libéré le 30 novembre contre le versement d'une rançon de 39 millions de florins. Cet arrêt met fin à une procédure de près de trois mois, puisque les deux hommes avaient été arrêtés, à Paris, le 29 février.

M. Nemegyei est remis en liberté

M. Paul Nemegyei, chirurgien et directeur de l'hôpital à domicile de Bagnolet, a été remis en liberté, en exécution d'un arrêt du 23 mai de la chambre d'accusation de Paris, après avoir versé la caution de 4 millions de francs exigée par cette juridiction. Il reste toutefois sous contrôle judiciaire.

M. Nemegyei avait été écroué le 20 avril par M. François Chanut, juge d'instruction (*le Monde* du 9 mai), sous les inculpations de faux en écritures, usages de faux, escroqueries et abus de confiance, pour avoir constitué un réseau d'associations et de sociétés à but non lucratif qui lui versaient d'importantes rémunérations.

Plaidoirie pour deux châteaux de Bokassa

Le tribunal des référés de Versailles a suspendu, le 22 mai, la demande de Jean-Bedel Bokassa. L'ancien empereur du Centrafrique, qui séjourne en France réclame la mainlevée d'hypothèques sur ses propriétés d'Hardricourt et de Mésy-sur-Seine dans les Yvelines pour les vendre. La République centrafricaine considère que ces deux propriétés, acquises respectivement en 1979 et 1977, lui appartiennent et doivent lui être restituées.

Le jugement rendu à Versailles accorde au Centrafrique un délai de deux mois pour réintroduire une demande afin de faire exécuter la décision prise par les autorités judiciaires de Bangui en juin 1980.

● *Sept morts dans un accident de la route.* — Sept personnes ont été tuées et une huitième gravement blessée dans un accident de la route sur la RN 4 à Saint-Aubain-sur-Aire (Meuse), mercredi 23 mai, vers 18 heures. Deux voitures de tourisme qui roulaient à grande vitesse se sont heurtées de front, le choc a été d'une extrême violence.

LE CARNET DU Monde

Réceptions

– *L'ambassadeur de la République* fédérale d'Allemagne a donné une réception, mercredi, à l'occasion du trente-cinquième anniversaire de la proclamation de la Loi fondamentale.

Décès

– Mme André Bodin,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André BODIN,

agrégé de l'Université,
professeur honoraire au Prytanée,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
dans l'ordre des Palmes académiques,

survenu le 22 mai 1984.

45, rue Descartes,
72200 La Flèche.

– Mme Franck Van Brakell,
Ses enfants et petits-enfants
ont la douleur de faire part du décès de

M. Franck Van BRAKELL,

le 14 mai 1984.

L'inhumation dans le caveau de famille a eu lieu le 16 mai 1984 dans l'intimité familiale au cimetière du Père-Lachaise.

– On nous prie d'annoncer la mort, dans la paix de Dieu, de

Paul COCHOIS,
prêtre de Saint-Sulpice,
professeur
au séminaire d'Issy-les-Moulineaux,

survenue le 21 mai à Issy-les-Moulineaux, dans sa cinquante-septième année.

De la part
Des supérieurs de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice,
De M. et Mme Jacques Henry,
Du docteur et Mme Jean-Pierre Cochois,
De M. et Mme Jacques Cochois,
De M. et Mme Bernard Cochois,
De Mlle Suzanne Cochois,
ses frères et sœurs,
De ses neveux et nièces.

La messe des obsèques sera célébrée dans la chapelle du séminaire d'Issy, le vendredi 25 mai, à 15 h. L'inhumation aur lieu à Trescalan-La Turballe (Loire-Atlantique) le samedi 26 mai, à 15 h 30.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– *Mme Yvonne Decaux,*
M. et Mme Jean-Claude Decaux,
M. et Mme Jean-Pierre Decaux,
M. Jean-Marie Decaux,
ses enfants,
M. et Mme Jean-François Decaux,
Jean-Christophe,
Jean-Luc,
Jean-Charles,
Jean-Sébastien,
ses petits-enfants,
Caroline,
sa petite-fille,
Les familles Hullot, Renaud, Fefèvre, Brunelle,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
Et leurs enfants,
Le docteur et Mme Gérard Pétrignani
et leurs filles,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques DECAUX,

survenu le 22 mai 1984.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 25 mai, à 15 h 30, en l'église Saint-Etienne de Beauvais, suivie de l'inhumation au cimetière de Notre-Dame du Thil.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue Charles-d'Orléans,
78370 Plaisir.

– Le comte et la comtesse de Valon et leurs enfants,
Mme Amy Belliot,
M. Joseph Morisset
et son fils Christophe
ont la douleur de faire part du décès de la

comtesse Antoine de VALON,
née Odette Dubosc,

survenu le 18 mai 1984 à La Bouillant (Aube), dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Selon les dernières volontés de la *défunte, les obsèques ont eu lieu dans la* plus stricte intimité le 23 mai 1984 au cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Priez pour son repos éternel.

– Mme François Guichaoua,
son épouse,
Ses enfants
Et toute sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. François GUICHAOUA,

survenu en Egypte, le 17 mai 1984.
Mme F. Guichaoua,
60, rue de Paris,
60200 Compiègne.

– *Mme Andrée Marcenac,*
M. et Mme Mathieu Marcenac,
Olivier et Julien Marcenac,
Les familles Despoux, Lajugie, Labry, Mattei, Alcamo, Rossignol,
Ses amis, ses camarades,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean MARCENAC,
poète,
capitaine des FTPF,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille des Evadés,

survenu le 14 mai 1984 dans sa soixante et onzième année.

Les obsèques civiles ont eu lieu le vendredi 18 mai 1984, à Figeac (Lot).

« Les Moulins »,
93200 Saint-Denis.
19, avenue Carnot,
91370 Verrières-le-Buisson.

– Miriam, Daniel et Michel Milman,
Sabina Ilutza,
ont la grande douleur d'annoncer le décès de

Boris MILMAN,

à Paris, le 22 mai 1984,

– M. Charles Gaston Ponsin,
son époux,
M. et Mme Alain Martin
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Potier
et leurs enfants,
Mlle Nicole Ponsin,
M. et Mme *Michel* Ponsin
et leurs enfants,
M. et Mme François-Régis Ponsin
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Ponsin,
M. et Mme Yves Ponsin,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille,
Les familles Balme, Tourte, Castellano, Berard, Froideval, Dussieux
Et tous ceux qui l'ont entourée de leur affection
ont la tristesse de faire part de la mort subite de

Mme Charles Gaston PONSIN,
née Jeanne Balme,

pieusement décédée le 20 mai 1984, dans sa soixante-seizième année, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 25 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du *Général-Leclerc, 75014* Paris, *suivie* de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Ni fleurs ni couronnes.

8 *bis*, rue Sarrette,
75014 Paris.

Remerciements

– Limoges. Versailles.

*Mme Charles-Louis DONIUS-*DEVISMES et ses enfants,

dans l'impossibilité de répondre à tous ceux qui les ont entourés, par ces lignes, les en remercient sincèrement.

Anniversaires

– Le 25 mai 1979,

Jean BOSCAL de REALS,
comte de Mornac,

quittait sa famille et ses amis.

Une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont estimé et aimé.
En union avec les messes qui seront célébrées à son intention.

Messes anniversaires

– Tous ceux qui ont connu et aimé

Cino del DUCA

sont priés d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée pour le dix-septième anniversaire de son décès,

le mardi 29 mai 1984, à 10 h 30,

en l'église de la Madeleine, place de la Madeleine, Paris-8e.

Communications diverses

– M. A. Fontaine, qui a entrepris une recherche historique sur le centre d'étrangers *des Milles-Aix-en-Provence,* où se trouvaient plusieurs prix Nobel, Max Ernst, Gus, F. Springer, Wols, L. Feuchtwangler, G. Mann, etc., serait intéressé par tous témoignages et informations à ce propos. (*19* Loubassane-le-Château, 13090 Aix-en-Provence. Tél. : (42) 23-26-10).

– Mme A. M. Hasson, présidente de la SPA de Lyon, a été réélue présidente de la Confédération nationale des sociétés de protection des animaux de France.

– Un prix pour Mme Veil. – Au cours d'une cérémonie à l'Hôtel de Ville de Paris, mercredi 23 mai, présidée par M. Jacques Chirac, Mme Simone Veil a *reçu le prix d'honneur de l'association* Courage quotidien, dont le président d'honneur est le professeur Milliez. Cette association a pour objet « *d'honorer les personnes qui ont eu le courage quotidien de faire face à d'importantes épreuves, qui les ont surmontées et sont devenues ensuite utiles à d'autres* ». Le prix d'honneur de cette association avait été décerné, en 1983, à l'abbé Pierre.

MÉDECINE

Les moyens hospitaliers ne diminuent pas

affirme le secrétaire d'Etat à la santé

S'adressant, le 22 mai, aux journalistes, M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, a voulu répondre à certaines des attaques les plus vives dont fait l'objet la politique sanitaire – hospitalière notamment – du gouvernement et, en particulier, aux critiques des cadres hospitaliers qui s'inquiètent des restrictions budgétaires prévues pour 1985 (*le Monde* du 23 mai). « *Il faut*, a dit M. Hervé, *dédramatiser la situation. En 1983, nos dépenses de santé ont augmenté de 12,3 %, et nos dépenses hospitalières de 9,3 %. Les moyens hospitaliers en France ne diminuent pas : depuis mai 1981, vingt-huit mille postes ont été créés dans les hôpitaux.* »

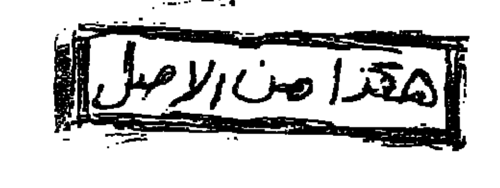
Mais, objectent les cadres hospitaliers, les perspectives pour 1985 sont des plus sombres. M. Hervé reconnaît qu'« *il faudra procéder à des redéploiements* » de personnel dans les établissements, les départements et les régions.

En outre, a ajouté le secrétaire d'Etat à la santé, le gouvernement juge fondamental de « *continuer à investir dans les techniques de pointe : en 1984, nous avons installé quarante scanographes, ce qui portera le total, fin 1984, à cent quarante pour le territoire. Nous en aurons deux cents à la fin de 1985* ». Au cours de cette même année 1984, a souligné M. Hervé, quatre appareils à résonance magnétique nucléaire auront été installés. La préoccupation du gouvernement « *est que ces équipements lourds soient utilisés au mieux : d'où la nécessité d'étudier des principes de planification et de coordination* ».

Même préoccupation en ce qui concerne les méthodes de fécondation *in vitro* et d'insémination artificielle. Il y a en France, a souligné M. Hervé, quatre cent mille couples stériles pour lesquels ces méthodes représentent souvent un espoir. Restera à étudier, entre autres problèmes éthiques soulevés par ces innovations techniques, les questions de filiation, sur lesquelles doit travailler une commission réunie sous l'égide conjointe du secrétariat d'Etat à la santé et du ministère de la justice. Nous devons aussi, a ajouté M. Hervé, « *nous intéresser à la gestion de la douleur et à l'accompagnement du mourant* », questions sur lesquelles « *nous avons un certain retard* ».

Enfin, M. Hervé a déploré que, sur quelques affaires soulevées récemment à l'attention de l'opinion, telle l'affaire Sanguinède, ce masseur-kinésithérapeute aujourd'hui écroué pour exercice illégal de la médecine (*le Monde* daté 20-21 mai), les faits n'aient été découverts qu'au terme de plusieurs années. Nous avons à résoudre, a relevé le secrétaire d'Etat, un « *problème d'investigation* ».

C. B.



هكذا من الأصل

Le Monde

LIVRES

Le grand voyage de Jünger

● *Voici la traduction française du Journal que Jünger a entrepris en 1965, le jour de ses soixante-dix ans... Henri Plard, qui présente ce livre, estime qu'il « confirme » le jugement de Goethe, selon lequel* « les natures géniales rajeunissent périodiquement ».

LES familiers des *Journaux parisiens* de Jünger (1) verront, en abordant ses nouveaux écrits intimes, que sa prose, loin d'être atteinte par le temps, y trouve la source de toutes les renaissances. Rien, dans le regard, l'esprit, la manière, n'est ici marqué par cette lassitude qu'engendre la cruelle conspiration des années. Au contraire, devenues les servantes de cet homme, elles ont accru ses appétits de vivre et de méditer.

Le 30 mars 1965, Jünger s'est remis à sa table de travail pour noter : « *Voici que j'ai l'âge biblique, sentiment assez étrange pour un homme qui, dans sa jeunesse, n'avait jamais espéré voir sa trentième année.* » La guerre de 1914-1918 n'était pas la cause de ce pessimisme d'autrefois. Il était dû à l'« *atmosphère morose* » qui entoure souvent l'adolescence et les adieux qu'on lui fait. Après, « *le ciel s'éclaircit ; la vie s'apprend comme le reste...* ».

« Notre dette envers les morts »

Jünger considérait sans doute son soixante-dixième anniversaire comme le matin d'une autre époque, puisqu'il affirmait à cette occasion : « *Les grandes tranches de l'histoire débutent par une religion nouvelle, et celles de l'existence individuelle par une nouvelle prière.* » Ensuite, lorsqu'il associait nos prières et nos songes, l'écrivain allemand voulait-il dire que la manière dont nous prions le destin dans nos rêves, à certains moments décisifs, prépare le visage que nous aurons ? Je l'ignore... Mais, déjà, le ton de ce Journal fait apparaître un homme passionnément et profondément pensif. En outre, Jünger nous démontrera sans cesse que le souci de soi passe par l'intérêt que l'on porte au monde. Moins celui-ci nous requiert, moins nous savons nous regarder nous-mêmes.

Pour sa part, Jünger manifeste une étonnante curiosité envers toutes les choses, des grands sujets aux petits événements. Une très belle journée de mai lui inspire cette réflexion : « *C'est justement par un jour radieux comme celui-ci que croît, devant les tombeaux, la conscience de notre dette envers les morts. Ils ont une avance sur nous, une tâche accomplie, que ne compense nul sacrifice ni culte, si longtemps qu'il dure.* » Plus tard, lors d'un voyage vers l'Asie, l'auteur de *Chasses subtiles* s'interrogera sur l'astrologie et sur la physiognomonie, en lisant Lichtenberg, un des écrivains dont la fréquentation le ravit : en sa compagnie, « *on ne tarde pas à se sentir tel que si l'on avait une demi-bouteille de champagne dans le corps* »... Auparavant, Jünger aura médité sur le vol d'une mouette, dans le golfe d'Aden. « *L'observation des animaux*, dit-il, *est le meilleur passe-temps qui soit.* »

Le 9 juin 1965, à quelques jours de son embarquement, il a reçu une lettre de Heidegger sur l'inutilité des voyages : « *Martin Heidegger, qui... est en train de lire les anciens Chinois, m'écrit que le mieux, c'est de rester en repos dans sa chambre, et qu'il faut même s'interdire de regarder par la fenêtre.* » Jünger répondra le 8 juillet : « *Mon cher Heidegger* [...], *nous nous sommes mis en route, nous avons vu des mers, des pays et des hommes. Ce qui m'a fait réfléchir aux paroles du sage chinois que vous citiez récemment. Pourrais-je modifier mon tempérament en m'enfermant dans ma chambre ?* « Là aussi il y a des dieux » – *et je serais aussitôt tenté d'entreprendre un* « voyage autour de ma chambre », *comme mon prédécesseur français (2). Il vaut donc mieux conquérir la paix de l'esprit et se tenir en elle, tandis que l'espace se meut. C'est à cette maxime que j'essaie de me conformer.* » Très heureuse formule, cet « *espace* » qui « *se meut* » pour le repos de l'esprit. Encore une fois, on ne peut se connaître soi-même sans se soumettre à la dialectique du plein et du vide : il faut s'être nourri de toutes les expériences – de l'étude des mœurs à la contemplation des étoiles – avant de « *se dévisager* » dans la solitude de ses pensées.



Dessin de BERENICE CLEEVE.

Jünger mêle ainsi dans son personnage le moine et l'aventurier, de même qu'il associe le moraliste et le poète. C'est le moraliste qui jette ce regard sur le siècle : « *On serait tenté de croire que notre époque est particulièrement stupide lorsqu'on voit ses idoles.* »

Les vertus du paradoxe

Toutefois, il ajoute que « *[probablement] cela ne change jamais* ». Le pessimisme de Jünger ne saurait être accusé de parcimonie...

C'est encore le moraliste qui juge « *l'avenir de l'Allemand aussi obscur que celui de Jonas dans le ventre de la baleine* », ou qui nous aide à comprendre les vertus du paradoxe, lorsqu'il dit : « *Dans tout agent se dissimule un agent double, comme en tout joueur professionnel un tricheur. On fait connaissance de frères siamois, hommes de confiance, et des nihilistes, et de la police. L'équation serait élémentaire si on ne voyait en eux que des canailles ; or, ils sont en même temps convaincus de la justice de la cause trahie par eux.* » Ces propos valent, sans doute, pour l'humanité entière.

Les fantômes ces entremetteurs de l'infini

Tout amour, tout sentiment, si sincères se croient-ils, renferment leur contraire. La duplicité est notre lot, et la trahison est la gouvernante de nos pensées.

Après le moraliste, le poète. C'est lui qui écrit : « *Les vrais maîtres du monde résident dans les tombeaux.* » C'est le poète qui passe « *de la contemplation des choses visibles au pressentiment des invisibles* ». L'ensemble de la réalité – les visages, les silhouettes, les arbres, les paysages, les villes – porte l'empreinte de l'invisible, et Jünger dialogue avec les fantômes, ces entremetteurs de l'infini. Visitant l'Angola et découvrant, « *dans un fort abandonné* », une inscription funéraire datée de 1589, il éprouve « *une curiosité singulière... comme si c'était une question qui se posait et la pierre qui devait répondre* ». Il sera pris dans une « *atmosphère de songe* » lorsqu'il essayera d'imaginer les « *assiégeants* » et les « *défenseurs* » de cet endroit, tous depuis longtemps « *oubliés* », ainsi que l'« *objet de leurs querelles* ». La pierre possède leurs secrets.

La *mort* hante ce livre, non pas seulement comme la pire des infortunes, mais comme le plus troublant des mystères et des maléfices. Marguerite Yourcenar affirme que, « *dans l'océan du sommeil* », « *nous rencontrons les morts* ». Les pensées de Jünger paraissent très souvent sortir de ces rencontres nocturnes. Aussi ressemblent-elles à des rêves prolongés. Méditer, c'est penser d'une manière rêveuse...

« Les pleurs sauvages des femmes »

Le 29 juin 1968, se trouvant chez lui, à Wilflingen, l'écrivain dépeindra l'enterrement d'un voisin avec des mots d'une étrange douceur, malgré le malheur qu'ils évoqueront : « *Autour de la fosse, le cercle des figures en costumes sombres... La veuve, encore robuste, se tient entre sa fille et sa nièce, qui la soutiennent à deux. Sa tête retombe constamment sur son épaule, comme trop lourde. Son visage est flétri par la souffrance, dépouillé de son être particulier, pour devenir celui d'une* mater dolorosa, *telle que chez les peintres et les tailleurs d'images souabes... Lorsque les voix d'hommes se taisent, les pleurs des femmes les relaient – sauvages, aussi naturels que le crissement des cigales sous la flamme de midi. En novembre, les corneilles survolent le cimetière ; aujourd'hui, c'est un milan qui plane dans le ciel... Tout cela se perd et s'abolit, devient néant en présence de l'abîme... Ni volonté ni savoir ne peut le sonder. Les couleurs pâlissent devant cette nuit qui efface jusqu'au plus clair des midis.* »

Ce Journal s'achèvera à la date du 12 décembre 1970. Il aura laissé les traces de six ans de vie. Jünger a maintenant quatre-vingt-neuf ans. Ecrit-il encore ? Je ne sais, mais on peut en faire le pari. Ecrire, c'est accomplir un grand voyage ; c'est traverser la profondeur des jours et des saisons.

FRANÇOIS BOTT.

★ **SOIXANTE-DIX S'EFFACE, d'Ernst Jünger, trad. de l'allemand par Henri Plard. Gallimard, 554 p., 125 F.**

– Un roman de Jünger, intitulé *le Problème d'Aladin*, vient également de paraître en français, dans une traduction d'Henri Thomas. Christian Bourgois, 130 p., 60 F.

(1) Le *Premier* et le *Second journal parisien* sont réédités dans le « Livre de poche-Biblio ».

(2) Allusion à Xavier de Maistre.

le feuilleton

« LE SCÉNARIO FREUD », de Jean-Paul Sartre

Au nom des pères

COURANT 1958, le cinéaste américain John Huston demande à Sartre un scénario sur Freud ; plus précisément, sur le moment où Freud tire de l'hystérie et de l'hypnose son intuition de ce qui deviendra la psychanalyse. A la fin de l'année, Sartre soumet un synopsis de quatre-vingt-quinze feuillets, qui lui vaut une commande ferme. Quelques mois plus tard, il achève une première version qui, filmée, aurait duré sept heures. Huston suggère des coupes. Sartre, on le reconnaît bien là, rédige une deuxième mouture encore plus longue.

Nouvelle discussion bien dans la manière des gens de cinéma. Sartre se lasse, empoche 250 000 francs de l'époque et retire son nom du générique. D'un script *made in Hollywood* sortira *Freud the secret passion (Freud, désirs inavoués)*, tourné en 1961 avec Montgomery Clift dans le rôle-titre, projeté en 1962.

Ce sont le synopsis et les deux versions du scénario de Sartre que J.-B. Pontalis publie cette semaine dans sa collection « Connaissance de l'inconscient ». En préface, il remarque que ce

par Bertrand Poirot-Delpech

travail a été entrepris d'une façon habituelle à Sartre : comme une tâche alimentaire, un défi, un jeu auquel il se pique, non comme une œuvre véritable, et sûrement pas dans la complicité intellectuelle avec le futur réalisateur.

Le séjour du scénariste dans la propriété irlandaise du cinéaste, en octobre 1959, donna lieu à un huis clos comique, si l'on en croit la version sartrienne d'un Huston borné, à l'inconscient désertique (*Lettres au Castor*, tome II, p. 358), et la version hustonienne d'un Sartre à l'entêtement volubile (*Mémoires*, de Huston, Pygmalion, 1981).

COMME sources, Sartre dispose essentiellement de la biographie de Freud par Jones, traduite en français en 1958, et des *Lettres à Fliess* (1956), où Freud apparaît en lutte avec son entourage et avec lui-même.

Jusqu'à ces lectures, Sartre tenait Freud pour un mauvais philosophe et un doctrinaire borné. Il le découvre doutant, souffrant, proche. Devant Pontalis, il s'exclame, quand il lit Jones : « *Mais, dites-moi, votre Freud, il était névrosé jusqu'à la moelle !* » Autant dire : de la même « confrérie ». C'est l'époque où, devant Pontalis, qui est psychanalyste, Sartre envisage, « *le temps d'une très brève conversation* », d'en passer par le divan.

Il serait absurde d'avancer que les scénarios en partie publiés, en 1981, par la revue *Obliques*, et repris ici avec force notes et variantes, ont tenu lieu à Sartre de psychanalyse. Mais il est probable que, sans marquer l'œuvre littérairement, ils lui ont fait prendre un tournant. Pontalis assure qu'ils ont « rendu possible » son ouvrage sur Flaubert. C'est un fait que *les Mots* vont suivre de peu. Quelque chose s'est débridé dans la névrose d'où procède la création de Sartre. La découverte de Freud, qui est liée à la paternité, l'oblige à reconsidérer pour son compte un rapport qu'il jugeait, une fois pour toutes, « pourri ».

LE scénariste, en lui, est contraint à privilégier ce rapport, parce qu'il peut être dramatisé, dialogué, mis en images ; contrairement aux concepts du freudisme, inconscient, refoulement ou transfert, qui ne se donnent pas à voir – d'où l'échec de tant de films à prétention psychanalytique. Mais c'est aussi l'homme Sartre, lui qui se voulait « sans père », qu'attire le défilé de substituts paternels dans la biographie de Freud.

C'est le cas de Meynert, qui familiarise Freud avec l'hystérie. C'est le cas de Charcot, qui impute cette hystérie à des souvenirs refoulés ; de Fliess, qui soupçonne l'omniprésence du sexe dans ses souvenirs ; de Breuer, l'initiateur, qu'il faudra avoir l'audace de dépasser.

A Meynert, le père spirituel de Freud, Sartre prête les répliques les plus nettes : un fils, selon Noé, ne doit pas « *découvrir la nudité de son père* ». Parmi les cas d'hystérie que Freud a eu à connaître, le scénariste retient ceux qui éclairent le mieux sa préoccupation centrale. Ainsi de Cecily, qui louche pour ne plus voir son père nu, qui fait le trottoir pour se punir de l'avoir accusé injustement. Ainsi de Dora.

LA fin du film tel que l'envisageait Sartre aurait tourné à la « *grande scène du trois* », où le héros accède à la pleine lucidité sur soi. « *Que de pères !* », se serait exclamé Freud, en énumérant ses maîtres. Et la raison de ces transferts, il l'aurait énoncée lui-même : tant qu'il aimerait quelqu'un au-dessus de lui, il ne serait pas obligé d'être « *son propre ciel* ».

(Lire la suite page 25.)

Salomon Maïmon, un juif « éclairé »

● *Sortir ou ne pas sortir du ghetto...*

« *IL n'existe probablement aucun autre pays que la Pologne où la liberté de culte soit aussi répandue que la haine religieuse. Les juifs y jouissent d'une totale liberté de croyance et de toutes les libertés civiles ; ils possèdent même leur propre juridiction. En revanche, le seul nom de juif constitue une abomination...* »

Celui qui s'exprime ainsi à propos de son pays natal nous est tout à fait inconnu. Il a vécu dans la seconde moitié du 18e siècle, entre la Lituanie, la Prusse et Glogau, sur l'Oder, où il est mort. Il s'appelait Salomon Maïmon, par admiration pour Maïmonide, et son autobiographie, qui vient de paraître en français, est une découverte rare.

A travers les épisodes hilarants ou graves de la vie mouvementée d'un témoin du judaïsme de son temps, c'est toute la pensée de l'*Aufklärung*, du Siècle des lumières, qui est évoquée. Et le vrai plaisir que prend le lecteur est dû tout autant, sans doute, au talent d'écrivain du narrateur qu'à la qualité de la traduction et des annotions simples et exhaustives tout à la fois du professeur Maurice Hayoun, qui a fait là un excellent travail.

Né dans un village de Lituanie (1) en bordure du Niémen, non loin de Königsberg en Prusse orientale (aujourd'hui Kaliningrad en Union soviétique) vers 1752, Salomon Maïmon était destiné à rester toute sa vie dans son monde et dans l'étude exclusive de la loi juive. A six ans, son père commence à lui faire lire la Bible. « *Tu étudieras le Talmud pour devenir rabbin, car quiconque comprend le Talmud comprend tout le reste* », lui explique-t-il. En vertu de quoi tous les autres livres lui sont interdits. Mais c'est compter sans l'immense curiosité de ce garçon intelligent, qui fouille dans l'armoire aux livres et se passionne pour un ouvrage d'astronomie qu'il lit en cachette ; à sept ans, pour matérialiser sa lecture, il fabrique un globe terrestre avec des roseaux... Un monde nouveau s'ouvre devant lui, l'enseignement des rabbins ne le satisfait pas et il critique méchamment cet enseignement rétrograde qui condamne les enfants à passer leurs meilleures années dans cet enfer où ils « *apprennent aussi peu la Bible que la langue* (l'hébreu) *elle-même* ».

L'esprit critique est déconseillé, ce qui scandalise notre élève : « *Le maître ignorant*, ricane-t-il, *croit tranquillement que la Bible ne peut avoir d'autre sens que celui qui fut donné par les exégètes, et ses élèves doivent le croire sur parole...* »

Un « provo » génial

A onze ans, ses connaissances rabbiniques l'ont déjà fait remarquer et plusieurs mères le veulent pour gendre : son père n'hésitera pas à le fiancer à deux fillettes différentes pour profiter des offres alléchantes qui lui sont faites ; il se retrouve marié et le souffre-douleur de sa belle-mère, la terrible Mme Rissia. Il a quatorze ans quand naît son premier fils.

Ce qui frappe chez cet homme, c'est son avidité d'apprendre, le plaisir qu'il éprouve à se servir de son cerveau. Il se met à « *détester* » les rabbins et il refuse les actes de contrition imposés par les religieux – jeûnes, flagellations, mortifications –, qu'il qualifie de « *fausses dévotions et* (de) *bigoteries* ». Il lui est interdit d'apprendre une autre langue que l'hébreu (il parle un dialecte judéo-polonais) et il regrettera toute sa vie de mauvaise prononciation en allemand. Il s'initie à la kabbale, aux mathématiques, à la philosophie.

Il n'est pas question pour lui de s'affranchir de la religion – ce serait impensable à son époque, – mais il s'insurge contre une vie contemplative qu'il attribue à la paresse et à un penchant pour l'oisiveté. « *Nous ne sommes pas satisfaits de notre situation actuelle : pourquoi ?* demande-t-il. *Pour la bonne raison que nous ne pouvons rien changer sans avoir, au préalable, combattu notre oisiveté ; nonobstant le mépris que nous professons pour les plaisirs de ce monde, nous résistons mal au secret désir de mieux nous nourrir et de nous mieux vêtir.* »

NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 22.)

(1) La région natale de Maïmon faisait partie des possessions de la Pologne et appartint à la famille Radziwill de 1569 jusqu'à 1815, date de la partition de la Pologne.

la vie littéraire

Les prix d'histoire de l'Académie française

En tête des prix d'histoire 1984 décernés par l'Académie française, on relève d'abord les trois plus importants dotés chacun de 30 000 F.

Le Grand Prix Académie à André Castelot pour l'ensemble de son œuvre historique ; les prix Gobert à Jean-Denis Bredin pour *l'Affaire* (Julliard) et à Pierre Miquel pour *la Grande Guerre* (Fayard).

Ont en outre été décernés les prix suivants :

● **PRIX BROQUETTE-GONIN** : Hervé Couteau-Bégarie pour *la Puissance maritime soviétique* (Economica) ; Louis Guitard pour *Mon Léon Blum, ou les défauts de la statue* (Ed. Régirex) ; Yves Jacob pour *Mandrin, le voleur d'impôts* (Tallandier).

● **PRIX BIGUET** : Félix Bonafé pour *le Cardinal Moriot* (Impr. Rozé) ; Paul Gaujac pour *la Bataille et la Libération de Toulon* (Fayard) ; Arlette Higounet-Nadal, pour *Histoire du Périgord* (Privat) ; Bernard Quilliet pour *Christine de Suède, un roi exceptionnel* (Presses de la Renaissance) et Jean-Claude Lambert pour *Tocqueville et les deux démocraties* (PUF).

● **PRIX EUGÈNE-COLAS** : Maurice Bouvier-Ajam pour *Attila, le fléau de Dieu* (Tallandier) ; Ph. André-Vincent pour *Bartolomé de Las Casas* (Tallandier) ; Paul Dumont pour *Mustafa Kemal* (Ed. Complexe) et Marina Grey pour *Hébert, le « Père Duchesne », agent royaliste* (Perrin).

● **PRIX FEYDAU-DE-BROU** : André Bendjebbar, pour *la Vie quotidienne en Anjou au XVIIIe siècle* (Hachette) et Jacques Brosse pour *les Grands Voyages maritimes, 1764-1843* (Bordas).

PRIX GEORGES-GOYAU : Pierre Doudier pour *Foncine-le-Haut, 1815-1980* (Les Presses jurassiennes) ; Zoltan-Etienne Harsany pour *la Vie à Aix-les-Bains* (Imp. Avenir) ; Georges Poisson pour *Dix siècles à Montfort-l'Amaury* (compte d'auteur) ; Gabrielle Sentis pour *la Légende dorée des Hautes-Alpes* (Imp. Guirimand) et Pierre Desportes pour *Histoire de Reims* (Privat).

● **PRIX YVAN-LOISEAU** : Robert Fossier pour *le Moyen Age* (Armand Colin).

● **PRIX Monseigneur MARCEL** : Anne Puaux pour *Introduction au palais Farnèse* (Ed. de Boccard).

● **PRIX MOTTART** : Emmanuel Bourassin pour *Philippe le Bon, le Grand Lion des Flandres,* (Tallandier) ; Claude-Henri Freches pour *Antonio José Da Silva et l'Inquisition* (compte d'auteur) ; Jean-Claude Frère pour *la Victoire ou la Mort, histoire de Robespierre ou de la Révolution* (Flammarion) ; Jean-François Solnon pour *Quand la Franche-Comté était espagnole* (Fayard).

● **PRIX RENÉ-PETIET** : François Julien-Labruyère pour *Paysans charentais* (Ed. Rupella, La Rochelle) ; Pierre de La Condamine pour *le Combat des cardinaux* (compte d'auteur) et à Jean Pascal pour *les Députés bretons de 1789 à 1983,* (PUF).

● **PRIX EUGÈNE-PICCARD** : André Le Révérend pour *Lyautey* (Fayard) ; Marc Crépin et Nicolas Martin pour *l'Armée parle* (Fayard) ; Raymond Ruffin pour *Résistance PTT* (Presses de la Cité) et à Jeannine Verdès-Leroux pour *Au service du parti* (Fayard).

● **PRIX DIANE-POTIER-BOES** : Dominique et Janine Sourdel pour *la Civilisation de l'Islam classique* (Arthaud) et à Pierre Aubé pour *les Empires normands d'Orient* (Tallandier).

● **PRIX ROCHERON** : Micheline Cuenin pour *le Duel sous l'Ancien Régime* (Presses de la Renaissance) ; Jean Richard pour *Saint-Louis* (Fayard) et à Nicolas Werth pour *la Vie quotidienne des paysans russes de la Révolution à la collectivisation* (Hachette).

● **PRIX SIMON-HENRI-MARTIN** : Michel Carmona pour *Richelieu* (Fayard).

● **PRIX THEROUANNE** : Mme Geneviève Chastenet pour *Marie-Louise, l'impératrice oubliée* (J.-Cl. Lattès) ; Claude Dufresne pour *Morny, l'homme du Second Empire* (Perrin) et à Gérard Sivéry pour *Saint-Louis et son siècle* (Tallandier).

● **PRIX TOUTAIN** : Raymond Colas pour *Châteaux en Bourbonnais* (Ed. Ipomée) ; André Chédeville pour *Histoire de Chartres et du pays chartrain* (Privat) et à Madeleine Rühn pour *Bréval* (compte d'auteur).

⁂

Dans la liste des prix de l'Académie française publiée dans « le Monde des livres » du 11 mai, nous avons omis de signaler que des prix de la Fondation Broquette-Gonin ont été attribués à Bernard Sergent pour *l'Homosexualité dans la mythologie grecque* (Payot), à Michel Jumilhac pour *le Massacre des innocents* (Plon) et à André Bouvier pour *Un temps pour planter, un temps pour arracher* (Editions Concordia, 10, rue de Robespierre, BP 100, 94500 Champigny-sur-Marne).

La nouvelle présentation du *Journal de l'année*

Comme chaque printemps, Larousse publie le *Journal de l'année* (1er janvier-31 décembre 1983) sous la direction de Jean-Robert Leselbaum, qui succède à Maurice Barrois, rédacteur en chef du *Journal de l'année* depuis sa création, récemment décédé.

L'édition 1984 — dix-huitième numéro — peut être considérée comme la première livraison d'une nouvelle série. Le *Journal de l'année* est devenu plus coloré, et sans doute plus agréable à lire, par une présentation plus aérée et une multiplication des graphiques, cartes et schémas divers. La partie « Monde » est traitée de manière plus synthétique pour éviter la succession de « fiches d'identité » des pays qui n'ont pas connu de changements notables en 1983. Une nouvelle rubrique « Société » regroupe les faits culturels, scientifiques et techniques. (*Journal de l'année,* dirigé par Jean-Robert Leselbaum, Larousse, 416 p., 257 photos couleur, 142 noir et blanc, 160 F.)

— *Jo. S.*

La poésie traverse mal la Manche

Que Sir John Betjeman, poète lauréat d'Angleterre, à qui incombait depuis 1972 la tâche et l'honneur de célébrer en vers mariages ou naissances royales, soit à peu près inconnu en France alors que l'Angleterre entière porte aujourd'hui le deuil de cet écrivain n'a rien d'étonnant (voir *le Monde* du 22 mai). L'ensemble de la presse britannique évoque la personnalité de Sir John Betjeman, qui, plus même que son œuvre poétique, lui valut le respect et l'affection de ses compatriotes : il était à leurs yeux le type parfait de l'excentrique, vieux collégien malicieux qui sut ne jamais se prendre au sérieux et toute sa vie cultiva des passions marginales (on cite, entre autres traits, son amour pour les chemins de fer, en particulier les locomotives à vapeur : un « Betjeman Pulman » roule depuis l'an dernier à travers les Midlands).

« Un vrai original, écrit le *Times, qui se contenta de bâtir une réputation d'excentrique. »* Si sa littérature touche aux thèmes fondamentaux de la foi, du doute religieux ou de la mort, elle les aborde toujours sous un angle précis et strictement anglais ! Et son amour de la nature, ses croisades en faveur de la préservation des sites et des monuments anciens (notamment ceux qui datent de l'époque victorienne), toutes ces préoccupations étaient de nature à gagner le cœur des Anglais. Insuffisantes cependant pour que la France s'intéressât à Betjeman.

Ni John Masefield, qui fut poète lauréat pendant plus de trente ans, ni C. Day-Lewis, qui lui succéda comme poète lauréat en 1968 et compta pourtant parmi les poètes les plus marquants des années 30, n'ont été traduits en français (hormis quelques rares textes). On pourrait citer bien d'autres « oublis », vraisemblablement plus graves que celui de Betjeman, et qui tendraient à prouver que la poésie, même lorsqu'elle présente un caractère plus universel que la sienne, traverse difficilement la Manche. Les œuvres de Stephen Spender, celles de Louis MacNeice, Vernon Watkins, Edwin Muir, David Jones et, plus récemment, celles de Philip Larkin, pour ne donner que quelques noms parmi les plus importants, n'ont jamais été publiées en recueil.

D'une façon générale, il est rare qu'une œuvre poétique étrangère fasse l'objet d'une commande d'édition en France. Dans le domaine anglais, seules celles de T.S. Eliot, Auden et Dylan Thomas ont connu récemment ce privilège. La découverte d'un poète étranger est le plus souvent due à la dévotion d'un traducteur ; citons, par exemple, Claude Guillot pour Ted Hughes, dont *le Corbeau* a été publié aux éditions La Différence, François Xavier Jaujard, avec Kathleen Raine et David Gascoyne (chez Granit). C'est aussi à des revues, telles *Poésie, Obsidiane, In'hui* que reviennent la tâche et le mérite de faire connaître en France les poètes anglais d'aujourd'hui. Sans cet effort, ils demeureraient longtemps encore dans l'obscurité.

CHRISTINE JORDIS.

Les entretiens du « Monde » en volumes

Les entretiens avec des chercheurs, des philosophes, des écrivains... que le Monde publie régulièrement, depuis 1979, dans son supplément de fin de semaine, sont maintenant réunis en volumes coédités par *le Monde* et les éditions La Découverte. Les deux premiers tomes de cette collection — *Philosophies* et *Littératures* — viennent de paraître. Deux autres sont prévus pour septembre : *Idées contemporaines* et *Civilisations*.

Présenté par Christian Delacampagne, le volume consacré à la philosophie comprend notamment des interviews de Ferdinand Alquié, Kostas Axelos, Jacques Bouveresse, Jacques Derrida, Maurice de Gandillac, Jurgen Habermas, Vladimir Jankélévitch, Emmanuel Levinas, Jean-François Lyotard, Paul Ricœur, Michel Serres... On trouve dans celui sur la littérature, préfacé par Bertrand Poirot-Delpech, des entretiens avec Saul Bellow, André Brink, Italo Calvino, Albert Cohen, Friedrich Durenmatt, Max Frisch, John Irving, Ernst Jünger, Yachar Kemal, Norman Mailer, Isaac Singer...

Entretiens avec « le Monde ». I Philosophies, 240 p., 48 F. *II Littératures.* 188 p., 44 F. La Découverte *le Monde*

Le docteur Léon Chertok répond à Louis Althusser

La lettre de Louis Althusser que nous avons publiée dans « le Monde des livres » *du 11 mai a suscité cette réponse du docteur Léon Chertok.*

Je voudrais faire quelques remarques sur la lettre de M. Louis Althusser à propos du texte paru sous son nom dans *Dialogue franco-soviétique sur la psychanalyse (1).*

Il ne s'agit certainement pas d'*« un brouillon malvenu, rédigé en hâte ».* Ceux qui le liront pourront se rendre compte qu'on a affaire à un texte médité et élaboré. M. Althusser a jugé bon de le retirer au moment où il allait être donné à l'impression, lui substituant un texte qui porte un autre titre et dont le contenu est complètement différent. Rien ne pouvait me donner à penser que le premier était frappé par son auteur d'une interdiction définitive de publication. Si j'ai pris l'initiative qui m'est aujourd'hui reprochée, c'est parce que j'ai estimé, au contraire, qu'il était du plus haut intérêt et méritait d'être largement connu.

(1) Textes réunis par le docteur Léon Chertok et publiés aux éditions Privat.

vient de paraître

Poésie

BACHID BOUDJEDRA : *Greffe.* — Un nouveau recueil de poèmes par l'auteur de *la Répudiation,* traduits de l'arabe par Antoine Moussali, en collaboration avec Rachid Boudjedra. (Denoël, 90 p., 54 F.)

Lettres étrangères

MARY RENAULT : *l'Enfant perse.* — Bagoas, un jeune Persan célèbre pour sa beauté, devient le favori d'Alexandre après la déroute de l'armée de Darius. Bravant le ressentiment des Macédoniens victorieux, Bagoas encourage la sympathie du jeune conquérant à l'égard de ses sujets perses. Traduit de l'anglais par Paul Chemla. (Julliard, 426 p., 80 F.)

Spiritualité

KRISHNAMURTI : *Questions et réponses.* — Cet ouvrage réunit un choix de questions et de réponses du maître données pendant les années 79 et 80 devant de grands auditoires. Krishnamurti approfondit des notions telles que la mort, l'éducation, l'espoir, le moi, la vie sexuelle, etc. Traduit de l'anglais par Mary Vriacos. (Editions du Rocher, 182 p., 65 F).

Débat

NOAM CHOMSKY : *Réponses inédites à mes détracteurs parisiens.* — Noam Chomsky fut l'objet de polémiques dans la presse parisienne pour ses prises de position sur les massacres de Timor ou sur l'« affaire Faurisson ». Il réunit ici ses réponses et ses mises au point, restées inédites faute de publication, à *« certains milieux intellectuels français ».* (Spartacus, diff. Alternative, 94 p., 34 F.)

Document

CHARLES SAINT-PROT : *les Mystères syriens.* — L'auteur, spécialiste des questions du Proche-Orient, apporte des révélations sur la politique conduite par le président syrien et explique les liens qui existent entre l'assassinat d'un ambassadeur de France à Beyrouth, la bombe de la rue Marbeuf, l'attentat contre les paras au Liban, etc. (Albin Michel, 220 p., 59 F.)

Mémoires

HOCINE AIT AHMED : *Mémoires d'un combattant.* — Dans ce premier tome (*l'Esprit d'indépendance*), l'un des « chefs historiques » de la révolution algérienne livre ses souvenirs, ses réflexions et ses analyses sur la période qui va de son adhésion au Parti du peuple algérien en 1942 à son exil au Caire en 1952. (Editions Sylvie Messinger, 240 pages, 96 F.)

Architecture

VIOLLET-LE-DUC : *l'Eclectisme raisonné.* — Une sélection de textes tirés des *Entretiens,* du *Dictionnaire raisonné de l'architecture* et de la correspondance de Viollet-le-Duc, qui fait ressortir la liberté de jugement du restaurateur de nos édifices gothiques. Choix de textes et préface de Bruno Foucart. (Denoël, 352 pages, 88 F.)

en bref

● Le prix littéraire Prince-Rainier-III, doté de 30 000 F et l'un des principaux prix de la fondation Prince-Pierre-de-Monaco, a été attribué à Patrick Modiano pour l'ensemble de son œuvre.

● LE SIXIEME PRIX DE LA WIZO, récompensant une œuvre susceptible d'enrichir le patrimoine culturel juif et d'apporter une meilleure connaissance du judaïsme ou d'Israël, a été attribué à Jean-Denis Bredin pour son livre *l'Affaire,* relatif à l'affaire Dreyfus (Julliard).

● L'ASSOCIATION FAHRENHEIT, issue du comité de soutien aux librairies « victimes d'attentats d'extrême droite », a attribué son prix pour la première fois. Gilles Perrault a été ainsi distingué pour son ouvrage *Un homme à part* (Ed. Bernard Barrault).

● LE PRIX VALERY LARBAUD a été attribué à Hubert Nyssen pour son livre *Eléonore à Dresde* (Actes Sud).

● LA CHINE a décidé d'éditer les œuvres complètes d'Honoré de Balzac en chinois d'ici à 1989, afin de célébrer le 190e anniversaire de la naissance du grand écrivain français, rapporte l'agence Chine nouvelle.

L'édition chinoise des œuvres de Balzac, réalisée par la Maison d'édition de la littérature populaire, comptera 30 volumes au total — dont 25 pour la *Comédie humaine* — et 11 millions de caractères chinois.

Balzac est assez populaire en Chine, où plusieurs de ses ouvrages, tels que *Eugénie Grandet et le Père Goriot,* sont déjà disponibles en traduction.

● LE PRIX EMMANUEL MOUNIER a été attribué pour l'année 1983 à José E. Candelia Castillo pour son ouvrage *El Discurso personalista sobre el sujeto, el conocimiento y la nueva ciudad* (« le Discours personnaliste sur le sujet, la connaissance et la cité nouvelle »), par un jury composé de MM. Etienne Borne, Maurice de Gandillac et Paul Ricœur.

● UN COLLOQUE SUR « LES SOCIOLOGIES », organisé par le Centre d'étude sur l'actuel et le quotidien de l'U.E.R. de sciences sociales de l'université de Paris-V aura lieu les 28, 29, 30 mai à la Sorbonne. Sont prévues, le lundi matin : des communications de R. Ledrut (Métamorphose de la sociologie), J. Lautman (Divisions des sociologues et unité de la démarche sociologique), E. Morin (La sociologie de la sociologie) ; le mardi matin, un débat sur les perspectives internationales ; le mercredi matin, des interventions de J. Zylberberg (Enjeu des sciences sociales), M. Maffesoli (La sociologie compréhensive), A. Touraine (L'évolution des catégories de la connaissance sociologique de la société à l'action sociale). Les séances de l'après-midi sont consacrées à des débats.

● LA VILLE DE RUEIL-MALMAISON organise une vente-signature : « Livre ouvert sur l'histoire », le samedi 26 mai 1984, de 14 heures à 19 heures, à la salle Alain-Mimoun, rue des Bons-Raisins.

Cette manifestation, placée sous le patronage du Pen Club français et organisée avec le concours du Printemps, réunira soixante-huit historiens mémorialistes, essayistes et auteurs de récits historiques.

Parallèlement, un colloque sur le renouveau de l'histoire et sa place dans l'éducation donnera l'occasion aux écrivains de dialoguer avec leur public.

Sous la Coupole

L'ACADÉMIE FRANÇAISE A REÇU M. JACQUES SOUSTELLE

Le discours du récipiendaire

Le temps réconcilie tout

« *IL était réservé à un gaulliste de vous accueillir dans cette maison.* » Ces paroles de M. Jean Dutourd, chargé de recevoir M. Jacques Soustelle sous la Coupole de l'Institut, ne recèlent ni embarras ni ironie, puisque l'orateur ajoute : « *Je suis content d'avoir été celui-là.* » Elles n'en sous-entendent pas moins que la tâche de M. Dutourd était délicate, pour ce qui concerne la carrière politique mouvementée du nouvel académicien, bien sûr.

Ah ! si M. Soustelle s'était contenté de son prestige de grand ethnologue, redécouvreur en quelque sorte d'un Mexique inconnu, son élection, son éloge n'eussent souffert nulle difficulté. Mais que l'ancien compagnon du général de Gaulle, « *celui qui l'a le plus aimé* », se soit opposé à lui, quelque vingt-ans après, et soit « *devenu son adversaire* » en des circonstances qui ont violemment divisé l'opinion française, voilà qui risquerait de ressusciter de vieilles querelles. M. Dutourd s'en est fort bien tiré en insistant sur la sincérité des mobiles, la pureté des intentions qui ont animé l'ancien rebelle d'Alger.

Au fait, le général de Gaulle et M. Soustelle étaient « *deux natures assez parentes par la gravité, l'obstination, le goût du secret, l'ambition de réussir des choses impossibles* ». Et puis « *le temps et la mort réconcilient tout* ». Les passions se calment. Celles qui ont pu se manifester au sein de l'Académie aussi.

Ce qui appartient désormais à l'histoire doit être traité avec l'impartialité du véritable historien – et Jacques Soustelle, dans son panégyrique de Pierre Gaxotte, ne s'est pas fait faute de le rappeler lorsqu'il reproche à son prédécesseur, sans trop insister d'ailleurs, la sévérité de certains jugements. Car l'historien ne juge pas.

MESSIEURS,

AU moment de prendre place sous cette coupole historique, comment ne ressentirais-je point à la fois émotion et gratitude ?

Emotion, car cette illustre compagnie, après trois siècles et demi d'une existence souvent menacée, en dépit des guerres, des révolutions et des tribulations qu'elle a su toujours traverser sans succomber, symbolise aujourd'hui comme hier aux yeux de la France et du monde un certain sommet de la pensée. Or celui qui vous parle, quand, il y a bien des années, il faisait ses premiers pas de chercheur sur les steppes balayées par les vents glacés ou dans les forêts torrides du Tropique, n'aurait même pas osé penser qu'il pourrait quelque jour siéger parmi vous.

Quant à ma gratitude, elle découle tout naturellement d'une constatation : il n'est pas douteux que plus d'un écrivain, plus d'un historien, plus d'un philosophe de ce pays auraient pu se prévaloir de titres égaux aux miens pour obtenir vos suffrages. L'honneur que vous avez bien voulu me conférer en m'élisant n'en est que plus éclatant.

« Tant que le monde durera... »

JE n'ignore pas que j'ai été précédé ici par d'insignes représentants des sciences dites humaines. Si l'ethnologie et l'histoire des religions ont droit de cité dans cette Académie, si les mythologies amérindiennes et les systèmes de pensée des *Indo-Européens* y rencontrent des thèmes plus traditionnels, c'est à travers moi l'Amérique autochtone, celle du Mexique passé et présent, que vous accueillez aujourd'hui. Je pense en cet instant à ces Indiens taciturnes aux yeux d'obsidienne qui font encore résonner de nos jours les langages de l'Antiquité sur les plateaux de l'Anahuac et dans la brousse du Yucatan ; je pense aussi aux œuvres incomparables que leurs ancêtres ont laissées comme traces de leur passage sur la terre, à la grandeur et à la grâce des monuments maya, à la subtilité des hiéroglyphes, à l'austère beauté de Teotihuacan, au symbolisme bouleversant de la sculpture aztèque. « *Tant que le monde durera*, a écrit l'historien indien Chimalpahin Quauhtlehuanitzin, *jamais la gloire et l'honneur de Mexico-Tenochtitlan ne devront être oubliés.* »

Cette gloire, cet honneur, je me suis efforcé d'en montrer comme le reflet ; il me plaît de me considérer comme l'humble interprète non d'une civilisation, mais d'un essaim de civilisations toutes apparentées et néanmoins diverses, nées il y a plus de trois mille ans sur ce vaste morceau du continent américain, longtemps méconnues, et qu'il est juste de placer au premier rang parmi ces constructions éphémères et admirables que les hommes, s'arrachant de temps à autre à la médiocrité, réussissent à édifier au milieu de l'indifférence du monde.

Tout est histoire

J'AI prononcé il y a un instant les mots *sciences humaines*. Je tiens ce pluriel pour trompeur : de même que l'homme, sous tous les cieux et dans toutes les périodes, est certes multiforme mais fondamentalement un, de même il n'est qu'une science de l'homme, une anthropologie *lato sensu* qui englobe les diverses disciplines ou plutôt s'incarne tour à tour en elles. A la réalité « homme », si complexe et si énigmatique, cette science s'attaque pour ainsi dire par tous les moyens : elle interroge le présent et le passé, scrute les labyrinthes de la croyance et du mythe, observe les rites qui les manifestent, dissèque les structures des sociétés, fouille aussi bien les tombeaux qu'elle analyse les langages. En somme, tout lui est bon qui permet de serrer au plus près cet étranger qui est aussi notre semblable.

Et comme tout s'écoule, comme le temps entraîne sans retour les hommes et les choses, les cités et les nations, l'anthropologie reconnaît qu'au fond tout est *histoire* : sans doute le document écrit – tablette de terre cuite, panneau sculpté, papyrus, manuscrit enluminé – est-il le plus précieux support que puisse trouver l'historien. Mais le vase au décor *peint ou gravé en offrande* auprès d'un mort, l'outil de pierre ou de métal, la flèche de silex et le collier de jade, constituent autant de documents qui parlent sans écriture à qui déchiffre leur message obscur. Il n'y a pas de peuples sans histoire.

Quand, au cours des années 1920 à 1930, l'école sociologique française de Durkheim et de Lévy-Bruhl, représentée à l'Ecole des hautes études puis au Collège de France par un des esprits les plus éminents de ce temps, Marcel Mauss, vint à s'associer au courant naturaliste *qui s'incarnait au Muséum puis au* Musée de l'homme dans la personne de Paul Rivet, tout un nouvel horizon s'ouvrit à nos yeux. Un monde se découvrait à nous, jeunes chercheurs, et ces maîtres *nous en donnaient les clés*. Aujourd'hui que l'Académie française accueille celui qui fut leur élève, puis leur ami, je tiens à rendre hommage à l'ampleur de leur érudition, à la hauteur de leurs vues et surtout à leur éminente vocation d'éveilleurs et de guides.

Les précurseurs

SANS doute un profond abîme séparait-il, au moins à première vue, l'objet des études classiques que nous poursuivions, rue d'Ulm, quand j'y entrai douze ans après Pierre Gaxotte : les littératures et la philosophie d'Athènes et de Rome, l'histoire des civilisations méditerranéennes – et celles des antiquités précolombiennes, *des cultures indiennes de l'Amérique*. J'ai dit : à première vue, car il n'est pas absurde de comparer, par exemple, les Olmèques aux Sumériens ou l'Empire aztèque à celui des Césars. Quoi qu'il en soit, point n'était besoin de recourir à ces parallélismes, jeu d'images plus poétiques peut-être que scientifiques où *excellait Oswald Spengler* : ne suffisait-il pas de prendre conscience du riche héritage que la science française, la recherche française avaient accumulé durant le siècle précédent en soulevant le voile sous lequel était demeurée cachée l'humanité autochtone du nouveau continent ?

De Baradère à *Aubin*, de *Brasseur de* Bourbourg à Charnay, une suite ininterrompue de chercheurs français a établi un pont entre notre pays et cette Amérique moyenne, mexicaine et centre-américaine, foyer des *plus hautes civilisations* autochtones.

A considérer les travaux de ces précurseurs, on se demandera peut-être s'ils furent des historiens, des pré-historiens, des ethnologues, des linguistes. Nous nous apercevons qu'il ne nous est pas possible de les classer, de les insérer dans des cases bien séparées. Face à des réalités humaines polymorphes, ils ont fait, si j'ose dire, feu de tout bois. Rien ne leur a paru indigne de leur attention, qu'il s'agit de pyramides ou de huttes, des statues anciennes ou de rites actuels. Ils ont apporté ainsi leur contribution à cette science globale de l'homme que j'ai *évoquée* il y a un instant.

Histoire comparée et universelle

OR Pierre Gaxotte, dont vous avez bien voulu, Messieurs, que je fusse le successeur, historien classique tourné avant tout vers des époques et des styles classiques, m'est apparu de plus en plus nettement à mesure que je prenais connaissance de *ses ouvrages, comme un représentant* éminent de cette histoire aux multiples facettes qui ne dédaigne ni l'événement daté ni les évolutions techniques, intellectuelles, religieuses à plus longue amplitude.

*Dans un texte à la fois concis et subs*tanciel qu'il publia en introduction à un recueil de morceaux choisis de Voltaire – ce Voltaire dont on sent bien qu'il ne pouvait s'empêcher de l'admirer tout en détestant certains aspects de sa pensée et de sa personne, – Pierre Gaxotte rendait à l'auteur de *Candide* un hommage significatif : « *Il a fondé*, écrivait-il, *l'histoire comparée et l'histoire universelle, ce qui n'est pas peu de chose*. »

L'histoire telle que l'entend Gaxotte est en effet « comparée » et « universelle ». L'avant-propos de sa monumentale *Histoire des Français* expose admirablement sa pensée : « *Au milieu des plus grands intérêts politiques*, nous dit-il, *il m'est arrivé de parler mode, jardins, voyages, gros sous et cuisine. Non point par mégarde ou par fantaisie, mais après réflexion et selon un dessein médité.* »

La plupart des livres d'histoire, poursuit-il, « *sont en somme des histoires du territoire et des histoires de l'Etat. Le lecteur semble se tenir toujours au côté des rois, des ministres, des généraux, des ambassadeurs, des chefs de partir... Il ne voit guère les Français. J'ai essayé de les lui montrer d'âge en âge, tandis que la France ne bâtit, avec leurs façons de vivre, leurs formes sociales et administratives, leurs usages, leurs croyances, leurs techniques, leurs manières de penser et de sentir... Je voudrais que le lecteur sentît toujours la terre sous ses pieds et la vie autour de lui* ».

Détails prétendus « indignes »

ET lorsque Pierre Gaxotte décrit ce que fut la Gaule romaine, il a soin de noter qu'avec les légions et les colons de l'Italie vinrent s'implanter chez nous les fruits : figues et châtaignes, cerises, pêches et poires, les légumes tels que les choux et les fèves, et que la vigne, remontant vers le nord, étendit son domaine jusqu'à la Bourgogne et à la Moselle. « *Ces détails*, ajoute-t-il non sans malice, *sont indignes sans doute de la majestueuse histoire. Cependant, de quoi est faite l'existence sinon de toutes ces choses qu'oublient les annalistes pour ne penser jamais qu'aux ambitions et aux exploits des guerriers ?* »

Toute son *Histoire des Français*, « majestueuse » certes par l'érudition extraordinaire qui s'y déploie, est pleine de ces « détails indignes », c'est-à-dire de tout ce que la préhistoire et l'archéologie, la démographie, l'histoire économique et sociale, peuvent apporter à la connaissance, à la compréhension des époques successives. Décrit-il les invasions barbares ? Les fouilles effectuées à Bordeaux, dans l'Eure, dans le centre lui fournissent des documents non écrits, monnaies cachées, ruines portant les traces d'immenses incendies. Ces témoins muets lui permettent de reconstituer, mieux qu'avec des chroniques balbutiantes, « *ces temps de mort et de terreur* ».

Veut-il évoquer les origines les plus lointaines de notre capitale ? Ce sont les sculptures de l'antique Lutèce, les *vestiges de thermes, de mausolées et de* palais qui lui donnent une réponse.

S'il écarte catégoriquement, en *quelques lignes, l'explication raciale* de l'histoire, ce mythe « germanolâtrique » qu'il qualifie de « *vieillerie malfaisante* », heureusement rejetée par Fustel de Coulanges, il se montre attentif à l'évolution démographique. A chaque étape de notre longue histoire, il fait état des recensements, compare la population des *campagnes à celle des villes*, cherche à décrire l'état d'esprit et les sentiments du seigneur, du paysan, du bourgeois. Les progrès techniques retiennent son attention : il ne néglige pas les conséquences non seulement économiques mais sociales et politiques des inventions telles que le moulin à eau, la brouette, la herse en fer, le soufflet de forge, le harnachement moderne du cheval, la boussole, le gouvernail – inventions dont certaines sont arrivées en Europe par les Arabes et les savants juifs. Il a tenu à s'expliquer lui-même en écrivant : « *A mêler comme nous le faisons l'histoire des inventions à l'histoire politique, économique et sociale, on risque d'encourir le reproche de sacrifier à un matérialisme élémentaire...* (Mais) *la vie d'une époque nous restera à demi étrangère si nous ignorons de quels moyens les hommes disposaient alors pour communiquer entre eux, se déplacer, se vêtir, maîtriser la nature hostile.* »

L'histoire vue de la cuisine

CETTE préoccupation constante de pénétrer jusqu'au plus profond de la vie quotidienne se reflète dans toute l'œuvre de Pierre Gaxotte. *Un des sous-titres de son grand livre déjà* cité est significatif : « L'histoire vue de la cuisine » ; ces pages consacrées au menu de deux repas à Paris en 1405 et en 1438, et à la comparaison des prix des denrées, *sont un régal sinon* gastronomique du moins intellectuel. « Matérialisme élémentaire » ? Non, certes. Pas davantage matérialisme historique ou dialectique à la mode de la vulgate marxiste : *mais une observation minutieuse*, une vision globale, une histoire totale. Pierre Gaxotte ne manifeste pas moins de virtuosité à démêler le sanglant écheveau de nos guerres de Religion qu'à dépeindre la vie humble et effacée des générations disparues. Il n'apporte pas seulement à cette œuvre la minutie du savant mais encore la sympathie de l'humaniste à qui rien d'humain ne demeure étranger.

*Si je n'ai pas eu l'honneur de rencon*trer Pierre Gaxotte – un projet de rendez-vous dut être renvoyé, puis annulé en raison de sa maladie, – j'avais il y a longtemps découvert son œuvre. Au *lycée du Parc*, à Lyon, alors que je préparais le concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure, notre professeur d'histoire, excellent homme au demeurant, était un admirateur passionné de *Pierre Gaxotte* : tellement passionné qu'il avait appris par cœur *la Révolution française* qui venait de paraître et nous en débitait le texte, leçon après leçon, chapitre par chapitre. Nous étions évidemment enchantés par ce cours d'un éclat exceptionnel.

Bientôt, cependant, nous nous aperçûmes que la source en était ailleurs, et, malicieux comme on l'est à cet âge, nous nous empressâmes d'étaler sur nos pupitres la *belle couverture couleur* d'or du livre d'où notre professeur tirait son érudition. Sagement, ce dernier feignit de ne rien voir. Et c'est ainsi que j'ai passé plusieurs mois en compagnie de Pierre Gaxotte par le *double truchement* d'un livre inspirateur et d'un professeur inspiré.

Cet ouvrage, fort solidement documenté et d'un style impeccable, marquait le début d'une longue série de publications de haute *qualité*. Pierre Gaxotte avait à peine dépassé la trentaine quand il l'écrivit ; il avait réussi au concours de l'agrégation d'histoire sept ans auparavant. Professeur au lycée d'Evreux, il avait contribué aux travaux de Louis Bertrand en recherchant des documents sur le règne de Louis XIV. Faut-il voir là l'origine de sa prédilection pour les XVII[e] et XVIII[e] siècles ? Je ne sais. *Ce qui est certain, c'est que sa Révolution française*, plusieurs fois rééditée par la suite, fut un coup de maître qui le plaça d'emblée au premier rang des historiens et des écrivains.

Une enfance lorraine

PIERRE GAXOTTE était né en 1895 *dans un village de Lorraine*, Revigny, auquel il a consacré bien des pages émouvantes et émues, tendres et acides à la fois. Il se plaisait à rappeler que Revigny avait fait partie, non de la Lorraine mais de la principauté de Salm, qui ne fut rattachée à la France que vingt-sept ans après l'annexion de la Lorraine. Nul n'a dépeint mieux que lui les origines de la Lotharingie, les avatars des seigneuries du Saint Empire, les tribulations subies depuis deux millénaires par les popula*tions placées à l'articulation du monde* latin et du monde germanique. N'en fut-il pas lui-même la victime, de ces tribulations, quand les armées d'invasion occupèrent son village et l'incendièrent, le détruisant totalement ?

Il a décrit son enfance dans ce livre charmant : *Mon village et moi* et dans ses chroniques alertes du *Figaro* : enfance heureuse, comme il le dit lui-même ; l'école où deux fois par semaine *l'instituteur donnait des leçons d'instruc*tion civique, tandis que monsieur le Curé avait à sa charge la métaphysique ; le grenier où il aimait rêver dans la solitude tandis que le chat dormait sur des piles de revues dépareillées ; chaque année, la préparation cérémonielle des confitures de groseille ; le marchand de peaux de lapin, le ferblantier, le mendiant institutionnel, les comices agricoles, la visite périodique d'un cirque.

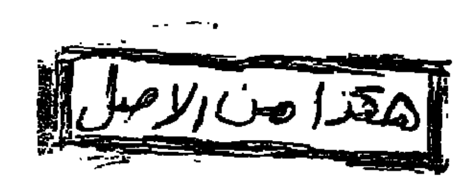
En ce temps-là, *sous l'égide du prési*dent Fallières à la barbe fleurie, la France – et ici je cite Pierre Gaxotte – « *était austère et républicaine. La maison civile et militaire du président comptait bien une dizaine de personnes... ce qui ne nous empêchait pas d'avoir des alliances, des colonies, une flotte, des juges et même une armée qui a été victorieuse de la plus grande puissance militaire de l'Europe* ».

Les « bons maîtres »

DE cet univers de l'enfance, il passe au lycée de Bar-le-Duc, qui lui a laissé surtout le souvenir du froid qui y sévissait, mais aussi celui des « *bons maîtres* » à qui, devait-il écrire plus tard, « *je ne puis penser qu'avec respect et reconnaissance... pas de réforme semestrielle : on ne mettait pas à tout propos les examens cul pardessus tête* », ajoute-t-il. Il obtient la mention « Bien » au second baccalauréat ; quelques semaines plus tard éclate la première guerre mondiale.

On sait que les constantes d'une personnalité se fixent très tôt dans le cours d'une vie. Chez Pierre Gaxotte apparaissent dès l'enfance et l'adolescence le goût de la méditation, la sympathie pour ses semblables les plus humbles, et aussi un réalisme – trait de caractère lorrain selon lui – qui débouche sur un certain scepticisme. Il raconte, à ce propos, qu'ayant répondu pendant la guerre de 1914-18 à l'appel du gouvernement et remis à la Banque de France 4 louis d'or constituant ses économies, il reçut en échange un beau certificat signé de M. Ribot, et la somme, en billets, de 80 francs, « *qui ne vaut pas aujourd'hui*, écrivit-il en 1968, *quatre dix-millièmes du nouveau franc* ». « *Le Monsieur de Paris*, conclut-il, *m'avait donné une grande leçon : grâce à lui, je ne crois plus à l'éternité du capital, ni aux intérêts, ni à bien d'autres choses* ».

(Lire la suite page 18.)



Le discours de M. Jacques Soustelle



(Dessin de MAREK RUDNICKI.)

(Suite de la page 17.)

Un petit drame de la vie enfantine lui donne l'occasion de méditer. Trop éveillé, trop curieux, le jeune garçon avait laissé paraître quelque doute quant au passage du saint Nicolas qui apportait aux enfants leurs cadeaux de Noël. En conséquence, *« l'année suivante, saint Nicolas ne s'arrêta pas. Si du moins la leçon m'avait profité ! Que n'ai-je fait semblant de croire aux gens en place et aux choses qui rapportent : je serais opulent, fier, orgueilleux, doré sur tranche... Tant pis ! Tant mieux ! »*.

Pierre Gaxotte rejoint le lycée Henri-IV à Paris alors que la guerre se déchaîne. Réformé, il prépare le concours de l'Ecole normale ; il entrera rue d'Ulm en 1917.

Son destin semblait tout tracé : d'abord l'agrégation, puis l'enseignement, de lycée en lycée en province, ensuite la thèse, le doctorat, la Sorbonne peut-être. Mais qui peut enclore avec certitude la trajectoire d'une vie dans un cadre tracé à l'avance ? « L'avenir n'est à personne ». Pierre Gaxote est à la recherche de ressources qui lui permettent de vivre à Paris. Guidé par Arthème Fayard qui fut son « correspondant » quand il était interne au lycée Henri-IV, il devient secrétaire nocturne auprès de Charles Maurras. Il a décrit avec verve le petit cercle pittoresque qui gravitait à *l'Action française* autour de l'auteur d'*Antinéa*, et qui comprenait des hommes tels que Léon Daudet, Jacques Bainville, André Levinson.

Ses responsabilités relevaient de la technique et non de la politique ; le plus clair de son temps passait au « marbre » dans l'âcre odeur des lynotypes. Il demeura toute sa vie fidèlement attaché à son vieux maître, sans toutefois partager toutes ses options. Il raconte lui-même, dans un article particulièrement émouvant, qu'il essaya de persuader Charles Maurras pendant la guerre de « saborder », comme on disait, son journal. Poursuivi par la Gestapo, ayant échappé de peu à l'arrestation, il se réfugia en Auvergne. Dans une lettre adressée à l'un de vous, il narre avec humour les péripéties qu'il dut traverser à cette époque quand *« trois argousins »* selon son expression, vinrent le *« cueillir »* et qu'il *« leur fila au nez »*.

« Candide »

ARTHEME FAYARD — toujours lui — avait eu en 1924 l'idée de créer un hebdomadaire littéraire et politique : ce fut *Candide*, que Pierre Gaxotte dirigea depuis sa fondation jusqu'à la deuxième guerre mondiale. La formule de ce périodique plaisait à un public qui aimait la lecture, une lecture souvent de qualité. La radio, ou, comme on disait alors, la TSF, n'offrait pas une concurrence dangereuse, et la télévision n'existait pas. La France faisait encore partie de l'univers de la parole imprimée. Le succès de *Candide* fut rapide et considérable. Pierre Gaxotte, de façon caractéristique, n'en devint pas pour autant un homme du Tout-Paris ni un passionné des dîners en ville.

Je me rappelle que *Candide*, à l'époque de l'occupation et du régime de Vichy, ne négligeait aucune occasion de contourner les règles sévères de la censure et de donner à ses lecteurs au moins le plaisir d'un sourire. J'étais alors à Londres auprès du général de Gaulle, et je revois encore un numéro de cet hebdomadaire qui nous était parvenu et qui, sous prétexte de déplorer les malheurs des Indiens du Pérou dans l'empire totalitaire des Incas, dépeignait assez clairement la tristesse de la situation des Français. Ce genre de plaisanterie n'était pas sans danger pour ses auteurs. Rien n'irrite autant les pouvoirs intolérants que l'indépendance de la pensée. Pierre Gaxotte a fait l'expérience du danger que tout esprit libre court dans les périodes troublées où se déploie la volonté de puissance.

En 1953, Pierre Gaxotte est élu membre de l'Académie française pour succéder à René Grousset, insigne historien de l'empire des steppes. Il prenait place dès lors à la suite des dix-sept académiciens qui avaient occupé le trente-sixième fauteuil : le premier d'entre eux, le Dr Marin Cureau de la Chambre, médecin des Précieuses, en avait été le titulaire de 1634 à 1670. La Bruyère, Auguste Barbier, dont chacun se rappelle la célèbre apostrophe « Corse aux cheveux plats », et, plus près de nous, l'abbé Bremond, ont plus particulièrement illustré ce siège académique.

Pierre Gaxotte a publié une excellente histoire de cette compagnie. Il en a retracé les débuts modestes quand Conrart, réputé pour le « silence prudent » dont le caustique Boileau l'a marqué pour l'éternité, réunissait chez lui, rue Saint-Martin, en 1629, quelques beaux esprits de ce temps, « sans bruit, sans pompe, sans autre loi que celle de l'amitié ». Ces réunions, si privées qu'elles fussent, ne pouvaient longtemps échapper à l'œil vigilant du cardinal de Richelieu : ainsi naquit, officiellement en 1635, cette Académie dont Gaxotte a écrit qu'elle *« ne ressemble à aucune autre... Elle n'est ni une pure assemblée de gens de lettres, ni un salon, ni un comité de bienfaisance, ni un simple corps de l'Etat. Elle porte en elle quelque chose d'indéfinissable qui fait que, dans toutes les branches du savoir, de l'éloquence, du talent, de la politique, des affaires, de la diplomatie, de la prédication, les hommes parvenus au plus haut de leur carrière voient en elle le suprême honneur »*.

Une évasion fiscale réussie

QUE pourrais-je ajouter à ces quelques phrases si substantielles ? L'histoire de l'Académie par Pierre Gaxotte — à propos de laquelle je regretterais de ne pas évoquer aussi celle de notre éminent confrère le duc de Castries — est riche *en précisions sur plus de trois siè*cles où n'ont manqué ni épreuves ni rebondissements imprévus. Mon prédécesseur ne s'est pas interdit les anecdotes qu'il raconte *cum grano salis*, par exemple quand il rappelle que le richissime M. de Montyon avait prudemment réalisé ses capitaux en 1788 et les avait placés à l'étranger, puis les rapatria dix ans plus tard et, *« grâce à la débâcle des assignats, racheta pour rien ce qu'il avait vendu très cher. Plus riche que jamais, il remit à l'Académie des fonds suffisants pour restaurer les prix qui portent son nom et qui perpétuent ainsi la gloire d'une évasion fiscale réussie et d'une heureuse spéculation à la baisse du franc. »* Et Pierre Gaxotte de conclure : *« La morale n'en souffre pas. »*

Des notations de ce genre, de ce ton à la fois allègre et sceptique, font briller un sourire espiègle dans ses ouvrages les plus sérieux. Elles reflètent une conviction, c'est que la part de l'accidentel dans l'histoire des hommes est immense.

Dans un article essentiel pour nous permettre de mieux comprendre sa pensée, sous le titre « Mon métier d'historien », Pierre Gaxotte écrivait : *« Depuis quelques années, on s'est ingénié à obscurcir le sens du mot « histoire ». On lui a donné un caractère sacré... On lui prête des intentions, une volonté, un but... Ces propos sont le triomphe de la confusion mentale. »* Pour illustrer son relativisme inné, mon prédécesseur rappelle qu'en Suède, quand le fils du chancelier Oxenstierna fut en âge d'occuper un poste, son père *« lui tint ce petit discours :* Et maintenant, mon fils, vous allez apprendre par quels imbéciles les affaires du monde sont menées. » Gaxotte ajoute : *« La bêtise a sa part dans l'explication des événements »...* L'histoire (selon la définition de Cournot) est un mélange de lois nécessaires et de faits accidentels. Elle n'est ni une géométrie inflexible ni une succession d'événements fortuits... Le passé nous apparaît ainsi comme une énorme expérience faite à la fois de calculs et d'imprévus... Si l'histoire enseigne quelque chose c'est... le sens du relatif. » Et, citant le journal tenu pendant la Révolution française par le gourmand Grimod de la Reynière, il observe qu'il y a une façon gastronomique d'écrire l'histoire.

« Tout est bon à l'historien, a-t-il écrit encore, *depuis le somptueux recueil de documents diplomatiques que l'on consulte aux archives des affaires étrangères, jusqu'aux détritus domestiques et aux débris de cuisine que la drague retire des lacs du Jura et des Alpes... Bien souvent la vérité se découvre à l'historien par des voies très humbles et très imprévues. »*

Formation de l'Hexagone

C'EST dans cet esprit et selon ces méthodes que Pierre Gaxotte a édifié, après la guerre et surtout depuis son entrée à l'Académie française, une œuvre prodigieusement vivante car nourrie de tous les matériaux écrits et non écrits et animée par une sorte de scepticisme — au sens étymologique du mot, — rebelle aux illusions dogmatiques mais attentif à toute observation, à tout document, quelle qu'en soit la nature. Cette œuvre d'un fils de la Lotharingie profondément français se situe en France et en Allemagne et, pour l'essentiel, aux dix-septième et dix-huitième siècles, bien que *l'Histoire des Français* et *l'Histoire de l'Allemagne* recouvrent depuis les origines préhistoriques jusqu'à nos jours la vie des deux nations.

Comment a-t-il vu se former notre France hexagonale ? Il ne croyait ni aux « frontières naturelles », ni à la fatalité, ni à quelque mystérieux dessein du Ciel. A quelle date l'Hexagone commence-t-il à prendre forme ? Sous Louis XIV, dans le dernier tiers du règne. *« La figure s'achève sous Napoléon III par la réunion de Nice et de la Savoie. Il y a un peu plus d'un siècle. C'est peu. »* Et il conclut : *« La France a été solidement faite. Elle n'en est pas moins une œuvre humaine... (Elle) ne se conservera pas sans intelligence, sans efforts, sans sacrifices, sans suite dans les efforts et les sacrifices. »*

Pierre Gaxotte s'est attaché plus particulièrement à ces deux siècles que dominent les noms de Louis XIV et de Louis XV : époque où la puissance française, la langue française, les styles, les modes de la France, donnent le ton en Europe. Je trouve significatif le soin qu'il a pris de retracer dans son *Molière* la carrière de l'illustre comédien ; déployant une autre facette de son talent, ce n'est pas seulement en historien qu'il reconstitue, malgré la rareté des documents, la vie de Molière, mais en critique littéraire et, pourrait-on dire, en philosophe qu'il commente *le Tartuffe* et *le Bourgeois gentilhomme*, les *Précieuses ridicules* ou *l'Avare*.

Le combat que Molière doit mener, sa vie durant, contre les précieux, les turlupins et les dévots, souvent grâce à la protection du roi, il nous le fait revivre avec les témoins de l'époque. Cela lui donne l'occasion, d'ailleurs, de s'élever en quelques phrases ironiques contre certaines mises en scène qui dénaturent l'œuvre de Molière *« en prétendant savoir mieux que lui ce qu'il a voulu dire »*, où Sganarelle est « poujadiste », Célimène « une nymphomane », Arnolphe, un monsieur qui téléphone tout en sablant le champagne, Scapin, un cow-boy qui manie le revolver. Sans être *laudator temporis acti*, Pierre Gaxotte se refusait à admettre les innovations qu'il qualifiait de *« torrent d'incompréhension et de prétention »*.

Louis XV « roi du progrès »

POUR lui, évidemment, le théâtre de Molière se dressait comme un monument particulièrement cher à son cœur, mais parmi d'autres, dans cet ensemble prestigieux que fut le siècle de Louis XIV, siècle classique par excellence, l'historien n'est pas tenu de demeurer impassible et de refouler en lui toute préférence. Gaxotte a aimé de tout son cœur l'époque classique du dix-septième siècle et l'âge de douceur de vivre qui l'a suivie au dix-huitième. De cette inclination profonde ont découlé, à *mon humble avis*, non moins subjectif que le sien, ce que j'appellerai une réhabilitation méritée, celle de Louis XV, une complaisance excessive face à certaines erreurs lourdes de conséquences néfastes, telle la révocation de l'Edit de Nantes, et un excès de sévérité à l'égard de l'empereur Napoléon.

Le *Louis XV* de Gaxotte est un magnifique ouvrage, qu'on peut considérer véritablement comme le fidèle miroir de toute une époque. Si on lui adjoint son *Paris au XVIIIe siècle*, je ne vois nulle part de tableau aussi complet, aussi coloré, aussi vivant, de ce que fut la France avant 1789. Tout ce microcosme, modèle du monde civilisé d'alors, est là sous nos yeux grâce à Pierre Gaxotte : la cour et la ville, les intrigues politiques et les rivalités mondaines, l'ameublement et les jeux, les hardiesses de la philosophie et l'élan des Lumières, les rues de Paris et les femmes galantes. S'il est vrai que Louis XV, aux applaudissements de ce qu'on appellerait aujourd'hui *l'intelligentsia* progressiste, a sacrifié bien légèrement les « arpents de neige » du Canada, précurseur à son insu de renoncements bien plus vastes, on doit lui reconnaître le double mérite d'avoir voulu imprimer une orientation nouvelle à la politique extérieure de la France et d'avoir soutenu, trop tard malheureusement, une réforme administrative et fiscale que sa mort interrompit brutalement et qui aurait peut-être détourné dans un sens plus paisible le cours de notre tumultueuse histoire.

Pierre Gaxotte a fait œuvre de justice en restituant à notre patrimoine la véritable figure de ce « roi du progrès », « mort trop tôt », sous le règne de qui la paysannerie française fut la plus heureuse d'Europe. Sans doute ne fut-il pas particulièrement vertueux, en un siècle où la vertu devint peu à peu à la mode. Qu'il me soit permis de citer la phrase finale du *Louis XV* : *« Louis XVI fut le roi le plus vertueux de notre histoire, et, sur le trône, le mari le plus fidèle : c'est lui que les Français ont guillotiné »*.

Jugements subjectifs

QUE mon éminent prédécesseur ait éprouvé envers nos monarques de l'Ancien Régime une particulière prédilection, on ne saurait ni se le dissimuler, ni le lui reprocher. D'où une indulgence que ses lecteurs peuvent ne pas toujours partager. Il est peu d'erreurs de jugement d'un chef d'Etat, peu de décisions infondées qui aient entraîné pour la France des conséquences aussi néfastes que la révocation de l'Edit de Nantes. S'étant laissé abuser par de perfides conseils, Louis XIV non seulement déchaîna une affreuse répression contre la population humble et fidèle des Cévennes, mais encore rendit inévitable l'exode qui, succédant à la guerre civile si imprudemment déclenchée, renforça aux dépens de la France cette Prusse dont la capitale vit doubler le nombre de ses habitants par une immigration de qualité.

Certes, Pierre Gaxotte ne cherche pas à cacher ces suites désastreuses de la révocation ; on sent toutefois que — peut-être mal à l'aise — il n'y insiste pas et passe bien vite à autre chose. En revanche, sa sévérité demeure sans faille quand il évoque l'aventure napoléonienne. Elle le choque précisément dans la mesure où elle est une aventure qui prolonge la tourmente révolutionnaire. L'équipée des Cent Jours lui paraît impardonnable, et, s'écartant dirait-on pour une fois de sa ligne coutumière, il la condamne comme si l'histoire rendait des jugements, comme si ce tribunal suprême à la mode de Hegel avait décidé que l'Empire s'effondrerait définitivement à Waterloo.

Aussi ne devons-nous pas attendre de Pierre Gaxotte qu'il accorde beaucoup de sympathie au romantisme, à Victor Hugo, à la légende de l'Aigle. Cela ne l'empêche pas de décrire très justement dans *l'Histoire des Français* ce que fut le dix-neuvième siècle « bâtisseur, cossu et dépensier » qui n'est pas parvenu à créer un style, mais qui, se prolongeant jusqu'au 4 août 1914, a apporté à la France une somme impressionnante de progrès techniques, scientifiques, médicaux, souvent au détriment des libertés : les plébiscites de 1851, de 1852 et de 1870 n'ont-ils pas toujours fourni à l'exécutif autoritaire une approbation franche et massive, même à la veille de Sedan ?

Retenons la sage leçon que nous donne Gaxotte en conclusion de ses remarques sur ce Second Empire que pourtant il n'aimait guère : *« Avec l'éloignement, nous donnons plus de poids aux données constantes, aux évolutions lentes mais décisives. Les contemporains n'y prêtaient pas attention, parce qu'ils ne les distinguaient pas, ou parce qu'elles leur paraissaient si évidentes qu'ils n'y pensaient pas. En revanche, bien des circonstances s'effacent en s'éloignant. Les républicains ont accusé Napoléon III de tous les crimes... Ils l'ont comparé à Sylla, à Néron, à Soulouque. Avec le temps, cette horreur s'est atténuée. Le Second Empire apparaît même à beaucoup comme un temps où il faisait bon vivre. »*

Et c'était, en effet, pour reprendre un titre de chapitre de *l'Histoire des Français*, « la fête impériale ». Gaxotte se demande : *« Temps de perversité ? Par un dimanche d'août 186., la foule qui se promenait au jardin des Tuileries s'ameuta contre trois demoiselles qui osaient fumer en public. La garde mit bon ordre à ce scandale. »* Encore et toujours la relativité des croyances, des usages, des morales.

Le déclin de l'Europe

TOUT serait à mentionner, tout à citer de ce livre monumental. Les tableaux et les analyses qu'il consacre à des événements récents tels que la deuxième guerre mondiale, l'occupation, la libération, les IVe et Ve Républiques, la dislocation de l'Union française en Indochine et en Afrique, ne sont ni moins documentés ni moins significatifs que les chapitres relatifs à des périodes plus anciennes. On ne peut que rendre hommage à l'effort d'impartialité que Pierre Gaxotte, engagé comme nous tous dans cet enchaînement tumultueux et sans cesse accéléré, s'est imposé pour faire face à ce qu'il qualifie lui-même de *« mutation »*. Force est bien de reconnaître que la France *« diminuée, rétrécie, déchue de son rang »*, est aujourd'hui *« moins libre, moins indépendante, moins maîtresse de ses décisions qu'autrefois »*.

Parlant des jeunes gens qui ont eu vingt ans vers 1960, Gaxotte écrivait : *« Reconstruire l'Etat, reconstruire un code de vie morale et civique ne sont pas des tâches au-dessus de leurs forces. C'est affaire de conscience et de volonté. »*

C'est sur une note d'espoir, comme on le voit, très modérée, plus raisonnable que chaleureuse, qu'il achève son grand livre en se bornant à constater qu'*« une ère nouvelle commence »*. Même note, peut-être même plus sombre, en conclusion de sa magistrale *Histoire de l'Allemagne*. Comment ne pas être sensible à son inquiétude quand il déplore que l'Allemagne, dont il a retracé en profond connaisseur la dramatique aventure depuis Arminius jusqu'à Hitler, — *« n'ait été amarrée à l'Occident que par les liens économiques du Marché commun institué en 1957, liens fragiles qui ne sont même pas renforcés par une communauté monétaire et dont on peut douter qu'ils résisteraient à une crise grave ? »* Comment ne pas admettre avec lui *« que le XXe siècle est celui du déclin de l'Europe »* ?

Il y a de toute évidence chez Pierre Gaxotte un philosophe qui a trop contemplé le flux et le reflux des marées humaines, trop vu s'effondrer les empires, les nations se dissoudre, s'avilir les individus, pour ne pas jeter sur le monde un regard désabusé. Il aurait sans doute souscrit aux affirmations du sage qui, porté par le destin à la suprême autorité du monde antique — j'ai nommé l'empereur Marc Aurèle — pouvait méditer sur *« la promptitude de l'oubli où tombent toutes choses »*, sur *« la destinée énigmatique, la renommée indiscernable »*, sur la vie de l'homme qui n'est que *« songe et vapeur »*. C'est la vision qui couronne une plus vaste connaissance, celle des historiens de haut rang et des souverains capables de réfléchir sur leur condition. Séparé du César stoïcien par l'abîme du temps et le gouffre de l'espace, un roi philosophe du lointain Mexique, Nezahualcoyotl, obsédé par la fuite des années, chantait lui aussi au XVe siècle le déclin de toute chose :

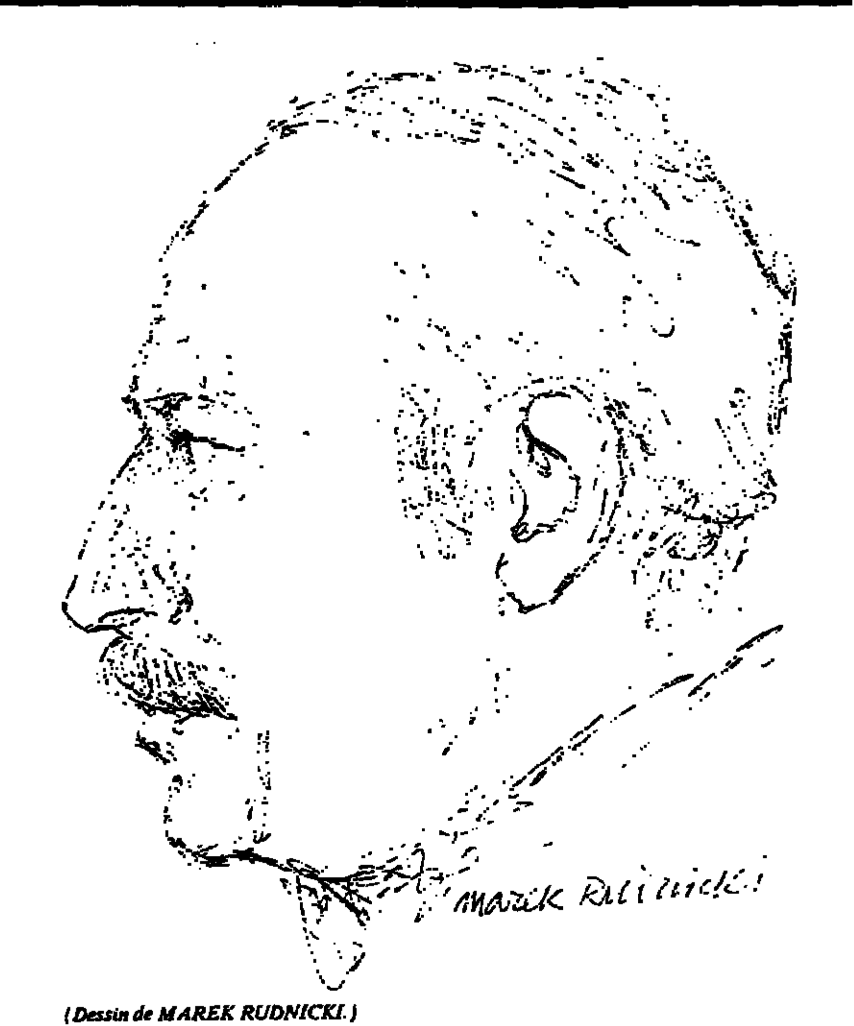
« Même le jade se brise
Même l'or se fend
Même la plume de quetzal se déchire.
Nous ne sommes pas pour toujours sur la terre,
Seulement un court instant ici ! »

Le « prince des chats »

IL est inévitable, semble-t-il, qu'une contemplation quelque peu sérieuse de notre histoire conduise à une sorte de sérénité non exempte d'une certaine tristesse. Telle est bien la nuance que revêtent, dans leurs conclusions, les œuvres de Pierre Gaxotte. Cela dit, il serait inexact de retenir ce seul aspect de sa personnalité. Ses souvenirs, son livre *les Autres et moi* publié en 1975, nous mettent en présence d'un homme souriant, à la fois malicieux et candide, capable de gratitude, de sympathie et de tendresse.

(Lire la suite page 20.)

La réponse de M. Jean Dutourd



(Dessin de MAREK RUDNICKI.)

MONSIEUR,

LES morts, les pauvres morts, ont de grandes douleurs... Sachez, Monsieur, que les morts académiques en ont de plus grandes que les autres. D'abord parce que nombre d'entre eux perdent soudain, à la seconde même où elle leur aurait enfin servi à quelque chose, cette vertu d'immortalité dont ils se targuaient lorsqu'ils étaient en vie. Secondement, il arrive à certains ce qui peut le plus les contrarier : qu'un individu qu'ils trouvaient antipathique s'assît dans le fauteuil dont ils venaient tout juste de se lever, qui était encore imprégné de leur chaleur, qui ne faisait qu'un, pour ainsi dire, avec leur personnalité.

Notre confrère Népomucène Lemercier, entre autres, fut victime de cette tribulation posthume. Il occupait le quatorzième fauteuil. Il s'y était reposé pendant trente ans. Cet académicien paisible et bienveillant qui se peignit naïvement lui-même dans son épitaphe : *« Il fut homme de bien et cultiva les lettres »*, n'avait eu qu'une aversion dans toute son existence : la poésie romantique. Il avait déclaré maintes fois, du ton le plus solennel : *« Moi vivant, M. Hugo ne sera jamais de l'Académie. »* Hélas ! on défie le destin par de telles menaces. Victor Hugo fut élu au fauteuil de Népomucène, enjambant son cadavre pour pénétrer sous la Coupole, et c'est à lui que revint la tâche de prononcer l'éloge de cet obstacle que le trépas seul avait ôté de son chemin.

Vous, Monsieur, ne risquez pas de contrister l'ombre de notre regretté confrère Pierre Gaxotte. Un successeur tel que vous a plus d'une raison de lui plaire. Votre vie n'est pas sans rapport avec celle des personnages vers lesquels son goût l'attirait. Non que vous ressembliez par un trait ou un autre à Louis XV ou au grand Frédéric, mais il y a chez vous de ces côtés imprévus, de ces dissonances dont il était friand. Vous étiez en outre un excellent sujet pour un historien qui n'aimait rien autant que de chercher la vérité sous les erreurs, que de restituer l'authentique figure de quelqu'un en la lavant des préjugés ou des mensonges dont les siècles l'avaient recouverte.

Au milieu des drames

JE me suis essayé à ce travail afin de donner à cette compagnie où vous entrez une image de vous plus conforme à la réalité que celle qu'il m'a paru qu'elle avait. Vous avez en effet suscité ici des passions qui ne sont guère dans nos habitudes et qui, relativement à vous qui aviez tant de titres à nos suffrages, m'ont étonné.

Marcel Jouhandeau me dit un jour : *« Chaque fois que tu écris une ligne, il faut que cela fasse un drame. »* Il ne m'apprenait rien, sans doute, par cet aphorisme familier, mais il énonçait la plus honorable exigence du métier d'homme de lettres, à savoir que l'on ne doit écrire que des choses exprimant notre vérité propre, la plus cachée, la plus choquante ; qu'à ce prix seul on peut être content de soi. C'est dans votre vie active plutôt que dans vos écrits que vous avez mis en pratique ce que je me permettrai d'appeler le postulat de Jouhandeau. Mais le résultat est du même ordre. Vous avez marché depuis votre jeunesse au milieu des drames, parce que, dans chaque circonstance où le destin vous a placé, vous avez préféré faire ce qui répondait aux élans de votre cœur ou aux raisonnements de votre tête, plutôt que ce que la société attendait de vous.

Il est très difficile d'être fidèle à soi-même, tant dans la littérature que dans l'action. Si difficile, ma foi, que la plupart des gens se trahissent eux-mêmes sans le savoir. Il me semble que vous ne vous êtes jamais trahi, que vous avez été constamment inflexible, que vous avez toujours préféré votre vérité à celle des autres, y compris du plus grand de tous les autres.

Soyons équitable : souvent cela n'a pas été sans charme. Il est des moments où l'on choisit les chemins escarpés avec ivresse, ne serait-ce que par esprit de contradiction, et parce que rien ne paraît aussi désirable que de se distinguer de la multitude abusée. Vous avez connu cela. Mais c'est quelquefois déchirant : quand il s'agit en un instant de rejeter ce à quoi l'on a cru, de se retrancher de quelqu'un que l'on aimait, que l'on vénérait, pour qui l'on avait tout risqué. Autant il est exaltant de se battre contre l'ennemi, autant il est douloureux d'être placé devant le choix de rejeter son père ou de se renier soi-même.

Le Cacique

DÈS vos débuts, M. Pierre Gaxotte, qui était universitaire, comme vous savez, vous eût considéré avec attendrissement. A dix-sept ans, en 1929, vous fûtes reçu premier au concours de l'Ecole normale supérieure. Il est d'heureuses natures dont on se dit qu'elles ne cesseront de moissonner les lauriers sans que cela, apparemment, leur cause la moindre fatigue. Tel est un des aspects de votre déconcertant destin. Vous avez traversé l'Université du pas tranquille, quoique vif, d'un cacique fumant un calumet qui n'était pas celui de la paix, contrairement à ce que pensaient vos camarades et, sans doute, à ce que vous pensiez vous-même. En 1932, vous fûtes reçu au concours d'agrégation de philosophie. Premier, comme il se devait.

Une des originalités de votre caractère qui ne manquera pas de plaire aux personnes que captivent les contrastes de la nature humaine est que vous illustrez à merveille la célèbre maxime de La Rochefoucauld : *« Qui vit sans folie n'est pas si sage qu'il croit. »* Tout en vous annonçait une carrière des plus droites, des plus heureuses, une renommée paisible gagnée à l'ancienneté par de longs travaux, de patientes découvertes, des communications jetant le désarroi dans le petit monde de l'ethnologie, des doctorats *honoris causa* conférés par une douzaine d'universités exotiques, le tout couronné par une élection flatteuse à l'Académie des inscriptions et belles lettres. Et peut-être eussiez-vous eu cette aimable existence si vous aviez vécu à une époque moins dérangée que la nôtre ; peut-être eussiez-vous été un second Champollion, un autre Winckelmann, ne regardant rien au-delà de sa spécialité. Un de vos amis, un de vos pairs, me révéla que, dès l'âge de dix ou douze ans, vous étiez conscient de votre vocation de « mexicaniste », ce qui est bien réfléchi et presque inhumain pour un petit garçon. Je doute cependant que vous eussiez été fort différent au dix-neuvième siècle ou au dix-huitième siècle de ce que vous avez été au vingtième. A quelque époque que le Ciel vous eût envoyé sur terre, vous eussiez trouvé des motifs de révolte, car ceux-ci ne manquent jamais.

Cocteau disait que les mauvais écrivains sont de bons élèves s'évertuant à passer pour des cancres. Toutefois, il est de bons élèves qui recèlent en eux quelque cancritude, si je puis hasarder ce néologisme, c'est-à-dire un levain d'énergie grâce auquel ils se mettent dans les situations difficiles ordinairement réservées aux mauvais sujets authentiques. Il me semble que vous faites partie de cette catégorie, assez rare en somme, et qui échappe aux classifications. Le propre du bon élève est de tenir beaucoup à ses titres, à ses grades, à ses fonctions, qu'il a obtenus par le travail. Il ressemble à un épargnant qui ne met jamais ses économies en jeu. Le cancre, à l'inverse, n'a rien à perdre. Il s'ensuit que c'est lui qui agit sur le monde, et y pose son empreinte. Les têtes brûlées ont un avantage perpétuel sur les têtes froides.

Le roman d'une vie

VOTRE particularité, Monsieur, est que votre tête froide, qui vous a permis divers accomplissements, qui vous a valu, à trente et un ans, de donner des conférences au Collège de France, puis fit de vous un professeur à l'Ecole des Hautes Etudes, et surtout le plus profond connaisseur des anciennes civilisations indiennes, votre particularité, dis-je, est que cette tête froide, périodiquement, se met à brûler, que vous comptez pour rien ce que vous avez fait ou ce que vous êtes, que vous risquez tout, parce que votre passion vous y pousse. M'entretenant avec vous de cette disposition, et la comprenant peut-être mieux qu'un autre, je vous déclarai que, selon moi, vous aviez singulièrement réussi votre vie. Propos qui vous étonna. *« Il me semble, au contraire, que j'ai tout manqué »*, me répondîtes-vous. Vous vous trompiez, naturellement, et c'est moi qui avais raison. Mérimée rapporte que Stendhal se moquait de lui parce qu'à vingt ans il étudiait le grec. *« Vous êtes sur le champ de bataille,* disait-il ; *ce n'est plus le moment de polir votre fusil : il faut tirer. »* Je ne sais ce que vous eût dit Stendhal si vous aviez eu le bonheur de l'avoir pour ami ; mais il eût été charmé, je pense, qu'après avoir si soigneusement et si longuement poli votre fusil vous ayez eu l'idée si peu naturelle d'aller vous en servir sur le champ de bataille. Car c'est bien ce qui s'est passé.

Notre vie est un roman dont nous sommes le lecteur. Le grand romancier qui l'écrit n'en dévoile à l'avance ni les péripéties ni le dénouement ; cependant, il s'arrange pour les annoncer de façon symbolique. Il donne une tonalité ou une saveur à ce qui nous arrive, par quoi l'on reconnaît que cela nous était bien destiné et ne pouvait convenir à un autre. Dès nos plus jeunes années, le monde se montre à nous tel que nous le verrons toujours. Le Mexique de vos vingt ans, où vous arrivâtes en 1932, est une allégorie que vous étiez incapable de déchiffrer sur le moment, mais qui s'éclaire à un demi-siècle de distance. Les éléments de votre existence future étaient là, sous une forme mystérieuse. Le pays, d'abord, exposait à vos yeux ce que vous deviez voir ailleurs plus tard : il se remettait à peine de dix ans de guerres civiles ; tout était encore dans le tumulte et dans les ruines ; les villes étaient exangues, les campagnes dévastées. Mais le jeune ethnologue ne s'intéressait pas encore au présent, qui d'ailleurs n'est pas souvent un objet de curiosité pour la jeunesse : il la déconcerte par sa complication ; elle préfère le passé, qui est clair parce qu'il est immobile. Il semble que vous n'ayez jeté qu'un regard distrait sur ce Mexique encore fumant des chevauchées de Pancho Villa et de Zapata, déchiré par la réforme agraire et les fureurs des présidents révolutionnaires contre l'Eglise catholique. Vous recherciez ce que vous appelez *« l'épaisseur du calme indien »*. Ce n'était évidemment pas à Mexico que vous aviez quelque chance de le trouver. Vous désiriez rencontrer des êtres humains aussi éloignés que possible de nos contemporains.

Chez les Mayas

OR, ils existaient là-bas : c'était les Lacandons, derniers descendants des Mayas, que n'avait point touché la rude patte des conquistadores, protégés qu'ils avaient été par leurs forêts. Nul ne s'était aventuré dans leur territoire depuis 1909. Vous y allâtes comme un explorateur du dix-neuvième siècle, époque où l'archéologie était une affaire périlleuse et où les archéologues étaient d'intrépides cavaliers. Les Lacandons avaient bien de quoi vous plaire. Au milieu de leurs forêts, gardiens insouciants de ruines antiques mangées par la verdure et la moisissure, ils vivaient comme si rien ne s'était produit depuis deux mille ans, ou depuis la préhistoire, avec des contrastes charmants toutefois. Ils fabriquaient leurs pointes de flèche à la façon des Moustériens, mais en fumant le cigare. A présent, ô tristesse ! ils possèdent des carabines et des transistors. Certains se sont adaptés à la modernité au point de mettre des pantalons et de se couper les cheveux. En 1933, ils étaient parfaitement purs et vous eûtes le bonheur de les contempler dans cette pureté, de voir à travers eux ce qu'étaient les paysans mayas que Fernand Cortès sur son grand cheval, suant sous sa cuirasse et son morion, avait découverts quatre siècles plus tôt.

Les huit années que vous avez passées au Mexique sont-elles les plus heureuses que vous y avez vécues ? J'inclinerais à le penser, en dépit des succès que vous eûtes par la suite, de l'expérience du pouvoir que vous fîtes et, pourquoi pas ? de vos tribulations. Vous aviez la rare aubaine de réaliser dans la jeunesse un grand désir de jeunesse. A l'âge où l'on se contente de rêver, vous possédiez la réalité. Si vous aviez lu Gobineau, vous deviez songer parfois que vous étiez un de ces « Calenders-fils de roi » à qui leur naissance confère des privilèges insoupçonnés du commun des mortels. De temps à autre, vous reveniez en France pour y cueillir un doctorat ou tressaillir à propos de la déshonorante capitulation de Munich.

L'appel du 18 juin

COMMENT un jeune savant, parfaitement heureux au milieu de ses chers sauvages, établi dans des mondes disparus comme un chatelain dans ses terres, a-t-il envie soudain de quitter ces studieuses délices ? Pourquoi, en un instant, remonte-t-il les siècles et se jette-t-il dans ce que le présent a de plus confus, de plus ténébreux, surtout de plus inconnu pour un homme comme lui ? Il n'a fallu que quelques paroles au-delà des mers, et que vous n'aviez pas mêmes entendues lorsqu'elles furent prononcées. Elles disaient que la France avait perdu une bataille, mais qu'elle n'avait pas perdu la guerre, elles appelaient les Français à venir dans une île à l'extrême ouest de l'Europe, rejoindre un général qui prétendait à lui seul sauver la patrie. Rencontre étrange : c'était le 18 juin, jour anniversaire de Waterloo, que cet appel avait circulé à travers les mensonges querelleurs des radios guerrières. Une telle date n'était évidemment pas le fruit du hasard, mais celui du destin.

Ce n'est pas non plus le fruit du hasard si le général de Gaulle est apparu dans notre vie, dans la mienne, dans la vie des Français. Il était de ces hommes qui viennent du plus profond de notre énergie nationale pour remplir quelque mystérieux dessein ou quelque salvation dont la France est périodiquement la bénéficiaire. Comme toutes les grandes œuvres, la sienne a eu de petits commencements, et s'est heurtée à des difficultés extrêmes. Nous-mêmes, en contemplant ce qu'elle avait de précaire, car elle ne reposait que sur la force d'âme d'un individu dont nous n'avions jamais entendu parler, nous étions pleins de crainte. De Gaulle était notre dernière carte, dont nous ne voyions que le dos, sans pouvoir deviner si c'était un deux ou un as. Quelle qu'elle fût, il fallait cependant la jouer. De Gaulle était seul contre le monde, seul contre Hitler et l'armée allemande, seul contre la sottise et les mauvaises intentions de nos alliés, seul pour assumer nos mille ans d'histoire. *« Au début, je n'y croyais pas beaucoup... »*, m'avez-vous dit. Nul n'y croyait beaucoup, car nous n'étions plus guère habitués aux miracles, en 1940 ; néanmoins, par une heureuse contradiction, nous y croyions absolument. Nous y croyions si fort que nous étions prêts à jouer notre vie sur cette carte que nous ne connaissions pas.

Deux natures assez parentes

JE présume que lorsque vous avez rejoint le général à Londres, votre pessimisme s'est dissipé. Cet homme était tout à fait votre homme, singulièrement par sa froideur et sa raideur, qu'il accentuait jusqu'à l'inhumain, parce qu'il n'avait rien, et qu'il fallait d'autant moins plier qu'on était justement un roseau. Votre caractère épineux de Cévenol, votre esprit de contradiction protestant, vous avaient poussé à choisir la révolte ; vous rencontriez soudain quelqu'un qui était encore plus cévenol et protestant que vous, et, en outre, qui s'environnait de mystère comme un dieu aztèque. J'ignore si, des premiers compagnons de de Gaulle, vous êtes celui qu'il a le plus aimé ; toutefois, il y avait entre vous et lui une espèce de ressemblance, comme d'un père à un fils ; vous étiez deux natures assez parentes par la gravité, l'obstination, le goût du secret, l'ambition de réussir des choses impossibles. Le général, qui ressentait tout avec une curieuse acuité, s'en est sans doute aperçu assez vite. D'où les missions essentielles qu'il vous confia. Quant à vous, Monsieur, quoique vingt ans après vous vous fussiez opposé à lui et même que vous fussiez devenu son adversaire, j'ai observé que vous lui portiez ce sentiment si spécifique que je n'ai rencontré que chez les volontaires qui l'entouraient à Londres dans les premiers temps, mélange de familiarité, de persiflage et de vénération, tel que les grands hommes en inspirent à leurs grognards.

Romain Gary, à qui un journaliste demandait s'il se sentait plus français que russe ou vice-versa, fit cette réponse lumineuse : *« Ma patrie, c'est la France libre. »* Nous sommes quelques-uns qui pourrions reprendre cette parole à notre compte. La France libre, c'est-à-dire la mystérieuse légitimité conférée à de Gaulle par le désastre de nos armes, la poignée de soldats autour de lui, les quelques milliers de résistants sur notre sol, a été la seule chose dans notre vie pour quoi non seulement nous avons été prêts à mourir, mais encore à accomplir des actions fort au-dessus de nos capacités. Au demeurant, « France libre » n'est-il pas un pléonasme ? La France n'est France que quand elle est libre, que quand ses enfants n'acceptent pas d'être des prisonniers impuissants.

Je sais bien, pour ma part, que j'ai aimé la guerre. Pourtant celle que j'ai faite n'était point celle d'Apollinaire avec *« ses chants, ses longs loisirs »*, et elle n'était pas *« jolie »*. Mais c'est pendant ce temps que j'ai connu la parfaite liberté. Telle est l'expérience, je crois, de tous les soldats, lorsqu'ils sont soulevés au-dessus d'eux-mêmes par une noble cause. Qui le comprend, en dehors de leurs compagnons d'armes ? Nous-mêmes, à qui ce sort si digne d'envie était réservé, nous en avions fait des moqueries dans notre jeunesse, excédés que nous étions par les récits des anciens combattants de 14. Nous étions scandalisés qu'ils n'eussent gardé de la grande boucherie européenne à peu près que des souvenirs joyeux, dont ils nous rebattaient les oreilles. Nous ne devinions pas que leur héroïsme avait fait d'eux des êtres d'une autre nature que nous qui n'avions pas eu besoin d'aller jusqu'au bout de notre âme, ou au-delà, ni que les misères où ils avaient été plongés leur procuraient un bonheur rétrospectif dont n'approchait aucun des plaisirs de la paix.

Anciens combattants

NOUS avons été des anciens combattants à notre tour, et nous avons accédé à ce secret. De là, chez nous, plus ou moins marqué, un air de famille, à cause duquel nous sommes imperceptiblement différents des Français qui n'ont pas participé à ce qu'on appellera peut-être plus tard, si la France mérite d'avoir encore des historiens, l'épopée gaullienne. Il nous en est resté une tournure de caractère, une façon d'être, un style enfin, que je ne vois que chez nous, mais que j'y vois au premier coup d'œil.

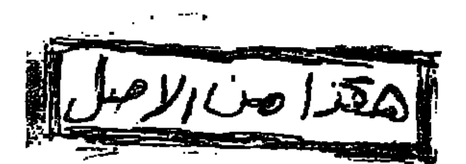
Les survivants du Premier Empire, les demi-soldes de la Grande Armée avaient de telles connivences. Les demi-soldes de la Petite Armée m'ont souvent fait penser à eux. Tel colonel de Koenig ou de Brosset me paraissait plutôt sortir d'un tableau de Géricault que d'une bande d'actualités cinématographiques comme s'il y avait une morphologie séculaire du guerrier français.

Quelles qu'aient été vos pensées et vos actions par la suite, et si opposées qu'elles fussent à de Gaulle, il ne vous a pas été possible de quitter votre peau d'ancien combattant de la France libre. Vous avez été marqué à jamais de cette empreinte.

Au mois de novembre 1970, je le tiens de votre bouche même, par une de ces rencontres qui nous font douter que le monde soit gouverné par la seule contingence, quand vous apprîtes la mort de notre vieil empereur, vous étiez à Londres. Saisi d'un chagrin que vous n'aviez peut-être pas prévu, vous vous rendîtes à la petite maison de Carlton Gardens, comme en pèlerinage, et vous demeurâtes là un moment, plein de tendresse et de mélancolie, assiégé par les souvenirs anciens.

Il était réservé à un gaulliste de vous accueillir dans cette maison ; je suis content d'avoir été celui-là. Il me semble que je comprends les raisons qui vous ont éloigné de de Gaulle et de nous qui lui avons été constamment fidèles, non sans qu'il nous déconcertât souvent ou qu'il nous heurtât. Il paraît étrange de prétendre que nous obéissions à cet homme si profond avec la foi du charbonnier. Pourtant ce fut ainsi. Il nous avait habitués à ne se tromper jamais, il voyait plus loin que nous, quelque déliés ou avertis que nous fussions. Nous admirions jusqu'à ses boutades qui étaient assez rudes. Nous le suivions aveuglément, en nous disant, chaque fois que nous ne pénétrions pas ses motifs, que c'était lui qui voyait juste et nous qui nous trompions ; que l'avenir, immanquablement, le confirmerait. L'avenir le confirmait en effet. Nous étions humbles devant lui. Cela ne tenait pas seulement à ce qu'il nous intimidait, mais à ce qu'il était humble aussi, d'une humilité d'alpiniste, si je puis dire.

(Lire la suite page 20.)



La réponse de M. Dutourd

(Suite de la page 19.)

La réalité était à ses yeux une montagne que l'on ne peut ni raser ni déplacer, mais que l'on peut escalader. A force de le voir planter son petit drapeau tricolore sur des sommets où nul ne pensait qu'il arrivât jamais, et par des cheminées qu'il était seul à connaître, nous avions fini par le prendre pour un sorcier, pour un magicien, à qui rien n'était impossible parce que, justement, tout était difficile.

Un personnage incommode

AVEZ-VOUS aperçu cette insolite humilité gaullienne, Monsieur ? C'est peu probable, et d'ailleurs vous en êtes excusable. Nul ne la voyait, et moi pas plus qu'un autre, abusés que nous étions par la figure altière du Général, sa grande âme, son ton souverain, ses conceptions si assurées. Personne n'imaginait que ce personnage incommode, que rien n'aurait eu la force de remuer contre sa volonté, était dans le fond la souplesse même, toujours prêt à s'adapter aux circonstances, les devançant quand il le pouvait, afin de les dominer mieux.

« Les gens faibles ne plient jamais quand ils le doivent », dit avec perspicacité le cardinal de Retz. De Gaulle ne pliait que dans les conjonctures où cela était indispensable. Nous n'avons eu que trop, depuis des années, le spectacle contraire, c'est-à-dire des gouvernements, tout ensemble orgueilleux et débiles, ayant l'illusion que leurs doctrines seront plus fortes que le monde, faisant leurs coups de force à contretemps, qui s'y cassent les dents et qui nous entraînent dans leur imbécile démesure.

Il n'y a rien que d'honorable dans ce qui vous a séparé de de Gaulle. C'était une différence de nature. Il était homme d'Etat et pragmatique ; vous étiez un philosophe. Pendant près d'un quart de siècle, ces deux caractères se sont accommodés, et quelquefois complétés. Une tragédie nationale les avait réunis ; une autre tragédie nationale les sépara. Au temps de la France libre, tout était clair : d'un côté le bien, de l'autre le mal. Au temps de la guerre d'Algérie, tout devint obscur. Où était la justice, où était la vérité ? Hélas ! Il y avait plusieurs justices, plusieurs vérités, plusieurs vues sur ce qui était salutaire ou funeste. Vous, Monsieur, vous avez aimé l'Algérie comme on aime une personne. Vous y aviez été envoyé par la République afin de la gouverner, et il s'est passé pour vous ce qu'il était advenu à certains de vos prédécesseurs : nulle chose bientôt ne vous a semblé plus urgente que de conserver cette terre dont, en cent trente ans, nous avions fait une portion de la France.

Du reste l'Algérie n'était-elle pas la France ou son prolongement, avec ses rues et ses villages qui portaient des noms de chez nous, ses habitants qui parlaient notre langue, ses écoles qui enseignaient notre histoire, jusqu'à ses villes qui ressemblaient à celles de nos vieilles provinces ? Cette France à peine exotique sous son ciel bleu, remplie de fortes passions, est entrée dans votre cœur et n'en est plus sortie. Elle le sentait, et vous aimait en retour. Comment résister à cela, comment n'être pas ivre d'un tel amour partagé ?

Décolonisations précipitées

EN outre, vous aviez observé les résultats déplorables des décolonisations précipitées, qui avaient plutôt fait le malheur des peuples décolonisés que celui de leurs anciens maîtres, lesquels les avaient lâchés avec des soupirs de soulagement, bien contents de se débarrasser de ces possessions vermoulues qui ne rapportaient plus grand-chose et qu'ils traînaient comme des boulets. La grande imposture de la liberté n'avait jamais autant fait de ravages dans le monde ! Quelle liberté leur avait-on soudain offerte, à ces malheureuses contrées délivrées en grande pompe des Européens ? La plupart étaient tombées dans des tyrannies cannibales, des marxismes de sorciers, des famines médiévales, des massacres antiques, des chaos que les belles âmes humanitaires n'avaient pas prévus ou s'étaient gardées d'annoncer. Vous ne vouliez pas de cette liberté-là pour l'Algérie. La lui jeter comme l'affranchissement à un esclave vous paraissait la plus mauvaise action que l'on pût commettre à son encontre, et dont nous eussions toujours porté le remords.

Cependant, il y avait quelque chose d'irrémédiable dans le cours des événements, qui ne tenait point à notre faiblesse, car nous avions à peu près réduit la rébellion, ni à notre volonté de nous maintenir, ni même au désir sincère de la majeure partie de la population algérienne de demeurer dans la mouvance française. La séparation de l'Algérie et de la France n'était pas inscrite dans les astres mais dans la nouvelle configuration du monde, dans les formes inédites qu'allaient prendre la puissance et la richesse des nations, dans la métamorphose de la société. De Gaulle, après avoir constaté que la conservation de l'Algérie, au prix que nous la payions, n'était pas compatible avec l'Etat qu'il ambitionnait de donner à la France – et qu'il lui donna, – décida ce que nous savons, et qui nous fit saigner le cœur autant qu'à vous, non pas seulement alors, mais encore maintenant. Il s'en est suivi dix années, sinon davantage, d'une prospérité comme la France n'en avait connu à aucune période de son histoire, et d'une dignité, d'un éclat dans le monde, qui nous paraissent, aujourd'hui, quasiment irréels. Quant à l'Algérie, grâce à Dieu, elle n'a pas été inférieure à son indépendance. Elle a pris dans le monde une place qu'elle n'aurait peut-être pas sans ce que nous lui avions apporté.

Dans la colère et l'exil

CES années, pour vous, furent tragiques, et, bien sûr, cela est à votre honneur. Vous les avez vécues dans la colère et l'exil ; vous étiez un proscrit ; vous qui aviez fait tant de folies pour la patrie, vous devîntes un apatride : cela était marqué sur votre passeport. Rien n'eût été plus simple que d'abjurer votre ancienne passion et de faire acte d'allégeance. Qui sait si l'on ne vous eût pas accueilli comme l'enfant prodigue ? Vous aviez aimé de Gaulle, mais lui aussi vous aimait. Votre retour, après tant de drames, lui aurait causé de la joie, sous son visage impassible. Des compagnons qui l'avaient entouré, vous étiez l'un des plus chers à son cœur, en qui il avait reconnu les vertus auxquelles il était le plus sensible. Mais rien, sans doute, ne peut faire revenir de sa religion un protestant cévenol ; il lui est fidèle jusqu'aux galères. Il se peut que de Gaulle, si peu enclin au pardon qu'il fût lorsqu'on avait traversé ses desseins, vous eût tendu la main ; de votre fait, il n'y avait point à attendre d'accommodement. D'abord, parce que vous n'aviez pas varié dans votre opinion ; ensuite, parce que vous étiez dans la position inexpugnable de Caton refusant de s'associer à une victoire que condamne sa conscience.

Je pense que vous comprenez, Monsieur, que, plus encore que le savant professeur, plus que l'explorateur méticuleux des civilisations englouties, l'Académie française a élu l'homme que vous avez été. Elle a été séduite par ce qu'il y avait d'imprudence et d'irréductibilité dans votre vie. Votre caractère lui a plu. Lorsqu'elle m'a distingué moi-même, j'en ai éprouvé une grande surprise : je n'imaginais pas qu'une Compagnie si renommée pût voir quelque agrément ou quelque profit à accueillir dans son sein un mauvais sujet tel que j'étais. C'est que je ne la connaissais pas. L'Académie française est la seule assemblée dans le monde que ne choquent pas les irréguliers qui ne suivent pas les chemins habituels de la société, dès lors qu'elle leur reconnaît quelque valeur. Mieux encore : elle n'a pas *a priori* horreur du talent ni même du génie et n'est pas scandalisée par leurs formes déconcertantes. Elle a vu en vous ce que, sous des aspects divers, elle cherche depuis trois cent cinquante ans et qu'elle trouve quelquefois : le sel de la terre française. Il n'en a pas fallu davantage pour qu'elle désirât que vous vinssiez parmi nous. Quand un candidat est élu, on dit qu'il est l'élu de l'Académie tout entière. Je puis vous assurer que vous êtes aussi l'élu de vos anciens compagnons gaullistes qu'elle compte dans ses rangs.

Quant à moi, Monsieur, qui ai l'honneur de vous accueillir dans cette maison, je me réjouis de notre choix. Je crois, du reste, l'avoir fait suffisamment sentir. Je crois avoir fait sentir de même combien je vénérais la mémoire du général de Gaulle. Pas un moment, je n'ai discerné de contradiction entre ces deux sentiments. Le temps et la mort réconcilient tout. Vous ne recelez plus de fureur en vous contre celui qui fut mieux que notre chef pendant trente ans, mais véritablement notre père ; je sais que le vide douloureux de votre cœur, lorsque vous l'en aviez chassé, s'est de nouveau rempli de lui ; et nous autres, nous ne voyons en vous qu'un frère revenu d'un long voyage. Vous êtes ici chez vous.

Le discours de M. Soustelle

(Suite de la page 18.)

De modestie, aussi : car il n'insiste pas, dans ses Mémoires, sur les succès qu'il remporta dans sa carrière universitaire, notamment rue d'Ulm, bien que, dans la suite, l'Université l'ait abandonné, selon ses propres paroles, « sur le pavé de Paris, tel un bloc erratique oublié dans une vallée par un glacier farceur ».

A part un court voyage en Pologne, où il retrouva les traces exquises du XVIII[e] siècle français baroque et rococo, puis à Rome avant l'avènement du Duce, Pierre Gaxotte n'a connu que la province normande, où il enseigna brièvement, puis Paris, jusqu'aux tribulations de la guerre. Que d'anecdotes, que d'incidents cocasses ou touchants dans ces souvenirs de jeunesse, depuis le désarroi du candidat qui, pressé par l'examinateur de décrire ce que fait un ténia dans l'organisme qu'il parasite, répond : *« Eh bien... il fait ce qu'il peut ! »*, jusqu'aux affreux calembours dont se régalait un Zamacoïs ! Nous voyons le jeune Gaxotte fasciné par Sarah Bernhardt dans *Athalie*, fouilleur des boîtes de bouquinistes, d'où il extrait des traités de civilité puérile et honnête, puis, à la tête de l'hebdomadaire que lui avait confié Arthème Fayard, objets des foudres de l'abbé Bethléem : n'avait-il pas commis le péché de publier des chansons de Maurice Yvain, écrites pour Mistinguett ? Commentaire amusé de Gaxotte : *« Peut-être les chante-t-on à la messe aujourd'hui dans les paroisses* hippies. *Non. Elles sont trop convenables. »*

Au fil des pages et des chapitres se dessine pour le lecteur de *les Autres et moi* le portrait, ou l'un des portraits possibles, de l'homme que fut Pierre Gaxotte. Il n'est pas sans signification qu'ayant longtemps vécu de la façon la plus simple dans une petite chambre de la rue de Constantinople, il se soit résolu à chercher un appartement – celui où s'achevèrent ses jours – pour la raison qu'il lui fallait à tout prix accommoder dans son logement une encyclopédie, la grande *Encyclopédie* de Diderot, en trente-cinq volumes. De même, comment ne pas relever avec intérêt et sympathie ce qu'il écrit sur le « prince des chats », un siamois *« puissant, doux, silencieux, tendre et malin »* qui régna sur lui comme ont coutume de le faire les chats sur ceux qui les aiment ? Je ne puis manquer d'évoquer à ce propos la mémoire d'un de nos confrères, Moncrif, élu en 1733 au trente-cinquième fauteuil. Auteur d'une *Histoire des chats*, il fut surnommé « Miaou » après que, le jour de sa réception, quelque plaisantin eut introduit sous la Coupole un félin irrespectueux.

Les chroniques que Pierre Gaxotte a données, des années durant, au *Figaro* forment comme un kaléidoscope où se structurent en quelques paragraphes alertes, dansant d'un pas léger, des thèmes que l'on retrouve dans ses Mémoires et aussi, pour peu qu'on les y cherche, dans son œuvre historique, teintés d'un humour bienveillant et traités de telle sorte que, à travers une anecdote, un souvenir d'enfance, une nouvelle de presse, une leçon plus sérieuse se laisse entrevoir, mais sans insistance, sans lourdeur, avec cette frivolité apparente qui est bien dans le style du dix-huitième siècle français.

Sous le titre « La fin du sourire », Pierre Gaxotte fait l'éloge du scepticisme. *« Il y a un an,* écrit-il (en 1963), *les caisses de l'Etat débordaient, l'économie était au beau fixe, tout allait de mieux en mieux... Aujourd'hui, le péril est à nos portes... On prêche l'austérité... Qui peut sourire ? Le sceptique, que l'ingéniosité de l'esprit et l'innocence du cœur protègent des excès. »* Et de fustiger ceux qui *« se prennent au sérieux »*, car *« les sceptiques... sont faciles à vivre »*.

Le thème de la jeunesse revient très fréquemment sous sa plume, soit qu'il se réfère à son adolescence, et qu'il narre avec esprit les problèmes d'un normalien, externe, tenu de se loger et de se nourrir avec 125 francs par mois, soit qu'il déplore, dans une chronique intitulée « A moi, jeune, deux mots », la tendance d'une certaine jeunesse à se satisfaire de ce qu'il appelle *« des astuces de marchands de cravates »*.

Défense et illustration...

COMME il sied à l'un des Quarante, Gaxotte avait à cœur la défense de la langue française. Il a consacré à ce thème bien des articles, où se montre son horreur du langage ampoulé, du charabia prétentieux. *« La boursouflure et l'impropriété, écrivit-il, sont des maux anciens qui renaissent périodiquement. S'ils sont plus répandus et plus virulents aujourd'hui, c'est que tout est publicité... le ton tendu, les formules majestueuses, le précieux, la prétention, les expressions gonflées sont désormais si ordinaires que les journalistes et les parleurs de la radio ont la plus grande peine à exprimer simplement les choses simples. »*

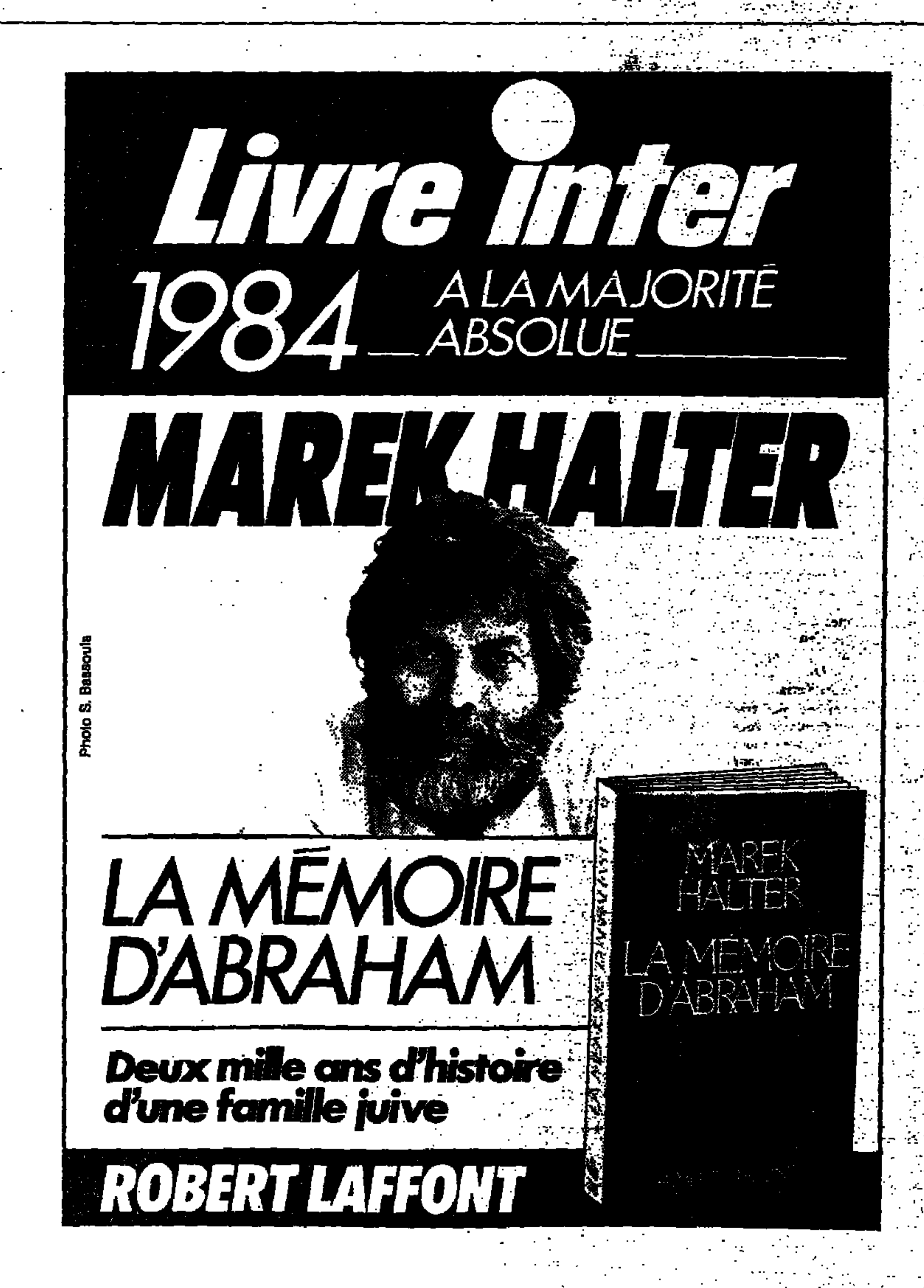
Il signale, d'ailleurs, que de telles maladies de notre langue étaient déjà signalées, et combattues à l'Académie, au dix-huitième siècle, comme en fait foi un discours de Gresset, directeur de l'Académie en 1774. Le mal n'est donc pas nouveau. Aujourd'hui, il découle pour une part de l'abus de mots étrangers, pour une autre part de nos modes de penser : *« abus du sensationnel, manie du travestissement dramatique, recherche du grossissement verbal, subordination de la réalité à l'effet, goût de l'arabesque, du tordu, de l'étrange, du pédant, haine du commun »*. On ne peut que se réjouir de voir Gaxotte s'attaquer avec esprit aux ridicules de notre temps, qui prouvent, soit dit en passant, que Vadius et Trissotin reparaissent de siècle en siècle.

« On nous a tellement dit que nous étions un peuple léger et frivole, écrit-il, *que, pour nous racheter, nous avons conçu un respect infini pour les gens pompeux, pour les professeurs de vertu, pour les penseurs manieurs de grands mots. »* Aussi persifle-t-il les *« pièces à thèse »* qui ont trait *« à l'existence de Dieu (ou) à l'avenir du prolétariat »*, et dont on doit se méfier *« comme de la peste ou tout au moins comme du rasoir »*.

« Notre civilisation, a déclaré Pierre Gaxotte ici même le jour de sa réception, *n'a pas fleuri dans l'énormité... L'histoire grecque tient dans un mouchoir de poche, dans le creux d'une main. Mais la Grèce a donné au monde la perfection. »* C'est bien là une profession de foi, celle d'un homme qui a éprouvé toute sa vie une répulsion instinctive pour l'excès, pour ce que les Grecs, précisément, appelaient *hybris*, et dont l'idéal de juste modération a trouvé à s'incarner mieux qu'ailleurs dans la France classique. Cette conviction innée, se prolongeant en un patriotisme qui n'exclut pas la lucidité, a été le moteur de toute son œuvre. Et cette œuvre, comme toutes celles qui comptent parce qu'elles sont issues d'un esprit de haut rang, exprime pour qui sait la scruter avec sympathie une philosophie implicite : conception du monde et de l'homme, qui est de tous les temps et de tous les pays dès lors que se conjuguent connaissance et méditation.

Infatigable chercheur, analyste minutieux et subtil capable des plus larges synthèses, styliste sans défaut, apte à manier avec exactitude et clarté cet instrument incomparable qu'est notre langue, Pierre Gaxotte a été aussi, par les deux faces opposées, pour ainsi dire, de sa personnalité, un conteur alerte et caustique, en même temps qu'un penseur aux profondes réflexions.

Comment n'éprouverais-je pas, Messieurs, un sentiment mêlé de fierté et d'humilité quand je me vois appelé par vous à prendre ici sa place ?



au fil des lectures

Poésie

La page blanche d'André du Bouchet

Rare, discret, distant, difficile à lire, André du Bouchet poursuit depuis trente ans une expérience de poète toute d'intériorité. L'aspect extérieur de ses textes est déjà tout un programme, comme on peut s'en rendre compte ces jours-ci, avec un court recueil de poèmes, *l'Avril précédé de Fraîchir*, et une sorte d'essai philosophique, *Peinture*. Les poèmes se présentent comme des phrases, *achevées ou non, sur une page aux* « blancs » nombreux, aux *espacements divers, aux distances visibles* entre les vocables.

Peu à peu, on constate que cette vue n'est pas de même nature que l'architecture de Mallarmé : le souci primordial ici est de ralentir ou de précipiter la lecture entre les éléments constitutifs de la masse verbale ou, ce qui revient au même, ses éléments destructeurs. Ce n'est pas l'espace qui est aménagé : c'est le temps et, dans la mesure où il se montre variable, il doit donner l'impression que la lisibilité elle-même répond à des règles mystérieuses. L'interruption savante est un des moteurs de cette bizarre connaissance par les mots ou rapprochés ou disjoints.

Le charme d'André du Bouchet vient de ce qu'il donne un air de parabole à ses sentences. Il écrit : *« Qui, alors, dira le nom des choses reconnues ? Déjà, dans cette attente, elles ont fleuri. » « Une ressemblance / pour demain / est perdue. »* L'insaisissable possède ainsi deux expressions : celle de la mise en mots qui en souligne le mystère, et celle de la page à géométrie variable, comme on dirait en aéronautique.

De cette méthode, résulte un long texte aux thèmes enchevêtrés de l'affirmation de soi et de la réflexion sur la peinture ou, plus exactement, de la crainte que la peinture ne soit à jamais inaccessible, malgré les assauts opiniâtres du poème. Le volume intitulé *Peinture* est une suite de poignants paradoxes, et le franc aveu qu'un art – celui du mot – ne peut rien pour aider à l'assimilation d'un autre art, tout d'images et de couleurs.

L'auteur écrit pour que la séduction des mots n'opère pas de miracle à son insu : *« Je ne suis pas celui qui dit que noir est noir. »* Il ne fuit pourtant pas la fable : *« C'est comme si un grand peintre eût trempé son pinceau dans la noirceur du tremblement de terre et de l'éclipse. »* Se vouloir jusqu'à la fin désespérant et désespéré est affaire d'hygiène et d'honnêteté : *« Quelque chose manquait, mais je ne savais pas où placer ce manque. »*

ALAIN BOSQUET.

★ L'AVRIL PRÉCÉDÉ DE FRAICHIR, d'André du Bouchet. Thierry Bouchard, 38 p.

★ PEINTURE, du même auteur. Fata Morgana, 172 p.

Romans

Un peu plus qu'une histoire d'amour

Il est des histoires qu'on hésite à résumer. Non à cause de leur complexité, mais parce qu'elles sont comme une eau calme – cachant beaucoup de remous – sur laquelle rien ne passe. Le roman de Jacques Bellefroid a cette indolence du temps suspendu, mais, dès que nous apercevons les remous que la surface tranquille trahit à peine, nous suivons le cours du récit et n'y échappons plus.

Deux mots de même de l'anecdote. Boris amène – traîne – Franck chez Katia, sa maîtresse. Pour Franck, est invitée Hélène. Dîner. On a bien bu. Franck avoue préférer Katia et sort chercher des cigarettes avec Hélène. Ils reviennent. Hélène s'en va. Boris et Katia se couchent. Boris appelle Franck. Nuit à trois. On se quitte. Franck revient seul chez Katia...

On le voit, c'est mince, pas très original. Mais la suite, que je vous laisse découvrir, est, à l'image de tout le roman, distillée avec lenteur pour une fin qui, sans avoir rien de ces surprises romanesques ménageant les chutes rares, nous surprend cependant. C'est là une des fascinations de ce récit bien maîtrisé ; nous sommes surpris dans la banalité, piégés alors qu'aucun piège n'est tendu. Tout se déroule à son rythme, sans moments d'éclat, et les abîmes des solitaires chercheurs d'amour s'ouvrent doucement pour que, venant d'un quotidien assez plat, nous nous trouvions exposés au vertige de qui se penche sur les désirs et les âmes. C'est le triomphe de la demi-teinte, du non-dit qui parle infiniment : une histoire qui est un peu plus qu'une histoire d'amour, joliment écrite, avec des dialogues justes, et pas plus qu'il n'en faut.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ LES ÉTOILES FILANTES, de Jacques Bellefroid, Editions de la Différence, 135 pages, 49 F.

Les rumeurs du silence

Michel Orcel, qui a déjà publié trois recueils de poèmes (1) et traduit de l'italien *les Chants*, de Giacomo Léopardi (2), a choisi, avec *la Chute d'Orlando Marin*, de nous entraîner dans les méandres d'une enquête policière.

Le narrateur, un juge d'instruction désabusé, estime que toutes les énigmes se résolvent à force de détails mais que *« les vies détruites, elles, nous échappent toujours »*. Archéologue amateur, ce magistrat relie cette passion à ses activités professionnelles et ne dissimule pas son attirance pour les affaires criminelles où *« la mort et le silence des faits semblent le plus pesant »*.

Chargé d'enquêter sur la mort d'Orlando Marin, un astronome de trente-deux ans, le narrateur sent venir en lui les délices du doute. Le visage de la victime l'intrigue et le fascine. Ce visage semble, en effet, précocement vieilli par rapport à des photos d'identité récentes. Le rapport d'autopsie confirmera d'ailleurs ce vieillissement prématuré et inexplicable.

L'auteur tisse adroitement une toile d'araignée autour du lecteur. Il le convie à reconstituer le puzzle que constitue toute vie d'homme.

PIERRE DRACHLINE.

★ LA CHUTE D'ORLANDO MARIN, de Michel Orcel, Obsidiane (distribution : Distique), 108 pages, 40 F.

(1) *Le Théâtre des nues* (L'Alphée), *les Liens* (L'Alphée), *Elégie* (La Dagona).

(2) L'Age d'homme.

Un chevalier de la pensée

Auteur d'ouvrages sur l'avenir de l'Allemagne, les migrations européennes, l'entreprise de déstabilisation menée par le Komintern et le Kominform, Paul-Alexis Ladame ne quitte pas son sujet – la vie et la survie de la pensée occidentale – avec l'histoire de Giovanni Pico della Mirandola, dont la vie brève (trente et un ans) s'est déroulée en un temps où de nouvelles technologies et la découverte d'un nouveau monde ont bouleversé politiques, religions et mœurs. Né en 1463, Giovanni est bien fait pour inspirer un humaniste qui ne néglige par la part de l'aventure dans une époque où les audaces de l'esprit exposent au pire. Giovanni en saura quelque chose. L'ouvrage qu'il publie en 1486 (une synthèse de toutes les traditions philosophiques et religieuses pour faire du christianisme leur convergence) lui vaut les foudres de la curie romaine et, après sa fuite en France, de connaître la prison à Vincennes. De retour à Florence, il se lie avec Savonarole, sa vie toujours consacrée à vouloir la paix entre les hommes, *« marque de ces chevaliers de l'Esprit qu'on appelle les Fidèles d'Amour ! »*

Paul-Alexis Ladame dit avoir préféré le roman à la biographie parce qu'il pouvait ainsi privilégier l'esprit en suivant moins la lettre. En ressuscitant une fin de siècle et la pensée d'un jeune homme exceptionnel, qui nous permet de fréquenter Michel-Ange et Vinci parmi cent autres, l'auteur a réussi dans son entreprise. Les descriptions nous installent dans une Italie fastueuse, et les dialogues nous font mieux comprendre les ébullitions de ce creuset qui n'a pas fini de bouillonner et où nous apercevons bien des peurs et des espoirs qui sont notre actualité. Au total, le roman fort d'une vie exemplaire et d'une pensée pour l'humain qui nous concerne toujours.

P.-R. L.

★ LE FIDÈLE D'AMOUR, de Paul-Alexis Ladame, Albin Michel, 427 p., 90 F.

Album

Hors du temps ...Jérusalem

« Instants d'éternité. » Un jeune homme – il a aujourd'hui vingt-cinq ans – est allé à la recherche du temps qui n'existe plus. Anthropologue, armé d'un appareil photo, il s'est donné un but : photographier la mémoire, retrouver le temps où les frères Singer étaient petits...

Frederic Brenner a pris pour objet de son étude le juif éternel, celui qui reste couvert devant Yahvé, qui ne coupe pas sa barbe et se balance d'avant en arrière en scandant le Talmud. Cet anthropologue veut porter témoignage sur la vie des communautés traditionnelles disséminées à travers le monde : on l'attend au Yémen, en Inde, à Brooklyn... Intitulé *Jérusalem*, son premier album de photographies vous force à vous égarer dans le quartier des juifs pieux, de ces hassidim qui proclament la nécessité d'aimer Dieu dans la joie mais qui refusent de reconnaître l'Etat d'Israël parce que le Messie doit venir avant.

Il y a dans ce livre quelque chose de magique. On s'y trouve comme sur un tapis volant. On ne sait plus à quelle époque ni dans quel lieu ont été prises ces photographies d'hommes en chapeau rond, en caftan luisant ou rayé, dont les ombres noires se détachent sur la pierre dorée de Jérusalem. Regardant ces cours misérables avec du linge qui sèche... on pourrait se croire avant la guerre (mais quelle guerre ?), à Cracovie ou à Wilno... si ce n'était la lumière. Les images de Frédéric Brenner se superposent si parfaitement à d'autres photographies, comme celles de Roman Vishniac prises dans les ghettos de Pologne juste avant l'Holocauste (l'album de Vishniac est enfin annoncé pour l'automne au Seuil), leur pouvoir d'évocation est si fort qu'on y perd l'esprit critique, qu'on se demande quelle est la nature de ces hommes qui dansent devant la Thora pour Pourim ou qui, casqués, avec gourdin et bouclier, suivent leur chef, un rabbin...

N. Z.

★ JERUSALEM. INSTANTS D'ÉTERNITÉ. Photographies de Frédéric Brenner. Préface de Marek Halter. Denoël, 96 p., 220 F.

Histoire littéraire

Proust musicien ou écrivain ?

Le film *Un amour de Swann* a apporté, bien malgré lui, une démonstration définitive : c'est que la *« petite phrase de Vinteuil »* n'est pas de la musique, mais de la littérature. Qu'une telle lapalissade ait eu besoin d'être démontrée prouve bien à quel degré de confusion la critique en était venue sur la question des rapports de Proust avec la musique. Inutile donc d'incriminer Volker Schlöndorff pour avoir fait composer par Hans Werner Henze une partition contemporaine plutôt que d'avoir choisi telle sonate de Debussy, de Fauré ou de Franck, qui passe pour avoir *« inspiré »* celle de Vinteuil. La *« petite phrase »* restera à jamais inaudible, de même que jamais vous ne verrez Odette.

Intituler *Proust musicien* un essai sur Proust et la musique, ou plutôt sur la signification de la musique dans l'œuvre de Proust, est à première vue une sottise. Après lecture du livre de Jean-Jacques Nattiez, professeur à la faculté de musique de Montréal, on s'aperçoit que le titre était une nécessaire provocation à la réflexion. Au moyen d'une belle érudition associée à quelques efforts théoriques, cet essai fait apparaître dans *la Recherche* la musique, sous les figures plus ou moins allusives de Debussy, de Wagner et de Beethoven, résumées finalement dans le sextuor de Vinteuil, comme le modèle d'une véritable quête mystique dont la littérature est l'aboutissement et qui a pour philosophie celle de Schopenhauer. Ainsi, ce bref ouvrage prolonge utilement les récents livres d'Anne Henry (1) consacrés à l'esthétique de Proust, et il s'adresse, comme ceux-là, aux proustiens avertis ou à ceux qui veulent le devenir.

MICHEL CONTAT.

★ *PROUST MUSICIEN*, de Jean-Jacques Nattiez. Christian Bourgois, 180 p., 70 F.

(1) A. Henry, *Marcel Proust, théories pour une esthétique*, Klincksieck, 1981, et *Proust romancier, le tombeau égyptien*, Flammarion, 1983.

Xavier Forneret, le prince de l'humour noir

L'homme noir blanc de visage : ainsi aimait-il à se faire appeler. Né en 1809 à Beaune, où il avait des terres et des vignes, il y vécut de ses rentes et écrivit des livres. Ils connurent la drôle de fortune d'être assez peu lus, mais de faire de leur auteur, aux yeux d'André Breton, Benjamin Péret et Eluard, l'ancêtre du surréalisme, le prince de l'humour noir.

Cela n'a pas rendu ces ouvrages beaucoup plus célèbres. Alors, à l'occasion du centenaire de la mort de Xavier Forneret (tel était le nom de ce curieux bonhomme), Maurice Toesca a eu l'idée d'écrire à sa place ses Mémoires, sous le titre d'*Un homme heureux*. Cette fausse autobiographie est avant tout littéraire. L'époque grince et gronde, 1830, 1848, 1851, 1870... Forneret a l'éternité pour lui. Son royaume, c'est l'imprimerie, où il veille avec un soin jaloux à la composition de ses ouvrages aux titres étrangement avant-gardistes : *Sans titre, Et la lune donnait et la rosée tombait, Ombres de poésie, Vingt-trois, trente-cinq, Pièce de pièces, Vapeurs ni vers ni prose*. Du théâtre, des aphorismes, des nouvelles que Forneret commente abondamment, dans les débats qu'il mène sans relâche avec ses contempteurs qui sont légion. Pourtant, il ne s'émeut pas outre mesure d'être si mal compris : *« Tout est senti chez nous, sans pouvoir jamais bien en sortir. »* Une autocritique au deuxième degré comme tout ce qu'il écrit.

Maurice Toesca s'est attaché à montrer une vie quotidienne, régulière, hantée de soucis d'argent qui n'en sont pas vraiment, car Forneret est un bourgeois à l'aise, auquel s'ajoute un décadent raisonnable, conformiste et fantasque, souvent pesant, parfois génial. Maurice Toesca a un peu hésité entre la présentation d'un homme et celle d'une œuvre : le livre en pâtit. On aimerait, au fond, en savoir davantage sur l'une et sur l'autre. Reste un hommage vivant, amusant, et fort utile sur un amoureux de Voltaire, Lamartine et Hugo, moderne et surprenant, qui rêvait d'inquiéter, et qui nous attendrit aujourd'hui.

G. B.

★ UN HOMME HEUREUX, Mémoires de Xavier Forneret, prince de l'humour noir, par Maurice Toesca, Albin Michel, 230 p., 69 F.

romans policiers

La croisade de Robert Daley

● *«A New-York, j'ai eu trente-deux mille flics sous mes ordres. Je me baladais la nuit avec un P 38.»* Robert Daley – la silhouette de James Stewart, du sang irlandais, catholique, journaliste et fine gueule – a été, en 1971, adjoint au directeur de la police municipale de New-York. *L'Année du dragon* (repris au «Livre de poche») ou *le Prince de New-York* (adapté par Lumet), deux romans de cet auteur, passaient au crible la corruption, les méthodes et la mentalité des policiers. *«En un an,* dit Robert Daley, *j'ai récolté de quoi écrire des histoires jusqu'à la fin de mes jours !»*

Le Parfum du danger est, en partie, autobiographique : *«Après la guerre, sans un sou,* dit encore Daley, *je me suis retrouvé à Nice. La Côte était pleine de têtes brûlées. J'ai même fait du trafic de cigarettes.»* Lambert, le héros américain du *Parfum*, est un aventurier, à la Bob Mitchum. Il monte un coup génial, le pillage des coffres d'une banque. *«J'étais là-bas quand Spaggiari a réussi son casse. Je me suis aussi inspiré des Guérini. La police locale, je la connais à fond.»* Lambert est traqué par un inspecteur, Bellarmine, qui ressemble beaucoup à Daley. Précis, romantique, *le Parfum* va à 100 à l'heure. Il a, en douce, des airs de croisade. Comme Chesterton, Daley voit dans la police une chevalerie moderne, liée au crime. *(Le Parfum du danger,* de Robert Daley, trad. de *l'américain* par M. Duchamp et M. Sissung, Ed. Liana Levi, 344 p., 78 F.)

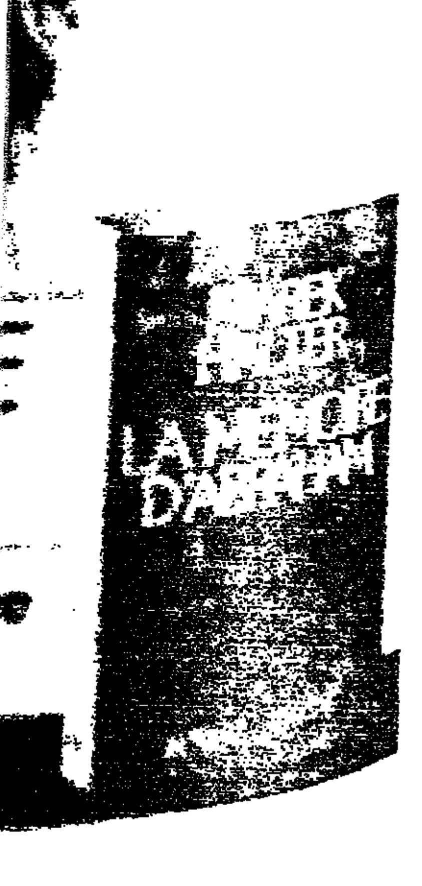
● *Grâce au Seuil, qui annonce de lui l'Héritage Schirmer,* Eric Ambler va avoir une seconde chance. Les Humanoïdes associés ne surent pas relancer ce maître du roman d'espionnage qui, avant Le Carré ou Ludlum, tailla l'étoffe de ses héros dans le brouillard et l'angoisse. *«Les héros sont morts, mais nous avons besoin de nouvelles mythologies. Malheureusement, nos mythologies de rechange fonctionnent mal. Le ridicule leur coupe les ailes.»* Ambler, de passage à Paris, en juin 1978, nous avait dit ça en riant.

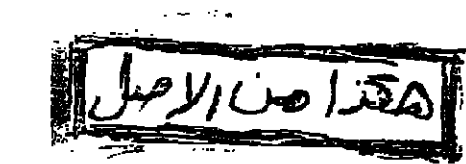
Après *le Masque de Dimitrios*, «Points roman» réédite *N'envoyez plus de roses*, un livre brillant. La lutte entre Paul Firman – un *«criminel compétent»* – et Krom – un criminologue – s'accompagne d'une méditation ironique sur l'argent, *«une force qui circule»*. *(N'envoyez plus de roses,* d'Eric Ambler, trad. de l'anglais par G. Casaril, «Points roman», Seuil, 323 p.)

● A Lyon, Jacques Dugrand et Williams Joutfroy dirigent «Choc Corridor», une librairie qui est une sorte de caverne d'Ali Baba. Ils viennent de publier leur catalogue de vente par correspondance. Fascicules populaires, westerns, revues, oiseaux rares, on y trouve tout, à des prix raisonnables. L'amateur de polars, en outre, sera séduit par des reproductions en couleurs de couvertures époustouflantes. *(Catalogue de vente par correspondance Choc Corridor,* 7, rue des Trois-Maries, 69005 Lyon, tél. : 16 (7) 842-63-42, 70 F, *souscription : 50 F, jusqu'au 31 mai.)*

RAPHAËL SORIN.









lettres étrangères

Rafael Alberti, l'aigle de Cadix

Rafael Alberti est l'un des derniers monstres sacrés de la légende espagnole du vingtième siècle. Une légende peuplée des couleurs, des cris et des images de Picasso, de Dali, de Lorca, de Bunuel. Une légende aussi marquée par la guerre civile, ses horreurs, l'exil, le silence.

L'Espagne était alors une arène. Aujourd'hui, Alberti a quatre-vingt-deux ans. Son regard semble celui d'un aigle : perçant. Une crinière blanche lui tombe sur les épaules. De ses ancêtres il a probablement hérité le port altier. Il sait écouter mais quand il parle, il s'exprime tel un conteur prolifique. Alberti a effectué un passage éclair à Paris à l'occasion de la sortie de *la Futaie perdue*, son autobiographie jusqu'en 1931, que publient cette semaine les éditions Belfond.

CURIEUSEMENT, l'œuvre de ce grand poète et dramaturge n'a jamais connu ici le retentissement de celle d'un Lorca. Nombre de ses recueils ont pourtant été traduits en français, notamment chez Seghers et aux Editeurs français réunis. D'aucuns considèrent que l'engagement politique d'Alberti lui a nui, d'autres que son exil de près de quarante années en Argentine puis en Italie l'a desservi. En revanche, dans son pays natal, on ne l'avait pas oublié. « *Depuis qu'il est rentré en Espagne en 1977*, nous confie l'un de ses amis, Joan Claret, *il fait régulièrement des lectures publiques. Il peut lire aussi bien de la poésie médiévale que ses propres poèmes. Il a un don extraordinaire de la mise en scène. A chaque fois, il fait un tabac. Son public est aussi enthousiaste que celui des concerts de rock !* » Lorsqu'on demande à Alberti les raisons de cet engouement, il répond avec modestie : « *C'est à cause de la poésie. Tout le monde aime la poésie.* » Sa conviction profonde tient lieu de vérité. Mais l'aigle sait aussi se servir de ses serres : « *On me demande toujours : Qu'est-ce que vous pensez de la Pologne ? Qu'est-ce que vous pensez de la Tchécoslovaquie ? Qu'est-ce que vous pensez de l'Afghanistan ? Moi, je veux bien qu'on en parle. Mais je veux bien parler d'autre chose aussi.* » De sa propre vie, par exemple. Celle qu'il évoque dans *la Futaie perdue*.

Ce livre fut publié pour la première fois à Buenos-Aires en 1959. Alberti y fait le récit de son existence jusqu'en 1931. Issu d'une famille bourgeoise, cet enfant de la province de Cadix vécut d'abord sous « *le tyrannique règne des oncles et des tantes. (...) Des oncles et des tantes au nord, à l'est, à l'ouest, au sud de la ville et à tout moment* ». Placé dans un collège jésuite, le jeune Rafael, guère intéressé par ses études, s'en fait bientôt exclure. Lorsque sa famille va s'installer à Madrid en 1917, Rafael annonce qu'il veut devenir peintre. « *Tu crèveras de faim* », lui prédirent ses parents. Deux ans plus tard, il organise sa première exposition. La mort de son père le marque douloureusement. « *Ce fut elle*, note Alberti, *qui décida de ma vocation de poète.* »

Le bouillonnement de la vie artistique madrilène lui convient. Pour son premier recueil de poèmes, *le Marin à terre*, il se voit attribuer le Prix national de littérature à vingt-trois ans !... Dès lors, Alberti devient une personnalité de la scène espagnole. Il rencontre ceux qui vont devenir, comme lui, les gloires de demain. Parmi eux, Federico Garcia Lorca, « *brun olivâtre, le front dégagé, que battait une mèche couleur d'acier bleuté, des yeux éclatants et un sourire ouvert prompt à devenir éclat de rire ; l'air non d'un Gitan, mais plutôt d'un paysan, le type d'homme à la fois affable et bourru qu'engendrent les terres de l'Andalousie (...). Il m'accueillit avec allégresse, prompt aux embrassades, aux rires et aux démonstrations excessives* ».

Dali, Bunuel dans les années 20

Quant à Dali, qu'il rencontre comme Lorca dans les années 20, voici le portrait qu'en fait Alberti : « *Il me parut alors très timide et avare de paroles. On me dit qu'il travaillait toute la journée au point d'oublier de se nourrir ou de descendre à la salle à manger de la Résidence quand le service était terminé. (...) Avec un sérieux bien catalan, mais qui dissimulait un rare humour jamais trahi par aucun trait de son visage, Dali expliquait toujours ce qui se passait dans chacun de ses dessins, montrant par là son indéniable talent littéraire.* » Autre géant, Luis Bunuel : « *Il arrivait de Paris, le crâne rasé, les traits de son visage plus marqués encore, les yeux plus ronds et plus saillants. Il venait montrer son premier film, réalisé en collaboration avec Salvador Dali. Ce fut une des séances inoubliables du ciné-club, que dirigeait son fondateur, le déjà alors dégénéré Gimenez Caballero. Le film fit une forte impression (...). Lorsque le public, interloqué, demanda à Bunuel quelques mots d'explication, je me souviens que celui-ci se leva dans sa loge et déclara à peu près ceci : « Il s'agit seulement d'un désespéré, d'un passionné appel au crime.* »

D'autres scènes restituent l'enthousiasme des jeunes créateurs espagnols de l'époque, telle cette « *lecture alternée, par Federico et [Alberti], des passages les plus alambiqués des* Solitudes *de don Luis [qui] fut coupée par les ovations de l'assistance. Mais le délire fut à son comble lorsque Lorca récita une partie de son « Romancero gitan », alors encore inédit. On agita des mouchoirs comme pour acclamer le meilleur travail d'un torero et, après la lecture, le poète andalou Adriano del Valle, pris d'une frénésie sans bornes, debout sur son siège, lança à Federico sa veste, son col et sa cravate.* »

La Futaie perdue constitue donc un irremplaçable témoignage sur un univers baigné par l'euphorie de la création. Tout semblait alors possible. Alberti a joué un rôle très actif dans ce renouveau. Peintre, poète, dramaturge, il se livre ici comme un personnage à la croisée des chemins. Son texte s'achève le 14 avril 1931, jour de la proclamation de la République. L'évocation de ces lointaines années est d'autant plus émouvante qu'Alberti a intégré dans le corps du récit de courts extraits où il note des impressions, des souvenirs (sur l'exil, la guerre) qui surgissent spontanément sous sa plume. Il en résulte, entre ces bruyantes années d'or et celles de l'arrachement à la terre natale, un effet de douleur exacerbée.

Sans doute Rafael Alberti est-il resté quelque part dans cette *Futaie perdue*. On voit encore briller dans son regard ces « *années blanches et azurées de l'enfance* », ses espoirs et ses défaites. L'aigle de Cadix veille encore.

BERNARD GÉNIÈS.

★ LA FUTAIE PERDUE, de Rafael Alberti. Traduit de l'espagnol par Robert Marrast. Editions Belfond, 318 p., 80 F.

Œuvres disponibles en français

POÉSIE

– *Qui a dit que nous étions morts ? Poésies de guerre et d'exil*, EFR, 1964.

– *Mépris et merveille*, éd. bilingue, EFR, 1974.

– *Sur les anges*, éd. bilingue, EFR, 1976.

– (Avec Pablo Picasso et Alejo Carpentier) *l'Enterrement du comte d'Orgaz*, Gallimard, 1978.

THEATRE

– Tome I : *Nuit de guerre dans le musée du Prado, le Trèfle fleuri, Radio-Séville.*

– Tome II : *D'un moment à l'autre, l'Homme inhabité, Cantate des héros et de la fraternité des peuples*, Arche, 1962.

Docteur *honoris causa*

LAURÉAT du prix Lénine en 1965, puis du prix Cervantes en 1983, Rafael Alberti s'est vu décerner le grade de docteur *honoris causa* de l'université de Toulouse-Le Mirail en avril 1983. A cette occasion, le Centre de promotion culturelle de l'université toulousaine (adresse : 109 *bis*, rue Vauquelin, 31058 Toulouse Cedex) a publié un ouvrage consacré à la vie et à l'œuvre du poète espagnol. Au sommaire de ce riche numéro, on relèvera notamment les articles de Robert Marrast, qui évoque *le théâtre de Rafael Alberti pendant la guerre civile espagnole*, et de Duarte Mimoso-Ruiz, qui examine les rapports de création entre Alberti et Bunuel.

L'île engloutie de Philippos Dracodaïdis

« JEUNE Grec parlant français excellent cherche travail à l'étranger. » C'est en passant cette annonce dans *le Monde*, un jour de 1967, que Philippos Dracodaïdis, alors âgé de vingt-sept ans, a pu quitter la Grèce et trouver un emploi chez Nestlé (où il est encore dans le service de publicité). La Grèce, c'était alors un pays étouffant, intellectuellement épuisé par des années de guerre civile puis de gouvernement de droite, où les gens de sa génération désespéraient de pouvoir s'exprimer. Le pays aussi où le père de Dracodaïdis, fonctionnaire et communiste, avait été tué en 1943 par la Gestapo et où lui-même se sentait considéré comme suspect.

Comme pour remercier la langue française d'avoir été l'instrument de son évasion, il lui a fait le plus beau des cadeaux, consacrant huit ans de sa vie à traduire – pour la première fois en grec – les *Essais* de Montaigne. Trois volumes (le premier paru en 1981, le deuxième en 1983, le troisième pour septembre prochain), 1 700 pages... Pour Philippos Dracodaïdis, cette entreprise, qui devait permettre à ses jeunes concitoyens d'avoir accès à un texte inconnu, était aussi une façon « d'apprendre le grec », tant cet exercice demandait de travail sur sa propre langue.

Maintenant, il ne traduit plus des auteurs français, mais le Mexicain Juan Rulfo, le Portugais Fernando Pessoa, l'Espagnol Ramon del Valle-Inclan. La France et la civilisation espagnole-ibérique : ces deux influences se retrouvent dans le très beau roman, *Sainte-Maure*, qui vient d'être traduit.

Sainte-Maure, c'est une île, quelque part en Méditerranée, qui un jour, frappée par un séisme, s'est affaissée et a disparu sous les flots. Monde englouti, peuplé de personnages truculents et naïfs, colorés et roublards, dont les histoires ressemblent à des fables orientales. Un monde façonné au rythme des saisons, des invasions et des grands récits mythologiques, qui croyait avoir partie liée avec l'éternité, et n'existe plus maintenant que dans la mémoire des survivants.

Philippos Dracodaïdis décrit avec humour et émotion cet univers fini, frappé à mort par les grandes secousses du siècle, mais dont le souvenir conduira ceux qui auront à reconstruire sur les ruines. Les fantômes qui continuent à hanter la Méditerranée, là où fut Sainte-Maure, sont plus forts que les superforteresses des grandes puissances. Philippos Dracodaïdis ne prétend pas délivrer un message, mais apporter le témoignage d'un « *homme de la périphérie* » qui pense, comme Esope, que « *la fourmi est plus forte que le bœuf* », car elle peut miner les fondations des empires.

Un autre roman de Philippos Dracodaïdis, intitulé *Commentaire sur le cas*, doit paraître l'an prochain chez Denoël. Il y raconte l'histoire de son père, dont toutes les traces durent être détruites après son assassinat, si bien que ne restent de lui que de rares souvenirs d'enfance et une vieille photographie retrouvée dans un placard. Le père et Sainte-Maure : deux images d'une résistance brisée, dont la leçon ne peut être oubliée.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ SAINTE-MAURE, de Philippos Dracodaïdis. Traduit du grec par Michel Volkovitch. Seuil, 184 pages, 65 F.

Salomon Maïmon, un juif « éclairé »

(Suite de la page 15.)

La découverte de Maïmonide et du *Guide des égarés* sera pour Maïmon une révélation ; il affirme y trouver une meilleure connaissance de Dieu et des obligations envers lui, mais il l'interprète à sa manière : « *Notre vocation consiste simplement à acquérir la perfection en connaissant Dieu et en pratiquant l'*imitatio Dei, plaide-t-il. *La prière n'est autre que l'expression des perfections divines et est destinée au vulgaire ; elle correspond à ses capacités d'assimilation qui n'atteignent pas le niveau requis. Puisque nous percevons le but cherché et que nous pouvons y parvenir par nous-mêmes, prier est superflu pour nous.* »

Las d'enseigner aux jeunes enfants en appliquant des méthodes qu'il réprouve, il quitte la Pologne à vingt-cinq ans et décide de se rendre en Allemagne pour étudier, entre autres choses, la médecine. A la recherche de la connaissance, misérable mendiant en haillons, il parcourt l'Europe : Königsberg, Stettin, Amsterdam, Hambourg, Breslau, Berlin. Ses séjours dans la capitale de la Prusse constituent un tournant décisif dans sa vie et dans sa pensée ; il va se lier avec Moïse Mendelssohn – le grand-père du compositeur, – figure de proue de l'*Aufklärung* berlinoise et de la *Haskala*, le mouvement juif des Lumières, qui ouvrira la voie à l'émancipation des juifs, la grande affaire du dix-neuvième siècle (2).



Avide de penser par lui-même, Maïmon s'intéresse à tout ce qui fait la vie intellectuelle de son époque et passe des sectes de *hassidim* aux tenants de la philosophie transcendantale. Il entretient des polémiques avec les plus grands intellectuels de son temps, rédige des commentaires sur la *Critique de la raison pure* qui lui vaudront les louanges d'Emmanuel Kant : « *Non seulement aucun de mes adversaires n'avait jamais aussi bien compris la question fondamentale, mais peu, très peu d'entre eux étaient parvenus à une telle profondeur et à une telle acuité de pensée...* ».

Pour avoir tenté de persuader l'Église d'accepter un compromis sur les conversions des juifs sans conviction réelle, Maïmon va être considéré comme hérétique et enterré en dehors du cimetière juif en 1800. L'histoire de sa vie, qui avait paru en 1792 à Berlin, n'était pas passée inaperçue à l'époque : le livre avait été traduit en russe, en anglais, en polonais, en italien et en yiddish ; deux nouvelles traductions en allemand parurent en 1911 et en 1954.

L'absence de traduction française constituait donc une lacune, d'autant plus grave que les aventures picaresques de ce Tom Jones juif se lisent avec beaucoup de plaisir et qu'à travers l'existence mouvementée de cet intellectuel vagabond, de ce rabbin anticonformiste au visage rasé, on apprendra beaucoup sur la vie des juifs dans les ghettos de Pologne : Maïmon n'idéalise pas le *chtetl*, détruit l'image joyeuse du hassidisme, critique avec virulence le despotisme des rabbins qui s'appuient sur la superstition, et montre d'une façon tout à fait réaliste la tyrannie des seigneurs polonais (il fait notamment un portrait au lance-flammes du prince Radziwill, gouverneur de Pologne et voïvode de Lituanie, ivrogne paillard et cruel). Ce Maïmon indiscipliné nous apparaît comme un provocateur génial.

Émancipation, assimilation, normalisation

L'ouvrage de Jacob Katz, professeur à l'université hébraïque de Jérusalem, *Hors du ghetto*, qui vient d'être traduit, arrive à point pour compléter notre connaissance du statut des communautés juives d'Europe au Siècle des Lumières et replacer Maïmon dans son environnement historique. Comme l'indique clairement le sous-titre – *L'émancipation des juifs en Europe (1770-1870)*, – il s'est agi pour l'auteur d'analyser à la fois l'influence des « Lumières », puis des idées de la Révolution française sur les juifs de France, d'Angleterre, d'Allemagne, de Hollande, de Belgique, d'Autriche, de Hongrie, d'Italie, qui vont, d'un coup, être précipités dans les temps modernes (la Pologne et la Russie devront attendre la fin du dix-neuvième siècle).

Les Encyclopédistes avaient revendiqué la liberté de penser, fournissant ainsi le germe d'une « question juive » *qui n'a pas fini* de se poser. Il ne s'agit plus désormais d'opposer les juifs aux « gentils », mais de conquérir l'égalité des droits. Pierre Vidal-Naquet évoque dans sa préface la question étudiée par l'académie de Metz au concours de 1787 : « *Est-il des moyens de rendre les juifs plus utiles et plus heureux en France ?* » (on comptait à peine quarante mille juifs en France à cette époque).

Le grand problème de l'assimilation et de l'émancipation va être discuté pendant tout le dix-neuvième siècle, en sous-estimant trop souvent le fonds religieux ; la sortie du ghetto va s'opérer brutalement : en une génération, on va assister à une libération sociale, un choc comme aucune société n'en a jamais connu. Avant 1770, les juifs sont isolés, étrangers dans les pays où ils sont tolérés ; ils vont devenir citoyens. Moïse Mendelssohn, « juif protégé » par Frederic II, avait inauguré une réforme du judaïsme par sa traduction de la Bible en allemand et ouvert un dialogue d'idées entre le judaïsme et l'Occident. En 1791, cinq ans après sa mort, les juifs de France obtiennent par décret leurs droits de citoyens et, de proche en proche, les idées de la Révolution se propagent : en 1796, les droits civiques sont accordés aux juifs de Hollande ; en 1848, la Constitution de la Prusse établit l'égalité des droits ; l'Angleterre abolit les dernières discriminations en 1858 ; l'Italie, en 1870.

Jacob Katz étudie cette métamorphose de la société juive : les habitudes culturelles changent ; la *liberté de circuler et de choisir sa* profession va bouleverser la carte de l'Europe et affecter profondément l'économie. Ainsi, on voit assez vite une évolution des métiers juifs : autrefois tailleurs, *menuisiers*, ferblantiers, ouvriers ou aubergistes, les juifs vont faire leur entrée dans le domaine de l'agriculture et des professions libérales.

Parfois confus, le livre a le mérite d'accumuler les exemples précis afin *de mener une étude comparative* et de montrer que les contrecoups, toujours violents, furent différents selon les pays. L'auteur analyse bien également *les* conséquences de cette émancipation : si les conversions ne furent pas très nombreuses – mais marquantes : Marx, Disraeli, Freud, etc., – l'assimilation fut toujours inséparable d'une déjudaïsation, une sorte de « normalisation » des juifs en fin de compte.

« *Il était inhérent à l'existence des juifs que l'émancipation fût une étape importante de leur histoire mais qu'elle n'en fût nullement le terme* », conclut l'auteur de *Hors du ghetto*, annonçant par là une autre phase : un retour à la tradition, ce que le professeur Stephane Moses a appelé la « dissimilation », un néologisme qui est moins le contraire de l'assimilation que sa limite. La « dissimilation » d'un Gershom Scholem, par exemple, qui, venu d'une famille berlinoise assimilée, pressentira que cette assimilation ne peut conduire à long terme qu'à un drame historique : pour affirmer son identité, il choisira de passer par une redécouverte du judaïsme. Entre le marxisme et la mystique, où se trouve la réponse ?...

NICOLE ZAND.

★ HISTOIRE DE MA VIE, de Salomon Maïmon. Traduit, présenté et annoté par Maurice R. Hayoun. Berg International, coll. « L'autre rive », 316 p., 120 F.

★ HORS DU GHETTO – L'ÉMANCIPATION DES JUIFS EN EUROPE (1770-1870), de Jacob Katz. Préface de Pierre Vidal-Naquet. Hachette-Littérature, 294 p., 85 F.

(2) A propos de Mendelssohn, voir son livre : *Jérusalem ou Pouvoir religieux et judaïsme*, remarquablement présenté par Dominique Bourel. Les Presses d'aujourd'hui, 1982.

RENDEZ-VOUS DANS LA PLÉIADE AVEC

LA VRAIE COLETTE



La Pléiade publie en mai 1984 le premier tome des œuvres de Colette.

Ce premier volume – bientôt suivi de trois autres – regroupe chronologiquement les écrits de Colette de "Claudine à l'école" à "La Vagabonde".

Avec l'écrivain, La Pléiade vous offre de découvrir la femme. Auteur acide et tendre des "Claudines"; peintre des passions amoureuses qui pourtant affirmait : "*L'amour n'est pas un sentiment honorable*"; épouse trop soumise du terrible Willy; femme libre dont les amours masculines et féminines défrayèrent la chronique; enfin grand écrivain mondialement reconnu et présidente de l'Académie Goncourt... La vraie Colette fut tout cela et bien plus encore. Vous la retrouverez dans l'album de la quinzaine de La Pléiade consacré, pour la première fois, à la biographie illustrée d'un auteur qui fait son entrée dans notre collection.

Lire ou relire un auteur dans La Pléiade, c'est découvrir dans toute sa richesse, l'œuvre d'un grand de la littérature mondiale d'hier ou d'aujourd'hui. Un seul volume, relié de cuir souple, rassemble de nombreux écrits et leur appareil critique. Beaux objets et bons outils de travail, les livres de La Pléiade sont agréables à lire, à manier, à emporter partout avec soi. La finesse du papier bible permet de réunir, en un seul livre, cinq volumes d'édition courante. De quoi ne plus quitter un écrivain sans l'avoir lu de bout en bout... Et dans La Pléiade, il y a plus de 300 auteurs à aimer!



QUINZAINE DE LA PLÉIADE

DU 23 MAI AU 9 JUIN

L'ALBUM COLETTE

VOUS EST OFFERT PAR VOTRE LIBRAIRE POUR TOUT ACHAT DE 3 VOLUMES DE LA COLLECTION



MBC

Ph. coll. L. Delanoë

GALLIMARD/LA PLÉIADE, LA MEILLEURE FAÇON D'AIMER UN AUTEUR



Littérature et journalisme

Les «croquis» de Roger Vailland

● *Le flâneur de Montparnasse et le correspondant de guerre...*

« *L'ENGAGEMENT particulier de l'artiste, c'est de descendre aux entrailles des choses et de rendre exactement ce qu'il a découvert* », affirme Roger Vailland dans « Lisez Flaubert », un article donné en 1960 à *France-Observateur*. Belle devise pour le journaliste qu'il fut de 1927, il avait juste vingt ans, jusqu'à sa mort, en 1964.

La *Chronique* que publient les Editions sociales rassemble cent quatre-vingts articles de Vailland, qui parurent dans *Paris-Midi*, *Paris-Soir*, *Action* (un hebdomadaire issu de la Résistance), *Libération* ou *Confluences*. Le livre s'arrête en 1945. C'est dommage. Espérons un deuxième volume pour relire le fameux reportage que l'auteur de *Drôle de jeu* écrivit sur les Vingt-Quatre Heures du Mans, le compte rendu qu'il fit du procès Eichmann, ou « Eloge de la politique », son dernier article.

Revoici donc le jeune Vailland, celui qui, avec ses amis du Grand Jeu, proclame : « *L'âge ingrat ne finira plus, madame Rimbaud* », celui qui, khâgneux de Louis-le-Grand, écrit des feuilletons collectifs et canularesques avec Thierry Maulnier, Paul Gadenne, Robert Brasillach : un adolescent décidé à ne pas connaître le naufrage de l'âge adulte.

En 1928, ce jeune homme bien doué est reçu par Pierre Lazareff, à *Paris-Midi*, et chargé d'un reportage sur une compétition de nageurs japonais. Il s'en acquitte avec zèle et sérieux. Heureusement, Desnos passe par là, qui « rewrite » cette dissertation et donne à Vailland sa première leçon. Desnos, la chronique y revient, évoquant le « *dernier rendez-vous* » des deux hommes, le 19 février 1944, trois jours avant l'arrestation du poète surréaliste. « *Il disait*, écrit Vailland, *je suis sûr de m'en tirer. J'aime trop la vie. Je suis trop heureux. Il est impossible que je succombe à une de ces sordides histoires de Gestapo, de prison, de camp de concentration.* » Un feuillet. La tension de ce jour-là. Le chagrin sans fioriture. Le journalisme enseigné par Desnos, cela devait tenir du sport de combat.

Dans une première période, de 1928 à 1936, Vailland fait son métier de « raconteur », de Montmartre à Montparnasse. Il croque les silhouettes surprises dans la fumée des bars, les femmes bigarrées, Kiki, Aïcha, Flossie, Marcelle, les vies hétéroclites, les bals nègres, les clochards, le Tout-Paris, Mistinguett, Mme Chiappe ou Foujita. Ce qu'aime Vailland, c'est raconter une histoire entière en dix lignes. Et surtout dire la ville. Comme un être humain. Le plus triste, en 1945, ce n'est peut-être pas que tant de gens comme ce coiffeur, proclament « *ne s'intéresser qu'au bifteck* », c'est que Paris, ville choquée, n'a plus de visage, qu'elle pèse cent tonnes, inanimée.

La guerre comme une partie d'échecs

A *Paris-Midi*, à *Paris-Soir*, Vailland est chroniqueur judiciaire, critique de cinéma, gazetier, reporter. Défilent Garbo, Buster Keaton, l'affaire Stavisky, Charlot et le Portugal, le film policier et les républicains espagnols : « *Puisse le destin ne pas leur être défavorable, au pays de l'Inquisition, le réveil sera terrible.* » Comme Bunuel, qu'il admire tant, Vailland pratique toujours le gros plan sur un détail, sur un visage ; il exacerbe les contrastes, comme à la corrida ; il casse le rythme, fait une ellipse, puis argumente. Il appelle cela « *organiser toutes les phases du récit dans la durée d'une seule action dramatique* » ou « *tenir en suspens, ébranler, secouer, et finalement donner un dénouement qui résolve les questions posées* ».

On connaît mieux l'autre visage de Vailland, celui d'après : le correspondant de guerre qui écrit pour *Action*.

En novembre et décembre 1944, il est avec les troupes françaises dans les Vosges. Une embuscade. Le froid ou, plus ignoble encore, le dégel : « *Dans les champs, la neige vire au jaune, au gris-vert, au rose sale des chairs décomposées. Puis surgissent des tas de boîtes de conserve, des fragments de tanks, des morceaux de camions, toutes sortes de ferrailles, quelquefois des cadavres, tous les restes.* » « *On ne comprend jamais bien ce qui se passe dans une bataille* », note le reporter. Passent : un adjudant-chef letton, une drôle de bonne femme, Mlle Andrée, deux FFI paumés, un bataillon perdu. On croirait une nouvelle de Maupassant. Si Vailland explique la guerre comme une partie d'échecs, il la peuple de visages, avec tendresse, dégoût, fascination, horreur. C'est ainsi qu'il dépeint le face-à-face du capitaine Harry Apflemeister, un professeur américain sérieux, méthodique optimiste, avec l'officier nazi prisonnier qu'on l'a chargé d'interroger : un duel psychique qui tient en haleine comme un vrai duel (1).

A la guerre, Vailland écrit aux entrailles des choses.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ CHRONIQUE, DES ANNÉES FOLLES A LA LIBÉRATION, édition dirigée et présentée par René Ballet, préface de Roland Leroy, Editions sociales, 503 pages, 120 francs.

(1) Cet article, qui parut dans *Confluences* en 1946, avait déjà été publié dans le tome X des *Œuvres complètes de Roger Vailland* éditées par Rencontre avec des notes de Jean Recanati.



Tandis que les Editions sociales font paraître une partie des articles qu'écrivit Roger Vailland, dans un volume intitulé : *Chronique. Des années folles à la Libération*, Laffont publie la relation que fit Dino Buzzati du Tour d'Italie 1949, marqué par le « duel Coppi-Bartali », et « 10/18 » reprend des grands reportages d'Albert Londres, Joseph Kessel et Pierre Mac Orlan. En les lisant, on pourra vérifier la maxime de cet écrivain américain qui disait : « *Le journalisme, c'est de la littérature qui se dépêche.* »

Dessin de CAGNAT.

Quand le vélo fascine les écrivains

● *De Barrès à Buzzati*

L'ENGOUEMENT ne date pas d'aujourd'hui. De tout temps, le cyclisme a fasciné peintres et écrivains. Nul autre sport ne peut s'y comparer. Tolstoï aimait à raconter ses randonnées et les courses qui se déroulaient au vélodrome de Toula. J.H. Rosny tenait le vélo pour un des plus grands événements humains qui se soient produits depuis les origines de l'homme. Afin de divulguer sa passion, il n'y allait pas par quatre chemins : « *Je ne sais*, lançait-il, *si l'art du feu, l'écriture, l'imprimerie ont plus d'importance.* »

« *Décision dans l'esprit, précision dans l'idée, concision dans le style* », voilà qui, selon Barrès, définissait « *l'idée de l'action intellectuelle de la bicyclette* ». Le regret de Kisling était de n'avoir pu faire la Grande Boucle comme coureur. Marcel Aymé soutenait que Dieu s'intéressait aux épreuves cyclistes. Dylan Thomas souhaitait relater l'histoire d'un homme roulant à vélo tous les jours de sa vie. A sa mort, il le voyait grimper droit au ciel, sur sa bécane, le long d'un rayon de soleil.

L'énumération pourrait continuer. Pour beaucoup, il est merveilleux d'écrire, simplement pour le plaisir, les mots bicyclette ou vélo, encore que la différence entre les deux soit d'importance...

Hector et Achille

Dino Buzzati n'a pas échappé à l'attrait de ce que Roland Barthes, fervent du Tour de France, nommait « *mythe total. (...) à la fois mythe d'expression et de progression* ». La traduction française des articles que l'auteur du *Désert des Tartares* consacra au Giro d'Italie 1949, paraît enfin. Jacques Perret affirmait que : « *Si le rocher de Sisyphe avait été muni de pédales, il eût (grâce à Coppi) roulé sans peine, jusqu'au sommet, à la barbe de Jupiter.* » Curzio Malaparte considérait Gino Bartali en « *homme métaphysique protégé par les saints* », tandis que Fausto Coppi, « *rationaliste, cartésien, pétri de doutes, ne croyait qu'au moteur qu'on lui avait confié : c'est-à-dire son corps* ».

Buzzati, non plus, n'a pas peur des phrases. Il puise dans la tragédie et son savoir pour mieux proclamer son émotion, son enthousiasme et l'immense estime que les coureurs lui inspirent car, en cet empire du moyeu, la constatation du cardinal de Retz n'a pas voix au chapitre : « *Quand ceux qui commandent ont perdu la honte, ceux qui obéissent perdent le respect.* » Pour Buzzati, Gino-le-Vieux, dont des enfants prétendirent un jour qu'ils avaient vu deux anges le pousser dans un col, était Hector, alors que Coppi, de cinq ans son cadet, incarnait Achille, un Achille cordial, démuni de « *toute cruauté glacée* ». Les dieux tonneraient bientôt. La défaite de l'ancien serait inexorable. La dix-septième étape Cueno-Pinerolo se dessinait à l'horizon. Cinq cols la rendraient légendaire. Dans l'Izoard, tout fut consommé : l'un entrait dans son crépuscule, l'autre triomphait.

Ravages du temps, sens de l'épique, description des paysages et des foules, présence du destin, emploi de la métaphore (« *les gradins de l'Izoard qui couperaient le souffle même à un aigle* » ... « *On voyait les muscles sous la peau, semblables à des serpents extraordinairement jeunes, contraints de sortir de leur enveloppe* ») : Buzzati use de tout l'arsenal pour dire le dévouement des petits, leur vaillance, l'héroïsme de tous, la guerre des *campionissimi* et fixer des « *instants qui flirtent avec l'éternité* », comme l'affirmait Fernand Léger, autre dévot du vélocipède. C'est admirable.

Témoin d'un combat de titans, Dino-le-Chaleureux est à son aise à chaque tour de roue. Mais n'y était-il pas prédisposé ? Le héros du *Désert des Tartares* ne s'appelle-t-il pas Drogo comme Ferdinand et Paul, deux fameux coureurs bretons, dont l'un, Ferdinand Le Drogo, termina second d'un championnat du monde sur route gagné par l'Italien Learco Guerra, surnommé « *le chaste* » ?...

LOUIS NUCERA.

★ SUR LE GIRO 1949. LE DUEL COPPI-BARTALI, de *Dino Buzzati*. Trad. de l'italien par Yves Panafieu avec la collaboration de Anna Tarantino, Robert Laffont. Préface de Claudio Marabini, 204 p., 62 F.

Trois «compagnons de l'aventure»

● *Albert Londres, Joseph Kessel, Pierre Mac Orlan*

« *LE « sniper » enjamba douze toits. Il allait lentement, sans bruit, avec des précautions de chat. Nous le regardions, cachés derrière une cheminée.* » Une image, entre mille autres. Elle résume un art, celui des grands reporters des années 20 et 30 qui savaient en trois phrases planter un décor, fixer un visage, un geste, montrer la poésie brutale du monde.

Nous sommes en 1932, à Shanghaï, la ville la plus folle de Chine, assiégée par les Japonais. Ce franc-tireur agile est chinois. L'homme qui l'observe, Albert Londres, a parcouru la Mandchourie, la Guyane, la Bulgarie et la Russie des Soviets. Du 31 janvier au 5 mars, il envoie ses papiers de Shanghaï au quotidien *le Journal*. Ce seront ses derniers ; il périra peu après dans l'incendie d'un paquebot, en mer Rouge.

Francis Lacassin, pour « 10/18 », avait déjà repris le livre de Londres sur le bagne, *L'homme qui s'évada*, et les reportages de Simenon ou *la Corée en feu*, de Jack London. « Grands reporters », la nouvelle collection que dirige Lacassin, s'ouvre légitimement avec *Mourir pour Shanghaï* et *Le juif errant est arrivé*, de Londres.

Le virus de l'écriture rapide

Elle reprend aussi un recueil d'articles de Pierre Mac Orlan, et *Marché d'esclaves*, de Joseph Kessel.

Londres apporta aux journaux « *le microbe de la littérature* ». Sans lui, Cocteau et Cendrars auraient-ils rejoint le clan des « *compagnons de l'aventure* » (Mac Orlan) ? En improvisant ses feuilletons vrais sur le théâtre des guerres et des révolutions, Londres répandit le virus de l'écriture rapide. Les écrivains – Morand, Malraux – imiteront ensuite la fièvre de textes écrits à chaud, comme *Le juif errant est arrivé*, un périple prémonitoire dans les ghettos de Bessarabie et de Galicie.

Joseph Kessel, de 1915 à 1973, a beaucoup voyagé et beaucoup vu. Il s'est inspiré de ses enquêtes pour écrire le plupart de ses romans. Une longue préface de Gilbert Sigaux à *Marchés d'esclaves* (1930) balise utilement une œuvre où le vécu féconde la fiction. Ainsi, à partir de cette expédition au Yémen et en mer Rouge, sur les traces des esclavagistes, Kessel a conçu *Fortune carrée*. Mordhom, l'aventurier chassé d'Europe par son démon, la « *bête insatiable* », c'est Henri de Monfreid.

Fenimore Cooper et Gustave Aimard, deux auteurs de récits pour la jeunesse, ont enchanté Kessel. Les titres de son reportage ressemblent à ceux des contes : *Sur la piste des chasseurs d'hommes, le Chasseur d'enfants, la Caravane mystérieuse, l'Escalier des titans*... Ici tout est terrible et merveilleux. Kessel retrouve le ton des poètes de l'Orient.

Le «fantastique social»

Avant de voyager pour *l'Intransigeant* ou *Paris-Soir*, Marc Orlan avait lu Schowb, Stevenson et Conrad. Le « *fantastique social* », sa façon de voir les ombres menaçantes de l'époque, surgit des taudis de Berlin (1932), domaine de la pègre, ou de Kemp Street, la rue sans joie de Brighton où l'on a trouvé la malle numéro 1, avec dedans un buste de femme enceinte. Mac Orlan manque parfois de flair politique : Mussolini, en 1925, est « *un homme très bon* » ; il le juge incapable d'avoir fait tuer Matteotti.

En revanche, son reportage sur les « *pirates de l'avenue du rhum* » (paru en 1925 chez Kra), est une petite merveille. A partir de l'affaire du *Mulhouse* (un cargo chargé d'alcool à destination de l'Amérique de la prohibition et pillé par une flottille de forbans), Mac Orlan compose une histoire de corsaire digne de ses maîtres. Elle sent « *le poivre, le rhum et la poudre* ».

On parle moins du « *nouveau journalisme* », inventé, paraît-il, par les stars de *Rolling Stone* et d'*Esquire*. Quelle blague ! Londres, Kessel et Mac Orlan allèrent partout où le progrès enfantait des monstres (dictatures, révolutions). Ils virent, à Berlin, les filles raidies sous le froid, le ventre vide. Ils entendirent sur le Mur de Jérusalem les baisers des juifs contre les pierres. Le poids des mots et, en plus, le choc des images engendrées par eux, c'est vraiment de l'histoire ancienne.

RAPHAËL SORIN.

★ MOURIR POUR SHANGHAI, d'Albert Londres, 316 p., 30 F, préface de Francis Lacassin.

★ LE JUIF ERRANT EST ARRIVÉ, d'Albert Londres, 320 p., 30 F.

★ MARCHÉ D'ESCLAVES, de Joseph Kessel, 284 p., 30 F, préface de Gilbert Sigaux.

★ LE MYSTÈRE DE LA MALLE Nº 1, de Pierre Mac Orlan, 248 p., 30 F, préface de Francis Lacassin.

Tous ces volumes, publiés dans la collection « Grands reporters » « 10/18 », comportent une bibliographie.

portraits

Jean-Louis Backès « ressuscite » Homère

● *Un écrivain a tenu le pari de faire une biographie imaginaire du poète grec*

« HOMÈRE : *poète épique grec, regardé comme l'auteur de* l'Iliade *et de* l'Odyssée, *et dont l'existence problématique fut entourée de légendes dès le VIe siècle avant Jésus-Christ* », dit notamment l'encyclopédie Larousse. Homère, vieillard aveugle, errant, déclamant ses vers de ville en ville ? Homère, *nom fictif* personnalisant des épopées rassemblées *et transmises par des siècles de* tradition orale ? Le débat n'a toujours pas trouvé de conclusion.

Que ceux qui n'ont jamais rêvé de *« l'aurore aux doigts de rose »*, jamais souhaité rencontrer *« Nausicaa aux bras blancs »*, jamais imaginé le génie créateur de ces légendes de voyages, d'amours et de guerres, s'empressent de réparer ce manque. Il suffit des trois cents pages d'un roman qui vient de paraître, *Carènes*, pour avoir sur l'heure le désir de découvrir ou de retrouver les milliers d'acteurs de *l'Iliade* et de *l'Odyssée*, leurs départs, leurs naufrages, leurs errances et leurs attaches, pour être emporté par l'impatience de connaître ou de redécouvrir cette extraordinaire mémoire de la Grèce.

Carènes, biographie imaginaire d'Homère, extrêmement subtile dans ses allusions et ses références, peut se lire dans sa simplicité, comme le roman d'aventures qu'elle est aussi, comme un « polar » qu'on ne veut pas interrompre, tant il paraît urgent de savoir *« ce qui va arriver »*.

Homère, le petit garçon sans racines – il ignore où il est né, – ballotté de ville en ville au gré des emplois de son père, connaît, comme tous les enfants, des contes où les ogres méchants – à un seul œil – sont tués par de valeureux guerriers. Il aime écouter les aèdes, leur poser des questions et apprendre des vers avec eux. Chassé par son père, il sera mercenaire et navigateur, avant de devenir aveugle et poète.

Un regard de sphinx

Sa vie entière et le souvenir des histoires entendues dans l'enfance nourriront la prodigieuse imagination d'Homère, son amour du récit, du chant et du rythme, pour qu'il construise, comme l'avait prédit sa jeune amie Nausicaa, *« deux grands navires de mots »*.

C'est avec sobriété, et une constante économie d'effets, que Jean-Louis Backès a su inventer une vie à Homère, évitant la parodie d'épopée, le scénario pour film à gros budget. L'étrange auteur de ce livre ambitieux est un universitaire provincial et tranquille, ni démonstratif, ni bavard. Que cache-t-il derrière sa quarantaine un peu massive, sa barbe, ses yeux en amande qui lui donnent un regard de sphinx et son demi-sourire dont on ne sait jamais *s'il est d'ironie ou de pudeur* ? Jean-Louis Backès n'aide guère à répondre, car *plus il parle*, plus son personnage semble énigmatique.

« Le bonheur de la métamorphose »

A coup sûr, c'est un homme de *culture et d'érudition, pour qui* apprendre n'est jamais une contrainte. Depuis quelque temps, il étudie l'arabe, dont il aime particulièrement le graphisme. Il a un peu délaissé le violon de son enfance pour le piano. C'est le premier objet que l'on voit en entrant chez lui. Il en joue longuement, régulièrement, et affirme que, s'il était *« débarrassé de tout souci matériel »*, il se consacrerait *« plus sûrement à la composition musicale qu'à la littérature »*.

Ancien élève de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, agrégé de russe, Jean-Louis Backès enseignait dans une université parisienne lorsqu'il obtint, en 1968, un poste à Caen. Plutôt que de devenir un *« turbo prof »*, il préféra s'*« exiler »*, habiter à la campagne et en profiter pour changer de genre de vie : *« Je n'écrivais pas quand j'étais enfant. Ce n'est qu'après la trentaine que je me suis mis à composer des poèmes. Cela m'a libéré. J'étais un peu « paumé » dans ma modernité, pensant qu'on ne pouvait plus s'autoriser à utiliser certaines formes, le sonnet par exemple, qui justement me séduisaient. En commençant ces poèmes j'ai décidé de me moquer de toutes les « consignes » et de faire enfin ce qui me plaisait.* » C'est à quarante ans seulement, en 1979, que Jean-Louis Backès a publié son premier roman *la Souterraine* (Grasset), livre déroutant, et, selon l'auteur lui-même, *« pas tout à fait réussi »*.

« L'année suivante, en 1980, poursuit-il, *j'étais au Québec, donc dans un pays étranger où l'on parle le français et où les gens étaient à la recherche de leur identité culturelle. C'est là que j'ai commencé d'écrire* Carènes. *Homère, je l'ai inventé comme le premier comédien que l'Occident ait connu. Les autres aèdes chantaient seulement des généalogies. J'ai fait d'Homère celui qui, le premier, a su se perdre pour devenir les personnages qu'il jouait. Je voulais montrer la chance de ne pas avoir d'identité. Le bonheur de la métamorphose.*

« J'aimerais qu'on puisse lire ce livre selon ses goûts : très vite, pour le plaisir de l'histoire, ou en prenant son temps, pour comprendre autre chose. » Pour entendre surtout, car Jean-Louis Backès a apporté beaucoup d'attention au rythme de son écriture.

Carènes est aussi un long poème à la recherche du mot juste, de la phrase la plus exacte dans la forme la plus simple. *« C'est un livre oral qui peut être lu à haute voix,* dit encore Backès. *Homère, pour moi, c'est le moment où la parole est métamorphosée, où, de magma qui sert de véhicule, elle devient danse. Quand la parole est danse... c'est alors que les dieux arrivent »*... et que la mémoire vient à Homère.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **CARÈNES, de Jean-Louis Backès (Grasset, 302 pages, 72 F).**

EXTRAIT

« Deux grands navires de mots »

« J'ai voulu honorer le chasseur mort, le fils de celle dont je ne t'ai pas dit le nom. Et je l'ai appelé Patrocle. Je pensais aussi à quelqu'un d'autre. Le poème a grandi devant mes yeux perdus. Je l'ai vu dans toute son ampleur avant même de l'avoir composé. J'ai vu ses lignes, ses sommets et ses creux, les divers mouvements de sa houle ; je savais déjà comment viendraient s'y placer tous ces fragments achevés que gardait ma mémoire. J'étais le maître du bateau, qui en voit l'image avant de le construire, qui devine que ce pin superbe, au bord du ruisseau, perdra ses branches pour devenir un mât.

» *Nausicaa me l'avait prédit :* j'ai construit deux grands navires, *deux grands navires de mots qui* sont partis sur la mer des hommes. Leur cadence est monotone, comme celle de la houle, mais variée comme elle, et toujours pleine de surprises. » *(P. 293.)*

édition

Le livre, révélateur de société

● *1660-1830 : le deuxième tome de l'*Histoire de l'édition française *ou le temps d'un apogée.*

LE *Livre triomphant* : c'est ainsi que s'intitule le deuxième tome de l'*Histoire de l'édition française* réalisé sous la direction d'Henri-Jean Martin et Roger Chartier, avec Jean-Pierre Vivet, et publié comme le premier par les éditions Promodis (1). A un an juste de distance, on retrouve, et c'est un plaisir peu courant, les mêmes ambitions, matérialisées avec la même rigueur et la même exigence grâce au concours de Jouve, de Pierre Faucheux et de Marie-Henriette Besnier. Un peu plus épais encore que le premier tome, celui-ci fait 653 pages, et son iconographie est étonnante. La deuxième étape de ce formidable pari est réussie.

1660-1830. C'est le temps d'une apogée. Le temps du triomphe de l'objet-livre, expliquent, dans une courte et limpide préface, Henri-Jean Martin et Roger Chartier. Avec, d'un côté, la rupture de 1660, *la centralisation de l'édition à Paris* sous l'égide de la monarchie, et, à l'autre bout, *une révolution technique* : l'introduction des presses à cy*lindre*, des *machines* à *papier* continues et le vrai début des journaux. *Pour aborder cette période, l'Histoire de l'édition* reprend la démarche qui faisait l'originalité et la force du premier tome : traiter le livre comme objet, comme produit, et comme enjeu.

Comme objet : les collaborateurs de cette histoire collective savent parler reliure et papiers, gravure et typographie ; ils commentent l'évolution du rapport entre le texte et l'illustration, aidés par d'innombrables documents. On ne se lasse pas d'admirer les planches gravées en taille douce.

Les historiens et les sociologues prennent le relais pour raconter les circuits du livre, ses conditions de *production, ses marchés, libres et* clandestins, la censure et les contre*façons*.

D'un côté, Paris, avec ses éditeurs privilégiés, *qui constituent de puissantes dynasties* ; de l'autre, la subversion, *aux marges, aux frontières*, la Société typographique de Neu*châtel, ressuscitée par* Robert Darnton, les Cramer de Genève, les Grasset *de Lausanne, entourés des* scribouillards et philosophes chez qui bouillonne la *révolution*. On découvre qu'au dix-huitième siècle les ouvrages qui paraissent sont davantage d'érudition religieuse, scolastique et orthodoxe qu'outils de combat des philosophes. On voit monter la production de livres de science, celle des dictionnaires, celle des livres de voyages, ou des utopies.

C'est une vraie aventure. Mais ce n'est pas tout, et ce n'est même peut-être pas l'essentiel. Car ce qu'ont en commun les chercheurs de toutes disciplines réunis pour cet ouvrage, c'est une interrogation sur le livre comme enjeu social, le livre comme révélateur de société.

Roger Chartier, Daniel Roche, Françoise Parent, Anne Sauvy montrent ainsi dans leurs études comment ça se passe, la lecture, ou plutôt les lectures. Pratique individuelle ou collective, faite chez soi, dans la cuisine, dans la rue aussi, ou dans les cabinets de lecture, chez les loueurs de livres, dans les bibliothèques.

Modes de lecture, différenciation sociale : toute notre histoire est à relire, à travers l'usage qu'on a fait des livres. Rien de plus fascinant que de découvrir les plis cachés de nos évidences : ce chemin accompli, de l'ouvrage lu, relu, déchiffré avec intensité et dévotion, à la lecture rapide, extensive, boulimique qui nous caractérise. Pas de plus bel hommage à tous les livres, que ce gros livre.

G. B.

★ **HISTOIRE DE L'ÉDITION FRANÇAISE. TOME 2, *le Livre triomphant*. 653 p. 797 F. Editions Promodis (18, rue Dauphine, 75006 Paris. Tél. : 634-77-68).**

(1) Voir *le Monde* du 29 avril 1983.

le feuilleton

Au nom des pères

(Suite de la page 15.)

Sartre fait un sort à plusieurs rêves de Freud, dont celui où Sigmund s'en veut d'arriver en retard à l'enterrement de son vrai père par le sang. Pourquoi le fils a-t-il éprouvé une haine intermittente pour un père sans reproche ?

Par une explication croisée avec la jeune Cecily, l'inventeur du complexe d'Œdipe doit convenir qu'il n'a pas échappé au lot commun. *Petit, il a souffert de ce que son père possède sa mère,* tout bêtement. Après quoi, en s'ingéniant à l'oublier, il a cherché chez *ses confrères*, et *il a détesté en eux, la faiblesse qu'il reprochait* à son père. Sur la tombe de ce dernier, rencontrant Breuer, Freud a *le* fin mot de son mal. *Il* était jaloux et déçu. Il aurait voulu pour géniteur un Moïse, la Loi même ; de quoi obéir, se révolter. Meynert, Breuer, Fliess et les autres lui ont permis de rester enfant, puis de supprimer symboliquement le père. La chute sonne comme un eurêka ! *« A présent, le père, c'est moi, je suis seul, et le ciel s'est vidé. Je serai mon seul juge et mon seul témoin. »*

COMMENT ne pas entendre, en écho, les tirades (passées) du Hugo des *Mains sales* et (à venir) du Frantz des *Séquestrés d'Altona* ! Ce Freud-Hamlet rejoint la cohorte des frères de Sartre en névrose, clamant leur détermination de rejeter tous les papas, de se plonger dans l'action, de prendre leur siècle sur leurs épaules et d'en répondre. Sartre ou la fin des juges, des substituts, du surmoi. Une fin d'autant plus proclamée qu'en secret le règne des pères se prolonge, resurgit ; hydre jamais vaincue.

La référence aux pièces s'impose, tant le scénariste Sartre néglige les ressources éventuelles du cinéma – *on a vu qu'elles* sont minces, *l'inconscient n'étant pas « montrable », – et bâtit son* travail autour d'anecdotes, de tête-à-tête, indiqués et dialogués comme des scènes de théâtre. On savait Sartre *attiré par la formule* qui fait mouche, dans le goût de sa jeunesse, où régnaient, chacun à sa manière, Guitry et Giraudoux : *le scénario Freud est un festival* de ces traits sans réplique, au sens où l'auteur se donne à lui-même, par le brio péremptoire des définitions ou des balancements rhétoriques, le dernier mot.

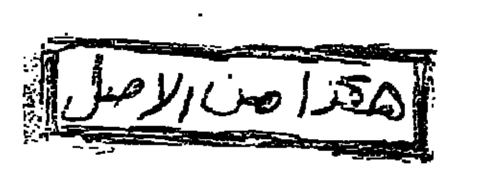
Citons par exemple : *« Tu le crois bon parce qu'il est gros. » « Tous les grands hommes ont des biographes. » « Un juif ne peut se permettre d'être comme tout le monde. » « Tout est toujours truqué. » « Si l'hypnotisme est une comédie, je perds mon temps ; si c'est une diablerie, je perds mon âme. » « Vous mourrez millionnaire : le scandale paie. » « Quand on est athée, il faut être superstitieux, sinon qu'est-ce qui resterait ? » « L'innocence, je me demande si cela existe. » « Dans la vie, il n'y a pas de si »...*

« *LA névrose ? Un moyen de vivre »*, lit-on encore. Un moyen de connaissance, en tout cas, si approximatif soit-il. Pour mesurer la fantaisie de Sartre, on peut se reporter au *Sigmund Freud présenté par lui-même*, que Gallimard *réédite en même temps que le scénario*, avec un index précieux.

S'il n'enrichit pas la bibliographie sur Freud ni la fiction sartrienne, ce *scénario représente un cas peu banal d'analyse réciproque* – de Freud par Sartre et de Sartre par Freud – de névroses entrant en battement. *C'est un document sur l'histoire des idées,* en tant que réponses à des énigmes intimes, en tant que productions de l'imaginaire.

★ **LE SCÉNARIO FREUD, de Jean-Paul Sartre, collection « Connaissance de l'inconscient », Gallimard, 590 p., 140 F.**

★ **SIGMUND FREUD PRÉSENTÉ PAR LUI-MÊME, collection « Connaissance de l'inconscient », Gallimard, 144 p., 58 F.**



هكذا من الأصل

LE PALMARÈS

- PALME D'OR : *Paris, Texas*, de Wim Wenders (RFA).
- GRAND PRIX SPÉCIAL DU JURY : Marta Meszaros (Hongrie) pour *Journal intime*.
- PRIX D'INTERPRÉTATION MASCULINE : Francisco Rabal et Alfredo Landa (Espagne) pour *Los Santos Inocentes (les Saints Innocents)*, de Mario Camus.
- PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE : Helen Mirren (Grande-Bretagne) pour *Cal*, de Pat O'Connor (Irlande).
- PRIX DE LA MISE EN SCÈNE : Bertrand Tavernier (France) pour *Un dimanche à la campagne*.
- HOMMAGE SPÉCIAL DU JURY : John Huston (Etats-Unis) pour *« l'ensemble de son œuvre et son extraordinaire contribution au cinéma »*.
- PRIX DU SCÉNARIO : Théo Angelopoulos (Grèce) pour *Voyage à Cithère*.
- PRIX DE LA MEILLEURE CONTRIBUTION ARTISTIQUE : Peter Biziou (opérateur, Grande-Bretagne) pour *Another Country*, de Marek Kanievska.
- CAMÉRA D'OR : Jim Jarmusch (Etats-Unis) pour *Stranger than Paradise*.
- PRIX DE LA COMMISSION SUPÉRIEURE TECHNIQUE : *The Element of Crime*, de Lars von Trier (Danemark).
- PALME D'OR DU COURT MÉTRAGE : Gerald Frydman (Belgique) et Pierre Levy (France) pour *le Cheval de fer*.
- PRIX DU COURT MÉTRAGE : David Dakaichvili (URSS) pour *Tschouma* (la Peste).

PERSPECTIVES DU CINÉMA FRANÇAIS

« MISSISSIPI BLUES »
de Bertrand Tavernier
et Robert Parrish

Le blues c'est un peu la tarte à la crème du reportage socio-culturel musical, mais c'est aussi la garantie d'instants magiques. Connus ou pas, les musiciens sont vrais. Le blues, c'est la façon la plus directe, la plus chaude et la plus poétique de dire : *« J'ai pris mon pied avec une petite, c'est*, dit un musicien de *Missisipi Blues, quand un type n'a plus un rond et que sa petite amie le plaque. »*

Missisipi Blues est une balade dans le sud des Etats-unis, et, comme toute balade, selon les rencontres, il y a des temps forts et d'autres perdus. Bertrand Tavernier et Robert Parrish ont suivi la route 61, ils ont posé la caméra dans des églises, des fermes, des champs, des bistrots, ils ont fait parler des prédicateurs, des ouvriers agricoles, des pasteurs, des musiciens à la petite semaine, ils ont filmé des cérémonies religieuses, des chorales, des improvisations intimistes et familiales.

Avec le parti pris d'ignorer le vedettariat, les deux réalisateurs ont eu la bonne idée d'aller à la rencontre des héros anonymes dans leur élément naturel. Ceux qui vivent au quotidien un blues domestique entre deux lessives après une journée de travail. Une vieille guimbarde, une flûte taillée dans une canne à sucre et des voix chargées de soul.

Le propos n'est pas didactique, *Missisipi Blues* ne remonte pas l'histoire, il la croise de temps à autre au hasard des entretiens, des endroits mythiques. L'ennui, c'est que les réalisateurs ont oublié qu'un documentaire ça se construit aussi au montage. En se laissant aller à la dérive, en ne coupant pas suffisamment dans les scènes musicales ou les interviews, ils ont fait un film en zig-zag qui traîne en longueur (une heure quarante-sept minutes), alors que, réduit de moitié, *Missisipi Blues* aurait été un documentaire instantané bien plus intense. La matière est là.

« LE VOYAGE »
de Michel Andrieu

Sur fond de terrorisme international, *le Voyage*, de Michel Andrieu entraîne un couple à se déchirer. Ils ne savent pas trop pourquoi, c'est égal, nous non plus. Thomas (Christophe Malavoy) est un cow-boy urbain, lunatique et coléreux, qui joue du pistolet comme on prend le métro. *« Les bureaux, c'est pas mon truc*, dit-il, *je ne suis pas un acharné de la plume sergent-major. »* Ce genre de clichés, les dialogues du film les multiplient : *« La politique est partout, même dans les rêves. »* Véronique a plus de sens, elle tente de sauver le couple, d'y croire encore. Leurs états-d'âme (va-t-en-reviens-fous-le-camp-boudin-pauvre-mec) les ramènent toujours dans la voiture chargée d'explosifs dont ils sont les convoyeurs forcés à destination du Caire.

Le Voyage, qui se voudrait un thriller moderne, se révèle au fil des étapes un pétard mouillé. De caricatures en platitudes, les personnages en font trop, les dialogues sonnent faux et le film perd toute crédibilité. En outre, c'est un détail qui a son importance : on attend aujourd'hui des héros qu'ils n'aient plus les mêmes chances que ceux d'hier, qu'ils ne soient pas ceux qui tuent, s'ils ne tirent pas (à bout portant) les premiers. Thomas, il est vrai, n'est même pas un antihéros.

« L'HOMME A LA VALISE »
de Chantal Akerman

Produit par l'INA, *l'Homme à la valise* aurait pu n'être qu'un exercice de style, un moyen métrage pour se faire plaisir, si Chantal Akerman ne lui avait prêté un humour qui tient dans la répétition et le comique de situation. Actrice de son propre rôle, la réalisatrice rentre chez elle après deux mois d'absence pour travailler. Elle y trouve un ami à qui elle avait laissé l'appartement. Il devient instantanément l'intrus, l'empêcheur innocent de tourner en rond, le briseur involontaire d'inspiration et de concentration, celui à qui on n'ose pas dire franchement de partir et qui ne comprend pas à demi-mots.

Commence alors le journal quotidien d'une vie qui, jour après jour, devient un calvaire, tournant à l'obsession, focalisée sur la présence de l'indésirable. Tout faire pour ne jamais le rencontrer, ne plus faire que ça, c'est-à-dire rien. Se cloîtrer dans une chambre et calculer son emploi du temps en alternance avec le sien. Chronométrer le temps qu'il faut pour faire la toilette, le petit déjeuner et réinvestir la chambre avant qu'il ne sorte. Minuter les habitudes du visiteur, l'oreille collée contre la porte, attentive au moindre bruit : les pas sur le parquet, le frottement de la brosse à dents, l'eau qui coule, le sifflement dans la baignoire, la chasse d'eau, le café qui bout, les biscottes qui craquent, la porte qui claque, la clef dans la serrure.

L'ennemi invisible est réduit à l'état d'un bruit menaçant. Le son évidemment est essentiel dans ce film où les bruitages (savamment exagérés) prennent la vedette et s'imposent comme le centre nerveux, d'abord irritant, puis burlesque, d'une farce qui n'est pas sans rappeler les « histoires (presque) sans paroles ». Chantal Akerman s'y révèle, avec ses tics, ses moues boudeuses, ses mimiques exaspérées, ses gestes paniqués, ses courses frénétiques dans le couloir, comme une comédienne pleine d'humour.

« ROUGE MIDI »
de Robert Guédiguian

A travers trois générations, *Rouge Midi* est l'histoire effleurée d'une famille qui s'installe à Marseille. Le temps passe, les valeurs changent, les traditions se perdent et pourtant, de père en fils, on croit toujours aux mêmes choses. D'abord à gauche, par instinct et réaction au fascismes, puis après le Front populaire, l'engagement et le militantisme.

Dans des petites scènes fondues au noir qui filent avec les années, Robert Guédiguian a choisi la narration anecdotique, il filme avec tendresse ses personnages, et on se laisse bercer par le charme coloré de leurs comportements, de leurs conversations, de leur philosophie.

Ce qui est dit ici compte moins que la façon dont c'est dit. Il y a, dans *Rouge Midi*, une poésie, simple comme bonjour, tout en grâce et pudeur, teintée de cet humour méridional inimitable. *Rouge Midi* swingue français comme les films de Marcel Pagnol.

Ces gens-là, on ne les connaît pas et pourtant on les porte en nous, ils font partie de nos racines, de notre culture, de notre histoire. De notre bien-être aussi. Guédiguian nous les offre avec amour. Parfois un peu confuse, cette première œuvre est bien plus qu'attachante.

ALAIN WAIS.

Cannes XXXVIIe

INTÉRIEUR NUIT

Une histoire d'amour avec la génération européenne des années 70

Jamais encore le suspens ne s'était introduit comme cette année dans cette fête ultime qui clôture le Festival. Plus de sourires avertis, de regards complices, de visages euphoriques qui donnaient chaque fois l'impression de jeu gagné d'avance, de connivence tranquille et de secret trahi.

Le parterre était déjà rempli, les photographes en place, et l'orchestre prêt à jouer. Ambiance électrique. Les souhaits et les pronostics ne s'échangeaient qu'entre soi, au sein des équipes de tournage reconstituées. Jane Birkin était grave, visiblement tendue, et Brasseur hors compétition, trop souriant. Louisette Fargette, la responsable du service de presse, se désolait de n'être d'aucun secours pour les parieurs angoissés. Le maire de Cannes s'inquiétait d'un préfet, vexé d'être mal placé. Et Gilles Jacob se faisait discret, invitant en quelques mots chuchotés, MM. Huston, Tavernier et Wenders à se mettre *« simplement »* en bordure de l'allée.

Dirk Bogarde le sage, l'ami de Visconti, le chouchou de Losey, proclame enfin au nom du grand jury les noms attendus. Le public se tait, et l'orchestre se plante. Trop vite Mozart, trop vite ! *« C'est que l'on est pressé »*, explique alors Pierre Tchernia. Il connaît bien ses fiches, mais c'est un hôte bien gris et bien peu chaleureux. La Hongrie et l'Espagne, la Jordanie, la Belgique... et même l'URSS vont, par la grâce de l'Eurovision, vivre ensemble l'événement, transmis en direct et en exclusivité par Antenne 2.

Trois mesures de l'orchestre. Lumière. Stanley Donen annonce Deborah Kerr, honorée pour sa carrière. Un halo lumineux à l'autre bout de la scène : la voilà sous la rampe, tout sourire et superbe star. Clac ! photo. Clac ! le noir. Musique. Lumière. Photo. Noir. Musique. Nathalie Baye pas rancunière, venue parce qu'elle aime la fête.

La télévision a gagné

Ceux qui offrent le prix, ceux qui le reçoivent, disent un mot au micro, posent pour la photo, s'en retourent par derrière, à moins qu'ils ne croisent trop vite les nouveaux arrivants.

Chassés-croisés qui font penser au vaudeville. Interprétation féminine... On regrette pour Birking. Les deux comédiens espagnols ! Bravo ! Musique. Restent les grands prix. Tavernier : mise en scène. Cela signifie donc... Photo. Musique. Tchernia à nouveau... On craque. La Palme se rapproche. C'est Wenders, le public explose. Huston est déjà là, salue. Le public se lève, soulagé. Coupez ! La télévision a gagné. Le cinéma est mis en boîte, minuté, calibré, refroidi. Antenne 2 se réjouit d'un bon coup qui lui assuré l'exclusivité de la retransmission. TF 1, a annoncé le palmarès, et, en le commentant, avec quelques secondes à peine de décalage, grâce au retour-son de la salle.

Et le palmarès ? Le public du Festival, dans la précipitation des proclamations, a tout de même eu le temps de noter l'œcuménisme des dix jurés, leur volonté de « balayer large ». Il y en a pour tout le monde ou presque, au point que certains regrettent le « saupoudrage », ou encore *« un subtil dosage périphérique »*.

René Bonnel, conseiller de Canal Plus pour le cinéma, par exemple, estime que l'avalanche de distinctions *« affaiblit l'intérêt de la sanction »*. Trop de prix intermédiaires aux nuances assez floues, du « meilleur scénario original » pour le grec Théo Angélopoulos, de la « meilleure contribution artistique » pour le britannique Peter Biziou, en passant par la « mise en scène » pour Bertrand Tavernier, et un Grand Prix spécial du jury pour la hongroise Marta Meszaros.

Au moins aurait-on pu préserver une certaine hiérarchie en distinguant davantage *le Voyage à Cythère*, d'Angélopoulos. C'est l'avis de Jean-Claude Brialy.

Les prix d'interprétation sont eux aussi très discutés. Les noms d'Albert Finney et de Jane Birkin, donnés comme gagnants par la rumeur cannoise, n'ont pas été retenus. Le jury leur a préféré « une pointure en dessous », des acteurs beaucoup moins connus : l'Irlandaise Helen Mirren (*Cal* de Pat O'Connor), et les Espagnols Alfredo Landa et Fransisco Rabal (*les Saints Innocents* de Mario Camus). A la lecture du palmarès, les yeux dans la salle, se sont tournés vers Jane Birkin assise au premier rang, frêle image si proche de son personnage du film de Jacques Doillon. La salle l'avait élue à l'évidence, mais ça ne suffisait pas. *« Au moins Birkin était-elle à Cannes »*, s'emportait un journaliste de TF 1, référence à l'absence de l'Irlandaise, retenue aux Etat-Unis, et dont peu de monde conservait un souvenir précis.

Les réactions ont été plus généreuses à l'égard des hommes. Albert Finney n'obtenait aucune récompense pour la composition la plus démeusurée de ce Festival 84. Mais ça paraissait aux fans de moindre nécessité. *« Finney comme Mastroianni*, expliquait Jean-Claude Brialy, *sont des acteurs parvenus au sommet de leur carrière, et qui n'ont pas besoin d'un prix d'interprétation. »*

Une nouvelle génération

La nomination de trois sur quatre des réalisateurs de première œuvre marque l'intérêt suscité à Cannes, deux semaines durant, par ce renouveau de génération, et notamment par le travail de l'Américain Jim Jarmush et du Danois Lars von Trier.

Gilles Jacob, délégué général du Festival, ne cachait pas sa satisfaction de voir ces petits derniers introduits dès leur première participation dans le sérail. Cette génération est pressée. Lars von Trier faisait la fine bouche pour son Grand Prix technique. Il laissait même entendre qu'une Palme d'or aurait mieux récompensé son film, et regardait sans émotion le patriarche John Huston goûter longuement l'ovation de la salle.

Huston, le vieux singe. En voici un que, en leur grande majorité, nos interlocuteurs regrettent de ne pas voir mieux honoré. Il n'a guère droit qu'à une phrase d'hommage... *« Pour l'ensemble de son œuvre et son extraordinaire contribution au cinéma. »* Cannes aurait tout de même pu se fendre d'un quelconque Grand Prix spécial. Cet oubli, ainsi que l'*« émiettement des décorations »* consacrent en effet un tour d'Europe des cinématographies irlandaise, espagnole, allemande, anglaise, grecque, française, hongroise. Etrange conclusion pour un Festival qui avait tellement parlé de l'Amérique et des Américains. Il est vrai que les Etats-Unis ne s'étaient guère risqués dans la compétition officielle.

Il s'agit sans doute d'un signe. Lorsqu'il ne parvient pas à attirer à lui ses fidèles de New-York ou de Los Angelès, le Festival puise par réflexe dans le vieux fonds européen. Aussi sa réputation, moins universelle cette année, profitera-t-elle presque exclusivement à un cinéma européen en crise. Ce n'est pas plus mal après tout. Notons au passage que ce tour d'Europe s'effectue en contournant la forteresse Gaumont, qui n'obtient aucune récompense. Une mauvaise langue retient même que Marta Meszaros est primée l'année où l'un de ses films ne doit rien à la société franco-européenne.

Reste la Palme d'or de Wim Wenders *Paris-Texas*, ce film déjà distingué par la ferveur du public cannois. Le jury a mêlé son choix officiel à une unanimité d'émotion, à une histoire d'amour entre le Festival et, certainement, l'un de ses plus fidèles enfants. Le film, par sa qualité propre, mérite largement la première des distinctions, et Wenders se voit aujourd'hui consacré par Cannes de la manière la plus franche qu'un cinéaste puisse espérer. Mais cette Palme honore bien plus encore une muraille quasi familiale. Le succès, à travers Wim Wenders, d'une génération européenne de réalisateurs et de cinéphiles, celle des années 70 que le Festival a nourri en son sein, et qu'il récompense à l'heure de la maturité.

La ferveur du public

Les cinéastes allemands savent ce qu'ilis. Le juté can-
noise, et c'est un peu en leur nom aussi que Wenders a publiquement remercié, sur la scène du grand auditorium, Gilles Jacob de l'avoir *« invité au Festival »*. Parlait-il de sa présence en 1984 ? Des premières tentatives tout au long de trois films précédents ? Retrouvé dans un restaurant du vieux port, Win Wenders, tard dans la soirée, reconnaissait ce lien de parenté, cet accompagnement jamais démenti du Festival pour sa propre démarche et celle de quelques autres cinéastes allemands.

Wenders l'Européen, allemand en exil volontaire, français d'adoption par l'accueil réservé à ses films en France, au carrefour des grosses productions franco-anglo-allemandes. Wenders l'Européen tenté par l'Amérique : voyage qui s'est achevé mercredi avec la poignée de main de Dirk Bogarde. La Palme à la main sous les flashes des photographes.

Il entamait déjà un autre parcours en s'adressant au micro, dans sa langue natale, directement au gouvernement allemand, qu'il a remercié pour son aide. Manière polie, sans agressivité, de rappeler à la RFA qu'elle avait trahi depuis peu ses engagements à l'égard d'un cinéma national d'auteurs ; manière aussi d'annoncer, à l'heure même des lauriers, sa solidarité active avec ceux qui rêvent d'une Europe du cinéma.

Après avoir joint au téléphone Sam Shepard, le musicien Ray Cooder ainsi que ses parents, Wim Wenders a parlé longtemps encore, dans le restaurant devenu désert, de sa toute nouvelle *« responsabilité »*.

ANNICK COJEAN.
et PHILIPPE BOGGIO.

QUINZAINE DES RÉALISATEURS

L'Autriche et les autres

La Quinzaine des réalisateurs a présenté deux films autrichiens : *Raffl*, de Christian Berger (*le Monde* du 16 mai) qui se passe à la fin des guerres napoléoniennes, et *les Héritiers*, de Walter Bannert, qui se passe aujourd'hui, et révèle l'action des mouvements néo-nazis, en suivant l'initiation de deux adolescents. L'un est un lycéen, un bourgeois dont la famille se crève à grimper l'échelle sociale. L'autre est un chômeur, dont la famille crève de misère sordide. Les traits sont schématisés, grossis. Walter Bannert ne perd pas son temps en psychologie. Il va droit au but et son but est de dénoncer une situation réelle, dont, en Autriche comme ailleurs, on préfère se dissimuler l'importance. Le film est efficace parce que authentique, y compris dans la démagogie écœurante des arguments politiciens et leur rude simplicité : *« Dehors les étrangers »*, *« contre les racailles des juifs, des drogués, des communistes : la pureté de la race, l'ordre, la discipline, la saine camaraderie »*.

Walter Bannert a quarante ans. Pour lui, surtout en Autriche, la devise *« plus jamais le fascisme »* ne pouvait être mise en doute. Et puis un jour, en 1976, il se trouve dans un restaurant fréquenté par les intellectuels, et subit l'attaque d'un groupe néo-nazi.

« Je n'ai pas été moi-même blessé, raconte Walter Bannert, *mais j'ai compris la menace. J'ai fait des recherches, j'ai découvert l'existence, à côté de l'extrême droite, d'organisations paramilitaires. En Autriche, elles sont interdites, mais sont rattachées à des mouvements allemands.*

» J'ai voulu voir par moi-même. La première étape a été simple. Je suis allé à une fête en Bavière. Je suis arrivé tôt et j'ai aidé les gens à installer la sono. J'ai proposé de tenir un stand avec des livres de propagande, j'ai défilé en portant une torche et en chantant des chants nationaux utilisés par les nazis, j'ai accepté de distribuer des tracts. Je n'ai pas pu aller plus loin. Mais j'ai connu des anciens du mouvement qui en sont partis. Ils m'ont raconté, m'ont confié des photos, des films super 8 qui servent à l'entraînement : le conditionnement par le jeu. On joue à tirer à blanc sur un faux juif. On joue le faux juif. Pendant une manifestation, on photographie « l'ennemi ». On est envoyé par groupe, puis seul, en mission punitive.

» Le même entraînement partout, dans toutes les armées. Mais ici, il s'exerce sur des enfants. Les organisations paramilitaires ont une couverture de camps de vacances, avec trois sections : de 9 ans à 12 ans, de 12 à 16 ans, de 16 à 19 ans. Mon acteur Nicolas Vogel s'est engagé — il n'a pas été contaminé, au contraire. Pour être admis, il suffit d'adopter une attitude radicale, de paraître sympathique. Les chefs ne craignent pas les défections, ils comptent sur la crise. L'un d'eux a déclaré publiquement : « L'arrivée des jeunes dans notre mouvement ne cessera de s'accroître, le chômage nous en livrera chaque jour davantage. »

» J'ai été comme tout le monde. Je lisais les journaux, j'analysais la situation, j'avais bonne conscience, j'étais antifasciste. Ce film est celui de ma mauvaise conscience. Un film de dénonciation, destiné à faire savoir à faire émerger de l'indifférence.»

« THE HIT », de Stephen Frears (Grande-Bretagne).

Londres, années 70. Terence Stamp participe à un casse raté. Au cours du procès, il balance aimablement ses copains, lesquels lui chantent avant d'être emmenés en prison : *« On se reverra. »* Effectivement, dix ans plus tard, alors que Terence Stamp vit tranquillement en Espagne avec un jeune policier du pays, arrivent un tueur taciturne — John Hurt — et son assistant nerveux — Tim Roth. Ils doivent amener Terence Stamp à Paris pour l'exécuter. Ce n'est pas follement logique mais sinon, il n'y aurait pas de film. D'ailleurs, Terence Stamp est tué à la frontière ainsi que Tim Roth. John Hurt est abattu. Entre-temps, ils auront traversé des paysages photogéniques, la police aux trousses, et auront pris en charge, pour des raisons de coproduction sans doute, Laura del Sol, la Carmen de Saura, mais enfin au moins ici elle ne danse pas. Fernando Rey fait de la figuration, Terence Stamp de l'auto-dérision, John Hurt se caricature et le film se laisse voir.

« VARIETY », de Bette Gordon (Etats-Unis).

Bette Gordon est une cinéaste underground new-yorkais, qui lutte pour l'accès du fantasme féminin à la pornographie. L'héroïne de son film, en désespoir de cause, accepte une place de caissière dans une salle X. Elle rencontre et poursuit un mystérieux homme mûr, qui se trouve appartenir à la Mafia. Elle le suit dans des endroits insolites : Yankee stadium, halle aux poissons, Coney Island, quais, boutiques spéciales, etc. Elle débite des grivoiseries à son boy friend qui n'apprécie pas, et finit dans des sex-shows, seule, attendant probablement en vain l'homme de la Mafia. Les moyens et la qualité technique de *Variety* dépassent ceux des habituelles productions marginales, mais l'humour ne pétille pas.

« OLD ENOUGH », de Marisa Silver (Etats-Unis).

Une fille de douze ans — famille riche et compréhensive — et une fille de quinze ans — parents concierges, frère beau gosse, — copinent le temps des vacances d'été. C'est court pour faire un film ; celui-ci est gentillet comme une *Boum* new-yorkaise.

« REVANCHE », de Nicholas Vergitsis (Grèce).

Un couple. Lui, cinéphile rêveur, transforme sa vie en rêves de cinéma. Il ne lui faut pas moins d'un tremblement de terre pour se souvenir qu'il a aimé une autre femme que la sienne, mariée depuis. Il la retrouve, gamberge vigoureusement. L'histoire alterne séquences du réel et séquences oniriques. On dirait un film en boucle. Il n'y a pas de raison pour que ça s'arrête ; ça s'arrête quand même après environ une heure quarante. *Revanche* a obtenu le prix du festival de Thessalonique et celui de l'Association des critiques grecs. On manque de références pour apprécier.

FESTIVAL DU FILM

UN CERTAIN REGARD

Francisco Norden, Leon de Winter

L'engrenage des assassinats politiques

Une petite ville de Colombie en 1948. Là, comme dans tout le pays, un affrontement violent oppose les conservateurs et les libéraux. Adapté d'un roman de Gustavo Alvarez Gardeazabal, *Les condors ne meurent pas tous les jours*, film de Francisco Norden, s'inspire d'une *réalité historique* pour *démonter* l'engrenage qui fit, d'un homme apparemment sans envergure, un assassin politique *allant toujours plus* loin dans sa besogne.

Leon *Maria* Lozano, employé de librairie souffrant d'asthme, perd sa place. Il sollicite humblement *Mme Gertrude*, la « grande dame » de la bourgade, qui lui vient en aide et c'est comme si, malgré elle, ou à cause d'elle, le destin de celui-ci *s'était révélé*. Catholique et partisan des conservateurs, Lozano se transforme en « condor », en exécuteur de leurs adversaires.

Dépassant les ordres, il organise même sa propre « épuration ». Francisco Norden prend son temps, se montre un peu didactique (*mais le film est conçu*, même s'il nous intéresse, à l'intention du public colombien) pour faire comprendre les rapports des personnages.

Les scènes de violence et de meurtres permettent de définir le processus psychologique par lequel un citoyen ordinaire et honorable peut être, en même temps, un pur fanatique. Lozano ne cherche pas à s'enrichir. Il se sent investi d'une mission. C'est, *justement, ce qui fait peur*.

∴

De Greens (Frontières), du *réalisateur hollandais* Leon de Winter, traite également le thème de l'assassinat politique, mais dans un contexte plus étrange, *plus ambigu*. Journaliste en Hollande, Hans Deitz vient dans un pays d'Europe du sud (le film a été tourné en grande partie au Portugal) où la démocratisation n'a pas *supprimé les abus de* pouvoir, où d'anciens tortionnaires du régime défunt sont *restés en place, où l'on torture* dans les prisons.

Deitz cherche — quel scoop *s'il réussit !* — à entrer en contact avec le chef d'un mouvement terroriste clandestin, à obtenir un entretien de lui. *Construit sur un retour en arrière*, le film se présente d'abord comme une enquête où le journaliste avance lentement, guidé et, en fait, *manipulé* par les émissaires les plus imprévus. Puis, d'étranges renversements de situations portent *cet amateur* d'information sensationnelle dans un cauchemar de mensonges. Il y vit un amour fou, *exaspérant ses sens*, et le poussant lui-même au meurtre.

Y-a-t-il vraiment une « bonne cause » pour le terrorisme, l'assassinat politique ? La question *reste en suspens*. Leon de Winter, sur ce point, a mis en scène un labyrinthe à la Francesco Rosi. *Mais il* en reste à l'aventure individuelle, il décrit en images raffinées, parfois à la limite du fantastique social (le sacrifice *d'un bélier pour les fêtes de la* fertilité dans un village qui n'a plus rien de touristique), la marche fascinée de Díaz (Jonan Leysen) *vers une femme fatale* (Angela Winkler) et les arcanes de la mort.

Le cinéma hollandais, actuellement *en expansion*, tente une percée par la qualité artistique. Les exercices de style de Leon de Winter tournent aux procédés (rapport passé/*présent*, grande séquence d'attentat où le sang gicle, les cadavres tombent sans qu'on entende le moindre son, utilisation du *ralenti*), mais ils sont éblouissants. — J. S.

Un mélo sophistiqué et une machine à laser vendue par Parsifal

La compétition du Festival est un marathon au bout duquel on arrive, épuisé, n'attendant plus, pour boucler les bagages, que la proclamation du palmarès. « Un certain regard », sélection officielle elle aussi du cinéma mondial, est une promenade. Aux *séances de l'après-midi*, celle de 14 h 30 surtout, on se sent en famille avec le public cannois. Pas celui des grandes premières, *celui de tous les jours*. Les films sont présentés dans une salle du Palais, bien sûr, mais on a l'impression d'être ailleurs, en ville. Fréquentation assidue, réactions spontanées, *commentaires parfois* chuchotés avec des voisins de fauteuils qu'on ne connaît pas : la réussite de cette section, animée par *Nadave Silber et Alain Duverger*, tient, outre le choix des films, à un climat où le cinéphile retrouve, au sein d'un public de curieux, l'état de simple spectateur.

Ainsi, en fin de parcours, *Moul le ya mou le ya* (le Rouet), de Lee Doo-Yong (Corée du Sud), a-t-il reçu un accueil sympathique ; malgré ou à cause de certains aspects déconcertants. C'est l'histoire d'une jeune fille, Kil-lye, à laquelle il arrive tous les malheurs, à l'époque de la dynastie Yi (on ne connaît pas, cela ne fait rien, on regarde, on *apprend*). Au *début, elle se languit* auprès d'un rouet, tenue en servitude par un homme brutal, débauché, maître de son mari, Yun-bo. Il cherche à la violer. Yun-bo arrive, *tue le patron*. Le couple *s'enfuit*, se réfugie dans un monastère bouddhique. Le réalisateur, pour qui le récit en retours en arrière et en petits plans-souvenirs, n'a pas de secrets, *montre alors comment* la *pauvre* Kil-lye en est arrivée là.

Elle fut, selon une coutume de l'époque, mariée à un mort, maîtresse forcée du fiancé de sa belle-sœur, chassée par la famille, épousée alors par le premier venu, Yun-bo justement. Or, celui-ci retrouve sa condition première (Kil-lye l'ignorait) de fils de mandarin, rescapé d'un massacre politique. Tout s'arrange, puisque le couple s'aime ? Non, car, au bout de trois ans, Kil-lye n'a pas eu d'enfant. La dynastie doit continuer. Yun-bo cherche à engrosser des concubines. Mais c'est lui qui est stérile, non Kil-lye. Suivent *d'autres péripéties*.

Ce mélo, dont la mise en scène sophistiquée, la symbolique des couleurs pour les vêtements et les coutumes, prouvent qu'il s'adresse à un public national averti, s'élève vigoureusement contre une civilisation où la femme était l'éternelle victime d'un système féodal et du pouvoir masculin. Comme au Japon, comme *en Chine*, pour en rester *à l'Asie*.

En fait, le thème est universel, mais on découvre avec ce film un univers féroce sous son exotisme, les sonorités de la langue coréenne, une actrice très émouvante et un *cinéaste célèbre en Corée du Sud*. On aimerait le connaître davantage.

∴

Sacrifiant aux rites cannois, « Un certain regard » a eu, mardi, sa propre soirée de clôture *avec* la première mondiale de *Where is Parcifal ?* (Où est Parsifal ?), film anglais produit par Terence Young, *réalisé* par le Français Henri Helman, interprété par Tony Curtis, Orson Welles, Donald Pleasence, Erik Estrada, Peter Lawford, Cassandra Domenica, entre autres. Lancement *publicitaire, en quelque* sorte. Ce film, au scénario délirant, cherche à allier le *nonsense* britannique à l'humour verbal et aux gags incongrus façon Marx Brothers.

Parsifal, criblé de dettes, habite un manoir, Montsalvat, où sa femme accueille n'importe qui. Parsifal cherche à vendre une machine à laser projetant des slogans dans le ciel. Il a des ennuis avec un usurier écossais, le dîner qu'il donne pour un magnat de la pub tourne au désastre. Rien de bien original là-dedans, la mise en scène est un peu trop neutre pour les absurdités qui s'accumulent.

Orson Welles arrive à la fin. Il joue le – petit – rôle de Klingsor, roi des gitans. Il achète la machine, laquelle, au lieu de ce qui était prévu, diffuse un message de bonheur *universel*. *Serait-ce un film* plus profond qu'il n'y paraît ? Il y a eu des applaudissements. Quelques-uns des acteurs étaient là, dont Tony Curtis et Arthur Beatty, Noir géant (*2,30 m, paraît-il*) et bon génie de l'histoire.

JACQUES SICLIER.

« TARTUFFE » de Gérard Depardieu

Vue sur scène

L'hiver dernier, Gérard Depardieu *retrouvait* la scène *avec le Tartuffe* au Théâtre national de Strasbourg et au Théâtre de la Ville (*le Monde* du 10 janvier et du 16 février). Pour la première fois, il jouait un classique, pour la première fois, il passait derrière la caméra. Il a réalisé le film du spectacle – coproduction Losange-Gaumont-TF 1, – *présenté à Cannes dans la section* Un certain regard.

Le générique annonce *le Tartuffe* adapté pour l'écran par Gérard Depardieu, d'après la mise en scène de *Jacques Lassalle*. Le « d'après » est de trop. Il ne faudrait pas que se renouvelle le malentendu du *Bal*, pour lequel on oublie le Campagnol, avec lequel Ettore Scola a travaillé. Encore pouvait-on parler d'adaptation, tandis que Gérard Depardieu est resté strictement fidèle à la conception de Jacques Lassalle : une famille étouffée par *la névrose du* père, par le secret trop lourd qu'il refoule et qui est double, l'aide apportée à un vieux camarade de la Fronde – mouvement *interdit* par Louis XIV – et le caractère de sa fascination pour Tartuffe, la brusque passion d'un homme mûr pour la jeunesse *amorale*, animale, d'un *voyou caméléon*, *maquillé comme* un passeport, vaguement indic, dévôt quand il le faut. La passion d'Orgon est, en tout sens, inacceptable. *Braqué par la caméra*, François Périer est encore plus impressionnant que sur scène, sa torture intime se lit sur ses rides, dans ses yeux obscurs, dans son autorité crispée...

Gérard Depardieu restitue les partis pris dramaturgiques de Jacques Lassalle, le style d'interprétation rentrée, l'élocution détaillée, monocorde, *qui vont avec. Il* a tourné dans les décors mêmes de Yannis Kokkos, rien n'est changé, à l'exception de la bande sonore qui accompagnait la pièce. *C'est l'intérêt du film au moment où on s'interroge* beaucoup sur l'exploitation audiovisuelle des spectacles vivants. On se rend compte que la plus *grande difficulté*, c'est d'en sauvegarder la vie.

Les mouvements de caméra d'un visage à l'autre, le hors-champ, les gros plans sur un personnage qui écoute, *ne suffisent* pas à capter la part de danger, tout au moins de frémissement, qui existe toujours, même dans une mise en scène aussi tenue *et statique que* celle de Jacques Lassalle. Et puis il y a les voix. Au théâtre, elles se déplacent dès qu'un acteur tourne la tête, ou que le spectateur *choisit* ce qu'il regarde, *et qui peut* être un coin de vide. Ici, elles sont planes, elles sont toutes au *même niveau sonore, au point que* par moment on se demande qui parle. La question est : à qui parlent les acteurs. On dirait qu'ils n'ont pas de partenaires : la caméra *n'en est* pas un, le public manque, le texte arrive net, mais encore plus monocorde.

La *prise de son devrait être étudiée* autant que les prises de vues.

Autre élément à étudier : l'utilisation du décor. *Dans le théâtre* contemporain, *par son architecture*, ses couleurs, ses mouvements, et les mouvements d'éclairage, il est le cadre des sentiments, des passions, *l'image de ce que ne dit pas le texte*. Il *n'est pas réaliste*, il donne la *réalité particulière du spectacle*. Vu de près, c'est juste un décor, une abstraction, des surfaces dépourvues de densité. Enfin, il y a l'attitude des *comédiens par rapport à la caméra*. S'ils agissent comme si elle n'était pas là, elle ne prend rien d'eux. Ils paraissent absents de ce qu'ils jouent. En revanche, quand ils ont l'habitude du cinéma, qu'ils l'intègrent à leur jeu, quand ils ont le talent, la présence, le métier de Gérard Depardieu et de François Périer, c'est un monde énorme qui passe, qui crève l'écran.

COLETTE GODARD.

Nelly Kaplan et « Napoléon »

Lorsque vers la fin des années 50 Nelly Kaplan rencontra Abel Gance, il était, depuis longtemps, considéré comme un homme fini, un fossile du passé. Elle a travaillé avec lui, l'a aidé à retrouver une place dans le cinéma français.

Nelly Kaplan, avec des documents d'archives qui lui appartiennent, a composé un film d'une *heure*, *Abel Gance et son Napoléon*, *retraçant la genèse*, le tournage, d'un monument de cinéma muet, aujourd'hui reconstitué et porté, partout, en triomphe.

Nelly Kaplan n'aime pas les *légendes, pieuses ou non*, mais *la vie, la vérité humaine*. Les images et le « journal de bord » qu'elle possède montrent Gance, certes enthousiaste, fourmillant *d'idées, et pourtant accablé de* difficultés diverses, obligé de bricoler, parfois, son épopée, se lançant à corps perdu dans des *improvisations techniques rudimentaires*.

Voilà donc Gance et son métier, Gance et son génie, débarrassé des couronnes d'immortelles. On entend la voix du cinéaste (*document exceptionnel*) galvanisant les techniciens des studios de Billancourt, comme Bonaparte les soldats de fortune de l'armée d'Italie.

Précieuse contribution à l'histoire du cinéma, par le cinéma, *l'œuvre de Nelly Kaplan présentée*, très simplement, par Michel Drucker, sera diffusée sur Antenne 2, le 31 mai à 21 h 40.

J. S.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

NAIVES HIRONDELLES — A.-Déjazet (887-97-34), 20 h 30.
PAROLES DE NEGRES — Bastille (357-42-14), 20 h.

HORS PARIS

SAINT-DENIS Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : le Dîner de Lina.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Boris Godounov.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : la Mort de Sénèque.
CHAILLOT (727-81-15) Grand Foyer : 18 h 30 : la Dernière Bande ; Grand Théâtre : relâche ; Théâtre Gémier : 20 h 30 : Mariage.
ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : le Suicidé.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Revoir la mer.
TEP (364-80-80), 20 h 30 : 325 000 francs.
PETIT TEP (364-80-80), 21 h : Gust.
BEAUBOURG (277-12-33), Concerts-animation : 20 h 30 : Ateliers de l'IRCAM (création de G. Lewis) ; Cinéma/vidéo : 16 h et 19 h : nouveaux films BPI ; 15 h, Etienne Martin : les demeures ; à 18 h : Thierry Kuntzel (vidéo).
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Danse : 20 h 30 : Ballet de Marseille : la Vie brève.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 45 : Groupe Emile Dubois.

Les autres salles

ANTOINE-S. BERRIAU (208-77-71), 20 h 45 : Nos premiers adieux.
ARCANE (272-81-00), 20 h 30 : Sade-Français, encore un effort.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Dom Juan.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Mam'zelle Nitouche.
CALYPSO (227-25-95), 20 h : le Suicidaire.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), 21 h : Ferdaous, une voix en enfer.
CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : la Nuit des rois ; Th. de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Antigone ; II. 21 h : Monet ou la passion de la réalité ; Chaudron (328-97-04), 20 h 30 : Dans la Jungle des villes ; Epée de Bois (808-39-74), 20 h : le Prince travesti.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie 20 h 30 : l'Art de la fugue ; La Resserre 20 h 30 : l'Ecole des mères.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : S.O.S. homme seul.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Sigmund's follies ; 22 h : le Prince.
18 THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : les Sincères - le Legs.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : la Mouche et le Pantin.
ESPACE KIRON (375-50-25), 20 h 30 : le Triomphe de l'amour.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h 30 : les Biscuits d'Alice.
ESSAION (278-46-42), 18 h 30 : Nuit et jour ; 20 h 30 : Sensualité ; 22 h : Tabous.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : les Aventures de Dieu.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (534-87-25), 21 h : Colas Breugnon.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : la Place au soleil.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.
JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : la Waldstein - les Orphelins.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Top Girls.
LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 21 h : Nina, c'est autre chose.
LUCERNAIRE (544-57-34), L 18 h 30 : Fando et Lis ; 20 h 15 : Six Heures au plus tard ; 22 h 30 : L. Kouriiski. II. 18 h 30 : la Ville à voile ; 20 h 15 : l'Ambassade ; 22 h 30 : la Panthère bleue ; Petite salle, 22 h 30 : la Répétition de Jeanne.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.
MAISON DE L'ASIE (580-04-73), 20 h 45 : Madras, la nuit ou...
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Madame Benoit ; 22 h : l'Echo du silence.
MARIGNY, grande salle (256-04-41), 21 h : J'y suis, j'y reste ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.
MAUBEL (255-45-55), 20 h 30 : Fool for love.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Exercices de style ; petite salle 21 h : la Salle à manger.
ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : Marivaux et Marivaux.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la Pierre de la folie.
POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 45 : le Pain dur.
POTINIÈRE (261-44-16) 20 h 30 : la Salle des profs.
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Noix de coco.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : Bataille navale.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), L 20 h 30 : l'Écume des jours ; 22 h 30 : l'Homme cassé.
TEMPLE DE BELLEVILLE (365-15-73), 20 h 30 : Œdipe et Créon rois.
TEMPLIERS (306-76-49), 19 h : la Ballade de Monsieur Tadeuz.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en a marr... ez vous.
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : le Barbier de Séville.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : le Zoulou.
THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30), 20 h 30 : Drôle de programme.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) Petite salle 20 h 30 : Enfance.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé : Médée.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Mon cœur dans les Highlands.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : la Pêche à la mouche ; 22 h : Laissez-les rire.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Étiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h : Une poule sur un mur.
AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : la Troisième Jambe du carrosse ; 22 h 15 : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Odd Numbers sur un air de jazz.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), L 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 22 h 30 : Limite !
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : Plus la peine de frimer.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), L 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
DIX HEURES (606-07-48), 20 h : la Vie du gars qui naît ; 22 h 30 : Coup de folie sur les assiettes en faïence.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
PROLOGUE (575-33-15), 21 h : Téléphonosolo.
RESTO-SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Les orties ne poussent que dans le fossé.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : les Dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette ; 22 h 30 : Acide.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : M. Boujenah.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : le Céleri jaune.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : le Livre entre les dents.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.
DEUX ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

BASTILLE (357-42-14) 21 h : Le rêve d'Helen Keller.
CENTRE MANDAPA (589-01-60) 20 h 30 : C. Gordons.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Chorégraphie J. Patarozzi.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Ballets Moisseiev.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h : Cie Magenia.
SQUARE DE CHOISY, sous chapiteau (585-88-93), 20 h 45 : Cie S. Keuten.
THÉATRE DU JARDIN (745-23-72), 20 h 45 : G. Thesmar, M. Renard, Ballets E. Pagava.
THÉATRE DE PARIS (874-10-75), 20 h 30 : Jennifer Muller and the Works.

Les concerts

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : P. Schmalfuss, D. Clavier (Poulenc, Honegger, Franck).
Hôtel de Saint-Aignan, 21 h : A. Queffelec (Rameau, Couperin, Daquin).
Salle Adyar, 20 h 30 : V. Bellas (Beethoven).
Agora-Sèvres, 20 h 30 : Le Concert du Marais (musique de la Renaissance).
Radio-France, Auditorium 106, 20 h 30 : Jeunes compositeurs et interprètes du Conservatoire national supérieur de musique de Paris.
Salle Gaveau, 20 h 30 : Ph. Balloy, H. du Plessis (Fauré).
Salle Pleyel, 20 h 30 : R. Lupu, M. Perahia (Mozart, Schubert, Schumann).
Centre Bösendorfer, 20 h 30 : M. Drewnoski (Chopin).
Jardin du Luxembourg, 16 h : Musique des gardiens de la paix de Paris.
Eglise suédoise, 20 h 30 : Trio Epos (Brahms, Mendelssohn, Linde).
Eglise Saint-Michael's, 20 h 30 : Chorale de l'Eglise Saint-Michael's (Haendel).
Salle Marchal, 21 h : G. Robert (Beethoven, Schumann).
Lucernaire, 19 h 45 : Ch. Karajeva-Schmidt (Moussorgsky, Scriabine, Chostakovitch).
Maison Heinrich-Heine, 21 h : Angelika Schober ; Alain Alcôt.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 24 mai

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, La Grande Maguet, de R. Richebé ; Perspectives du cinéma français — Cannes 1984 : 19 h, Paris vu par... 20 ans après (film à sketches) ; 21 h, la Combine de la girafe, de T. Gilou ; le Chien, de J.-F. Gallotte.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Regardez cette famille, de W. Haowei ; 17 h, Cinéma israélien : Lumière surgie du néant, de N. Dayan ; 19 h, cinéma japonais 1900-1970 : Traquenard, de H. Teshigawara.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr. (*) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).
L'AFFRONTEMENT (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; George V, 8e (562-41-46).
ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
L'ANGE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
A NOS AMOURS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES FILMS NOUVEAUX

L'HOMME AUX FLEURS (*), film australien de Paul Cox : (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11).
IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE, film américain de Sergio Leone : (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (633-08-22) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Grand Rex, 2e (239-83-93) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
L'INVASION DES PIRANHAS, film américain d'Anthony M. Dawson : (v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). — V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
JEANS TONIC, film français de Michel Patient : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).
LA PIRATE (*), film français de Jacques Doillon : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
VIDÉODROME (*), film américain de David Cronenberg : (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

BIQUEFARRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Studio 43, 9e (770-63-40).
CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
CELESTE (All., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
CENT JOURS A PALERME (Franco-It.) ; Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA CORRIDA (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80).
LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e, mer., jeu. (633-63-20) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).
ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PICQUERAY (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'ÉDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
EMMANUELLE IV (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
L'ETOFFE DES HEROS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).
FAUT PAS EN FAIRE UN DRAME (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
LES FAUVES (*) (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e, mer., jeu. (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).
FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).
FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (320-30-19).
LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LA FÊTE DE GION (Jap., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
FOOTLOOSE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).
FORT SAGANNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA FORTERESSE NOIRE (A., v.o.). Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE FOU DU ROI (Fr.), Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).
FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES GLADIATEURS DU FUTUR (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (534-20-12).
LE JUGE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).
LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).
LES MORFALOUS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).
NEW YORK NIGHTS (A., v.o.) (**) : Cluny Ecole, 5e (354-20-12) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Ritz, 18e (606-58-60).
NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LES NOUVEAUX BARBARES (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Cigale, 18e (606-11-75) ; Images, 18e (522-47-94).
ON PREND LA PILULE ET ON S'ÉCLATE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
OSTERMAN WEEK-END (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Arcades, 2e (233-54-58).
PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).
PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp), 15e (554-46-85).
RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
RISKY BUSINESS (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
RUE CASES NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
SAHARA (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).
LE SANG DES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).
SCARFACE (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).
SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).
STREAMERS (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
STRYKER (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Rex, 2e (236-83-96) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
THE WIZ (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
TO BE OR NOT TO BE (Brooks, v.o.) : Saint-Lambert (H. sp), 15e (532-91-68).
TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).
UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
UN NID AU VENT (Sov., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).
VIVA LA VIE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-42-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; St-Ambroise, 11e, (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES VOLEURS DE LA NUIT (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
WILLIAM BURROUGHS (A., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).
YENTL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15). — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Galande, 5e (354-72-71).
LES ANNÉES DE PLOMB (All., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon 17e (755-63-42).
BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).
DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES DIABOLIQUES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).
FARREBIQUE (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Studio 43, 9e (770-63-40).
FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LE FLEUVE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).
FURYO (A., v.o.) : Saint-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).
L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).
L'IMPERATRICE ROUGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
JULES CESAR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Boîte à films (H. sp), 17e (622-44-21).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
L'ŒUF DU SERPENT (Suéd., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
RENCONTRES DU TROISIÈME TYPE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Monte-Carlo 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE TAMBOUR, (All., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
TESS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

Le Monde

culture

MUSIQUE

« IPHIGÉNIE EN TAURIDE » à l'Opéra

La respectabilité gluckiste

Nous sommes au Théâtre Farnèse de Parme ou plutôt nous *contemplons l'amphithéâtre de la* salle sous le double étage d'arcades régulières en plein cintre, scandées délicatement par des colonnes et des médaillons, qui domine les gradins et l'espace *scénique ; admirable* décor recréé minutieusement par Ezio Frigerio, d'un édifice construit à la fin de la Renaissance dans l'esprit de l'Antiquité. D'emblée nous savons que cette *Iphigénie en Tauride*, réalisée par Liliana Cavani et présentée mercredi au Palais Garnier, sera d'esprit classique, *« comme si*, écrit Frigerio, *la musique de Gluck était née sur ce modèle et chevillée à cette idée de théâtre »*.

Les costumes amusants, quoique assez lourds, de Mauro Pagano pourront bien être dix-huitième, empanachés et baroques, avec dans le final l'apothéose des armées scythes et grecques aux boucliers ornés de serpents et de têtes de lions étincelant dans une scintillante lumière, l'œuvre se déroule comme *« un rite unique, ininterrompu »*, dit Liliana Cavani. Et voilà Gluck une fois de plus enfermé dans une interminable cérémonie, certes pleine de beautés, mais qui nous renvoie dans un passé irrévocable et indéterminé, rivés toute la soirée aux pas d'Iphigénie et de ses suivantes ensevelies dans leurs voiles de deuil.

La tradition (du dix-neuvième et du vingtième siècle, mais non sans doute du dix-huitième) est également respectée par Gerd Albrecht, qui donne une interprétation musclée, mais majestueuse, suave et grandiose, remarquablement policée, de cette musique, à la tête de l'Orchestre de l'Opéra prodiguant ses plus belles couleurs.

Quelles que soient la grâce de ces cortèges, la noblesse de cette musique, les accents pathétiques de Shirley Verrett (Iphigénie) ou de Thomas Allen (Oreste), comment oublier qu'il y a sept mois à Lyon (*le Monde* du 19 octobre) John Eliot Gardiner et Bruno Bayen avaient fait voler en éclats la respectabilité gluckiste pour *nous révéler une œuvre d'un dra*matisme survolté, désespéré, à faire dresser les cheveux sur la tête, d'un « modernisme » suffocant ? Il en est un peu de cette belle et *pure Iphigénie comme du Couronnement de Poppée*, de Rennert et Rudel à l'époque Liebermann (avec Vickers et Jones), devenu quelque peu suranné après les nouvelles lectures d'Harnoncourt-Ponnelle et Corboz-Erlo.

Cette réalisation certes ne manque pas de charme et de pittoresque, voire de grandeur au point *culminant du dernier acte. Liliana* Cavani mouvemente joliment, en particulier le groupe des suivantes aux gestes tristes et gracieux, entourant de commisération leur pauvre maîtresse, se balançant doucement, s'agenouillant, tirant leur voile noir sur leur tête, etc. *Au début du troisième acte, elles* filent même gentiment la quenouille en attendant le sacrifice qui s'apprête. Et l'hommage aux mânes du frère disparu nous vaut l'arrivée d'une barque surmontée d'un superbe trophée d'or.

Le metteur en scène a parfois trop d'idées cependant, tel le « sauvetage » d'Oreste par un jeu de colin-maillard un peu dérisoire où Iphigénie s'abaisse, ou bien le meurtre de Thoas dévolu à ce même Oreste (à la place de Pylade) avant que Gluck en ait fixé l'heure.

Tout cela agrémente la représentation, mais nous reste très extérieur. L'émotion se concentre heureusement sur une vraie tragédienne, Shirley Verrett, au grand style drapé, à l'étoffe riche, chaleureuse, vibrante comme un violon, *déchirée parfois jusqu'au* cri, aux amples phrasés dramatiques ; il ne lui manque que de se couler dans une véritable prononciation française, ce qui chez Gluck équivaut à une sorte de mutilation tant le mot est partie intégrante de la couleur et de l'intensité musicale.

C'est ce qui donne une telle force à la superbe interprétation de Thomas Allen, diction impeccable, voix puissante sonnant comme l'airain ou brisée de détresse, *personnage à la Michel-Ange, qui sur*passe son ami Pylade (John Treleaven), au visage de supplicié baroque, *à la voix claironnante* d'une pose incertaine. Jean-Philippe Lafont compose un excellent Thoas, cruel et halluciné ; Marie-Christine Porta et Véronique Dietschy sont de tendres prêtresses, Jean-Philippe Courtis un prêtre plein d'autorité, et les chœurs de Jean Laforge enveloppent l'action de pitié harmonieuse, sauf dans l'ensemble des Erynies, *qui est malheureusement assez pla*tement illustré sur scène par des monstres plutôt anecdotiques.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Il reste des places à l'Opéra pour la représentation supplémentaire du 28 mai. Prochaines séances les 26, 28, *30 mai, 4, 7, 11 et 14 juin* (19 h 30).

LA PROCHAINE SAISON AU CHATELET

Un programme lyrique de haute qualité

Au terme de quatre ans d'activités qui ont fait courir au Châtelet un million trois cent mille spectateurs, Jean-Albert Cartier a reçu de la Ville de Paris un nouveau mandat de quatre ans à la tête du Théâtre municipal de Paris, devenu une pièce maîtresse de la vie culturelle dans la capitale. *Un style nouveau a* été créé. Qui aurait pu penser, lors de la réouverture du vieux théâtre, qu'on verrait *ainsi se succéder en* quatre saisons dix-huit grands spectacles d'opéra d'un répertoire très original (tels *la Khovanstchina* et *le Coq d'or* cette année, qui ont remporté d'extraordinaires triomphes), *cinq opérettes sur de longues* périodes et de nombreux concerts, donnés notamment par trente-six *orchestres parmi les meilleurs du* monde ?

La prochaine saison lyrique sera *marquée par dix-huit représentations* de *la Traviata*, dans une mise en scène de Ronconi (février-mars), accompagnée par quatre productions de haute qualité : *Capricio*, de Strauss, et *Katia Kabanova*, de Janacek, en provenance de la Monnaie de Bruxelles, *Boulevard Solitude*, de Henze, dans la mise en scène de Bourseiller (mai), et *Rinaldo*, de Haendel, réalisé par Pizzi (juin). Le tricentenaire de Haendel sera également fêté avec *le Messie* (direction Wallez) et *Hercules* (direction Malgoire), en versions de concert, de même que *la Walkyrie*.

Deux opérettes alterneront de novembre à février : *la Fille de Mme Angot*, de Lecocq, et *la Chauve-Souris*, de Johann Strauss, dans des mises en scène de Jean-Claude Brialy et de Giuliano Montaldo. Un spectacle original réunira en bouquet les meilleures scènes de la zarzuela, cette opérette dansée et chantée typiquement espagnole, que l'on ne connaît guère en France (octobre).

Les « opéras d'une heure » offriront cette année *Passagio*, de Berio (octobre), et *le Médium*, de Menotti, avec Régine Crespin (mars).

Dans le domaine chorégraphique, après la reprise de *Tango argentino* (vingt-huit représentations en septembre-octobre), c'est Maurice Béjart et le Ballet du vingtième siècle qui s'installeront au Châtelet en mars-avril, avec *Notre Faust* (musique de Bach), *Stimmung* (Stockhausen) et un spectacle de création.

Quarante-sept concerts réuniront à nouveau de très grands orchestres, tels que la Philharmonique de Vienne, celle de New-York, l'Orchestre de Birmingham, avec Simon Rattle, le Mai florentin, l'Orchestre de Paris, la Philharmonique de Hongrie, I Musici, I Solisti Veneti, etc. Parmi les chefs et solistes, Mehta, Maazel, Guschlbauer, Jordan, Pogorelich, les dames Baker, Gasdia, Berganza, Minton, Popp, Rysanek et von Stade, Evgueny Nesterenko, Isaac Stern et bien d'autres.

Comme toujours, dans les concerts de 18 h 30, quinze jeunes interprètes seront patronnés par des artistes tels que Teresa Zylis-Gara, Régine Crespin, Pierre Amoyal ou Jean-Pierre Rampal.

J.L.

★ *Renseignements et abonnements :* 2, rue Edouard-Colonne, 75001 Paris. Tél. : 233-44-44.

ARCHITECTURE

Kenzo Tange sous la Coupole

Elu à l'Académie des beaux-arts au siège de Maximilien Winders, l'architecte japonais Kenzo Tange a été reçu sous la Coupole, le mercredi 23 mai, par M. Guillaume Gillet. Il est le premier Japonais élu membre associé étranger de l'Institut. Il précède de peu I.M. Pei, américain d'origine chinoise, à qui M. Mitterrand a confié le réaménagement du Louvre et qui a proposé la construction d'une pyramide de verre, projet très controversé sans doute au sein de l'Institut lui-même.

Kenzo Tange est l'architecte japo*nais le plus connu à l'étranger, où il* a beaucoup construit à partir de *1970. Né le 4 septembre 1913, il est* aujourd'hui à la tête d'une agence de cent personnes environ, taille assez moyenne dans un pays où certaines firmes emploient jusqu'à mille personnes. Sa carrière a commencé en 1945 avec le plan général pour la reconstruction d'Hiroshima et la réalisation du Centre de la paix.

Tange associe aux principes de l'architecture fonctionnaliste le souci de souligner les éléments de liaison horizontaux et verticaux et l'exigence d'une « symbolique » des édifices. Il a ainsi construit de nombreux bâtiments publics dans son pays (préfectures, écoles, universités). *Maniant* avec force la plastique des matériaux modernes, Kenzo Tange *réalise pour les Jeux olympi*ques de Tokyo en 1964 des stades dont la toiture s'enroule asymétriquement autour d'un fût central, forme qui sera beaucoup imitée par la suite.

Auteur du plan général de l'Exposition internationale d'Osaka, l'architecte obtient aussi de très grosses commandes à l'étranger. *Une cité des sports à Koweït* et le terminal de l'aéroport, le palais *royal de Djedda*, l'université d'Oran, en Algérie, des bâtiments importants à Singapour. Chargé de la conception d'un nouveau quartier au nord de Bologne et auteur du plan d'ensemble pour un quartier d'affaires à Naples, Kenzo Tange *n'a rien construit en France. Invité à* concourir pour le Palais des festivals de Cannes sans que son projet l'emporte, il est l'un des architectes consultés par l'entreprise Bouygues pour son nouveau siège social à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Les derniers bâtiments qu'il a construits au Japon, comme un grand hôtel *de cent cinquante* mètres de haut dans le quartier d'Akasaka et le siège d'une banque, expriment la volonté de tenir compte de l'évolution de l'architecture moderne : des façades de verre comme de gigantesques papiers pliés ou dans d'autres bâtiments des sufaces blanches et lisses plus souples que le béton brut utilisé jusque-là.

MICHÈLE CHAMPENOIS.



COMMUNICATION

LA PUBLICITÉ SUR LES RADIOS LOCALES PRIVÉES

Un système à trois vitesses

Le projet de loi adopté mercredi 23 mai par le conseil des ministres relatif à l'autorisation donnée aux radios locales privées qui le souhaiteront de recourir à la publicité sera-t-il de nature à trancher le nœud gordien qui « étranglait » jusqu'ici toute solution réaliste ? S'il fallait le caractériser d'un mot, c'est celui de « libéral » qui conviendrait le mieux, même si un minimum de garde-fous ont été prévus pour que la situation ne tourne pas « à l'italienne ».

Le 4 avril dernier, le président de la République, interrogé au cours de sa conférence de presse, avait tranché : là où les radios locales privées le choisiraient, la publicité serait admise. Après deux ans de tâtonnements et d'expérience, dans ce domaine entièrement nouveau depuis la Libération, le chef de l'État a jugé nécessaire de moduler le *« Pas de radios-frics ! »* lancé naguère par M. Pierre Mauroy. Le réalisme a prévalu mais, selon M. Georges Fillioud, secrétaire d'État chargé des techniques de la communication, l'esprit de la loi du 29 juillet 1982 est respecté.

Le président avait envisagé un régime à deux vitesses : les radios « associatives », refusant la publicité mais bénéficiant du Fonds de lancement national : les radios « commerciales », optant au contraire pour les recettes publicitaires sans subvention gouvernementale. Le texte finalement adopté au conseil, après quelques hésitations sur la formule (*le Monde* du 10 mai), est un système à trois vitesses. Le projet, en effet :

— permet aux radios locales privées de choisir librement leur statut en conservant leur forme associative ou en optant pour un régime de société;

— autorise les radios locales privées, quel que soit leur statut, à avoir recours à des ressources publicitaires, dans des conditions fixées par décret;

— réserve aux associations qui n'utiliseront pas cette faculté le bénéfice des subventions du Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale.

Des sanctions modulées

Dans tous les cas, les radios locales privées sont soumises à une obligation de transparence tant en ce qui concerne la propriété de leur capital que la composition de leurs organes dirigeants. D'autre part, les règles limitant la puissance d'émission et interdisant l'usage de réémetteurs ou la constitution de réseaux (1) restent inchangées. Il appartient à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle et aux pouvoirs publics de faire respecter ces principes fondamentaux.

Au-delà des moyens dont celle-là et ceux-ci devront se doter pour faire respecter ces divers principes, la vanne désormais ouverte aux recettes publicitaires va déclencher tout naturellement un phénomène de libéralisme dont les effets sont difficilement mesurables. Les plus optimistes pensent que la loi du marché se chargera de faire le tri entre les projets dits « sérieux » et les autres, tandis que les plus pessimistes prédisent déjà l'« écrasement » des associatifs par les commerciaux, sans aucun bénéfice pour la convivialité que les radios locales privées ont mission de développer.

L'aménagement du nouveau système reste subordonné à la parution de plusieurs décrets. Cependant, en ce qui concerne la publicité, il semble déjà qu'aucune limitation en volume n'est envisagée, ni par tranche horaire, ni par jour, ni sous forme de plafond de ressources comme cela a été le cas longtemps pour le service public de la télévision (25 % du budget). La restriction essentielle qui serait mise consisterait à ce qu'un seul annonceur publicitaire ne puisse pas procurer à la station plus de 7 % du chiffre d'affaires total de cette dernière.

La publicité autorisée le sera sous toutes ses formes pour les radios optant pour cette possibilité (2). Pour leur part, les radios non commerciales auraient cependant le droit de diffuser des messages collectifs d'intérêt général. En revanche, la publicité pour les grands réseaux de distribution (chaînes commerciales) pourrait être interdite, afin de préserver le plus possible le caractère local de la publicité.

A noter également la modification de l'échelle des sanctions pénales (de 6000 F à 500000 F) infligées aux contrevenants, l'extension de celle prévue en cas de perturbation des émissions de *toute autre radio autorisée* (jusqu'ici, le préjudice ne valait que pour les stations de service public), enfin la possibilité de suspension temporaire d'autorisation par la Haute Autorité, sanction qui n'existait pas et que réclamait, précisément, Mme Michèle Cotta (*le Monde* daté 19-20 février).

M. Georges Fillioud espère que le présent projet de loi pourra être adopté en juillet prochain et prendre effet rapidement. Restera alors à régler dans certaines régions — en particulier à Paris — le problème des « mariages » plus ou moins forcés que la pénurie de fréquences a engendrés et que la nouvelle formule risque de déstabiliser, selon que les uns opteront pour un statut différent de celui des autres.

Les réseaux câblés

Le conseil des ministres a adopté, d'autre part, le projet de loi relatif à l'exploitation des services locaux de radiotélévision mis à la disposition du public sur les réseaux câblés. Adapté à la diversité des situations locales, ce régime « souple » prévoit que l'exploitation de ces réseaux sera assurée par des sociétés d'économie mixte, présidées par un élu local. Les collectivités locales ne seront pas obligatoirement majoritaires dans leur capital. Les commissaires de la République seront chargés de veiller au respect du cahier des charges de ces réseaux.

CLAUDE DURIEUX.

(1) Dont l'usage, dans les programmes, ne pourra excéder 20 %.

(2) Avec, quant à leur nature, les restrictions habituelles : pas de messages pour les boissons alcoolisées, les cigarettes, etc.

A VOIR

Le chômage et la tendresse

De notre correspondant régional

Grenoble. — Xavier, Éric, Géraldine, Stéphanie et Rosa auront trente ans en l'an 2000. Les caméras et les micros de *« Grand public » sont* allés les chercher dans leur univers quotidien qui gravite autour du collège Edouard-Vaillant, à Saint-Martin-d'Hères, dans la banlieue industrielle de Grenoble. Un collège ouvert et des élèves qui n'ont pas été trop perturbés par le travail de six semaines d'une équipe de télévision. Pour eux, au cours du « direct » de vendredi, l'événement numéro un ce sera la présence en chair et en os de Sidney, le smurfeur. De quoi relativiser l'importance de toutes les questions très sérieuses qu'on leur a demandé d'aborder.

Il y aura les inévitables sondages, le « professionnel » d'Ipsos, et l'« artisanal » composé par les élèves eux-mêmes. Façon déplaisante (surtout pour le premier) de fixer les opinions en mouvance. Sans compter une question : *« Quel est, des cinq hommes politiques suivants, celui que vous préférez ? »*. A la limite de la légalité et hors jeu côté sexisme. Simone Veil, connais pas...

Mais il y aura surtout les témoignages chocs d'un très hétérogène « Club des cinq ». Xavier, le premier de la classe, Éric, le rêveur, Géraldine, perturbée par le chômage, Stéphanie, qui parle du divorce de ses parents, et Rosa, qui n'arrive pas à communiquer avec sa famille. En trois minutes pour chacun d'entre eux, ils disent l'essentiel. Avec des images souvent belles et un montage qui ne se cache pas. La peur du chômage et le besoin de tendresse dominent. La première crainte permet de révéler quelques fantasmes, notamment à propos des immigrés. Géraldine, onze ans : *« J'ai peur de ne pas trouver du travail... On va être envahi par les étrangers »*, puis, très vite : *« personnellement, ils ne me gênent pas trop à l'école »*. Dans la foulée, les collégiens d'une agglomération souvent présentée comme un modèle de modernisme disent leur refus des robots, des armes nucléaires. De la drogue aussi : *« C'est très grave »*, pour les trois quarts d'entre eux.

Côté positif : tout va bien avec les professeurs et les parents. Reste l'essentiel : le besoin d'affection. Il explose à toutes les images. Même chez Xavier, qui a eu une petite amie pendant six mois et qui a arrêté ses relations parce que *« au point de vue santé, c'est pas très bénéfique »*. Éric, quand il était petit *« rêvait à des filles blondes aux yeux bleus »*. Aujourd'hui, il constate : *« C'est presque toutes des brunes, sauf deux ou trois »*. Rosa écoute sa mère qui, pendant sept ans, a écouté son père *« jouer de la guitare sous son balcon »*. Elle n'attendra pas si longtemps. Les deux tiers des collégiennes et des collégiens de Saint-Martin-d'Hères sont *« actuellement »* amoureux. C'est sans doute bien plus important que l'an 2000...

CLAUDE RÉGENT.

★ Vendredi, « Grand public » : « Ils auront trente ans en l'an 2000 ». FR 3, vendredi 25 mai, 20 h 35.

M. LIGNEL DÉBOUTÉ PAR LA COUR D'APPEL DE PARIS

« Le Progrès » responsable de la rupture des accords avec « le Dauphiné libéré »

De notre correspondant régional

Lyon. — La première chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Jean Vassogne, a rendu jeudi 24 mai son arrêt dans la demande d'annulation des arbitrages rendus les 23 janvier 1980 et 16 février 1981, dans le litige opposant *le Progrès* (Lyon) au *Dauphiné Libéré* (Grenoble). Cette double requête présentée par M. Jean-Charles Lignel, PDG de la Société Delaroche (*le Progrès*), a été rejetée par la juridiction parisienne, confirmant ainsi deux arbitrages défavorables au titre lyonnais. La rupture des accords de 1966 qui liait *le Dauphiné Libéré* et *le Progrès* sur les plans techniques, commercial et rédactionnel, lui reste imputable *« à ses torts et griefs exclusifs »*.

Les avocats du *Dauphiné Libéré* (Mes Yves de Cheisemartin du barreau de Paris et André Soulier du barreau de Lyon) ont vu leur argumentation reprise : M. Lignel ne pouvait se prévaloir de dissimulation, voire de comptes faussés, qui auraient pu troubler l'appréciation des premiers arbitres, les bâtonniers Petiti puis Mollet-Vieville. Un des attendus de l'arrêt de la cour d'appel précise que *les condamnations précédentes se fondaient sur sa « volonté générale et systématique de rupture des accords de 1966 »*.

L'arrêt rendu ce jeudi va cependant au-delà d'une simple condamnation morale. Les conséquences financières qui en résultent sont de fait très négatives pour *le Progrès*. Le premier arbitrage l'avait condamné à 7 millions de francs de dommages et intérêts au titre de remboursements au *Dauphiné Libéré* de la part d'une somme de péréquation couvrant la période de douze ans d'accords conclus pour vingt-cinq ans. De plus, M. Lignel avait été contraint à verser 26 millions de francs (28 avec les intérêts) à son rival dauphinois, au titre d'une *« provision pour préjudice »* subi par le *Dauphiné* du fait de la rupture. En fait, M. Lignel ne pourra récupérer une somme de 35 millions de francs qu'il a déjà dû verser au crédit du *Dauphiné Libéré*, partie aujourd'hui intégrante du groupe de M. Robert Hersant.

C. R.

● *L'examen du projet de loi sur la presse au Sénat.* — Le groupe socialiste du Sénat a protesté, mardi 22 mai, *« contre la technique devenue usuelle de créer à des fins strictement politiques une commission spéciale chaque fois qu'un texte important vient à l'examen de la Haute Assemblée. Il s'étonne que* [M. Cluzel, rapporteur du projet de loi sur la presse (*le Monde* du 23 mai)] *préfère donner la primeur de ses conclusions à la presse plutôt qu'aux membres de la commission »*. Les sénateurs socialistes *« désapprouvent fermement les propositions du rapporteur qui, s'abritant derrière le principe de « liberté de la presse », s'ôte tous moyens de réaliser les objectifs de transparence et de pluralisme »*.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 24 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Série : l'Homme de Suez.
De P. Gaspard-Huit et J. Robert, réal. Christian-Jaque, avec G. Marchand, H. Franck...
Lesseps, attaqué par deux hommes — ses chameliers ont été massacrés, — se retrouve seul dans les sables d'un désert intraitable.

21 h 35 Politiques : G. Marchais - B. Pons.
Un spécial « Politiques » organisé par Jean Lanzi avec MM. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, et Bernard Pons, secrétaire général du RPR.

22 h 45 Domino : le Lieu.
Emission de T. Wehn Damisch.
Deuxième numéro du très joli magazine des arts de TF 1. Au sommaire : « les lieux détournés », entrepôts, usines, gares ; « lieux de travail » à travers les aventures de deux personnages ; « lieux comme décors » ; le dix-huitième arrondissement en bande dessinée et enfin « Banlieue » autour du projet 89 de R. Castro et G. Dupart.

23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : La saga du Parrain.
D'après le roman de M. Puzo, réal. F. Ford Coppola, avec Al Pacino, R. Duval, D. Keaton...
Dernier épisode d'un grand film américain démultiplié en feuilleton grandiose.

21 h 20 Magazine d'information : Mauvaise conduite.
Vingt-cinq ans après l'avènement de la révolution cubaine en février 1959, Nestor Almendos et Orlando Jimenez Leal tentent de faire le bilan à travers les témoignages de vingt-huit exilés cubains, victimes de répression à divers titres : homosexualité, insoumission au régime de Fidel Castro. Ce document tourné à Paris, New-York, Londres, Madrid, commenté par Michel Thoulouge, donne la parole à de nombreux écrivains dissidents. En contrepoint de ces témoignages, le film présente un entretien avec Fidel Castro et des images d'archives.

22 h 15 Histoires courtes.
« Coup de feu », de M. Clément ; « Café plongeoir », de J. Boivin ; « Baleine fraîche », de F. Moisnard.

23 h Journal.

23 h 20 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma sans visa.
Emission de J.-C. Guillebaud et J. Lacouture.

20 h 45 Cinéma : le Hors-la-loi.
Film islandais d'Agust Guomundsson. (1981)
Inspiré de la saga de Gisli, récit médiéval très populaire en Islande, et tourné en partie sur les lieux mêmes où s'est déroulée l'action autrefois, ce film n'est pas une tentative de reconstitution du passé mais l'histoire d'un individu, face à la société, déterminé à échapper à la persécution. Paysage saisissant.

22 h 20 Témoignages.
Avec MM. A. Guomundsson, réalisateur du film, Régis Boyer, spécialiste de l'Islande, et Mme L. Helgadottir, historienne d'art.

22 h 55 Journal.

23 h 15 Prélude à la nuit.
Mélodies de Brahms.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 10 A l'enseigne de la Gasconnette.
17 h 25 Contes fantastiques au pays de la Brume.
17 h 35 C. Jeury raconte les saisons et les jours.
17 h 45 A la découverte de Paris.
18 h 10 Feuilleton : Dynastie.
18 h 55 Atout PIC.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : l'Enéide.
19 h 50 L'ours Paddington.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Romanesques, de J. Chardonne. Avec J. Negroni, B. Dautun, R. Rimbaud..., suivi d'un hors-texte, de Marc Floriot.

22 h 30 Nuits magnétiques : images et imaginaires dans l'architecture.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de la basilique de Saint-Denis) : *la Création*, de Haydn, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. S. Ozawa, chef des chœurs J. Jouineau, sol. K. Battle, J. Hadley.

22 h 34 Les soirées de France-Musique.

Vendredi 25 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 30 TF 1 Vision plus.
11 h 50 La maison de TF 1.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
14 h Série : Los Angeles années 30.

14 h 55 Temps libres.
Emission de J.-C. Narcy.
Actualités cinématographiques, littéraires, sportives et théâtrales.

17 h Destination France : D'un département à l'autre.
Les Pyrénées-Atlantiques.

17 h 25 Le village dans les nuages.
17 h 45 Série : Cher inspecteur.
18 h 15 Presse-citron.

18 h 25 Microludic.
Emission animée par Jean-Claude Laval.

18 h 50 Jour J.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les petits drôles.
20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Formule 1.
Emission de Maritie et Gilbert Carpentier.
Autour de Jacques Villeret, Mireille Mathieu, Françoise Hardy, Jacques Dutronc, Jane Birkin, Louis Chedid, Alain Souchon...

21 h 50 Haroun Tazieff raconte « sa » terre.
Réal. : J.-L. Prévost. *Les volcans (2e partie).*

22 h 45 Corde raide-piano volant.
Emission de Nicole Courtois-Higelin et Béatrice Soulé. Avec Philippe Petit, Jacques Higelin, le Quatuor de saxophones Jean-Louis Chautemps, Jacques Di Donato, François Jeanneau et Philippe Maté.
Un truc fou et la foule — une mer immense — venue voir ce spectacle entre ciel et terre, lundi dernier, au Trocadéro. Philippe Petit dansant sur un fil — un câble suspendu à 30 mètres du sol, — Higelin jouant sur un piano suspendu... le tout pour Paco Ibanez, dont le projet est de construire un chapiteau qui servirait aux peintres, aux musiciens, financé par le mécénat populaire et privé. Un appel, donc — par la folie et par la poésie, — à la générosité du public.

23 h 30 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : La vie des autres.

13 h 50 Aujourd'hui la vie.
Spécial cinéma.

14 h 55 Série : Vegas.

15 h 45 Reprise : Moi... je.
(Diffusé le 16 mai.)

16 h 45 Itinéraires :
Les charmeurs de requins. Réal. : D. O'Rourke.

17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Série : Les Cerfs-Volants.
D'après le roman de Romain Gary, adapt. Ch. Rémy et P. Badel.
1940. L'armée allemande occupe la France et l'état-major prend pension au « Clos joli ». La distribution sert admirablement l'adaptation de l'œuvre de Gary, un hymne à la vie.

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : de la maladie considérée comme un des beaux-arts, sont invités : Ferdinando Camon (la Maladie humaine), *Lucette Desvignes* (Clair de nuit), *Claudine Herzlich (co-auteur de* : Malades d'hier, malades d'aujourd'hui), *François-Bernard Michel* (le Souffle coupé), *et Françoise Ducout (pour* : Jackie. La souffrance et la gloire, *d'Irving Mansfield).*

22 h 50 Journal.

23 h 5 Ciné-club (cycle : le cinéma dans l'histoire) : Les bourreaux meurent aussi.
Film américain de F. Lang (1942), avec B. Donlevy, H. von Twardowski, W. Breman, A. Lee, A. Granach (v.o. sous-titrée. N.).
En mai 1942, un patriote tchèque abat, à Prague, Heydrich, bourreau hitlérien de la nation démembrée. Des résistants l'aident à échapper à la Gestapo et font endosser la responsabilité de l'attentat à un collaborateur. Cette œuvre rigoureuse et tragique, dont Brecht écrivit le scénario, fut une puissante contribution de Fritz Lang à la lutte contre le nazisme. Elle montra aux Américains les horreurs de l'Occupation en Europe.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 D'accord, pas d'accord.

20 h 35 Vendredi, grand public : Ils auront trente ans en l'an 2000.
Emission d'A. Campana, J.-Ch. Eleb et P. Camus.
En direct du lycée Edouard-Vaillant de Saint-Martin-d'Hères (près de Grenoble).
Géraldine, Eric, Xavier, Nicolas, Rose, Philippe... Ils ont entre dix et quinze ans. Pendant six semaines, Christine Mital, Jean-Marie Perthuis et Laurent Sablic ont écouté les confidences, les espoirs, les craintes de ces adolescents dans un collège près de Grenoble. Divorce, sexualité, chômage, drogue, avenir, tiers-monde, parents, professeurs et hommes politiques, ils ont un avis sur tout, et personne n'en sort indemne. Une des formules préférées d'André Campana avec les habituels « clips », variétés et invités surprises.

22 h 35 Journal.

22 h 55 Dernier vol de synthèse.
Création d'images à partir de l'informatique. Réal. : J.-F. Jung.

23 h 15 Prélude à la nuit.
Ouverture de Guillaume Tell *de G. Rossini.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 10 Un musicien, un instrument.
17 h 20 Big Nose.
17 h 22 Voiles au travail : La chaloupe.
17 h 35 Magazine : Thalassa.
18 h Olympia.
18 h 30 Bandes de femmes.
18 h 55 Atout PIC.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : l'Enéide.
19 h 50 L'ours Paddington.

FRANCE-CULTURE

12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama : philosophie.
13 h 32 On commence...
14 h 10 Un livre, des voix : « La voie du ténor », de Dorian Paquin.
16 h 3 Xe Biennale de la langue française (Radio Canada).
16 h 33 Les rencontres de Robinson, avec A.-M. Metailie, éditeur (être « diva » en 1984 ; le Brésil aujourd'hui ; interview d'*Antonio Lobo Antunes*, écrivain portugais...).
18 h 30 Feuilleton : Marthe, portrait d'une insoumise.
19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : la chiralité.
20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Poème radiophonique : portrait d'un immortel, banni sur terre, le poète chinois Li Po.
21 h 50 Jazz à Avignon, création pour sextet.
22 h 30 Nuits magnétiques : l'orchidée.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5 Concert : œuvres de Soler, Larranaga, Nebra, Adalid, Brull, Granados, Albeniz, de Falla, par A. Ruiz-Pipo, piano.
13 h 32 Les chants de la terre.
14 h 2 Repères contemporains : G. Flynn, J. Cage, C. Ives.
14 h 30 Les enfants d'Orphée.
15 h Musiciens à l'œuvre : musique ancienne aujourd'hui. La tradition ? Il y a des maisons pour cela ; œuvres de Charpentier, Rameau, Haendel, Mozart.
18 h 5 L'imprévu. A 18 h 30, actualité lyrique.
19 h Le temps du jazz : *feuilleton* « Portrait d'un Américain à Paris, George Lewis » ; Intermède ; Le clavier bien tempéré.
20 h Avant-concert. Mozart, par le Quatuor Cherubini.
20 h 20 Concert (émis. de Baden-Baden) : *Symphonie n° 102 en mi bémol majeur*, de Haydn ; *Concerto pour flûte et orchestre n° 2*, de Mozart ; *Symphonie n° 3 en ré*, de Nielsen, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, dir. H. Blomstedt, sol. D. Becker, flûte.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : Clin d'œil : œuvres de De Falla ; à 23 h 10, soirée classique : œuvres de Bach, Mozart, Beethoven, Schubert ; à 1 h, musique traditionnelle de *Moravie et de Slovaquie.*

SPORTS

BASKET-BALL

L'équipe de France obtient sa sélection pour Los Angeles

Vainqueur d'Israël (102 à 95) au terme de la troisième journée du tournoi pré-olympique disputée, mercredi 23 mai, au Palais omnisports de Bercy, l'équipe de France s'est qualifiée pour les Jeux olympiques de Los Angeles. A deux journées de la fin de la compétition, elles est assurée de terminer à la troisième place. L'URSS et l'Espagne ont également obtenu leur qualification en battant respectivement la RFA (100 à 82) et la Grande-Bretagne (102 à 91). La Grèce pour sa part a battu la Suède (104 à 80).

« *Si l'équipe de France ne réussit pas à se qualifier pour les Jeux olympiques de Los Angeles, je considérerai comme normal qu'on me demande de démissionner de mon poste d'entraîneur.* » Jean Luent, Béarnais, quarante-neuf ans, ne s'en ira pas. Les basketteurs français participeront aux Jeux qui marqueront leur retour au niveau mondial d'où ils étaient absents depuis le tournoi olympique de Rome en 1960.

L'entraîneur français ne s'en ira pas ; il a même, semble-t-il, signé un long bail avec l'équipe de France qui devrait lui permettre, à terme, d'exercer un travail plus profond. Successeur de Pierre Dao en 1983, il est arrivé avec la conviction que son prédécesseur n'avait pas échoué. Le nouveau patron de l'équipe de France a toutefois pris quelques décisions qui ont radicalement modifié le visage du basket français. Les stages de préparation trop longs ont été abandonnés au profit de stages de quelques jours ; mais surtout la politique du vedettariat n'a désormais plus cours en équipe de France. Cinq joueurs en font les frais : Apollo Faye, le plus doué, mais aussi le plus fantasque des joueurs français ; Alain Larrouquis qui supportait mal de rester sur le banc des remplaçants ; Philippe Haquet qui s'était mis en congé de l'équipe de France parce que sa femme attendait un enfant ; Jacques Cachemire enfin, qui avait atteint la limite d'âge.

Jean Luent a ainsi constitué, en moins d'une année, une équipe riche de promesses. Autour de Jean-Michel Sénégal, qui, à trente ans, est le plus ancien, Philippe Szanyiel et Hervé Dubuisson apparaissent, aujourd'hui, comme des joueurs exceptionnels et essentiels au bon fonctionnement de l'équipe. Une notion que l'entraîneur récuse de manière systématique : chacun doit comprendre, dit-il, que tout le monde est utile mais que nul n'est indispensable. Jean Luent a l'art et la manière de se faire comprendre. Avec son air de baroudeur, il est avant tout un pédagogue. Il a beau « *frimer* » quelque peu et affirmer qu'un joueur doit « *ramper et pleurer* » pour être digne d'entrer en équipe de France, Jean Luent est doté d'une sensibilité à fleur de peau. Sûr de lui, il n'en a pas moins douté de ses choix quand de mauvais résultats ont été enregistrés.

« Manque de rigueur »

La tournée à Cuba, à un mois du tournoi pré-olympique, s'était révélée encourageante malgré les défaites contre le Brésil et Cuba, mais les matches perdus contre la Grande-Bretagne et la Tchécoslovaquie avaient franchement semé le découragement dans l'équipe française. « *Manque de rigueur* », disait Jean-Michel Sénégal. Jean Luent ne faisait pas une autre analyse en soulignant que le système défensif des Français, habitués dans leurs clubs respectifs à improviser, était parfois incohérent en équipe nationale. L'absence de trois des meilleurs basketteurs, Hervé Dubuisson, Philippe Szanyiel et Frédéric Hufnagel, tous blessés dans les stages préparatoires, n'était pas étrangère à ces résultats. Mais Jean Luent n'a jamais cherché d'excuses.

L'équipe de France a entamé, dans ces conditions difficiles, le tournoi de Bercy. Victorieuse à l'arraché de la Belgique, elle n'en a pas moins battu la RFA qui paraissait *a priori* la mieux armée pour lui enlever la troisième place qualificative pour les Jeux olympiques. On en avait tellement raconté sur les géants ouest-allemands, tout droit sortis des universités américaines où le basket-ball est le sport roi, qu'elle aurait pu en faire un complexe.

Les doutes de Jean Luent se sont alors transformés en certitudes au point de lui permettre de dire récemment, avant même que l'équipe ait obtenu son billet pour Los Angeles en dominant Israël : « *En Californie, nous allons réussir quelque chose d'exceptionnel.* » L'entraîneur français se souvient probablement qu'en 1948 l'équipe de France avait terminé deuxième derrière les Etats-Unis, le tournoi de Londres !

GILLES MARTINEAU.

Classement. – 1. URSS, Espagne, 10 pts ; 3. France, 9 pts ; 4. RFA, Grande-Bretagne, 7 pts ; 6. Grèce, Suède, 6 pts ; 8. Israël, 5 pts.

Derniers matches. – Jeudi 24 : France-Espagne ; RFA-Suède ; Israël-Grèce ; URSS-Grande-Bretagne. Vendredi 25 : RFA-Israël ; Suède-Grande-Bretagne ; France-Grèce ; Espagne-URSS.

Onzième défection

CUBA NE PARTICIPERA PAS AUX JEUX OLYMPIQUES

Les athlètes cubains ne participeront pas aux prochains Jeux olympiques de Los Angeles. Quatorze jours après l'annonce de la « *non-participation* » soviétique, le comité olympique cubain a publié, le 23 mai, un long communiqué dans lequel il estime que « *la situation créée* » à Los Angeles « *ne garantit pas la sécurité et la protection des droits des sportifs cubains et d'autres nations socialistes* ».

Ancien champion olympique de 400 et 800 m à Montréal, Alberto Juantorena a, pour sa part, déclaré que ces jeux « *étaient contraires à la charte olympique* » parce qu'ils se sont « *convertis en un négoce très lucratif, au mépris de ce que les compétitions olympiques comptent de beau et de sain* ».

Le président du comité d'organisation de Los Angeles, Peter Ueberroth, a estimé que la décision cubaine était le résultat d'« *un blocus soviétique* ». Après l'URSS, Cuba est le dixième pays avec la Bulgarie, la RDA, le Vietnam, le Laos, la Mongolie, la Tchécoslovaquie, l'Afghanistan, la Hongrie et la Pologne à annoncer son retrait des Jeux. Attendue pour le 22 mai, la position de la Roumanie n'était toujours pas connue le 24. La Thaïlande a confirmé, en revanche, la participation de quarante-quatre sportifs.

● *Athlétisme : Motti olympique.* – A l'occasion des championnats universitaires américains disputés les 21 et 22 mai à Cape Girardeau (Missouri), le Cannois William Motti a totalisé 8 052 points au décathlon en réalisant les performances suivantes : 11 s 15 au 100 m ; 7,21 m à la longueur ; 14,56 m au poids ; 2,06 m à la hauteur ; 46 s 01 au 400 m ; 14 s 67 au 110 m haies ; 45,52 m au disque ; 4,50 m à la perche ; 58,56 m au javelot et 4 mn 43 s au 1 500 m. Agé de vingt ans, Motti, qui est le troisième Français, après Yves Leroy (8 145 points) et Thierry Dubois (8 161 points), à dépasser la barre des 8 000 points, a ainsi obtenu sa sélection pour les Jeux de Los Angeles.

D'un sport à l'autre

● *Cyclisme : Moser garde le maillot rose.* – En gagnant, le 23 mai, la sixième étape du Tour d'Italie, Francesco Moser a conservé le maillot rose de leader. Cinquième de l'étape, le Français Laurent Fignon est quatrième au classement général.

● *Football : Tottenham vainqueur de la Coupe de l'UEFA aux penalties.* – Douze ans après son premier succès, l'équipe anglaise de Tottenham a gagné, le 23 mai à Londres, la Coupe de l'UEFA en battant les Belges d'Anderlecht 4 à 3 dans l'épreuve des tirs au but. Les deux équipes avaient fait match nul (1-1) au match aller à Bruxelles. Elles se sont, une nouvelle fois, trouvées à égalité au match retour après qu'Anderlecht a ouvert le score par Czerniatynski (61e minute) et que Roberts a égalisé pour Tottenham (83e minute). Les prolongations n'ayant pas permis de départager les deux équipes, il fallait recourir aux penalties qui, grâce au gardien Parks, tournaient à l'avantage des Anglais, et les Belges leur cédaient la Coupe remportée en 1983.

● *Natation : records du monde.* – A l'occasion des championnats de RDA disputés à Magdebourg, deux records du monde ont été améliorés le 23 mai : Jens-Peter Berndt a réalisé 4 mn 19 s 61 sur 400 mètres quatre nages (ancien record : 4 mn 19 s 78 par le Brésilien Ricardo Prado) et Kristin Otto a couvert le 200 mètres libre dames en 1 mn 57 s 75 (ancien record : 1 mn 58 s 23 par l'Américaine Cynthia Woodhead).

● *Tennis : Coupe du monde.* – La deuxième journée de la Coupe du monde, disputée le 23 mai à Dusseldord, a donné dans le « groupe rouge » les résultats suivants : Tchécoslovaquie b. Australie 3-0, Lendl (Tch.), b. McNamee (Aust.), 6-2, 6-3 ; Smid (Tch.) b. Alexander (Aust.), 3-6, 6-8, 6-4. Lendl-Smid b. McNamee-Edmonson, 7-5, 6-3.

Italie b. Suède, 3-0. Barazzutti (It.) b. Sundström (Suède), 6-2, 6-3 ; Occleppo (It.) b. Jarryd (Suède), 7-6, 6-1 ; Barazzutti-Occleppo (It.) b. Sundström-Jarryd (Suède), 7-6, 6-2

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24 5 84 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 25.5.84 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 24 mai à 0 heure et le vendredi 25 mai à 24 heures.

La situation dépressionnaire persistant sur la France continue à engendrer la circulation de plusieurs limites perturbées.

Vendredi, le matin, l'une d'entre elles, venue du sud-ouest jeudi, apportera des nuages abondants et des pluies à caractère orageux du sud des Alpes à la Côte d'Azur et à la Corse. Elle s'éloignera lentement vers de golfe de Gênes et aura quitté le territoire pour la soirée. Une deuxième limite donnera un ciel nuageux le matin dans le Nord-Est avec quelques pluies sur les Vosges. L'après-midi, sur ces régions et sur les autres régions de la moitié est pour toute la journée, c'est un temps ensoleillé qui dominera. Dans l'Ouest, le flux de nord d'abord puis de nord-ouest donnera un ciel changeant avec des averses, essentiellement près de la Manche et de l'Atlantique. La tramontane soufflera. En fin d'après-midi, un front froid en provenance des îles Britanniques occasionnera un passage de nuages et de pluies qui gagnera le Nord-Ouest pour la soirée. Les températures minimales atteindront 9 à 12 degrés sur les régions méditerranéennes, 8 à 9 degrés sur les régions occidentales, et 6 à 8 degrés ailleurs. Les maxima seront de 15 à 17 degrés dans le Sud-Ouest, 18 à 20 degrés en régions méditerranéennes, 13 à 15 degrés dans le Nord-Ouest et 16 à 18 degrés ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 24 mai, à 8 heures, était de 1008 millibars, soit 756,1 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 25 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 mai; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24 mai) : Ajaccio, 17 et 10; Biarritz, 16 et 10; Bordeaux, 11 et 9; Bourges, 15 et 5; Brest, 13 et 8; Caen, 16 et 5; Cherbourg, 14 et 9; Clermont-Ferrand, 16 et 5; Dijon, 16 et 2; Grenoble-St.-M.-H., 18 et 6; Grenoble-St-Geoirs, 17 et 5; Lille, 18 et 10; Lyon, 17 et 5; Marseille-Marignane, 18 et 10; Nancy, 17 et 7; Nantes, 12 et 10; Nice-Côte d'Azur, 17 et 9; Paris-Montsouris, 19 et 10; Paris-Orly, 17 et 6; Pau, 17 et 10; Perpignan, 18 et 8; Rennes, 13 et 8; Strasbourg, 16 et 9; Tours, 13 et 6; Toulouse, 18 et 10; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 10 degrés; Amsterdam, 12 et 9; Athènes, 28 et 20; Berlin, 18 et 6; Bonn, 17 et 8; Bruxelles, 16 et 9; Le Caire, 35 (maxi) : îles Canaries, 22 et 17; Copenhague, 14 et 10; Dakar, 26 et 23; Djerba, 23 et 17; Genève, 14 et 4; Jérusalem, 31 et 15; Lisbonne, 16 et 12; Londres, 18 et 10; Luxembourg, 17 et 8; Madrid, 14 et 9; Moscou, 24 et 15; Nairobi, 26 et 14; New-York, 25 et 18; Palma-de-Majorque, 20 et 14; Rome, 20 et 10; Stockholm, 16 et 6; Tozeur, 30 et 16; Tunis, 24 et 14.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

SAMEDI 26 MAI

« Le jardin du roi », 10 h 30, entrée du Jardin des plantes, place Valhubert, Mme Pennec.

« Département des sculptures du Louvre présenté aux jeunes », 14 h 30, porte Jaujard, Mme Vermeersch.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Brossais.

« La Mosquée de Paris », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite, Mme Legrégeois.

« La Sainte-Chapelle », 15 heures, entrée, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'île Saint-Louis », 10 h 30, métro Pont-Marie (Academia).

« Camille Claudel », 14 h 30, 77, rue de Varenne (Approche de l'art).

« Les thermes de Cluny », 10 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Arcus).

« L'Opéra », 14 heures, hall (Ars conférences).

« L'étrange univers de la Dame à la licorne », 15 heures, Musée de Cluny (Histoire et archéologie).

« Montparnasse », 15 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Sénat », 15 heures, 20, rue de Turenne (B. Czarny).

« Notre-Dame de Paris », 15 heures, métro Cité (Mme Hauller).

« Faubourg Saint-Honoré », 15 heures, parvis de l'église de la Madeleine (P.-Y. Jaslet).

« Quartier de l'Horloge », 15 heures, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

« *Saint-Germain-des-Prés* », 15 heures, portail (Paris et son histoire).

« Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (M. Pohyer).

« Hôtels de la rue de Richelieu », 15 heures, métro Quatre-Septembre (Resurrection du passé).

« *La célèbre cité fleurie* », 14 h 30, 65, boulevard Arago (Tourisme culturel).

« Musée Nissim de Camondo », 10 heures, 63, rue de Montceau.

« *Camille Claudel* », 11 heures, 77, rue de Varenne (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

15 heures, 36, rue des Mathurins, Mme G. Briant : « Maximilien et Charlotte » ; *docteur Valensin* : « *Y a-t-il une contre-révolution sexuelle ?* » ; M. R. Dalian : « *Pourquoi être athée ?* » (Le Nouveau Faubourg).

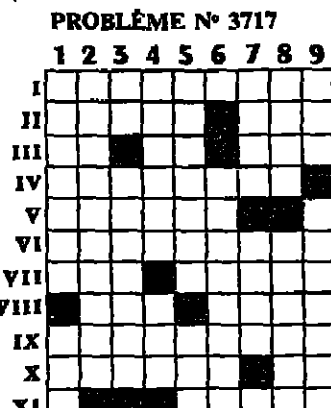
15 heures, amphithéâtre Bachelard, professeur J. Keilling : « Les relations de l'homme et de la nature » (Université populaire de Paris).

16 h 30 : Sorbonne, amphithéâtre Michelet, M. N. Tertulian : « L'ontologie de Georges Lukacs ».

20 h 30, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. H. Brumfeld : « Naples et la Sicile » (Rencontre des peuples).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3717



HORIZONTALEMENT

I. Nous casse la tête ou nous tourne la tête. – II. De quoi nous couper le souffle. Pronom personnel. – III. Pièce étrangère. Entre deux extrêmes. Corps mou. – IV. Offrent toute facilité pour plonger d'un pont. – V. Sa fonction crée l'organe. – VI. Passage très remarqué. – VII. Un endroit pour premier, un envers pour cancre. Peut se mettre à table avec un gendarme. – VIII. Classement honorable. Source de chaleurs pour un briquet. – IX. S'y entendaient pour vendre leurs salades. – X. Dans un mot ou avec des mots. Conjonction. – XI. Demandée avec fermeté ou humilité.

VERTICALEMENT

1. *Faisait goûter au plaisir du luth* ou au désagrément du violon. Tour de ville. – 2. Se trouve donc extrêmement choquée. – 3. Bonne pour la circulation. Un rouge de qualité. – 4. A besoin d'être remonté lorsqu'on sent sa dernière heure arriver. Quelque chose de futile. – 5. Vivent sur des peaux de bêtes. Parti parti. – 6. Un homme qui ne manquait pas d'ordre. – 7. Pied marin. Réserve de liquide aux Etats-Unis. – 8. D'un auxiliaire. A donc tout de la perle. – 9. Avec lui on est pas toujours à la fête. Répond donc avec assurance.

Solution du problème n° 3716

Horizontalement

I. Tatoueur. – II. Atrébates. – III. Toises. Va. – IV. Ou. Tous. – V. Ut. Pomme. – VI. Ah !. An. – VII. Garnier. – VIII. Eloge. Bru. – IX. Ore. Mûrs. – X. Via. Muses. – XI. En. Mer. Ré.

Verticalement

1. Tatouage. Vé. – 2. Atout. Loin. – 3. Tri. Agora. – 4. Œsophage. – 5. Ube. Ré. Me. – 6. Eastman. Mur. – 7. Ut. Omnibus. – 8. Revue. Errer. – 9. Sas. Prusse.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 24 mai :

UN DÉCRET

● Portant création et statut du corps des attachés des affaires maritimes.

DES ARRÊTÉS

● Relatif à l'organisation et à l'indemnisation des services de garde dans les hôpitaux publics autres que les hôpitaux locaux.

● Relatif à l'indemnisation des gardes effectuées par les internes et les étudiants désignés pour occuper provisoirement un poste d'interne des établissements d'hospitalisation publics autres que les hôpitaux locaux.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
1	31	200 F	5	2 755	2 000 F
	101	500		40 705	10 000
	681	500	6	666	500
	911	500		756	500
	1. 221	2 000		856	500
2	342	500		986	500
	712	500		9 666	2 500
	792	500		006 226	4 000 000
	2 762	2 000	7	97	200
	4 252	2 000		05 477	10 000
3	3	100	8	318	500
	243	600		348	500
	353	600	9	9	100
	703	600		09	300
	743	600		099	600
	39 083	10 100		219	600
	83 203	10 100		75 429	10 100
4	24	200	0	000	500
	6 664	2 000		1 640	2 000
	7 514	2 000		8 900	2 000
	06 874	10 000		33 040	10 000
	13 154	10 000		68 640	10 000
	45 474	10 000		287 830	1 000 000
5	45	200			
	185	500			
	0 985	2 000			

LOTO N° 21 TIRAGE DU MERCREDI 23 MAI 1984 : 13 18 24 28 36 43 – 26 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 30 MAI ET SAMEDI 2 JUIN VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES MIDI

84e TRANCHE DES COQUELICOTS TIRAGE DU MERCREDI 23 MAI 1984 36e

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier

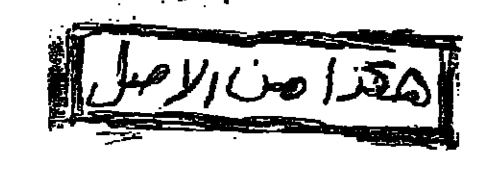
Finales et numéros	
2	Tous les billets terminés par 2 gagnent 100 F dans toutes les séries
9	Tous les billets terminés par 9 gagnent 100 F dans toutes les séries
04	Tous les billets terminés par 04 gagnent 400 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 40 gagnent 200 F dans toutes les séries

Finale	Numéros gagnants dans toutes les séries									Sommes gagnées
357	0357	1357	2357	3357	5357	6357	7357	8357	9357	4 000 F
	0375	1375	2375	3375	5375	6375	7375	8375	9375	400
	0537	1537	2537	3537	5537	6537	7537	8537	9537	400
	0573	1573	2573	3573	5573	6573	7573	8573	9573	400
	0735	1735	2735	3735	5735	6735	7735	8735	9735	400
	0753	1753	2753	3753	5753	6753	7753	8753	9753	400

Finale	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 13	Sommes gagnées Autres séries	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 13	Sommes gagnées Autres séries
5131	1135	10 000F	1 000F.	3115	10 000F.	1 000F
	1153	10 000	1 000	3151	10 000	1 000
	1315	10 000	1 000	3511	10 000	1 000
	1351	10 000	1 000	5113	10 000	1 000
	1513	10 000	1 000	5131	1 505 000	15 500
	1531	10 000	1 000	5311	10 000	1 000

Finale	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 23	Sommes gagnées Autres séries	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 23	Sommes gagnées Autres séries
7435	3457	10 000F	1 000F	5347	10 000F	1 000F.
	3475	10 000	1 000	5374	10 000	1 000
	3547	10 000	1 000	5437	10 000	1 000
	3574	10 000	1 000	5473	10 000	1 000
	3746	10 000	1 000	5734	10 000	1 000
	3754	10 000	1 000	5743	10 000	1 000
	4357	14 000	5 000	7345	10 000	1 000
	4375	10 400	1 400	7354	10 000	1 000
	4537	10 400	1 400	7435	4 000 000	40 000
	4573	10 400	1 400	7453	10 000	1 000
	4735	10 400	1 400	7534	10 000	1 000
	4753	10 400	1 400	7543	10 000	1 000

84e ARLEQUIN TIRAGE DU MERCREDI 23 MAI 37e



هكذا من الامل

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

BORDAS DUNOD GAUTHIER - VILLARS
recherche pour le département
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

EDITEUR

Il (elle) devra : • avoir une formation technique supérieure • avoir une expérience des métiers de l'édition pour assurer, sous le contrôle du responsable d'Edition :
- la recherche et l'examen des manuscrits
- les relations avec auteurs et conseillers
- la mise en fabrication, les bons à tirer, les rééditions, etc.
- la définition et l'évaluation du marché.
- la défitinition en collaboration avec le service de promotion des actions promotionnelles.

Ce poste pourra évoluer rapidement vers le poste de "Responsable d'Edition".

Adresser CV à Denise Hirlemann,
11, rue Gossin 92543 Montrouge Cedex

Le Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter à Paris ou agence de Versailles
DES CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)
- Bonne présentation, goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités.
- Formation assurée, rémunération motivante, possibilités de promotion.

Tél. : 500-24-03, poste 42.

Organisme reproduction documentaire recherche
INGÉNIEUR
Expérience procédés, matériels photographie, reprographie, vidéodisque, intéressé par organisation travail et direction production.
Mensuel brut : 10.000/17.000 F (12 mois).
Ecrire avec C.V. s/nº 7.937 le Monde Pub SERVICE ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORT
QUARTIER DÉFENSE
recherche
AUDITEUR INTERNE
30 ans minimum
pour contrôle succursales FRANCE
Expérience d'un poste similaire indispensable.
Adresser c.v. et prétentions sous nº 21.964, référence à porter sur enveloppe à La Publicité Française, 23-27, avenue de Neuilly, 75116 PARIS, qui transmettra.

LABO PHYSIQUE HAUTES ÉNERGIES recrute
JEUNE INGÉNIEUR
SUPELEC ou équivalent pour logique rapide et micros processeurs (matériels et logiciels).
Ecrire avec C.V. M. DRULOT ACCÉLÉRATEUR LINÉAIRE Bât. 200, 91405 ORSAY.

Collège 35 km sud PARIS rech. prof. expérimentés math, phys/chimie, philo, hist./géo, sc. nat., arts plast., exp. exigée. Adresser C.V. + photo. Tél. : 041-34-36. C.I.B. 78830 BONNELLES.

ÉCOLE PRIVÉE RECHERCHE Professeurs expérimentés, math phys./chimie, lettres, sc. nat., informatique. Se présenter ou envoyer C.V. + photo, 96, avenue de la République, 75011 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FEMME, 28 ANS
BAC G3, anglais courant.
10 ans d'expérience
- *Comptabilité analytique.*
- *Statistiques.*
- *Gestion du personnel.*
- *Déclarations sociales et fiscales.*

Cherche place à responsabilité.
LIBRE RAPIDEMENT.
Ecr. s/nº 6.624 *le Monde* Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

CADRE COMMERCIAL
56 ans, très bonne présentation, habitué à assurer contacts à tous niveaux et à voyager, très disponible, cherche emploi d'urgence, même temporaire. Ecrire Etienne CHATELAIN, 5, rue Vercingétorix, 75014 PARIS. Téléph. : 322-44-10.

Jeune homme, 21 ans, recherche pte aide-comptable, excel. angl., pet. exp. Tél. 992-08-34 ou écrire M. Trentini Vincent, 10, rue de Paris, 95350 Saint-Brice.

J. F., secrétaire dactylo, étud. universitaires, dipl. A. Graph., exp. édition, rech. emploi mi-temps, édit. pub. presse. Mme Morvant, 92, avenue de la République, 75011. Paris.

Femme 40 ans, cadre juridique-administratif, licence droit privé, D.E.S., 12 ans expér. profes., cherche pl. temps part., région Mantes-Vernon. Ecr. s/nº 6629 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 35 ans, total. libre, exp. prof. très diversifiée, intellectuel, physique, humain, étudie toutes propositions sérieuses. Ecr. s/nº 7922 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ING. ÉLECTRICIEN C.N.A.M. (conservatoire national Arts et Métiers). Spécialité pétrochimie, export, 10 années expérience, cherche poste similaire. Etudierais toutes propositions. Expérience Amérique latine + Moyen-Orient. Angl. + Espag. Ecr. s/nº 6.622 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrét. Direction très expérimentée, Stén.-Dactyl. magnétoph., etc. ch. travail matin. Tél. : 296-33-62.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

PHARMACIENNE INDUSTRIELLE — 52 ans — Ex. IHP — CES sérologie hématologie, biologie + stages du personnel — Anglais, allemand, italien courants — 20 ans expérience dont 2 ministère de la Santé (contrôle, législation vétérinaire, radio-éléments) — Bien introduite auprès des pouvoirs publics.
OFFRE : services à entreprise nationale ou multinationale désirant profiter expérience — Paris ou R.P.
(Section BCO/JCB 523)

JURISTE INTERNATIONAL — 43 ans — Anglais parfait — Solide expérience (France, US) en cabinets juridiques et multinationales — Anti trust (US, CEE) — Droit social, droit d'auteurs, brevets, marques — investissements directs, droit des affaires.
RECHERCHE : Association avec cabinet international ou direction juridique au sein d'entreprise (Europe, US, Moyen-Orient, Afrique)
Section BCO/JCB 524).

DIRECTEUR D'ETUDES DE MARCHE — 52 ans — Sciences Po. — Licence droit et psychologie — Economie, statistiques — Expérience : 19 ans conseil en marketing dans Institut d'Etudes et 7 ans dans entreprise produits de grande consommation (mise en place et supervision politique des études) — Excellente maîtrise, études qualitatives, quantitatives, panels, test produits et publicitaires.
RECHERCHE : poste responsable études de marché et conseils en marketing dans entreprise utilisatrice d'études — Paris ou R.P.
(Section BCO/JCB 525)

J.F. 25 ans — INGENIEUR COMPIEGNE — Option produits alimentaires et biologiques-Anglais — Stages variés — Expérience 6 mois production et 5 mois laboratoire industrie — Goût du travail en équipe.
RECHERCHE : situation évoluant vers responsabilités dans entreprise novatrice souhaitant étoffer son équipe recherche-développement — France (déplacements acceptés)
(Section BCO/JCB 526)



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

travail à domicile

J'exécute tte frappe à domicile rapports, thèses, mémoires sur IBM. Téléphone : 867-80-21.

villégiature

SAINT-CYPRIEN-PLAGE (Roussillon)
Grand choix d'appartements, locations saisonnières. S'adr. INTER-IMMOBILIER Les Ondines à 66750 ST-CYPRIEN-PLAGE (68) 50-79-22/21-02-75.

CENTRE VACANCES
6/13, 13/18 ans, tous sports. Ski été et vidéo, lac gardé, séjour linguistique. AUTRICHE. Tél. : (29) 41-46-53 le soir.

ILE GRECQUE
STUDIO à louer, vue mer, juin, juillet, août, septembre Tél. le matin 544-21-97.

immobilier information

ANCIENS, NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris - Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS - 227-44-44.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

R 12 BREAK
1971, embr., peinture neufs. Bon état général. Prix : 6.000 F. 547-15-20, jusqu'à 23 h 30.

de 8 à 11 C.V.

A vendre, BMW 2002 Touring, année 73, moteur, boîte de vitesses 42.000 km, opt. jantes alu, spoiler, glaces teintées, peinture métal. Prix 22.000 F. Téléphone : 996-47-32.

plus de 16 C.V.

URGENT A VENDRE
BUICK REGAL 75
Coupé 6 cyl., excellent état Téléphone : 636-31-45. à partir de 19 heures.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

HOTEL CLASSÉ
STUDIO, 32 m². Michel Bernard, 502-13-43.

3e arrdt

L'HORLOGE
NEUF. STAND. 2 P., cuis. équipée, 4e ét., asc., urgent. 347-57-07.

4e arrdt

MARAIS
PPTAIRE vd studio, 2 p., 3/4 p. Libres tout cft, refait neuf, RCI, 758-12-21.

5e arrdt

NEUF IMMEUBLE TRÈS GRAND LUXE
RESTE 9 APPARTS
de 3, 4 et 5 pces et un DUPLEX-TERRASSES
Livraison immédiate
JARDIN PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
à partir de 16.000 F le m²
Ferme et définitif
APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours 14 h à 19 h. Sauf mercredi et dimanche.
A.W.I., Tél. : 267-37-37.

Splendide 2/3 p., s/bal. pl. sol., cuis. éq., bns, w.-c. Px sacr. Prop. 37, rue Monge, 17 à 19 h. au 878-41-65.

LUXEMBOURG 3 p. tt cft clair calme asc. 635.000 325-97-16.

VAL-DE-GRACE p. t. studio cuis. à mod., 140.000, 325-97-16.

JARDIN DES PLANTES, beau studio tt cft, 5e ét., asc., ref. nf. URGENT. 634-13-18.

6e arrdt

PROX. SEINE 170 m²
Et. élevé. asc. 703-32-44.

8e arrdt

ST-PH.-DU-ROULE
110 m² séjour + 3 chambres, 4e ét., asc., charme, soleil. GARBI - 567-22-88.

CHAMPS-ÉLYSÉES (près) Gd liv. + 2 ch. + serv. ETAT RARE, soleil. 320-73-37.

9e arrdt

PLACE TRINITÉ (Près)
stand en duplex, liv. dble + 2 chbres, dernier étage, très bel imm., petite terrasse, vue, park. 1.390.000 F. 222-08-19.

10e arrdt

80 m² RÉPUBLIQUE
Beau 3 pièces, immeuble pierre de taille sur rue et cour verte, 4e étage, soleil, calme. 650.000 F. Tél. : 607-93-04.

11e arrdt

BASTILLE, très rare studio, caractère, refait. 160.000. P.C. possible ou créd. comme loyer Cogéfim. 347-57-07.

Près BASTILLE
4 PIÈCES à aménager, double exposition. 430.000 F immeuble ravalé. 587-33-34.

13e arrdt

MAISON BLANCHE. 2/3 P. Asc., chf. ct., parf. ét., CALME. 480.000 F. 535-56-92.

LIMITE 13e/IVRY
Rénovation petit imm. 2 p. 215.000. Pptaire 603-85-43.

13e CORVISART, MAISON 190 m² + terr. 17 et 34 m². Parf. ét., poss. profess. libér. 2.100.000 F. 546-26-25.

14e arrdt

ST-JACQUES MÉRIDIEN gd stdg 7 pp. 200 m² balc., prkg. 2.800.000. 605-10-08.

15e arrdt

GECOGI construit :
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GRAND STANDING
2 ET 3 PIÈCES
— 2 P. à partir de 709.400 F.
— 3 P. à partir de 948.900 F.
LIVRAISON IMMÉDIATE
BUREAU de vente ouvert :
— Mercredi au vendredi, de 14 à 19 heures.
— Samedi 10 h 30 à 13 h 30.
Téléphone : 575-62-78.

13, AV. FÉLIX-FAURE PARIS-15e
FACE Mo FÉLIX-FAURE
Propriétaire vend dans très bel immeuble ravalé 2 pièces cuisine, w.-c., s. d'eau, balcon, parfait état, 4e étage. Prix : 430.000 F.
Sur place ce jour et vendredi 25 et mardi 29 de 14 heures à 19 heures.

Mo FÉLIX-FAURE
R. DES ENTREPRENEURS
Ravissant petit 3 p., w.-c., s. d'eau. 430.000 F. 577-96-95.

16e arrdt

AUTEUIL
dans imm. pierre de taille, Pptaire vd 2, 3, 4 p. et possib. DUPLEX occupés. RCI, 758-12-21.

17e arrdt

PL. MALESHERBES
SUPERBE pierre de t., studio + mezzanine. Px 380.000 F, exclusif. 766-03-18.

AV. TERNES GRAND 5 P. STAND. Prix intéressant VU URGENCE. Tél. : 526-99-04.

18e arrdt

CLAIR CALME
Ds imm. bourgeois ravalé, appt 2 pces 40 m², cuis., w.-c., cave. 220.000. Crédit possib. jusqu'à 100 %. AVIS, 68, bd Sébastopol, 75003 Paris. Tél. : 274-24-45.

GECOGI construit :
Résidence « MAIRIE du 18e »
53, RUE DU SIMPLON
STUDIO, 2, 3 P. PARK.
— Studio à partir : 322.500 F.
— 2 P. à partir : 447.800 F.
— 3 P. à partir : 680.500 F.
OFFRE EXCEPTIONNELLE
3 P. PRÊT CONVENTIONNÉ à 683.944 F.
BUREAU DE VENTE ouvert : mardi, jeudi et samedi de 14 heures à 19 heures. ou téléphone : 575-62-78.

91 - Essonne

Grigny (Essonne) dans petit immeuble de 5 étages, beau 4 pièces, 68 m² sur jardin, séjour double, 2 chambres, alcôve, rangements, cuisine chêne, cave, parking. 10 mn gare. Prix : 250.000 F dont C.F. 16.000 F. Tél. : 906-68-06.

92 Hauts-de-Seine

BOURG-LA-REINE, 3' R.E.R. VRAI 5 P. RÉC., AU SOLEIL et PARK. 750.000 F. 320-73-37.

Province

HOULGATE
20 mètres de la plage vue sur la mer
APPARTEMENT DE 40 m²
SITUÉ AU 1er ÉTAGE
Très ensoleillé, particulièrement impecc., ds villa de caractère. 2 p., s. de bains, w.-c., coin cuis. éq., 5 portes-fenêtres, cheminée, chff. rad. élec., ent. neufs, porte blindée Fichet, petite cave, très faibles charges. Prix 310.000 F.
Tél. : 16 (3) 982-25-53 ou 961-12-77
Visible le dimanche 27/5 avec le propriétaire de 11 heures à 18 heures.

MENTON. Appartement standing 4-5 pièces, grand hall, 1er étage, asc., pierre de taille, site classé. 50 m mer. Tél. : 16 (61) 52-77-44, le soir.

GRIMAUD (Var) 4 km de la mer, 10 km de St-Tropez, appartement avec jardin dans belle villa provençale. Possibilité 4 à 5 personnes, calme, vue sur les Maures. Location juillet-août par quinzaine : 6.500 F. Tél. : (1) 551-61-91.

appartements achats

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75. P. cpt. 15e-7e arrdts. IMMEUBLES même occupés.

GROUPE DORESSAY
RECH. POUR AMBASSADE HOTEL PARTICULIER, APPTS de 5 à 8 PIÈCES, PIED-A-TERRE.
TÉL. : 624-93-33.

Recherche 1 à 3 pièces, PARIS, préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. T. 873-20-67, même le soir.

Rech. urgent 110 à 140 m² Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e. Paie compt. chez not., 873-57-80 même soir.

maisons individuelles

VAL DE LOIRE - BLOIS
CENTRE VILLE RÉSIDENTIEL
Belle maison ancienne entièrement rénovée dans jardin clos et planté.
Hall et gd salon, s. à manger, 4 ch., gd cuis., lingerie, placards, belle s. de bains, s. d'eau, cab. toil., 3 w.-c. 830.000 F. Tél. du 26-5 au 2-6 : 16 (54) 78-58-49.

MAISON RURALE DANS SITE CLASSÉ ET PROTÉGÉ
En bordure de bois. Région MARLY-LA-VILLE 95, 30 mn de Paris. Proche gare. RER fin 84, commerces, écoles. Chambre + salle de bains + w.-c. + chauffage + 4 pièces à aménager + grange. Ter. 1.100 m², Prix 350.000 F. Tél. 501-56-86, heures bur.

Environs VALENCIENNES, à 10 mn autoroute de Bruxelles, maison plain-pied sur 1.100 m² de ter. clos, cuis. éq., s. de séj. av. ter. sud, s. de b., 3 ch. w.-c., lingerie, ét. amén. : 2 ch., cab. de t., bur., s. de jeu, chauf. électr., garage, dépend., pelouse, potager. Prix à débattre. Tél. : 16 (27) 40-18-69.

Vends région Métabief-Mouthe, maison individuelle F5, 95 m², tout sous-sol + combles aménageable. 8,5 a. Px 500.000 F. Tél. Blondeau (16-81) 49-16-07.

locations non meublées offres

Paris

LES PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICES DES LOCATAIRES. Téléphone : 296-58-46.

locations non meublées demandes

Paris

Pour CADRES SUPÉRIEURS et PERSONNEL IMPORTANTE STÉ FRANÇAISE PÉTROLIÈRE rech. apparts et villas Paris et environs. LOYERS ASSURÉS POSSIB. Tél. : 503-37-00 (poste 54).

Collaborateur du journal cherche 75 à 100 m², calme, Paris. Tél. : 321-24-83 le matin.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

Parents rech. à louer, pour leur fille étud. : mini-studio ou chambre confort dans Paris. Tél. : 954-67-42 (apr. 18 h).

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. Tél. : 285-11-08.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers 75017 Paris. tél. 227-44-44.

Part. vend 95 Vémars, dans petite rés. calme, 25 km de Paris, 9 km d'Ermenonville, proche RER, pavillon individuel, 4 pièces + garage = 103 m², 3 chbres, cuisine meublée scandinave, cave, sur 400 m² de terrain clos et arborisé. 436.000 F
Téléphone : 468-49-63.

villas

VAUCLUSE - JONQUIÈRES
Villa provençale sur sous-sol, conf., chauff. cent. fuel, 2 chbres, gar., cave, dépend., jardin 700 m², arboré clos + mais. atten. à rénover, 4 pièces dépend. 7000. (90) 70-61-78.

LE PERREUX/MARNE
TRÈS AGRÉABLE MAISON. Conception récente, séj. 45 m² + 4 chbres, calme, soleil. Très belle affaire.
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

ST-FLORENTIN
Proche jolie ville récente extérieur salon, séj. en L, cuis., 3 chbres, w.-c., bains, s-sol, combles en partie aménagés, 5.000 m² terrain paysager, cours de tennis. 650.000 F.
AVIS 2, rue Gal-de-Gaulle, SENS. (86) 64-12-44.

maisons de campagne

14 km MONTARGIS, 117 km PARIS, pet. mais. pleine de charme, sal., s. à manger, cuis. équipée, 2 ch., gar., dép., jard. clos et paysager 5.000 m². [illegible] 500.000 F. Din. Mme AMELIN (38) 92-11-78.

fermettes

Nord Le Mans, 180 km Paris, fermette avec 19 ha, libre. 550.000 F, soir (43) 97-00-[illegible].

domaines

ACHÈTE PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE ou RÉG. LIMITROPHE. Ecrire ORLET, Nº 202.697, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

viagers

Beaumont, pavillon 4 p., tr cft., occupé, couple 82/84 ans, 105.000 + 3.600 avec hypo. 190 m² s/2 niv. CRUZ, 8, rue La Boétie, 266-19-00.

Libre, Gif-s/Yvette (vallée Chevreuse) villa 5 pces, tt cft, jard. 700 m², gar., 150.000 + 7.400 F/mois, limité à 15 ans. Viagers F. CRUZ. 266-19-00.

Etude LODEL, 35, Bd Voltaire PARIS XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

échanges

Lubéron, 84, belle villa provenç., 6 pces, avec piscine, 1.100 m², pins, contre T. 2 Paris, 6e-7e ou banlieue, S.O. Tél. : (90) 71-92-92.

propriétés

VUE S/GOLFE ST-TROPEZ
PROVENCE ds COLLINES Mais. maîtres 330 m² + Mais. gardien 76 m² PISCINE - TERRASSES. LITTRÉ. 544-44-46.

TOURAINE joli CASTEL parfait état 12 P., confort. MAISON gardien, communs, 30 ha, parc près. Impeccable. Cab. CHATET, 37150 FRANCUEIL.

PRès DU BOIS DE VINCENNES
400 M RER. BELLE MAISON s/600 m² terr., séjour 60 m². 4/5 chambres. PARFAIT ÉTAT.
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

OUEST 25 KM
Calme. Paris. Particulier vend très belle propriété. Aménagement luxueux. Etat impeccable, 350 m² habitables + maison gardien 100 m² sur 4.000 m² parc paysager. Tél. : H.B. 280-66-13.

Vivez dans un château, 1 h de Paris Ouest, magn. parc, [illegible] équitation 130 m², boiseries, 390.000 F. 130 m² + combles 2e ét. 250. 250.000 F. Gds studios : 120.000 à 160.000 F. Tél. : 326-98-66.

SOLOGNE DES ÉTANGS MARCILLY EN GAULT, joli TERRITOIRE plaine et bois de 12,35 ha avec petite maison de 2 pièces à restaurer. Bonne possibilité création bel étang. Ecrire nº 202.639 AGENCE HAVAS, B.P. 1519 45005 ORLÉANS CEDEX.

PR. DOURDAN 6 ha., tr. jolie ppté récept. + 5 ch., tennis, pisc. chauf., mais. gard., PARC et BOIS. 2.200.000. 405-10-08.

PARTIC. vd DIRECTEMENT CAUSE MUTATION
70 km PARIS dans village
PRÈS ÉPERNON
MAISON DE CARACTÈRE NEUVE avec cheminée, poutres et escalier chêne. R.-de-ch. : gd living, cuis., w.-c. 1er ét. : 3 chbres, bains, w.-c., 2e ét. : à aménager. En annexe construction avec STUDIO + Bains, garage 2 voit., buanderie-cellier, cave et chaufferie.
BEAU JARDIN 2.000 m² Clos de murs avec beaux arbres et bordé par rivière.
Px : 950.000 F. Pr rendez-vs et visite, tél. 16 (37) 82-75-58.

manoirs

A vendre LOIRET, 150 km PARIS, JOLI MANOIR de CARACTÈRE, tout confort, avec vastes dépendances, tennis sur 19 ou 30 ha. ou plus. Ecrire nº 202.541 AGENCE HAVAS BP. 1519 ORLEANS CEDEX.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

BON XVIIe
Pptaire vd BUREAUX DE GRANDE QUALITÉ. Parkings. Excellents locataires Px : 3.300.000 F. Excellente rentabilité R.C.I. 758-12-21.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secrét., télex
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides.
ASPAC 293.60.50+

DOMICILIATION
16e, CHAMPS-ELYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS.
CIDES — 723-82-18

ARTISAN 100 F.R.C. 180 F. Constitution SARL 2.000 F. SDM 21, rue Fécamp (12e) 340-24-54. 8, fg Poissonnière 9e-10e. Tél. : 770-54-66.

VOTRE SIÈGE à PARIS-17e domiciliation R.M.R. SARL Constitution Sté 763-47-14.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social, tél., télex, secrétariat, salles de réunion avec vidéo, bar, etc. Locat. courte ou longue durée.
ACTE — 562-66-00.

SIÈGE SOCIAL 8e
RÉDACTION D'ACTES
Télex tous services bureaux
BCE 294-23-93.

VOTRE SIÈGE SOCIAL R.C. 180 F. SARL 180 F. Constitution rapide de sté. G.S.M.P., 4, rue des Deux-Avenues, 13e. 586-85-11. 54, rue de crimée, 19e. Téléphone : 607-62-00.

fonds de commerce

Ventes

CINÉMA A VENDRE
deux salles "Art et Essai" bien implantées culturellement dans centre de grande ville universitaire du Sud-Est. Bon état global. Chiffre d'affaires supérieur à 1,2 million de francs. Soutien financier de l'État à percevoir.
Ecr. s/nº 7.920 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

URGENT
Vend ANDORRE LA VIEILLE Hôtel-restaur. 30 chbres avec bains et w.-c. équip. complet. cap. 100 c. Ecr. nº 882072 à HAVAS 34 BEZIERS.

JUSSIEU. Rue des Boulangers. vends cause retraite librairie 62 m², livres anciens et modernes. Rares. Affaire tenue 16 ans. Réno. 326-00-42.

Indre. Particulier vend discothèque. Hôtel-Restaurant. [illegible] imprenable, site touristique. prix à débattre. Tél. (16-54) 47-45-68.

URGENT. Particulier vend LIBRAIRIE, PRESSE, papeterie, côte atlantique. Affaire saisonnière en plein essor, bénéfice important. Tél. (56) 47-61-58. (56) 41-34-68 (56) 41-30-20.

locaux commerciaux

Achats

Société recherche local environ 800 m² avec bureaux (40 m² environ), accès gros camions près du périphérique. Téléphone : 382-52-33.

Ventes

ATELIER LOFT 18e
2 niveaux. Accès utilitaires légers, calme, clair. 600.000 F. Direct pptaire. 329-58-65.

PANTHÉON, imm. 73 local ccial tte ppté 270 m² environ. Prix except. idéal placement. A SAISIR. 634-13-18.

PANTHÉON local ccial sans pas de porte, vitrine s/rue accès voit. 270 m² env. 16.000 F mois. URGT. 634-13-18.

PRÈS PONT DE NEUILLY
Vds murs boutiques et locaux dans petit immeuble à COURBEVOIE
Livrable mars 1985
Téléphone : (1) 788-48-40.

Locations

FAUBOURG POISSONNIÈRE
local commercial 100 m², 2e étage. 63.000 F par an.
TÉL. : 225-67-02.

terrains

EURE, dans parc magnifique plan d'eau, équitation, piscine 34 parcelles de 2.500 m². Px : 110.000 à 198.000 F. Tél. : 328-66-66.

Prox. L'ISLE-ADAM, terrain 4.750 m², façade 47 m², bord. rivière très bon environn. 560.000 H.T. S.I. 989-92-37.

VILLEJUIF LA ZONE D'ACTIVITES DE
L'EPI D'OR, ÇA MARCHE
SEMASEP
678 81 50

Le Monde

économie

AGRICULTURE

La mise en œuvre des accords communautaires sur la production laitière

Trois mesures en faveur de la cessation d'activité

M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, a précisé mercredi 23 mai devant la presse les dispositions approuvées par le Conseil des ministres pour réduire la production laitière. Avec plus de 60 000 personnes actives travaillant dans 438 000 exploitations agricoles, et 500 entreprises laitières employant 80 000 salariés, le secteur laitier a besoin d'être modernisé, car *« le coût de résorption des produits est devenu supérieur à leur coût de production »* et *« le revenu des producteurs de lait est inférieur de près d'un tiers au revenu moyen des exploitants agricoles »*. L'objectif de cette modernisation n'est pas, a ajouté le ministre, de favoriser les *« usines à lait »* produisant 400 à 500 tonnes de lait par an, mais un *« modèle raisonnable et familial »* d'exploitations produisant 160 à 200 tonnes l'an ; ce qui est *« compatible avec l'emploi »*.

Le gouvernement consacrera à cet effort 975 millions de francs de crédits budgétaires, pour l'exercice 1984-1985.

Trois mesures seront mises en œuvre pour inciter certains producteurs à cesser toute activité laitière :

● **Pour les agriculteurs de plus de soixante-cinq ans** touchant déjà une retraite agricole, mais qui ont conservé quelques vaches pour compléter leur revenu, une *« prime de non livraison de lait »* serait versée en une seule fois. Calculée sur la base de 61 centimes par litre de lait dans la limite de 30 000 litres, cette prime sera au maximum de 18 300 F.

● **Pour les plus de cinquante-cinq ans**, une *« allocation annuelle d'attente »* est prévue. D'un montant de 61 centimes le litre dans la limite de 45 000 litres et de 30,5 centimes entre 45 000 et 60 000 litres (soit un maximum de 32 025 F par an) cette allocation, réévaluée en fonction de l'évolution du prix indicatif du lait, sera versée jusqu'au moment où l'agriculteur prendra sa retraite. Elle sera réversible au conjoint et partiellement cumulable avec l'IAD (indemnité agricole de départ), mais les modalités d'application de ce dernier point demandent à être précisées avec les professionnels.

● **Pour les agriculteurs qui souhaitent abandonner le lait** pour d'autres productions animales ou végétales, une *« prime de conversion »* sera versée en une fois. D'un montant maximal de 45 700 F, cette subvention sera calculée sur la base de 61 centimes par litre dans la limite de 60 000 litres et de 30,5 centimes entre 60 000 et 90 000 litres.

L'ensemble de ces mesures incitatives (qui coûtera 605 millions de francs) devrait intéresser 30 000 producteurs et devrait permettre de réduire la collecte de 1 million de tonnes. La moitié de cette réduction correspond à l'engagement communautaire, l'autre à l'accroissement normal de la production. Cependant, puisque la mise en place de ce dispositif n'intervient qu'au second semestre, le quota autorisé par laiterie sera le volume de collecte au 2 avril 1984 diminué de 2 %, sauf en zone de montagne où la diminution sera de 1 %. Le système devrait laisser une souplesse suffisante pour corriger l'incidence de calamité ou épizooties survenues en 1983, pour assurer l'équilibre financier d'exploitations ayant récemment investi, pour pratiquer des arbitrages entre régions.

● **Un « cahier des charges »** faisant l'objet d'une convention entre l'Office du lait et les laitiers fixera les règles de répartition entre producteurs. Les cessations unilatérales de collecte et les primes de quantité seront interdites.

● **Enfin, le remboursement forfaitaire de TVA** pour les producteurs de lait sera majoré de 1,1 point, ce qui le porte à 3,5 % du chiffre d'affaires. De plus, l'aide communautaire aux petits producteurs (réservée aux producteurs de moins de 100 000 litres pour les 60 000 premiers litres) est reconduite pour deux ans et représente 280 millions de francs pour la France en 1984.

En ce qui concerne les effets de cette réduction d'activité sur l'industrie laitière (8 000 emplois pourraient être touchés), le gouvernement a prévu une enveloppe de 100 millions de francs de prêts participatifs, assortis d'un différé d'amortissement de cinq ans et bénéficiant de bonifications en abaissant le taux à 5 %.

Ce plan entre en vigueur immédiatement, mais son application sera forcément échelonnée sur plusieurs mois. Un « rendez-vous » général entre l'administration et l'ensemble des professionnels est prévu début septembre pour faire le point des résultats obtenus.

Les organisations agricoles jugent insuffisant l'effort financier

Le mécontentement des organisations d'agriculteurs est général après l'annonce du dispositif retenu par le gouvernement pour diminuer la production laitière.

M. François Guillaume, président de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), estime que *« le ministre déçoit les paysans, car il ne tient pas ses engagements »*. *« Ceux-ci consistaient à consacrer une somme de un milliard de francs pour aider un certain nombre d'agriculteurs à prendre leur retraite, permettant ainsi aux jeunes de s'installer et à ceux qui sont en pleine activité de développer raisonnablement leur production (...). A partir de la somme retenue, il n'est pas possible d'obtenir ce résultat, mais il est clair que c'est par la faute du ministre. » « S'il y avait à la fin de l'année des pénalités à payer, les agriculteurs s'y refuseraient »*, a-t-il conclu.

Le CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs), dans un communiqué, juge les crédits affectés à la restructuration de l'appareil productif *« très nettement insuffisants par rapport aux besoins »*, *« en fait, le dispositif annoncé écarte les jeunes qui voudraient et devraient s'installer, se développer. Ce recul est inadmissible. Les pouvoirs publics prennent seuls la responsabilité de ce qui apparaît comme une condamnation à mort de la politique d'installation et de modernisation. Ils assumeront totalement les conséquences de leurs décisions au moment du bilan qui sera fait à l'automne. Dans ces conditions, les jeunes agriculteurs refusent par avance toute pénalité qui leur serait imposée »*. De plus, le CNJA dénonce le « flou » entretenu autour de la mise en place concrète du système adopté et conclut que *« la journée nationale du 29 mai marquera la profonde insatisfaction des agriculteurs »*.

M. Louis Perrin, président de l'APCA (Assemblée permanente des chambres d'agriculture), déclare que *« le conseil des ministres sous-estime les conséquences néfastes d'une politique de réduction de la production laitière, aux effets multiples »*. Il conclut : *« Un nouveau maillon essentiel de l'économie française entre dans une crise »*.

De son côté, la FNCL (Fédération nationale des coopératives laitières), souhaite *« la publication la plus rapide possible du dispositif arrêté afin que soit levée l'incertitude insupportable dans laquelle sont placés depuis plus d'un mois et demi les producteurs et les entreprises »* et regrette que *« des moyens plus importants n'aient pas été dégagés pour inciter aux abandons volontaires de production »* ainsi que *« l'insuffisance des mesures arrêtées en faveur des entreprises de transformation »*.

Le président de la Fédération nationale des producteurs de lait, M. Michel Ledru, estime qu'*« il faut s'attendre à une réaction de colère des producteurs de lait, qui pourra s'exprimer à n'importe quel moment au cours de l'année »*, et juge *« notoirement insuffisantes »* les décisions annoncées.

Enfin, la FNSP (Fédération nationale des syndicats paysans) et la CNSTP (Confédération nationale des syndicats de travailleurs-paysans), les deux syndicats agricoles minoritaires les plus proches du gouvernement, estiment, dans deux communiqués distincts, que le plan gouvernemental du secteur comporte des mesures positives (suppression des primes de quantité et interdiction de l'interruption unilatérale de ramassage) mais redoutent le *« très grand vague »* des mesures annoncées en matière de gestion des quotas par les différents partenaires, estimant que, faute de précisions, *« l'intérêt des entreprises risque fort de primer ceux de la majorité des producteurs »*.

AUTOMOBILE

M. LAURENT FABIUS IMPOSE A RENAULT UN RETOUR RAPIDE A L'ÉQUILIBRE FINANCIER

Le conseil des ministres du 23 mai a confirmé le mandat de M. Bernard Hanon comme président de la Régie Renault, mettant fin ainsi aux spéculations sur le renouvellement ou non de celui-ci. A cette occasion M. Laurent Fabius, dans une lettre, précise au PDG de Renault *« trois indications qui sont à [ses] yeux essentielles »*. *« La première dimension de votre responsabilité*, affirme le ministre, *est de mener à bien l'indispensable modernisation industrielle en veillant à renforcer le rôle d'entraînement économique que joue votre groupe avec une attention particulière pour la difficile question de l'emploi » (...) « Il est très important qu'une bonne concertation existe avec les organisations représentatives du personnel »* ajoute le ministre qui n'ignore pas qu'une certaine *« réconciliation »* de M. Hanon avec la CGT a facilité sa reconduction.

« Enfin, dit M. Fabius, *un aspect essentiel de votre responsabilité consiste à assurer rapidement l'équilibre financier du groupe, condition de son développement économique et social. »* Or la publication le même 23 mai des résultats de Renault pour 1983 (*le Monde* du 24 mai) laisse deviner que les pouvoirs publics ne sont pas totalement étrangers à la dégradation des comptes de la Régie. Car c'est en France que les pertes sont énormes : 2,811 milliards de francs. Sans la possibilité de décider des prix (contrôlés) et des coûts (impossibilité de licencier), la tâche imposée à M. Hanon apparaît bien difficile.

B. D.

SOCIAL

Conflit chez Optalix à Amiens

Des ouvrières de la CGT « mettent à l'abri » un stock de quinze mille transistors

S'agit-il d'un « nouveau Lip » ? Face aux menaces de chômage technique, et craignant une disparition pure et simple de leur entreprise, les ouvrières de l'usine Optalix d'Amiens (Somme) se sont emparées d'un stock de quinze mille transistors afin de les « mettre à l'abri », disent-elles, au cas où la direction déciderait un déménagement. Mercredi 23 mai, M. Sidney Nathan, l'un des dirigeant de la société Optalix Industrie – en location-gérance après le dépôt de bilan d'Optalix SA, – a mis en cause les pouvoirs publics, qui refusent, selon lui, un plan de relance portant sur le maintien de l'emploi et le développement des fabrications, notamment dans le domaine des robots domestiques.

De notre correspondant

Amiens. – Depuis deux mois, le personnel – en majorité féminin – d'Optalix à Amiens est payé à ne rien faire. Depuis la fin de la semaine dernière, les ouvrières CGT se sont emparées du stock de quinze mille transistors, d'une valeur de 1 785 000 F. Optalix, sur la zone industrielle d'Amiens, est la dernière entreprise française à fabriquer des postes radio à transistors. Certes, les composants électroniques doivent être importés d'Asie du Sud-Est, mais l'usine fabrique quand même les boîtiers en plastique et les circuits imprimés.

Après le dépôt de bilan d'Optalix SA en 1982, Optalix Industrie, repris par de nouveaux patrons, est en location-gérance, mais les quelque deux cent cinquante personnes composant le personnel n'ont jamais été débauchées, cependant que depuis cinq mois la production diminuait de plus en plus pour finir par s'arrêter complètement. En effet, les fournisseurs refusent de livrer les composants électroniques avant d'être payés, tandis que les banques font la sourde oreille aux appels de la direction. Les pouvoirs publics, qui avaient demandé un plan de relance avant d'apporter éventuellement leur aide, n'ont sans doute pas trouvé ce plan à leur goût puisque rien n'a été accordé.

Voici quelques semaines, la CGT décidait l'occupation de l'usine, ce n'était pas la grève puisqu'il n'y avait pas travail, mais les syndicalistes voulaient monter la garde autour du matériel qui restait. Finalement elles ont changé d'avis et ont déménagé les quatorze mille sept cents récepteurs. Elles les ont déposés *« en lieu sûr »* jusqu'à ce qu'une *« solution acceptable pour la survie de l'entreprise »* soit trouvée.

La direction d'Optalix, qui se trouve à Pantin, dans la région parisienne, a déposé plainte, et la police mène une enquête.

« La direction multipliant les pressions et les provocations et tentant par tous les moyens de liquider le stock, les travailleuses ont pris cette décision et elles l'ont fait en toute autonomie », répond le personnel. Du côté de la direction, on confirme que jamais les salariés n'ont cessé d'être payés, que les choses étaient sur le point de s'arranger et que tout cela ne se serait traduit que par trois semaines de chômage technique : *« Cette nouvelle situation a pour effet d'asphyxier notre réseau de vente »*, affirme-t-elle en accusant la CGT de vouloir *« volontairement mettre à terre l'entreprise, car elle veut créer une coopérative ouvrière de production. »*

La CGC est en désaccord avec les méthodes de la CGT, qui, pour elle, relèvent du *« droit commun »*. FO désapprouve également l'action de la CGT.

MICHEL CURIE.

AFFAIRES

LES DIFFICULTÉS DE L'INDUSTRIE PARAPÉTROLIÈRE

AMREP pourrait bénéficier d'une suspension provisoire des poursuites

La décision prise le 23 mai par Bouygues d'abandonner son projet de reprise d'AMREP, la troisième société parapétrolière mondiale, annonce à la fois une inévitable procédure judiciaire et un scandale financier qui n'est pas sans rappeler celui des *« REP »* à la fin des années 50. La mise en œuvre du plan de redressement proposé le 10 avril par Bouygues n'a donc pu aboutir. Les anciens actionnaires, l'Omnium financier de Paris, filiale de la Compagnie française des pétroles, et SOGEDIP, filiale de Paribas, ainsi que les banques pourtant porteuses de créances à hauteur de 1 milliard de francs n'ont pas réussi à se mettre entièrement d'accord. Ils ont pu toutefois s'entendre sur le comblement du passif actuel, mais n'ont pu se décider à assurer l'avenir industriel d'une entreprise qui n'en avait à leurs yeux plus guère (*le Monde* daté 13/14 mai).

Les banques avaient en effet accepté d'abandonner 500 millions de francs de créances, et AUXIREP (l'OFP et SOGEDIP) avaient *« lâché »* 100 millions de francs. Mais, pour repartir sur des bases saines, il fallait, selon Bouygues, 650 millions de francs : 150 millions pour les pertes du second semestre 1984, 200 millions pour celles de 1985 et 300 millions de fonds propres pour faire tourner un ensemble à l'activité réduite (de 4,7 milliards de francs en 1982 le chiffre d'affaires n'aurait plus été que de 1,5 milliard en 1985).

Une croissance trop rapide

Or ce sont les investisseurs pour cette nouvelle société qui n'ont pu être trouvés. Il est vrai qu'il ne restait plus que 600 ou 700 millions de francs de « queues de commandes » à servir et, depuis plusieurs mois, seule BP a signé un petit contrat qualifié de *« cadeau »* avec la société. Voilà pourquoi, avec le retrait de Bouygues et la démission de M. Augereau, l'un des principaux dirigeants de Bouygues qui présidait depuis le 10 avril aux destinées d'AMREP, c'est l'espoir de sauvegarder cette société dans son intégralité qui s'éloigne. La vente par appartement, qui pourrait résulter d'une procédure judiciaire intéressera sans nul doute les anciens actionnaires, à commencer par Bouygues (nombreux sont ceux qui s'intéressent à la participation d'AMREP, dans Doris par exemple). Mais que resterait-il d'un certain nombre d'activités et des sept mille salariés (dont trois mille en France) de l'entreprise ?

L'histoire d'AMREP se confond avec celle de M. André Miller, un polytechnicien exceptionnel, capable de concevoir de grandes réalisations techniques mais apparemment piètre gestionnaire. Une croissance trop rapide par reprise de sociétés en mauvaise santé – parfois à la requête des pouvoirs publics – une gestion approximative et une crise majeure du marché ont transformé l'entreprise prospère à la technologie pour les plate-formes pétrolières reconnue dans le monde entier en une entreprise en difficulté. Des livraisons à un client impécunieux – PÉTROBRAS – qui ne relevait pas d'une protection COFACE et des difficultés au Nigéria et au Venezuela ont ensuite plongé AMREP là ou elle est maintenant, c'est-à-dire au bord du gouffre.

M. Miller, âgé (il a soixante-treize ans aujourd'hui), sur le point de céder ses parts, a cru bon alors de masquer la vérité. Il n'hésitait pas à écrire à ses actionnaires en juillet 1983, alors que tous les éléments actuels étaient connus de lui : *« Notre faculté d'adaptation déjà prouvée dans le passé à une situation mondiale difficile mais provisoire est le meilleur gage de notre avenir alors que déjà l'horizon commence à s'éclaircir. »* Et d'ajouter que des solutions avaient été trouvées pour le Nigéria et le Venezuela et qu'il était donc *« rassuré pour l'exercice 1983 »*. C'est là que la mauvaise gestion risque de tourner au règlement de comptes entre actionnaires et au scandale boursier. Cela aurait-il pu – et peut-il encore – se passer autrement ? Force est de constater que pour la seconde fois depuis le début de l'année, un Etat désargenté a laissé faire sans intervenir. Le mot d'ordre était à Matignon, comme au ministère de l'industrie : *« AMREP a des actionnaires majeurs. Ne nous accusez pas de leur laisser l'autonomie de gestion. »* Aujourd'hui le gouvernement semble espérer que le tribunal de commerce de Paris prononcera la suspension provisoire de poursuite, ce qui lui laisserait le temps de convaincre les banques. Et ELF-Aquitaine n'a jamais caché que si un plan industriel était mis au point elle serait prête à prendre une participation de 15 %.

Mais pourquoi avoir attendu si longtemps alors que dans ce secteur hautement concurrentiel les réputations – essentielles – se détruisent bien vite ? Entre les dizaines de milliards de francs consacrés à la sidérurgie et l'incapacité de dégager 650 millions de francs pour sauver une entreprise dont la technologie était reconnue par certains ministres, il y a encore quelques mois, il y a quelque chose d'incompréhensible.

BRUNO DETHOMAS.

Technip cherche à accroître ses fonds propres

Les difficultés financières des pays de l'Est, des nations pétrolières et des pays en développement entraînent un tassement du marché de l'ingénierie et une concurrence accrue qui amène certaines entreprises à accepter des contrats à la rentabilité incertaine. Technip, l'une des toutes premières sociétés européennes, souffre comme les autres. Certains gros contrats récemment achevés, s'ils constituent des références techniques nouvelles, ne s'en révèlent pas moins financièrement mauvais. La firme a ainsi travaillé à perte, aussi bien sur le complexe d'huiles lubrifiantes de Mohammedia au Maroc que pour une raffinerie d'une capacité de 50 000 barils par jour au Qatar, voire pour les installations générales d'une usine de dessalement d'eau de mer en Arabie Saoudite. L'évolution du dollar depuis la signature de ces contrats n'a évidemment pas aidé Technip.

Après une perte de 40 millions de francs en 1982, la firme enregistre donc pour 1983 une nouvelle perte de 182 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 4,2 milliards de francs.

Sans doute le président-directeur général de Technip, M. Jacques Célérier, estime-t-il les perspectives *« satisfaisantes jusqu'en 1987 »*, mais le carnet de commandes ne s'est guère rempli depuis le début de l'année : une lettre d'intention pour une usine d'huile lubrifiante en Irak, pays à haut risque pour lequel la COFACE a désormais des réticences, un contrat sur le point d'être rattrapé par les cheveux – Mme Cresson elle-même s'en est préoccupée – pour la construction d'une raffinerie en Thaïlande, c'est peu pour couvrir les frais fixes d'un personnel de deux mille sept cents personnes. D'autant que de nombreuses réalisations promises sont différées par des clients désargentés et que les Soviétiques tardent à se décider sur l'attribution d'une installation de traitement de gaz à Tenguiz, à l'est de la Caspienne. Il est vrai que la concurrence allemande est sévère pour ce contrat et que les taux d'intérêt dans ce pays rendent plus faciles le financement de telles opérations.

Pour passer ce cap difficile, Technip a donc demandé à ses actionnaires de procéder à une augmentation de capital de 130 millions de francs. Si nul n'envisage de *« laisser tomber »*, les réactions de ceux-ci divergent pourtant. L'Institut français du pétrole (principal actionnaire avec 43 % du capital) cherche les fonds qu'ils ne possèdent pas en propre – à l'étranger notamment – et aura quelques difficultés à maintenir sa participation. Elf, qui est *« prêt à jouer son rôle d'actionnaire »* (25 % des parts), augmentera vraisemblablement ce rôle. En revanche, la CFP, déjà échaudée par ses pertes dans AMREP, hésite à suivre, tout comme Saint-Gobain, qui il y a trois mois réclamait 40 % du capital, n'en a eu alors que 10 % et semble peu désireux désormais d'aller au-delà. Il est vrai qu'entretemps ce groupe, à la diversification incertaine, s'est opposé à la reprise par Technip de *Creusot-Loire Entreprises*, filiale « inginiérie » de Creusot-Loire. Malgré les 400 millions de francs donnés par Creusot-Loire (pour solde de tous comptes), plusieurs actionnaires craignent (mais seul Saint-Gobain a voté contre) que cet ensemble cumule les difficultés plus qu'il ne procède de la diversification nécessaire de Technip. Un conseil d'administration réuni le 5 juin devrait donc mettre au point la nouvelle répartition du capital d'un des principaux européens de l'ingénierie.

B. D.

● **Charbonnages : l'entreprise doit compter sur ses propres efforts.** *« Dans l'état incertain de notre avenir économique, nous ne pouvons pas nous permettre de parier sur une aide de l'Etat sans cesse renouvelée. L'entreprise doit compter sur ses propres efforts et se préparer à l'éventualité d'une gestion équilibrée avant toute subvention. C'est la meilleure garantie de son avenir »*, a déclaré, mardi 22 mai, M. Hug, directeur général des Charbonnages de France, qui était en visite en Moselle. – *(Corresp.)*

LE FABRICANT DE CIRCUITS INTÉGRÉS INMOS POURRAIT CONSTRUIRE UNE USINE AUX PAYS-BAS

Le fabricant britannique de circuits intégrés Inmos a peut-être trouvé la solution pour rester indépendant. Un consortium hollandais, dont fait partie le gouvernement de la région du Limburg en mal d'emplois, a proposé de l'aider à bâtir la troisième usine dont il a besoin. Cette usine, dont le coût est évalué à 600 millions de francs, est nécessaire pour compléter les deux premières, situes en Ecosse et aux Etats-Unis.

Or Inmos est une entreprise publique créée par le gouvernement travailliste il y a six ans et que Mme Thatcher veut dénationaliser. L'actuel gouvernement n'est donc par prêt à assurer le financement indispensable au développement d'Inmos. Divers groupes américains, dont ATT, s'étaient portés acquéreurs de tout ou partie de son capital, soulevant de vives critiques en Grande-Bretagne. La proposition néerlandaise – qui reste à étudier – permettrait à Inmos de rester britannique.

IMPOTS

Les systèmes fiscaux français et étrangers

II. — L'impôt sur le revenu, léger pour qui ?

par PATRICK DE FRÉMINET (*)

Dans un premier article (*le Monde* du 24 mai), M. Patrick de Fréminet a montré que, si aucune grande réforme fiscale n'a été accomplie depuis douze ans, l'accumulation de décisions allant presque toutes dans le même sens (alourdir l'imposition des contribuables les *plus* aisés, alléger celle des contribuables les plus défavorisés) avait finalement assez profondément modifié notre système fiscal. M. de Fréminet a également montré que, si les principes énoncés par la gauche en matière fiscale sont différents de ceux de l'ancienne majorité, les objectifs sont semblables.

L'impôt sur le revenu payé par les Français est-il ridiculement léger par rapport à celui que paient les contribuables des autres pays industrialisés ?

Nous prendrons comme termes de comparaison les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la RFA. Le pourcentage du PIB (produit intérieur brut) représenté par l'impôt sur le revenu est de 5,72 % en 1981 en France, il est de 10,84 % en RFA, de 10,96 % au Royaume-Uni et de 11,76 % *aux Etats-Unis. De tels* écarts — variant de 89,5 % à 105,6 %, — déjà impressionnants, étaient *bien supérieurs dans le passé. En 1965,* ils allaient de 118 % à 147 %.

La situation, mesurée par les statistiques de l'OCDE, décelant un impôt sur le revenu en France égal à la moitié de celui de pays, dont l'un, la RFA, a un revenu par habitant très comparable au nôtre, et l'autre, la Grande-Bretagne, un niveau de vie nettement inférieur, est tout à fait incohérente *a priori*. A s'en tenir là, l'impôt sur le revenu français apparaît ridicule. Faut-il se contenter d'une explication manichéenne — nous aurions une « mauvaise » fiscalité, les autres une bonne — ou essayer d'identifier les *causes de cette différence* ?

A cet égard, il y a peu à tirer des explications économiques et sociales générales. En *effet, si notre* agriculture est sous-imposée, il en est de même chez nos voisins (*cf.* rapport du Conseil des impôts de 1980). Notre pays se caractérise aussi par l'importance des professions indépendantes (artisans, commerçants, professions libérales), considérées comme moins sûres fiscalement que les salariés, plus nombreux à l'étranger.

Cette particularité nous amène à évoquer la fraude. Il est de bon ton de souligner son caratère de sport national. Mais peut-on étayer sur quelques données objectives notre si « flatteuse » réputation. Les enquêtes demeurent fragmentaires et catégorielles, et rien ne permet de penser que ce sport n'est pas aussi brillamment pratiqué à l'étranger. Le travail au noir est un indice intéressant. C'est *ainsi qu'un rapport* officiel américain récent l'évalue à 7,5 % du PNB. En RFA il aurait *représenté* 8 à 12 % du PNB *entre* 1978 et 1980. La formule *« l'impôt tue l'impôt »* est d'autant plus exacte que l'impôt est plus élevé. On peut en déduire que la fraude a toutes les chances d'être aussi développée chez nos voisins. Il faut donc aller plus avant et examiner les règles fiscales elles-mêmes.

A cet égard, trois grandes règles françaises sont nettement plus favorables que dans les trois autres pays.

• *La déduction pour frais professionnels des salariés* n'existe pas ailleurs, sauf en RFA, où il y a un abatement forfaitaire modeste. Certes ces pays admettent la déduction des frais professionnels réels; faiblement en Grande-Bretagne et aux USA. Il demeure donc une différence importante, atténuée seulement par le plafonnement.

• *La seconde règle spécifique, très importante, est l'abattement de 20 % sur les pensions, salaires et assimilés* (centres de gestion et associationsagréés). *Seule la RFA* dispose d'un abattement forfaitaire, mais il est très faible. L'impact du 20 % est une *tès grosse différence*, bien que son plafonnement l'ait réduit sensiblement ces dernières années.

Cette double spécificité n'affecte que les revenus salariaux sous réserve que le 20 % est, pour partie, étendu à certains membres des professions indépendantes. Pour les autres revenus, nos règles d'assiette ne se différencient pas sensiblement de celles de nos voisins. Cela paraît certain pour les bénéfices industriels et commerciaux et les bénéfices non commerciaux. Il en est ainsi pour les revenus de capitaux mobiliers : il existe même à l'étranger des mesures plus favorables que chez nous (avoir fiscal parfois à 100 % et assez nombreuses exonérations).

Mais ces pays n'ont pas le prélèvement libératoire de 25 % sur les produits d'*obligations. Seuls* les revenus fonciers paraissent avantagés chez nous.

• *Il existe une troisième différence essentielle qui s'applique à tous, c'est le quotient familial. Seuls les* Etats-Unis *ont un* abattement (1 000 dollars par membre du foyer). Certes, l'effet du quotient familial était plafonné mécaniquement avant 1981 et l'est encore plus aujourd'hui. Il n'en demeure pas moins un avantage réel. (Ces trois différences ont fait l'objet d'une très intéressante étude de M. Antoine Coutière dans *Economies et Statistiques* nº 158 de septembre 1983.)

A ces trois différences il faut en ajouter une qui ne concerne que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis : les cotisations salariales de sécurité sociale ne sont pas déductibles du revenu imposable. Cette disposition, au demeurant étonnante, a un impact plus limité en raison de la faiblesse relative de ces cotisations *dans* ces pays.

Est-il possible d'évaluer l'effet global de ces trois mesures ? Arithmétiquement et sous réserve que les autres règles d'assiette et les barèmes soient identiques, elles ne peuvent guère expliquer qu'une partie de l'écart, une partie qu'on estime comprise entre 30 % et 40 %.

Il faut donc chercher plus avant et nous intéresser au nombre des contribuables. A la différence des *Etats-Unis*, l'imposition par foyer est la règle générale en RFA et au Royaume-Uni. Nous devrions donc y rencontrer un chiffre assez proche du nôtre s'agissant de pays ayant un nombre d'habitants voisin. Or il n'en est rien.

En 1981, la RFA comptait 20 030 000 contribuables, la France 14 900 000, soit une différence de 34,43 %. Pour la Grande-Bretagne les satistiques de l'OCDE dégagent *en 1978* un chiffre de *20 080 000* (dont il faut déduire 240 000 impositions séparées d'épouses) contre 14 800 000 en France, soit un écart de 34,05 %. En gros, ces deux pays comptent chacun 5 millions de contribuables de plus que nous, *soit* un gros tiers. Il y a sept millions de foyers *exonérés* en France, contre deux en *Grande-Bretagne*.

Couple marié - deux enfants

Revenu net de cotisations de sécurité sociale salariales en FF	50000 F				75000 F				100000 F				150000 F				200000 F			
Pays	Fr	RFA	E-U	G-B	Fr	RFA	E-U	G-B	Fr	RFA	E-U	G-B	Fr	RFA	E-U	G-B	Fr	RFA	E-U	G-B
Taux d'imposition par rapport au revenu net ci-dessus en %	0	7,48	5,96	15,74	2,68	12,78	12,13	21,38	5,07	15,82	16,00	24,18	8,92	19,96	21,35	26,84	11,97	24,40	25,62	30,34
Ecart par rapport au taux français en %						376,9	352,6	697,8		212,0	215,6	376,9		123,8	139,4	200,9		103,8	114,0	153,5

Revenu net de cotisations de sécurité sociale salariales en FF	250000 F				350000 F				500000 F				650000 F				800000 F			
Pays	Fr	RFA	E-U	G-B	Fr	RFA	E-U	G-B	Fr	RFA	E-U	G-B	Fr	RFA	E-U	G-B	Fr	RFA	E-U	G-B
Taux d'imposition par rapport au revenu net ci-dessus en %	15,20	28,35	29,04	33,79	19,87	34,67	35,12	39,25	26,10	40,78	41,60	45,38	35,80	44,72	45,71	48,75	42,31	47,38	48,39	50,86
Ecart par rapport au taux français en %		86,5	91,1	122,3		74,5	76,8	97,5		56,2	59,4	73,9		24,9	27,7	36,2		12,0	14,4	20,2

Ecarts réduits avec les hauts revenus

Cet écart très important s'explique *par la combinaison des mesures* spécifiques aux petits contribuables avec les trois grandes différences *mentionnées ci-dessus* (10 %, 20 % et quotient familial).

Bien entendu, en rendement fiscal, l'imposition de ces contribuables ne représenterait pas une part égale à leur nombre. Notons cependant *qu'il y* a en tout cas une certaine contradiction à proclamer la supériorité de régimes étrangers tout *en souhaitant en même temps* exonérer un plus grand nombre de petits contribuables.

Mais le nombre n'est qu'une approche qu'il faut compléter par les taux individuels d'imposition. C'est-à-dire *essayer* de comparer ce qu'à revenu égal chacun paie au titre de l'impôt sur le revenu.

Nous avons opéré cette comparaison en nous limitant au seul cas des salariés et en considérant qu'il n'y *avait qu'un seul salaire* dans le ménage et qu'il n'était opéré aucune déduction du revenu global. Pour les *Etats-Unis* et la *Grande-Bretagne*, il n'a été déduit aucun frais professionnel, ce qui est sans doute excessif. Pour la France, il a été tenu compte de la contribution exceptionnelle en 1982 et du 1 % social.

Nous présentons ces calculs avec une certaine humilité et nous ne prétendons pas qu'ils ne contiennent pas telle ou telle erreur. Mais ils permettent de déterminer clairement l'ordre de grandeur des écarts et leur évolution selon l'importance du revenu.

Quels en sont les résultats ? Le tableau ci-contre les retrace dans le cas d'un couple ayant deux enfants. Deux constatations essentielles s'en dégagent : les écarts sont énormes au niveau des petits contribuables ; ils se réduisent très sensiblement avec la croissance des revenus.

Ce dernier phénomène est, à revenus égaux, encore plus net dans le cas des célibataires ou des couples sans enfant. En effet, les écarts pour les personnes mariées sans enfant sont à la base de 205 à 387 % selon les pays et au sommet de 7,4 à 10,1 %. Pour les personnes seules, la différence initiale de 81 à 141 % se réduit à un écart de 0,1 à 5,9 %. Comment ces phénomènes, rare*ment signalés, s'expliquent-ils* ?

Les trois grandes règles spécifiques françaises (10 %, 20 % et quotient familial) profitent évidemment à plein aux petits contribuables. Mais cela n'explique pas pourquoi, pour eux, l'écart est beaucoup plus élevé que pour les autres.

Cette situation tient clairement à deux causes. La tranche à 0 % est infiniment plus large en France qu'ailleurs, c'est-à-dire que l'abattement à la base est très important. Notre barème démarre au taux d'imposition de 5 % et s'élève ensuite de 5 en 5. Le barème allemand démarre à plus de 20 %, le barème américain à 15 % environ et le barème britannique à 30 %.

La réduction ultérieure très rapide des écarts a une explication générale et, pour les très hauts revenus, des explications particulières supplémentaires. *L'explication* générale est que notre barème est régulièrement et fortement progressif, *c'est-à-dire que* les tranches ne sont pas très larges et le plafond de 65 % est atteint plus vite, alors que les barèmes de nos voisins comportent des premières tranches très larges.

Ainsi, les contribuables *allemands* dont les revenus se situent dans la seule première tranche paient 20 % environ du total de l'impôt sur le revenu, pour les Britanniques on dépasse 75 %. En France, les contribuables *situés dans* cette tranche ne paient pratiquement rien. En bref, les barèmes de nos voisins, et c'est caricatural *dans* le cas britannique, sont, pour beaucoup de leurs contribuables, des barèmes quasi proportionnels. Plus de 90 % des contribuables britanniques et plus de 50 % des Allemands se trouvent dans la seule première tranche. Pour les revenus de 1982, le plafond de la première tranche britannique est de 159 286 F. Ce niveau nous situe dans la tranche à 40 % de notre barème.

On note que pour les très hauts revenus français (au-delà de 500 000 F) les écarts se réduisent *assez brusquement* et *disparaissent* presque. Ce phénomène tient aux effets des plafonnements du 10 et du *20 % et plus partiellement à* celui du quotient familial. Il commence plus tôt pour les célibataires que pour les *personnes mariées* avec ou sans enfants.

Encore faut-il rappeler que nos exemples ne contiennent que des salaires et qu'il faudrait y mêler d'autres revenus et tenir compte de déductions du revenu global. L'absence de ces deux éléments ne fausse pas les comparaisons pour les petits et moyens salaires. Pour les hauts revenus en est-il de même ? La réponse est difficile.

On peut cependant dire que nos règles d'assiette sont, pour les autres revenus, proches de celles de nos voisins. Cela réduirait donc les écarts.

Pour les déductions du revenu global la comparaison est plus délicate. Certaines déductions, surtout aux Etats-Unis, sont peu ou pas plafonnées. Elles ont donc toutes chances d'apporter aux hauts revenus un avantage plus fort que chez nous, surtout à partir de 1983 (plafonnement des déductions). Cette remarque ne s'applique pas à la RFA dont le régime actuel compte peu de déductions, mais cela devrait changer sous peu.

En bref, l'ajout des revenus autres que des salaires et des déductions du revenu global réduirait encore les écarts favorables avec nos partenaires (à partir peut-être de 300 000 F par an), voire les inverserait pour des revenus dépassant 700 000 F par an.

Le paysage apparaît donc très différent de celui que suppose le jugement classique sur l'iniquité de notre impôt sur le revenu. En fait si notre impôt est léger, cela est surtout vrai pour les bas revenus. Nos contribuables du haut de l'échelle paient un impôt comparable, voire pour une minorité peut-être même supérieure à celle payée dans les pays voisins.

En revanche, les petits et les moyens contribuables sont très nettement avantagés. Enfin, les plus modestes d'entre eux ne sont assujettis à aucune contribution, alors qu'ils paieraient un impôt à l'étranger.

Cette approche nouvelle du problème commence à faire son chemin. Elle a été exposée très clairement par M. Blin, rapporteur général du budget au Sénat lors de la présentation de son rapport le 21 novembre 1983. M. Delors lui-même a récemment souligné cette spécificité de l'impôt sur le revenu.

M. Maurice Lauré, enfin, y a consacré deux articles dans *le Monde* des 1er et 8 novembre 1983.

Le débat progresse...

(*) Conseiller techniqueUchargé des questions fiscales, de 1979 à 1981, *au cabinet de M. Papon, ministre du* budget, M. de Fréminet dirige, depuis septembre 1983, le service fiscal de la banque Paribas.

Prochain article :

COTISATIONS SOCIALES ET TVA : pas si injustes que cela

TRANSPORTS

La SNCF face à la grève

(Suite de la première page.)

Et, lorsqu'on regarde au-delà des frontières, on constate que la SNCF est le seul réseau ferroviaire sur lequel le trafic de voyageurs progresse régulièrement depuis quinze ans.

Tout, bien sûr, n'est pas une thébaïde dans l'entreprise que préside depuis la fin de 1981 M. André Chadeau, ancien préfet, ami de M. Pierre Mauroy. Les succès du TGV, la création de trains nouveaux ou de tarifs adaptés, la rénovation des gares, la « reconquête » ou le renforcement de certains trafics de marchandises (sidérurgie, céréales), ne doivent pas cacher de nombreux points faibles. Et d'abord un énorme boulet financier que les usagers, les cheminots et les contribuables ne peuvent ignorer.

Voilà une entreprise du secteur concurrentiel qui réalise un chiffre d'affaires de 46 milliards de francs, mais dont l'endettement dépasse 60 milliards (dont 40 % en devises). Sans doute faut-il se méfier des propos simplificateurs et garder à l'esprit que tous les réseaux ferroviaires du monde éprouvent des difficultés financières encore plus graves (en RFA, l'endettement atteint 100 % des charges annuelles d'exploitation, en Suisse 125 %, au Japon 270 % et... 70 % en France). Mais, tout de même, la facture à demander chaque année aux Français devient insupportable. Les frais financiers dépassent 6,7 milliards de francs en 1983 et le déficit d'exploitation 8 milliards. M. Chadeau s'est engagé à réduire ce « trou » à 6 milliards – après versement par l'Etat de 32 milliards de francs de contributions diverses et contractuelles, – et le gouvernement, pour sa part, a inscrit dans la loi de finances de cette année une contribution exceptionnelle de 3,5 milliards pour permettre une résorption du déficit.

A cela s'ajoute le poids des retraites, puisque les retraités et leurs ayants droit sont plus de quatre cent mille.

Obérée par des charges fixes quasiment irréductibles, sauf à dose homéopathique, sollicitée d'assurer à la fois la permanence et la qualité du service public dans un souci d'équilibre régional (fermer une ligne ou une gare est une mesure impopulaire et parfois néfaste dans une zone rurale en déclin) et de se comporter comme une entreprise privée dans sa politique commerciale, la SNCF veille légitimement à ne pas alourdir des bilans déjà fragiles. Quand les dépenses de personnel représentent 37 milliards de francs (un personnel du reste protégé des licenciements par son statut), on conçoit que l'entreprise aborde la question des trente-cinq heures avec circonspection. D'autant qu'il faudra alors poser clairement la question : peut-on, dans cette nouvelle optique, et à quel prix, continuer à assurer le service public ?

Sur ces aspects et sur d'autres – comment être exemplaire en matière d'amélioration sociale lorsqu'on est la première entreprise nationale ? – la SNCF a présenté à M. Charles Fiterman des propositions qui devraient déboucher sur un contrat de plan. Le cahier des charges, qui, depuis septembre 1983, a remplacé la convention qui liait l'Etat à la SNCF depuis 1938, est certes un cadre juridique, mais il est insuffisant et trop discret sur les contributions financières que l'entreprise peut attendre de l'Etat pour la période 1984-1988. La difficulté tient au fait que les négociateurs ne sont pas deux, mais trois, avec M. Delors.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Les perturbations dureront jusqu'à vendredi après-midi

Journées pénibles, ces jeudi 24 et vendredi 25 mai, pour les usagers de la SNCF, en raison de la grève de vingt-quatre heures des cheminots et de ses répercussions. Dès mercredi soir, le trafic était perturbé au départ et à l'arrivée dans toutes les gares parisiennes, par ce mouvement, déclenché pour les salaires et pour un meilleur aménagement de la semaine de trente-cinq heures.

Après minuit, le service n'était plus assuré paratiquement qu'à 25 % sur les grandes lignes. La situation était pratiquement la même jeudi *matin*. Un service minimum avait été établi afin de permettre la circulation d'un train le matin et le soir sur toutes les longues distances, dans les deux sens. Seuls quelques trains supplémentaires avaient pu partir vers la Normandie, au départ de Paris-Saint-Lazare. Selon la direction, cette situation devrait se prolonger vendredi jusq'à 10 heures, et un retour réel à la normale n'interviendrait que dans l'après-midi.

C'est sur les lignes de banlieue que le mouvement revendicatif des cheminots a entraîné les perturbations les plus importantes. A l'exception du réseau de Paris-Saint-Lazare, où près de la moitié des trains devaient circuler en fin de matinée, près de 75 % des convois avaient été supprimés sur l'ensemble de la banlieue parisienne. En province, la situation était « variable », selon la direction de la SNCF : 40 % des trains de banlieue circulent à Strasbourg, 25 % à Metz et à Lille ; quelques trains seulement à Bordeaux, Limoges et Clermont-Ferrand ; trafic nul dans les régions de Marseille, Lyon, Nantes et Rennes.

D'autre part, après la grève du 16 mai dernier à Paris-Saint-Lazare, la Fédération des usagers des transports (FUT) s'inquiète de « *la dégradation des conditions de transport de nombreux usagers* ». Elle demande à la SNCF de « *négocier sérieusement avec les syndicats au lieu de laisser pourrir les conflits* » ; elle souhaite en même temps que le gouvernement mette « *hors la loi* » les grèves surprises et réclame l'instauration d'un service minimum.

FAITS ET CHIFFRES

Communautés européennes

● **Recul du chômage, en données brutes, dans la CEE.** – En données brutes, le chômage dans la CEE (Grèce exceptée) a atteint, à la fin du mois d'avril, 12,5 millions de personnes, soit 11,1 % de la population active contre 11,3 % en mars. Ainsi, selon ces chiffres d'Eurostat, l'office des statistiques de la CEE, le nombre des chômeurs en données brutes a reculé d'environ 230 000.

Conjoncture

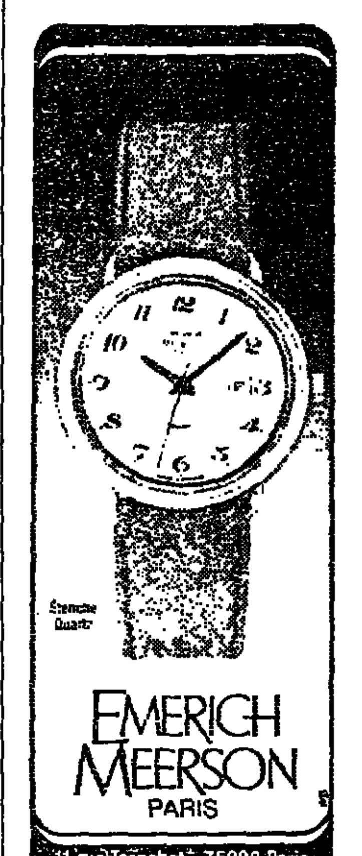
● **Faciliter la création d'entreprises.** – M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, a demandé à M. Georges Chavanes, président de l'Agence nationale pour la création d'entreprises (ANCE), de lui rédiger un rapport sur la manière de simplifier les formalités administratives et financières auxquelles sont astreintes les personnes qui veulent créer une entreprise.

★ ANCE, 142, rue du Bac, 75007 Paris.

MONNAIES

LA YOUGOSLAVIE OBTIENT UN RÉÉCHELONNEMENT DE SA DETTE PUBLIQUE POUR 1984

Les seize pays créanciers de la Yougoslavie ont accordé à ce pays un rééchelonnement des paiements en principal sur sa dette publique au titre de l'année 1984, soit 700 à 800 millions de dollars. Le remboursement de ces sommes sera effectué en sept ans, avec un délai de grâce de quatre ans. Cette décision a été prise en vertu de l'accord de principe conclu le 24 mars dernier à Genève sur la réaménagement de la dette extérieure de la Yougoslavie, qui atteint 21 milliards de dollars. Ce pays avait déjà obtenu des banques internationales, le 16 mai à New-York, un rééchelonnement sur sept ans, avec un délai de grâce de quatre ans, des échéances de sa dette commerciale pour 1984.



LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

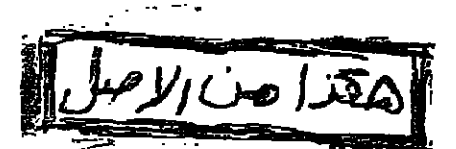
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,4910	8,4930	+ 70	+ 90	+ 95	+ 125	– 35	+ 85
$ can.	6,5512	6,5543	+ 64	+ 95	+ 99	+ 137	+ 8	+ 116
Yen (100)	3,6658	3,6682	+ 178	+ 190	+ 359	+ 377	+ 1063	+ 1126
DM	3,0761	3,0780	+ 163	+ 173	+ 320	+ 335	+ 907	+ 959
Florin	2,7291	2,7304	+ 138	+ 148	+ 277	+ 298	+ 777	+ 825
F.B. (100)	14,8678	15,1404	+ 31	+ 93	+ 75	+ 182	– 87	+ 260
F.S.	3,7343	3,7365	+ 249	+ 265	+ 505	+ 525	+ 1461	+ 1531
L (1 000)	4,9866	4,9900	– 143	– 117	– 279	– 240	– 968	– 858
£	11,6666	11,6753	+ 309	+ 353	+ 573	+ 640	+ 1420	+ 1622

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	10 1/2	11	10 11/16	11 1/16	11 1/8	11 1/2	12 1/8	12 1/2
DM	5	5 1/2	5 5/16	5 11/16	5 5/8	6	6 1/16	6 7/16
Florin	5 3/8	5 7/8	5 11/16	6 1/16	5 3/4	6 1/8	6 1/8	6 1/2
F.B. (100)	11 1/2	12 1/2	11 1/4	11 1/2	11 3/8	11 7/8	12 1/4	12 3/8
F.S.	1	1 3/4	3 9/16	3 15/16	3 11/16	4 1/16	4 1/8	4 1/2
L (1 000)	15	16	14 3/4	15 1/2	14 7/8	15 5/8	16	16 3/4
£	8	8 1/2	8 7/16	8 13/16	8 7/8	9 1/8	9 5/8	10
F. franç.	11 7/8	12	12	12 1/4	12 3/4	13	14	14 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



IMMOFFICE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue le 17 mai 1984, sous la présidence de M. Jean-Michel Cornudet.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1983, qui se sont soldés par un bénéfice net de 73 547 765,93 F, chiffre comprenant les profits exceptionnels distribuables sur trois ans découlant d'une levée d'option anticipée sur un contrat de crédit-bail au cours de l'exercice. Le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 47 931 175,95 F, en augmentation de 25,5 % sur celui de l'année 1982.

L'assemblée a fixé le dividende net à 33,50 F par action (contre 31 F l'an dernier) en offrant aux actionnaires de recevoir ce dividende à leur choix :
– soit en numéraire, à compter du 28 juin 1984 ;
– soit en actions, s'ils en font la demande au plus tard le 20 juin 1984 auprès des établissements payeurs.

Cette option devra porter sur la totalité du dividende mis en distribution (33,50 F par action).

Le prix de l'action remise en paiement du dividende, égal à 95 % de la moyenne des premiers cours cotés des vingt séances de Bourse ayant précédé la date de l'assemblée, déduction faite du dividende, sera de 368,80 F.

Si le montant des dividendes pour lesquels est exercée l'option ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra obtenir le nombre d'actions immédiatement supérieur en versant la différence en numéraire ou recevoir le nombre d'actions immédiatement inférieur complété d'une soulte en espèces.

Les actions ainsi remises en paiement du dividende porteront jouissance du 1er janvier 1984.

Au cours de son exposé, M. Cornudet a indiqué que le rythme important d'activité de la société au cours de l'année 1983 se maintenait en 1984 et qu'à fin avril le volume global des engagements d'IMMOFFICE dépassait 1 milliard de francs, en progression de 86 millions de francs par rapport à leur montant au 31 décembre 1983.

Il a souligné que le placement de l'emprunt obligataire convertible de 99 981 000 F, destiné à financer une partie des opérations nouvelles, s'effectuait dans d'excellentes conditions.

Enfin, il a exposé que l'accroissement des recettes indexées du patrimoine locatif devrait permettre à moyen terme une progression importante du bénéfice d'exploitation.

BOUYGUES

Par protocole en date du 10 avril 1984, les sociétés O.F.P. et SOGEDIP avaient demandé à Bouygues de se joindre à elles dans AUXIREP pour étudier la situation d'AMREP et de ses filiales.

Conformément aux termes de ce protocole, Bouygues, à la vue du rapport d'audit qui avait été déposé, a présenté un plan en quatre points qui prévoyait notamment concours des banques, concours des anciens actionnaires, mesures de restructuration industrielle, aide des pouvoirs publics.

La mise en œuvre de ce plan de redressement n'a pu aboutir.

En effet, les fonds nécessaires à l'assainissement de la situation financière n'ont pu être réunis.

De plus, certaines échéances et règlements n'ont pas été respectés par les banques.

En raison de la situation décrite ci-dessus, René Angereau a démissionné de ses fonctions de président et d'administrateur des sociétés AUXIREP, AMREP et Vie.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

ELECTRICITE DE FRANCE
Obligations 16,90 % juin 1982

Les intérêts courus du 31 mai 1983 au 1er juin 1984 sur les obligations Electricité de France 16,90 % juin 1982 seront payables, à partir du 2 juin 1984, à raison de F 76,05 par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 2 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 8,45 (montant global : F 84,50).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera *de F 12,66 auquel s'ajoutera la retenue* de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, *soit* F 0,84 *faisant ressortir un net de* F 62,55. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

CABINET DE LA S.C.P. GRANRUT-CHRESTEIL-BRILLATZ-BARSI
18, avenue Bugeaud
75116 PARIS

D'un jugement rendu par la Chambre du Conseil, 1re Chambre du Tribunal de Grande Instance de PARIS, le 19 avril 1984 ;

A la requête de la Banque Interaméricaine de Développement, dont le siège est 808 Seventeenth Street, N.W. Washington D C 20 577 (ETATS-UNIS D'AMERIQUE), dont le mandataire désigné en France est MM. Lazard Frères et Cie, 121, bd Haussmann, 75008 PARIS.

Il est extrait ce qui suit :

Dit que la 2e résolution votée par l'assemblée générale extraordinaire des porteurs d'obligations de 1 000 FRANCS nominal 8,50 % émises en 1972 de la Banque Interaméricaine de Développement, lors de leur délibération du 22 mars 1984, ne rentre pas par son objet au nombre de celles que la loi du 24 juillet 1966 soumet à l'homologation du Tribunal ;

Homologue, par contre, ladite délibération du chef de la première résolution votée ainsi conçue :

L'assemblée générale autorise la Banque Interaméricaine de développement à rembourser au pair le 10 novembre 1986 la totalité des obligations restant en circulation à cette date, et décide qu'en conséquence les obligations cesseront de porter intérêts à compter du 10 novembre 1986.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Ordonne la publication du dispositif du présent jugement conformément aux prescriptions de l'article 230 du décret du 23 mars 1967.

POUR EXTRAIT CONFORME
PARIS, LE 15 MAI 1984.
GUY BARSI.

BANQUE OTTOMANE

L'Assemblée générale annuelle s'est tenue à Londres le 23 mai 1984 sous la présidence de Sir John Colville.

Le bilan au 31 décembre 1983 qui a été soumis aux actionnaires se totalise par £ 353 058 513 contre £ 340 762 833 au 31 décembre 1982.

Le compte des profits et pertes, compte tenu seulement des profits effectivement convertis en livres sterling au 31 décembre dernier, fait apparaître un bénéfice de £ 3 294 451. Après déduction d'une somme de £ 800 000 à titre d'affectation aux réserves, il reste un montant disponible de £ 2 494 451 et le Comité a proposé la distribution d'un dividende de £ 4,50 par action, ce qui entraînera le paiement, aux parts de fondateurs, d'un montant de £ 514,40 par part entière.

Après avoir retracé l'activité de la Banque pour l'année écoulée, le Président a répondu à diverses questions qui lui ont été posées.

L'Assemblée générale a approuvé les résolutions qui lui étaient soumises et a décidé que le dividende de £ 4,50 ainsi que la répartition de £ 514,40 aux parts de fondateur seront mis en paiement à partir du 13 juin 1984 à Londres, Paris et Istanbul.

BANQUE OTTOMANE

Il est porté à la connaissance de MM. les actionnaires de la Banque ottomane que, par décision de l'assemblée générale tenue à Londres le 23 mai 1984, un dividende de £ 4,50 par action sera payé à partir du 13 juin 1984 contre remise du coupon n° 111.

Le paiement aura lieu :

– à Londres, à la Banque ottomane, 36 Fenchurch Street, EC3P 3ED ;

et au cours du change sur Londres :
– à Paris : à la Banque Ottomane, 7, rue Meyerbeer (9e) ;
– à Istanbul au siège central de la Banque.

Le montant revenant aux parts de fondateur, soit £ 514,40 par part entière, sera payé aux mêmes dates, lieux et places contre remise du coupon n° 54.

CABINET DE LA S.C.P. GRANRUT-CHRESTEIL-BRILLATZ-BARSI
18, avenue Bugeaud
75116 PARIS

D'un jugement rendu par la Chambre du Conseil, 1re Chambre du Tribunal de Grande Instance de PARIS, le 19 avril 1984,

A la requête de la Banque Interaméricaine de Développement, dont le siège est, 808 Seventeenth Street, N.W. Washington D C 20 577 (ETATS-UNIS D'AMERIQUE), dont le mandataire désigné en France est MM. Lazard Frères et Cie, 121, bd Haussmann, 75008 PARIS.

Il est extrait ce qui suit :

Dit que la 2e résolution votée par l'assemblée générale extraordinaire des porteurs d'obligations de 500 FRANCS nominal 8,50 % émises en 1971 de la Banque Interaméricaine de Développement lors de leur délibération du 22 mars 1984, ne rentre pas par son objet au nombre de celles que la loi du 24 juillet 1966 soumet à l'homologation du Tribunal ;

Homologue, par contre, ladite délibération du chef de la première résolution votée ainsi conçue :

L'assemblée générale autorise la Banque Interaméricaine de développement à rembourser au pair le 10 novembre 1986 la totalité des obligations restant en circulation à cette date, et décide qu'en conséquence les obligations cesseront de porter intérêts à compter du 10 novembre 1986.

L'assemblée prend acte de ce que le montant des intérêts courus jusqu'au 9 novembre 1986 inclus et attachés à chaque obligation sera de 30,39 FRANCS et sera arrondi à 30,40 FRANCS.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Ordonne la publication du dispositif du présent jugement conformément aux prescriptions de l'article 230 du décret du 23 mars 1967.

POUR EXTRAIT CONFORME
PARIS, LE 15 MAI 1984.
GUY BARSI.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 mai

Effritement

Les nouveaux rebondissements de l'affaire AMREP ont fait des gorges chaudes à la Bourse de Paris, où la cotation de la troisième compagnie internationale du secteur parapétrolier a dû être suspendue, après le sec communiqué de Bouygues annonçant qu'elle se retirait de l'affaire. Depuis près d'un mois, les négociations piétinaient entre le grand du bâtiment/travaux publics et les anciens actionnaires d'AMREP (surtout la CFP et Paribas), bien décidés à remplir leurs obligations à l'égard de la gestion passée, mais certainement pas à « payer pour le futur »

C'est maintenant devant le tribunal de commerce que devrait se jouer le prochain épisode de cette ténébreuse affaire où l'on voit l'ancien président, M. Miller, désigné du doigt comme le responsable de ce scandale à épisodes multiples, réoccuper son fauteuil en attendant une solution juridique.

De toute façon, l'action AMREP était radiée le 23 mai de la cote à règlement mensuel (RM) pour être reléguée au comptant en compagnie de six autres titres dans le cadre du « toilettage de printemps » à la Bourse.

Autour de la corbeille, le ton était un peu moins morose. L'indicateur instantané, qui avait même gagné un peu de terrain à un moment, perdait finalement 0,2 %. Limités dans leur ensemble, les replis étaient surtout le fait d'ADG, Maisons Phénix, Presses de la Cité, Fives Lille, Cetelem, IRT et SGE-SB avec des écarts de 2 % à 4 %. Lafarge-Coppée, qui s'est associée au japonais Ajinomoto pour commercialiser de la lysine aux États-Unis (voir la vie des sociétés) *perd 4,5 %. Mais Matra est en hausse (+ 7 %).*

Le lingot perd 600 F à 102 150 F et le napoléon 4 F, à 611 F. A Londres, le métal fin a légèrement baissé (378,50 dollars contre 379,15 dollars la veille).

Remontée du dollar-titre, à 9,60/65 F suivant le billet vert, en hausse à 8,4425 F.

NEW-YORK

Nouvelle baisse

Pour la cinquième journée de suite, les cours ont baissé à Wall Street, mercredi. Une tentative de reprise s'est bien esquissée, mais elle fût aussi brève qu'inutile. Les ventes l'emportèrent très vite sur les achats, et, à la clôture, l'indice des industrielles accusait un nouveau repli de 2,83 points à 1 113,79, son niveau le plus bas depuis le 6 avril 1983.

Le bilan de la journée a très bien illustré ce nouvel alourdissement. Sur 1980 valeurs traitées, 889 ont reculé, 603 ont progressé et 488 n'ont pas varié. L'évolution des taux d'intérêt, toujours à la hausse, a continué d'empoisonner l'atmosphère. Les difficultés grandissantes éprouvées par le Trésor pour se refinancer et l'accroissement plus important que prévu des dépenses budgétaires pour avril ont ajouté encore à l'effet dépressif causé par les problèmes monétaires. En outre, la montée des périls dans le golfe Persique avec le durcissement du conflit Iran-Irak a rendu les opérateurs nerveux.

Simple constat : par rapport aux journées précédentes, le repli a été moins important, et surtout, semble-t-il, s'est fait en bon ordre avec des volumes d'affaires modérés. L'activité a porté sur 83,58 millions de titres contre 88 millions précédemment.

VALEURS	Cours du 22 mai	Cours du 23 mai
Alcoa	33 1/8	32 3/4
A.T.T.	15 5/8	15 5/8
Boeing	38 7/8	38 1/4
Chase Manhattan Bank	42 5/8	41 3/4
Du Pont de Nemours	47 1/2	47 1/4
Eastman Kodak	65	65
Exxon	42 1/4	41 7/8
Ford	34 7/8	35 1/2
General Electric	52 7/8	52 1/2
General Foods	51 1/8	51 3/8
General Motors	62	62 1/2
Goodyear	23 7/8	23 1/2
I.B.M.	107 7/8	107 7/8
I.T.T.	34 3/4	34 5/8
Mobil Oil	28 5/8	28 1/2
Pfizer	31 5/8	31 3/4
Schlumberger	50 5/8	49 1/8
Texaco	37 7/8	37 1/4
U.A.L. Inc.	33 5/8	34
Union Carbide	54 1/4	54
U.S. Steel	26 1/2	26 7/8
Westinghouse	40 5/8	40 1/4
Xerox Corp.	38 1/8	38

LA VIE DES SOCIÉTÉS

HOM. – Pour son premier jour d'introduction sur le second marché de la Bourse de Marseille, le 23 mai, la société HOM-Innovations pour l'élégance masculine n'a pas pu être cotée en raison de l'abondance des ordres d'achat. Ceux-ci ont porté sur 2,54 millions d'actions, alors que seuls 25 000 titres étaient proposés au public. Dans ces conditions, la Chambre syndicale des agents de change a décidé de remettre au 28 mai la procédure d'admission sous la forme d'une offre publique de vente portant sur 30 000 titres *HOM* au prix unitaire de 315 F.

GUERIMAND-VOIRON. – *Dans la* perspective de sa prochaine admission sur le second marché de la Bourse de Lyon, qui donne lieu actuellement à une opération financière, la négociation du titre de cette société (au hors-cote local) a été interrompue jusqu'à nouvel avis.

HOFFMANN-LA ROCHE. – Le bénéfice net du géant chimique bâlois Hoffmann-La Roche est passé en 1983 à 328,4 millions de francs suisses contre 281,2 *millions en 1982, en hausse de* 16,8 %. Le président du conseil d'administration, M. Fritz Gerber, n'a pas caché sa satisfaction : *« L'exercice 1983 d'Hoffmann-La Roche peut être qualifié de bon dans l'ensemble »*, a-t-il déclaré. Le chiffre d'affaires total a atteint 7,51 milliards de francs en 1983 contre 7,10 milliards l'année précédente, soit une progression de 5,7 %. En pourcentage, le secteur pharmaceutique reste le plus important avec 41,8 % des recettes, devant les vitamines et les produits chimiques fins 28,8 %, les parfums et arômes 10,3 %, les produits de diagnostic 8,9 %, les instruments 7 % et enfin divers 3,2 %. Le cash-flow est passé de 674,2 à 728,8 millions de francs. Le groupe a dépensé 994,4 millions pour la recherche en 1983, soit 8 % de plus qu'en 1982. En revanche, les investissements se sont élevés à 453,8 millions contre 703,9. La direction estime que l'amélioration de la situation économique aux Etats-Unis a eu des effets positifs. Le pourcentage des ventes du groupe a légèrement baissé en Europe avec 38,4 %, mais il a progressé de 4,5 % en Amérique du Nord pour atteindre *39,1 % du total des ventes, ajoute la direction.*

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	22 mai	23 mai
Valeurs françaises	110,5	112,2
Valeurs étrangères	91,0	91,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	22 mai	23 mai
Indice général	173,3	

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 24 mai .... 12 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23 mai	24 mai
1 dollar (en yens)	232,70	231,90

BOURSE DE PARIS — Comptant — 23 MAI

Obligations convertibles

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 23/5

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

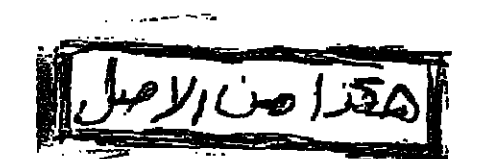
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1800	4,5 % 1973	1790	1774	1770	– 1 11
3570	C.N.E. 3 %	3570	3640	3660	+ 2 52
220	Accor	221 10	221	221	– 0 04
780	Agence Havas	781	787	787	+ 0 76
720	Euromarché	718	715	715	– 0 4[illegible]
685	Europe n° 1	686	670	680	– 0 8[illegible]
850	Facom	851	850	850	– 0 1[illegible]
770	Fichet-bauche	770	770	770	....
198	Gencor	200	200	200 80	+ 0 40
325	Gén. Belgique	323	325 50	325 50	+ 0 77
520	Gén. Electr.	519	518	515	– 0 77
600	Gen. Motors	598	613	616	+ 3 01
74	Goldfields	73 20	74 60	74 50	+ 1 77
200	Harmony	205	203 70	205 50	– 0 24
35	Hitachi	35	35 50	36 20	+ 3 42
630	Hoechst Akt.	630	628	622	– 1 26
79	Imp. Chemical	79 30	73 50	74 50	– 6 05
110	Inco. Limited	110 20	106 60	106	– 3 81
1060	IBM	1058	1060	1067	+ 0 85
1410	Siemens A.G.	1400	1405	1408	+ 0 57
139	Sony	139 10	139 80	140 60	+ 1 07
215	T.D.K.	210 50	219 70	228	+ 8 31
765	Unilever	760	762	762	+ 0 26
625	Unit. Techn.	627	625	625	– 0 31
1200	Vaal Reefs	1205	1196	1189	– 1 32
575	West Deep	577	583	582	+ 0 86
475	West Hold.	474 10	482	483	+ 1 87
370	Xerox Corp.	364	365	365	+ 0 27
2 46	Zambia Corp.	2 49	2 44	2 45	– 1 60

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 436	8 442	8 200	8 600
Allemagne (100 DM)	307 410	307 750	292	312
Belgique (100 F)	15 129	15 140	14 250	15 350
Pays-Bas (100 fl.)	273 160	273 330	261	281
Danemark (100 krd)	83 900	83 970	79	87
Norvège (100 k)	108 100	108 100	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 723	11 705	11 300	12 100
Grèce (100 drachmes)	7 795	7 802	7 200	8 950
Italie (1 000 lires)	4 989	4 995	4 746	5 200
Suisse (100 fr.)	372 380	372 970	361	382
Suède (100 krs)	104 440	104 560	99	106
Autriche (100 sch)	43 710	43 800	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 501	5 501	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	6 040	6 040	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 518	6 520	6 290	6 630
Japon (100 yens)	3 620	3 628	3 490	3 650

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/5
Or fin (kilo en barre)	102300	102700
Or fin (en lingot)	102750	102150
Pièce française (20 fr)	615	611
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	610	614
Pièce latine (20 fr)	589	590
Souverain	750	743
Pièce de 20 dollars	4195	4120
Pièce de 10 dollars	2012 50	2005
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3895	3860
Pièce de 10 florins	614	610



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 24 mai 1984 a été tiré à 448 858 exemplaires

A B C D F G H

LES SUITES DE L'AFFAIRE LUCET

Treize personnes sont écrouées à la prison des Baumettes

15 millions de francs auraient été détournés au détriment de la Sécurité sociale

De notre correspondant

Marseille. — L'enquête financière déclenchée après la mort de René Lucet, ancien directeur général de la caisse d'assurance-maladie des Bouches-du-Rhône, vient de connaître un nouveau développement. Vingt personnes ont été interpellées, mercredi 23 mai, à Marseille. Quatorze d'entre elles ont été inculpées d'escroquerie, faux et usage de faux, complicité, et treize écrouées aux Baumettes. C'est le premier bilan d'une information confiée à Mme Françoise Llaurens-Guérin, juge d'instruction, et de l'enquête conduite par la section économique et financière de la police judiciaire de Marseille.

Ce rebondissement judiciaire est un nouvel épisode de la vaste enquête ouverte après le décès, dans la nuit du 3 au 4 mars 1982, de René Lucet, ancien directeur général de la caisse primaire centrale d'assurance-maladie (CPCAM) des Bouches-du-Rhône, trouvé mort sur son lit, un pistolet P 38 spécial en main, ayant étrangement tiré deux balles. Au terme d'un conflit qui l'avait opposé au ministre des affaires sociales de l'époque, Mme Nicole Questiaux, René Lucet avait été suspendu de ses fonctions après une enquête de l'inspection générale des affaires sociales, qui lui reprochait, d'une part, son train de vie et, d'autre part, ses méthodes de direction, notamment son autoritarisme et son goût pour la « répression » anti-syndicale.

Une double enquête avait été déclenchée après sa mort. La première sur les circonstances exactes de ce décès, qui n'a jamais vraiment donné lieu à une mise au point satisfaisante. La seconde, d'ordre financier, qui a d'abord conduit les enquêteurs à étudier les marchés passés par la caisse primaire centrale avec ses fournisseurs et leur avait permis d'établir que la pratique de fausses factures était monnaie courante.

L'enquête devait bientôt déborder largement le seul cadre de la Sécurité sociale, provoquant par ricochet l'affaire dite des fausses factures de la mairie de Marseille. Cette information judiciaire entraînait alors l'inculpation de plusieurs dizaines de fonctionnaires, et l'enquête connaissait des prolongements vers des établissements hospitaliers publics et privés à Nice et Paris notamment. En tout, quelque soixante personnes se retrouvaient inculpées.

A Marseille, on pensait l'enquête financière enlisée. Elle vient de reprendre une étonnante vigueur. Le 23 septembre 1982, alors que la polémique autour de la mort de René Lucet était à son comble, un communiqué du procureur de la République à Marseille, M. Pierre Truche, avait fait état de la découverte de trois comptes en banque au nom de l'ancien directeur général de la CPCAM, qui portaient trace de revenus dont l'origine n'avait pas pu être établie et qui ne correspondaient pas à ceux, officiels, que lui procuraient ses fonctions. On avait fait état, à l'époque, de 300000 francs accumulés en trente mois.

Il apparaît maintenant que René Lucet ne fut pas le seul à détourner une partie des fonds publics dont il avait la charge. Les personnes interpellées mercredi à Marseille semblent avoir bénéficié de prestations de Sécurité sociale à partir de dossiers maladie ou d'invalidité constitués de toutes pièces — et qui ne pouvaient l'être sans l'accord de la direction. L'argent perçu l'était sans risque grâce à la gestion informatisée de la caisse, et versé aux intéressés par l'intermédiaire des « mandats Colbert » mis en place par René Lucet en remplacement du chèque nominatif. Une autre partie des sommes détournées, qui sont estimées à 15 millions de francs, l'aurait été grâce à des pots-de-vin versés à de faux agents de la caisse lors des acquisitions ou des constructions de bureaux payeurs décentralisés.

Parmi les personnes interpellées se trouvent d'anciens proches collaborateurs de René Lucet, notamment Jérôme Moracchini, qui avait émargé au fameux service des « relations humaines ». Ce service, créé par René Lucet, groupait en fait des gardes du corps musclés et parfois armés. L'enquête s'intéresse aussi à Paul Moracchini. Le troisième des frères Moracchini, Noël, est en fuite.

Trois autres personnages, également connus des services de police, Louis Gambardella, Auguste Piombino et Vincent Lopresti, ont aussi bénéficié de prestations indues. Deux cadres de la Sécurité sociale, Gérard et Jean-Pierre Philipps, sont l'objet de vérifications de la part des policiers. M. Bernard Olassian, actuellement chef adjoint du service des enquêtes de la caisse, était encore entendu jeudi matin.

L'enquête n'est pas finie. D'ores et déjà, il apparaît de plus en plus difficile de soutenir la thèse qui voulait faire de René Lucet un homme trompé, ignorant les irrégularités commises par l'administration dont il avait la charge, et dont le budget, à l'époque, s'élevait déjà à 430 millions de francs.

JEAN CONTRUCCI.

● *Talbot-Poissy : Mme Tréhel et M. Bongiorno sont mis à pied deux jours.* — Les deux responsables CGT de l'usine Talbot de Poissy, Mme Nora Tréhel et M. Yves Bongiorno, ont reçu le 23 mai notification écrite de leur mise à pied pendant deux jours. Dans un communiqué, la direction générale de PSA indique qu'elle a voulu leur adresser *« une nouvelle et sérieuse mise en garde »* pour avoir enfreint d'une manière *« délibérée et répétée »* les règles *« relatives au droit du travail »* (distributions « illicites » de tracts par exemple).

La procédure de licenciement ayant abouti à une simple sanction disciplinaire, le syndicat CGT de Talbot-Poissy estime que *« la direction a opéré un recul de taille »* et demande l'annulation des sanctions et l'ouverture de négociations. Chez Citroën, tandis que le travail a repris à Aulnay, le conseil d'administration de la société était convoqué pour le 24 mai dans l'après-midi.

PROCHAINE HAUSSE DES CONSOMMATIONS DANS LES CAFÉS

Le Comité des prix, réuni le mercredi 23 mai, a examiné un projet d'arrêté fixant l'évolution des prix dans les débits de boisson cet arrêté prévoit une hausse en deux étapes. La première étape concerne les prix du café, de la bière et de l'eau minérale. Dans un souci de simplification, toutes les hausses s'appliquant à des prestations d'un prix inférieur ou égal à 20 F sont exprimées en valeur absolue et non en pourcentage. Au total, les augmentations prévues au titre de l'ensemble des deux étapes correspondent à une hausse d'environ 4 %. Ces augmentations sont autorisées par rapport à des prix conformes à la réglementation à la fin de l'année 1983, c'est-à-dire qui auraient été majorés effectivement au maximum de 7 % au cours de l'année 1983.

En règle générale, il faut s'attendre, dans les prochains jours, à une hausse de l'ordre de 20 centimes pour le « petit noir », de 30 centimes pour les bières, et de 15 à 60 centimes pour les eaux minérales et les jus de fruit.

Au Soudan

UN « CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE » REMPLACE LE CONSEIL DES MINISTRES

Le Caire *(AFP)*. — Le président soudanais, M. Gaafar Nimeiry, a dissous le conseil des ministres et créé un « conseil de la République », conformément aux principes de la Choura (concertation islamique), a annoncé, mercredi soir 23 mai, l'agence égyptienne Mena dans une dépêche datée de Khartoum.

Selon l'agence, le conseil de la République comprend le chef de l'Etat, le procureur général de la République, le président de l'Assemblée du peuple, le secrétaire général de l'Union socialiste soudanaise (USS, parti unique) et ses secrétaires locaux, l'assistant du chef de l'Etat pour les relations extérieures, les gouverneurs de province et le préfet de la capitale, les anciens ministres, les conseillers du président, les directeurs de la comptabilité nationale, des impôts et de la Zakat (impôt islamique).

Cette mesure prélude, estiment les observateurs, à la proclamation d'une Constitution et d'une République islamique au Soudan.

Vieille d'environ 1 500 ans

UNE TOMBE MAYA INTACTE EST DÉCOUVERTE AU GUATEMALA

Une tombe maya peinte, et intacte, a été découverte, le 15 mai, dans le nord-est du Guatemala, sur le site du Rio Azul par une équipe américano-guatémaltèque, que dirige le professeur Richard E.W. Adams, de l'université du Texas.

Il s'agit manifestement de la tombe d'un personnage important qui vivait probablement vers l'an 500 de notre ère, c'est-à-dire pendant la période « classique » de la culture maya (300-900 après Jésus-Christ). A côté du squelette, encore enveloppé dans les restes d'un tissu, les archéologues ont trouvé, en effet, une quinzaine de jarres cylindriques avec leurs couvercles (l'une est dotée d'un couvercle à vis, unique en son genre), des bols, des perles de jade, des peintures murales et des inscriptions en hiéroglyphes mayas.

La découverte d'une tombe intacte est rare, car les pilleurs précèdent trop souvent les archéologues. La fouille scientifique de cette tombe va être faite grâce à une subvention spéciale (40 000 dollars, soit environ 340 000 F) donnée par la National Geographic Society, qui finance déjà en grande partie l'expédition. Les objets de la tombe seront remis au Musée national de la ville de Guatemala.

● *Signature de l'accord franco-belge pour la coopération nucléaire.* — MM. Etienne Knoops et Jean Auroux, secrétaires d'État belge et français à l'énergie, ont signé mercredi 23 mai à Paris un accord de coopération nucléaire entre les deux pays. Cet accord prévoit la construction en Belgique d'une centrale nucléaire de 650 MW, pour laquelle la France a une option de participation de 50 %. La date de construction de cette centrale devrait être prise à Bruxelles en 1984, les premières commandes passées en 1986 et la mise en service programmée pour 1994-1995. La Belgique participera par ailleurs pour 25 % à la construction des deux réacteurs de la centrale nucléaire de Chooz dans les Ardennes françaises (puissance électrique de 1 450 MW).

Sur le vif

Consommation

Tous les matins, c'est rituel, avant de monter au journal, on s'arrête au tabac du coin et on se retrouve toujours à la même table, à quatre ou cinq, devant un petit noir. On n'a même pas besoin de les commander. Dès qu'on débarque, Maurice, un grand blond avec un tablier noir, nous apporte nos trois quarts et nos serrés. L'ordinaire n'est pas buvable, c'est de l'eau de réglisse. On le lui dit. Il rigole, il n'en a rien à faire. Ce n'est pas lui le patron...

Aujourd'hui, c'est reparti pour un tour. On a recommencé à l'asticoter, à le taquiner, à rouscailler. Non seulement son café est dégueulasse, mais il va encore augmenter. Ce coup-là, je ne sais pas pourquoi, il l'a mal pris, il nous a rétorqué :

— Vous n'avez qu'à le boire au comptoir comme tout le monde. Personne vous oblige à rester affalés sur les banquettes.

— Au comptoir, c'est pas donné non plus...

— Et pourquoi se serait donné ? Pourquoi le café ce serait moins cher que le journal ? Dans le temps, le journal et le café, ça coûtait pareil. C'était calculé.

— Eh bien, justement, le journal est à 4 francs et votre jus va passer à 4,30 francs.

— 4 francs ! Qu'est-ce que vous pouvez vous offrir comme journal pour 4 francs ? Rien. Ouais, le vôtre peut-être. Moi, je regrette, je préfère *l'Equipe*, et *l'Equipe*, le lundi, je le paye 5,20 francs. Et si je veux m'offrir le « Figmachin » en fin de semaine, je dois allonger 13,50 francs. Bon, là, d'accord, c'est trop cher. Mais vous feriez une drôle de tête si le samedi je vous obligeais à prendre un crème trois fois plus cher que le petit noir de la veille.

— Il n'y a pas que le prix, il y a la qualité. Nous, notre journal, il s'améliore alors que votre café...

— Il s'améliore, c'est vous qui le dites. Moi, je le trouve toujours aussi moche. Il vous noircit les doigts. Si je veux le lire au lit, ma femme m'engueule, il salit les draps. Et si je le lis debout, ça ne me revient pas moins cher. Alors que vous, au comptoir, votre café vous allez le payer quoi... 2,90 francs. Vous n'avez qu'à faire pareil, un journal à deux prix : debout, assis.

— Debout, vous plaisantez ! Ça prend quand même plus de temps que d'avaler un café.

— Rien ne vous empêche de faire des serrés, des trois quarts ou des express ?

Alors là, j'ai répondu comme lui : c'est pas moi le patron.

CLAUDE SARRAUTE.

De nombreuses associations d'immigrés se déclarent déçues par le projet de loi sur la « carte unique »

A la veille du débat de l'Assemblée nationale sur le projet de loi instituant pour les étrangers résidant en France depuis plusieurs années une carte de séjour et de travail valable dix ans, de nombreuses associations de défense des immigrés se déclarent déçues par ce texte. Mercredi 23 mai, MM. Paul Oriol, au nom du Collectif national pour la carte de dix ans — qui regroupe une centaine d'associations nationales ou locales, — et Denis Pincemaille, au nom de la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI), ont mis en garde les députés contre les « contradictions » de la politique gouvernementale en la matière.

Tout en reconnaissant certains aspects positifs des nouvelles dispositions — notamment l'automatisme des procédures d'attribution et de renouvellement des titres de séjour et de travail, — ils ont exprimé leur inquiétude devant le recours aux motifs *« d'ordre public »* qui permettrait désormais de refuser la carte à certains résidents.

Déjà, le Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (GISTI) avait dénoncé ces jours derniers le procédé qui consisterait *« à profiter d'une entreprise de modification législative, destinée en principe à améliorer les conditions de séjour des étrangers en France, pour tenter de revenir sur des garanties contre les expulsions abusives »*. Ces garanties, ajoutait le GISTI, ont été laborieusement acquises il y a trois ans, au cours des derniers débats parlementaires sur l'immigration. Or l'article 3 du projet propose une modification restrictive de l'ordonnance de 1945.

Pour sa part, la FASTI note que le nouveau texte, qui prétend créer une carte unique, introduit une distinguo entre les cartes de résident et les cartes de séjour temporaire (les immigrés séjournant dans les DOM, par exemple les Haïtiens, sont exclus du champ d'application du nouveau texte — ce que n'avait pas fait la loi Bonnet).

« Il semble, ont conclu les responsables du collectif, *qu'en agissant de la sorte le gouvernement n'assume pas suffisamment sa volonté si souvent proclamée de favoriser l'insertion réelle des immigrés.* » J. B.

NETTE REMONTÉE DU DOLLAR : 8,49 F

Sur des marchés des changes très nerveux, le dollar s'est vivement raffermi, jeudi 24 mai, passant de 2,7390 DM à 2,7630 DM et de 8,44 F à un peu plus de 8,49 F, soit le cours du début de la semaine.

L'impulsion à la hausse avait été donnée la veille au soir à New-York, où M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, avait qualifiée d'« aberration statistique » la faible augmentation de la masse monétaire américaine en avril, prédisant un fort gonflement en mai et juin.

